

# La polyphonie dans le discours climatique officiel du Cameroun 2005-2017

Francis Badiang Oloko

Thesis for the degree of Philosophiae Doctor (PhD)  
University of Bergen, Norway  
2019

UNIVERSITY OF BERGEN



# **La polyphonie dans le discours climatique officiel du Cameroun 2005- 2017**

Francis Badiang Oloko



Thesis for the degree of Philosophiae Doctor (PhD)  
at the University of Bergen

Date of defense: 08.11.2019

© Copyright Francis Badiang Oloko

The material in this publication is covered by the provisions of the Copyright Act.

Year: 2019

Title: La polyphonie dans le discours climatique officiel du Cameroun 2005-2017

Name: Francis Badiang Oloko

Print: Skipnes Kommunikasjon / University of Bergen

Aux nombreuses victimes des changements climatiques,



## Remerciements

Ce travail doit sa réalisation à une conjonction d'efforts de personnes au-delà de ma propre contribution. Il est par conséquent de mon devoir de leur exprimer ma gratitude et ma reconnaissance.

Ma profonde gratitude va tout premièrement et tout particulièrement à mes directeurs de thèse : Kjersti Fløttum et Øyvind Gjerstad. Ils ont su dès le départ m'introduire à la théorie de la polyphonie. Mais tout au long de la réalisation du travail proprement dit, j'ai pu bénéficier de leurs conseils, de leurs orientations. Leur encadrement très professionnel s'est toujours déroulé dans un cadre marqué par une ambiance des plus conviviales et sincères. Je les remercie pour leur disponibilité grâce à laquelle ce travail a pu être mené à son terme dans les délais. Avec Kjersti et Øyvind, j'ai eu une expérience humaine, professionnelle et scientifique que le mot « gratifiante » seul ne suffirait pas à exprimer. J'ai particulièrement apprécié l'impression qu'ils m'ont souvent donnée que je pouvais opérer une révolution. L'apprenti chercheur que je suis ne pouvais en espérer mieux.

Mes remerciements vont ensuite à l'endroit de l'Etat de Norvège à travers le programme « Quota Scheme » qui, garant de la coopération NorCam, a mis à ma disposition un cadre des plus incitatifs à la recherche. Tous ceux qui ont oeuvré dans ce sens trouveront ici l'expression de mon respect.

Le cadre professionnel qui a rendu possible ce travail est aussi constitué de la famille des enseignants de la section Français au département des langues étrangères de l'Université de Bergen. Que ma reconnaissance soit à cet effet exprimée à Helge Vidar Holm, à Kjersti Fløttum, à Øyvind Gjerstad, à Margery Vibe Skagen, à Myriam Daniele Coco, à Anders Alvsåker Didriksen.

L'encadrement, c'est aussi la PhD Research School in Linguistics and Philology. Ma gratitude va à tous ceux qui m'ont assisté dans ce cadre.

Ce travail a pu être mené grâce à l'encadrement de l'administration du département des langues étrangères à l'Université de Bergen. Qu'il me soit donc permis de remercier du fond du cœur la Cheffe du département Åse Johnsen et toute l'administration au premier rang desquels Arve Kjell Uthaug, Victoria Jensen et Anne Hestnes dont la bonne humeur permanente à elle seule est un premier sérum au problème que l'on leur pose. Je remercie également les responsables de la formation doctorale au département : Randi Koppen, Åsta Haukås et Jan Andreas Johansen pour leurs conseils et leur orientation.

Un grand merci à :

- Rasmus T. Slaattelid, coordonnateur du cours d'éthique de la recherche et Michael Grote coordonnateur du cours sur la revue de la littérature ;
- L'école de recherche nationale LingPhil pour ses formations, ses séminaires et ses conférences ;
- Laurent Perrin, pour nos discussions à l'occasion du Master Class et de ses précieux conseils par la suite ;
- Le projet LINGCLIM dont j'ai bénéficié du cadre ;

Je remercie également :

- mes amis et collègues : Vanessa Aurelie Ndi Etondi, Blandine Tamele Tindo, Francis Olivier Simo Noguem, Øyvind Gjerstad, Anne Modeste Simo, William Flavien Biadjeu, Salomé Mbouli, Silvia Pueyo Larrea, Georges Evarice Ntchanga, Fodouop Noguem, Roland Ebob Tabot, Vincent Mrimba Oduor, Valentin Noumi Nana, Irina Tiurikova, Anne-Kate Ellingsen, Job Nyangena Nyameino, Maria Alicia Musawu Luabeya;

- 
- ma famille : Oloko Etienne, Marie Cunégonde Embineng, Marie-Chantal Agabianena Ebeloue, Godefroy Mouaga, Cyrille Arsène Adebada, Françoise Balana Oloko ;
  - Etienne Dassi et Christian Manga.

Je remercie pour finir celles qui se sont donné la peine de relire cette monographie :  
Blandine Tamelou Tindo et Vanessa Aurelie Ndi Etondi.





---

## Résumé

La présente recherche poursuit deux objectifs complémentaires : un objectif empirique et un défi théorique. L'analyse du discours officiel du Cameroun sur le changement climatique en est l'objectif principal. Cependant, pour y parvenir, il importait de développer un cadre théorique. En fait, le Président Biya a pris la parole dans différents fora pour s'exprimer sur les défis climatiques. Il est possible d'envisager que l'analyse de ses discours fournisse un aperçu de sa vision sur cette crise globale. En fait, le monde s'est globalisé par les effets de la crise climatique (Lamizet 2013). En conséquence, les positions, les intentions et les ambitions, c'est-à-dire les réponses à la question récurrente « Que peut-on/doit-on faire ? » s'entremêlent à longueur de discours et finissent par se confondre parmi les nombreux partenaires dans les négociations.

Il peut donc être d'un intérêt social, environnemental et politique de démêler les voix afin de mieux savoir qui dit quoi, qui veut faire quoi. Ce projet met l'accent sur l'activité discursive de Biya sur le climat entre 2005 et 2017 à la lumière des questions de recherche suivantes : (1) Quelles sont les manifestations de la polyphonie qui se dégagent du discours de Paul Biya sur le climat ? (2) Quels sont les points de vue majeurs qui émergent du discours officiel du Cameroun sur le climat et quels rapports discursifs existe-t-il entre le point de vue assumé dans ce discours et les autres ? (3) La position officielle du Cameroun a-t-elle évolué au fil des (12) années ?

La polyphonie discursive a été retenue comme cadre théorique pour apporter des réponses à ces questions. Nous la percevons telle qu'exposée et expérimentée par Gjerstad (2011). Toutefois, le présent projet vise aussi à en simplifier le cadre et c'est ainsi qu'il le limite à la combinaison de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum et Norén 2004) et la praxématique (Bres 1999). La ScaPoLine met l'accent sur les marqueurs linguistiques qui signalent la présence d'une voix autre que celle du locuteur. La praxématique quant à elle intègre en plus des paramètres extralinguistiques sur lesquelles elle fonde son dialogisme à quatre dimensions. Le résultat a permis d'identifier, de démêler les voix au-delà des instructions sémantiques simples et de

mettre en évidence les relations qu'elles entretiennent entre elles grâce à une configuration polyphonique ouverte. Il en résulte qu'il existe des formes diverses mais récurrentes de polyphonie dans les discours analysés. De plus, Biya a souvent utilisé le climat pour se positionner géopolitiquement. Il plaide de manière répétée en faveur d'un consensus sur les défis climatiques et met en exergue les défis auxquels son pays est confronté et les réalisations de celui-ci dans cette sphère. On peut donc dire que la polyphonie de Biya est une polyphonie consensus et de plaidoyer. Une polyphonie qui dénote une constance de la position officielle du Cameroun qui est pour la prise de mesures contraignantes en vue de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Ces mesures devront en outre être justes parce que tenant compte de la vulnérabilité de certain pays, liée à leur situation géographique et/ou économique.

---

## Abstract

The present thesis has two complementary objectives: one empirical goal and one theoretical challenge. The interpretation of Cameroon official discourse on climate change is the primary aim. However, to achieve this, the thesis needs to develop a theoretical framework of its own. In fact, Cameroon's president has voiced his opinion about climate challenges on various occasions. It is possible to envisage that the interpretation of his speeches will provide an overview of his vision on this global crisis. Meanwhile, the world is globalized due to the effects of this very climate crisis (Lamizet 2013). Consequently to this globalization, the positions, the intentions and the ambitions, that is the answers to the overall question 'what can/should be done?' begin to get intertwined and confused amongst the numerous negotiating partners.

It can therefore be of a social, environmental and political interest to disentangle the voices in order to have a better understanding of who says what, who aims to do what. The project's focus is on Biya's discourse on climate between the year 2005 and the year 2017 and has the following research questions: (1) Which forms does polyphony take in Biya's climate speeches? (2) What are the major points of view that emerge from Cameroon's official discourse on climate and what are the relationships between the speaker's point of view and the rest? (3) Has Cameroon's official position changed over the (12) years?

Discourse polyphony was selected as the theoretical framework to investigate these questions. It was first developed by Gjerstad (2011). The current project narrows its scope as it bridges from the ScaPoLine theory (Nølke, Fløttum and Norén 2004) to the praxématique theory (Bres 1999). The former focuses solely on linguistic markers that signal the presence of a voice other than that of the main speaker. The latter adds contextual information through its dialogic dimensions. The combination of both helped identify and disentangle the voices beyond the frontiers of semantic instructions and highlight the relationships they have with one another thanks to the ScaPoLine's polyphonic configuration. It was found that there exist diverse but recurring forms of

polyphony in the analyzed speeches. Besides, Biya has often used climate for geopolitical positioning. He repeatedly advocates consensus on climate challenges and highlights the challenges his country is faced with and the achievements it has made. Biya's polyphony can therefore be said to be a consensus building and an advocacy one. This seems to lead to the conclusion that Cameroon's position has remained quite constant over the years. Biya is for the idea of taking binding measures to reduce greenhouse gases emissions. These measures will however need to be fair as they will take into account the vulnerability of certain countries, related to their geographical and/or economic situation.

---

## Abréviations

### - La Praxématique

- E1 : énonciateur  
e1 : énonciateur enchâssé

### - La ScaPoLine

- A : allocutaire textuel  
a<sub>0</sub> : allocutaire de l'énoncé  
a<sub>t</sub> : allocutaire d'énoncé (t ≠ 0)  
ALLOC : allocutaire  
ê-d : être discursif  
l<sub>0</sub> : locuteur de l'énoncé  
LOC : locuteur-en-tant-que-constructeur  
LOI : doxa  
ON : collectivité hétérogène (ON-polyphonique)  
Pdv : point de vue  
Structure-p : structure polyphonique

### - La polyphonie discursive

- A : allocutaire  
L : locuteur  
Laut : locuteur s'auto-citant  
L<sub>id</sub> : locuteur identifié  
ON : tiers collectif  
T : tiers individuel

T<sub>id</sub> : tiers individuel identifié

**- Méthodologie et contexte de l'étude**

CRTV: Cameroon Radio and Television

ELECAM: Elections Cameroon

MEC : Mouvement des Ecologistes Camerounais

MINEP : Ministère de l'environnement et de la protection de la nature

MINEPDED : Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable

MRC : Mouvement pour la Renaissance du Cameroun

RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

SDF : Social Democratic Front

SOPECAM : Société presse d'édition du Cameroun

UDC : Union démocratique du Cameroun

UNC : Union Nationale Camerounaise

UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès

UPC : Union des populations du Cameroun

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

---

## Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>5</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>9</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>11</b>
<b>Abréviations .....</b>	<b>13</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>15</b>
<b>1. Introduction générale.....</b>	<b>21</b>
1.1 <i>Objet et cadre théorique.....</i>	<i>22</i>
1.2 <i>Thématique et motivation.....</i>	<i>25</i>
1.3 <i>Problématique et objectifs.....</i>	<i>31</i>
1.4 <i>Délimitation du travail et méthodologie .....</i>	<i>33</i>
1.5 <i>Plan du travail.....</i>	<i>34</i>
<b>2. Le Cameroun: un contexte politique particulier.....</b>	<b>37</b>
2.1 <i>L'ère pré-démocratie et le parti unique.....</i>	<i>38</i>
2.2 <i>Le vent de l'Est.....</i>	<i>39</i>
2.3 <i>Une 'démocratie' à l'africaine.....</i>	<i>40</i>
2.4 <i>Une démocratie de façade.....</i>	<i>43</i>
2.4.1 <i>La constitution du Cameroun.....</i>	<i>44</i>
2.4.2 <i>Un respect de la constitution à deux vitesses.....</i>	<i>45</i>
2.4.3 <i>La patrimonialisation des institutions de contre-pouvoir.....</i>	<i>46</i>
2.5 <i>Du Président de la République.....</i>	<i>49</i>
2.5.1 <i>Le chef suprême des chefs traditionnels.....</i>	<i>49</i>
2.5.2 <i>Le chef d'une administration fortement centralisée.....</i>	<i>51</i>
2.5.3 <i>Le chef d'une organisation clientéliste .....</i>	<i>53</i>
2.6 <i>L'opposition .....</i>	<i>54</i>



2.6.1	Les partis d'opposition.....	55
2.6.2	La société civile.....	59
2.7	<i>Bilan</i> .....	62
<b>3.</b>	<b>De la polyphonie linguistique à la polyphonie discursive .....</b>	<b>67</b>
3.1	<i>La ScaPoLine</i> .....	68
3.1.1	De l'ancrage linguistique de la ScaPoLine.....	69
3.1.2	Une méthode d'analyse systématique.....	72
3.1.3	Des entités de la configuration polyphonique.....	73
3.1.4	Des marqueurs de polyphonie dans la ScaPoLine.....	79
3.1.5	Méthode d'analyse.....	80
3.1.6	Modèle d'interprétation.....	80
3.1.7	Le modèle étendu.....	82
3.2	<i>La Praxématique</i> .....	84
3.2.1	Le dialogisme.....	85
3.2.2	Des marqueurs du dialogisme : les praxèmes.....	91
3.2.3	Une méthode d'analyse descendante.....	99
3.2.4	ScaPoLine et praxématique : vers une polyphonie discursive.....	99
3.2.5	Deux démarches contradictoires ?.....	100
3.2.6	Vers une analyse discursive.....	102
3.3	<i>Combinaison du linguistique et du discursif : incidences pratiques</i> .....	107
3.3.1	Voix et pdv.....	109
3.3.2	Du schéma d'analyse : vers une configuration discursive.....	116
3.4	<i>Du cotexte au contexte : question de délimitation du champ de l'analyse polyphonique</i> ...	125
3.4.1	Les êtres discursifs.....	125
3.4.2	Du cotexte.....	128
3.4.3	Du contexte.....	130
3.5	<i>De l'intentionnalité : atout majeur en vue une polyphonie discursive</i> .....	137
3.6	<i>De la subjectivité de l'analyste en polyphonie discursive</i> .....	140
3.6.1	L'indispensable méthode.....	142
3.6.2	L'inaliénable contexte du discours.....	143
3.6.3	Récapitulatif de la démarche polyphonique.....	144
3.7	<i>Bilan</i> .....	154

---

#### **4. Méthodologie..... 159**

4.1	<i>De la matière première</i> .....	159
4.1.1	Du discours politique.....	160
4.1.2	Du Président de la République.....	162
4.2	<i>De la démarche</i> .....	165
4.2.1	Définition.....	166
4.2.2	L'importance du contexte dans l'analyse qualitative.....	167
4.3	<i>Analyse du discours sur le climat</i> .....	168
4.4	<i>Des données : les discours du Président de la République</i> .....	174
4.5	<i>La phase des analyses</i> .....	178
4.6	<i>Des exemples et des occurrences</i> .....	180
4.6.1	Les exemples .....	180
4.6.2	Les occurrences .....	181
4.7	<i>Bilan</i> .....	182

#### **5. Analyses exemplaires ..... 185**

5.1	<i>Objectifs du chapitre</i> .....	185
5.2	<i>Du discours à analyser</i> .....	186
5.3	<i>La négation</i> .....	187
5.4	<i>La finalité</i> .....	188
5.5	<i>La présupposition</i> .....	190
5.6	<i>La modalisation par 'devoir'</i> .....	192
5.7	<i>La conséquence</i> .....	200
5.8	<i>La condition</i> .....	202
5.9	<i>L'incise/apposition</i> .....	206
5.10	<i>Focalisation</i> .....	208
5.11	<i>La typographie</i> .....	211
5.12	<i>Bilan</i> .....	213

## **6. Du discours officiel du Cameroun sur le climat..... 217**

6.1	<i>Discours à un événement climatique.....</i>	218
6.1.1	Discours lors du sommet mondial sur les changements climatiques (2009) .....	219
6.1.2	Discours à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable – Rio +20 (2012) .....	233
6.1.3	Message à l’occasion de la Réunion de haut niveau sur la sauvegarde du Lac Tchad (2012) .....	251
6.1.4	Tribune de Paul Biya dans le journal <i>Le Monde</i> 2015.....	263
6.1.5	Intervention à la COP22 (2016).....	272
6.1.6	Conclusion des discours du président sur le climat .....	279
6.2	<i>Discours évoquant le climat.....</i>	280
6.2.1	Message présidentiel du nouvel an 2008 .....	281
6.2.2	Discours du Chef de l’Etat devant le corps diplomatique 2008.....	286
6.2.3	Discours à la cérémonie d’ouverture solennelle du 13e Sommet de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) 2010.....	287
6.2.4	Déclaration à la 67 <sup>e</sup> Assemblée Générale des Nations Unies 2012 .....	291
6.2.5	Discours en réponse aux vœux du corps diplomatique 2015.....	295
6.2.6	Déclaration du Président face à la presse 2015.....	299
6.2.7	Toast au dîner offert à François Hollande et déclaration à la presse à l’occasion de la visite de F. Hollande 2015 .....	300
6.2.8	Discours en réponse des vœux au corps diplomatique 2016 .....	301
6.2.9	Réponse aux vœux du corps diplomatique 2017 .....	305
6.2.10	Discours à la tribune des Nations Unies 2017 .....	306
6.2.11	Conclusion sur les discours évoquant le climat .....	308
6.3	<i>Bilan des analyses des discours de Paul Biya.....</i>	309

## **7. Conclusion générale..... 311**

7.1	<i>Rappel des objectifs et des étapes de la recherche .....</i>	311
7.2	<i>Synthèse des résultats.....</i>	316
7.2.1	Sur la polyphonie.....	316
7.3	<i>Sur le plan empirique.....</i>	318
7.4	<i>Limites de l’étude .....</i>	322

---

7.5 Pistes pour des recherches ultérieures.....	323
<b>Références.....</b>	<b>327</b>



---

## 1. Introduction générale

*The interpretation of a text depends to a large extent on the role of the voices which the writer “lets into” the text, on the role the writer gives to his or her own voice, and not least on the interaction between these different voices. (Fløttum et Dahl 2012, 15)*

L'hétérogénéité énonciative<sup>1</sup> est une notion qui se réalise par le biais de phénomènes langagiers qui peuvent servir dans l'analyse textuelle. Elle a pour particularité d'envisager le texte sous l'angle des voix qui y interagissent. C'est ce que semblent indiquer Fløttum et Dahl (2012) ci-haut. Cette citation définit la vision qu'ont les auteurs de l'interprétation d'un texte. Pourtant – sans que ce ne soit son ambition de départ – elle peut instruire de ce qui peut constituer le point de départ des analyses polyphoniques. S'agit-il de l'énoncé (Ducrot 1984), du texte en plus (Nølke, Fløttum, et Norén 2004), ou alors du discours (Bres et Nowakowska 2006) ? Ces trois objets pourraient résumer l'évolution de l'analyse polyphonique. Le dernier de ces objets constituera le point focal de la présente étude, à savoir le discours. Il s'agira, à partir du discours officiel du Cameroun sur le climat, d'analyser les interactions souvent complexes qui peuvent exister entre les partenaires dans les négociations sur le défi du climat. La crise du climat pose donc des défis dont les conséquences nécessitent que l'on prenne des initiatives. Aussi observe-t-on des prises de position qui partent du strict cadre national vers un cadre de dialogue plus élargi. L'objectif d'un projet tel que celui-ci peut être de démêler la complexité de la situation en vue de révéler la difficulté qu'il y a parfois à parvenir à un accord définitif et consensuel en faveur duquel les défenseurs de la cause du climat notamment ne cessent de militer. Un exemple dans le genre et parmi les plus récents est celui offert par la COP21 de Paris qui s'est conclue par un accord, l'Accord de Paris.

---

<sup>1</sup> Notion d'Authier Revuz (1984).

L'objectif de la présente recherche est double : le premier, empirique, est d'exposer la vision politique des autorités camerounaises sur le climat dans l'intervalle de temps compris entre 2005 et 2017. C'est dans cet intervalle que nous analyserons exclusivement les discours du Président de la République du Cameroun. Pourtant, en raison notamment de la mondialisation de la spatialité politique relevée par Lamizet (2013), on assiste à une éclosion des opinions politiques au sujet de la crise du climat. Cela est susceptible de se répercuter dans le discours officiel du Cameroun sur le climat. D'où la nécessité de les démêler afin de savoir qui dit quoi. C'est de cette nécessité qu'émerge notre deuxième objectif qui est théorico-méthodologique. Il s'agit de construire un modèle de polyphonie discursive à partir de la ScaPoLine et de la praxématique. Ce défi théorique s'inscrit à la suite du modèle de polyphonie discursive élaboré par Gjerstad (2011).

Cette partie introductive sera organisée ainsi qu'il suit : nous présenterons l'objet et le cadre théorique de l'étude (1) puis la thématique et les motivations (2). Nous formulerons ensuite les questions de recherche et les objectifs (3). Nous exposerons en outre la délimitation du travail et la méthodologie (4). Nous conclurons par un exposé du plan du travail (5).

## 1.1 Objet et cadre théorique

La notion de polyphonie dans les études de la langue est d'abord dite linguistique. La polyphonie linguistique est inaugurée par les travaux de Ducrot (Ducrot 1980b, Ducrot 1984) dont le postulat remet en cause l'unicité du sujet parlant. Autrement dit, un énoncé peut mettre en scène plusieurs voix. Celles-ci peuvent être révélées par une description des mécanismes linguistiques qui sont mis en œuvre lors de l'élaboration dudit énoncé. Comme Ducrot, la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004) s'aide d'instructions sémantico-pragmatiques pour déceler les marquages polyphoniques dans un énoncé. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique est

---

Une théorie sémantico-pragmatique qui vise à décrire la manière dont certains mécanismes linguistiques, comme le discours représenté, les négations, les connecteurs pragmatiques (*mais, donc*) et la modalité épistémique (*peut-être*), laissent apparaître plusieurs voix dans un même énoncé. Cette pluralité de voix, ou polyphonie, permet donc au locuteur d'exprimer des points de vue (pdv) dont il n'assume pas la responsabilité au moment de l'énonciation. (Gjerstad 2011, 19)

Le niveau d'analyse de Ducrot et des polyphonistes scandinaves est celui de l'énoncé et ils s'appuient sur des instructions par défaut, c'est-à-dire celles contenues dans les outils de la langue elle-même. Toutefois, il semble nécessaire de transcender ce niveau dans le cadre de notre étude, compte tenu de la nature du matériau – discursif – qui servira de base à nos analyses. En effet, si nous convenons avec Chilton (1994, 583) que le discours est « l'usage du potentiel sémantique et pragmatique d'une langue en situation pratique », le cadre d'exploration et d'exploitation de la polyphonie pourrait s'en trouver élargi. Il intégrerait ainsi des structures linguistiques que l'on ne qualifierait pas comme marqueurs par défaut parce que certains de leurs usages ne permettent pas une lecture polyphonique. Le cadre de la polyphonie s'élargirait en outre parce qu'il tiendrait aussi compte des phénomènes échoïques émanant du contexte du discours (Maingueneau 2002a). Gjerstad par exemple considère à la suite de Authier-Revuz (1995) et Bres (2007), que

l'hétérogénéité énonciative est non seulement un phénomène relevant des seules instructions sémantiques, mais qu'elle peut également être tributaire des différents facteurs dont se constitue l'interaction discursive. (Gjerstad 2011, 19)

D'où son postulat d'une « polyphonie discursive » qui jette les bases en vue d'un dialogisme ancré non seulement dans la langue mais aussi dans l'interaction.

L'utilité de la ScaPoLine pour ce projet tient à sa méthode qui se revendique rigoureuse et objective. En l'appliquant, l'on devrait pouvoir ressortir aussi bien les voix explicites que celles dites implicites d'un énoncé. C'est l'opinion de Fløttum et Dahl (2012, 16) qui notent que:



[t]he obvious advantage of the ScaPoLine approach is that it helps to reveal not only explicit voices, such as reported speech, but also implicit voices, in a more or less hidden interaction through devices such as pronouns, sentence connectives, modal expressions, adverbs, negation, presupposition, information structure and many more.

Par ailleurs, la théorie offre des pistes vers une perspective textuelle et même discursive éventuelle, c'est-à-dire dépassant les frontières de la phrase. C'est du moins l'esprit de ses récents développements : la ScaPoLine étendue (Nølke, Fløttum, et Norén 2004) qui pose comme préalable une connaissance du co(n)texte dans la délimitation de ce que Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén (2004) appelle « le passage polyphonique ». Grâce au passage polyphonique en effet, la ScaPoLine transcende le niveau de la phrase et de l'énoncé simple pour atteindre un niveau macrotextuel, celui du texte ou des parties du texte. Ce qui en soi peut être considéré comme un pas vers l'analyse du discours authentique vu qu'il y a un début de prise en compte du co(n)texte dans le processus interprétatif. Avec les travaux de Gjerstad (2011), la théorie prend un tournant résolument discursif et tend désormais à se présenter comme une théorie de l'analyse du discours à part entière.

Toutefois, pour atteindre une analyse polyphonique effectivement discursive, il importe de convoquer les théoriciens du dialogisme qui, contrairement à ceux de la ScaPoLine, intègrent à l'origine des paramètres situationnels, permettant ainsi une analyse qui transcende le strict cadre linguistique. Il est cependant utile de relever que la prise en compte de ces paramètres s'opère dans un cadre défini et délimité par la praxématique (Bres 1999a, b, Bres et Nowakowska 2006).

L'aspect qu'il nous semble important de souligner dans les deux théories sus-évoquées est la possibilité qu'il existe de les combiner. De fait,

La ScaPoLine est une théorie sémantique, qui cherche à décrire la manière dont les voix font partie intégrante de la signification linguistique. Le dialogisme est d'ordre discursif, ce qui veut dire que la pluralité de voix est un phénomène

---

susceptible de se produire dans l'interprétation, sans forcément relever du seul contenu sémantique de l'énoncé. (Gjerstad 2011, 73)

L'on peut alors envisager l'analyse du discours dans une perspective polyphonique qui combinerait aussi bien les outils linguistiques identifiés par la ScaPoLine, que des paramètres situationnels qui, de l'avis de Gjerstad (2011), offrent une valeur interactionnelle et un ancrage socio-historique aux productions verbales que sont les discours, délimités par la praxématique. Ces deux paramètres devront être pris en compte dans les analyses que nous ferons des discours retenus. Il faudra alors relever certains défis au niveau théorique avant de procéder aux analyses proprement dites. C'est notamment le cas de la combinaison des données linguistiques et des données extralinguistiques au cours de l'analyse. À côté de ce défi, figure celui de l'utilisation d'un schéma structural – celui de la ScaPoLine à partir de la configuration polyphonique – à l'origine, pour réaliser des analyses de données que l'on pourrait juger non-structurales, c'est-à-dire qu'elles ne rentrent pas dans les canons de la manifestation de la polyphonie par défaut et donc au niveau linguistique strict. Un énième défi sera celui de la délimitation du contexte et de la pertinence des paramètres à retenir pour l'analyse.

## 1.2 Thématique et motivation

Le réchauffement climatique se décrit comme un phénomène d'augmentation de la température des océans et celle de l'atmosphère terrestre toute entière. Des études tendent à conclure que le phénomène a pris de l'ampleur dès le XX<sup>e</sup> siècle même si certaines théories tendaient à nier cette croissance de la courbe du réchauffement – notamment – il y a peu. Plusieurs de ses conséquences sont pourtant plus perceptibles les unes que les autres. Celles-ci permettent de se rendre à l'évidence que ce phénomène est réel et semble constituer l'une des menaces les plus graves et les plus certaines à l'existence de la biosphère et partant, celle de l'humanité. Les gaz à effet de serre responsables du phénomène ont de plus en plus des origines anthropiques. Nerlich, Kotevko, et Brown (2010, 98) remarquent à ce propos que « [m]ost

governments agree that climate change is now inevitable, anthropogenic in origin, and that, as reported in *New Scientist*, '[i]t's time to get practical over climate change. » Ce constat est entériné par Molina et al. (2017, 2). Cela a d'ailleurs eu pour conséquence une modification de l'objectif du discours sur le climat. En fait, notent Nerlich, Koteyko, et Brown (2010), l'on est passé d'un discours qui visait à persuader les populations que le phénomène est réel, à un discours qui les encourage à adopter des attitudes et des comportements pour lutter contre le phénomène. Ce qui semble entériner qu'un palier a été franchi.

On peut se référer à Molina et al. (2017, 1) pour avoir une description de la situation qui prévaut en 2017. Ce rapport estime en effet que

[b]ased on well-established evidence, about 97% of climate scientists have concluded that human-caused climate change is happening. This agreement is documented not just by a single study, but by a converging stream of evidence over the past two decades from surveys of scientists, content analyses of peer-reviewed studies, and public statements issued by virtually every membership organization of experts in this field. Average global temperature has increased by about 1.4° F over the past 100 years. Sea level is rising, and some types of extreme events – such as heat waves and heavy precipitation events – are happening more frequently. Recent scientific findings indicate that climate change is likely responsible for the increase in the intensity of many of these events in recent years.

Le rapport pointe entre autres conséquences l'impact écologique, la montée du niveau des mers, des inondations, des vagues de chaleur, des sécheresses mais surtout les problèmes de sécurité qui s'accroissent surtout dans les pays vulnérables.

Climate change can influence resource competition and place new burdens on economies, societies, and governance institutions. The reports call attention to the fact that these burdens can trigger violence. There is a growing recognition that the displacement of large numbers of people because of water scarcity and agricultural failure, as in the recent history of Syria, can exacerbate tensions that lead to civil unrest. (Molina et al. 2017, 5)

---

Ce seul point – à défaut d’être un motif principal avéré – peut justifier une certaine volonté de s’impliquer de la part des pays exposés à cette vulnérabilité et qui, pour la plupart, sont aussi des pays ayant des problèmes liés au développement. Ces chiffres et ces observations sont aussi ceux d’un rapport de la World Meteorological Organization (2017).

Des initiatives sont prises et menées dans des secteurs différents et par des acteurs divers. Elles s’échelonnent du niveau local, national et au niveau international et global. C’est par exemple le cas de l’ONU qui a pris ses responsabilités en créant en 1988 le Groupe Intergouvernemental d’Experts sur l’Evolution du Climat (GIEC) qui a la charge de faire la synthèse des observations sur la question. Il ressort de ces efforts que les conséquences du réchauffement climatique sont innombrables et peuvent être sérieées en deux catégories avec dans la première, les conséquences immédiates – celles liées à l’environnement. La seconde catégorie est celle des conséquences indirectes mais dont l’impact est tout aussi palpable – la famine, le changement physiologique des organismes, l’extinction des espèces, la disparition des habitats, les épidémies, les migrations mais aussi la lutte pour le contrôle des ressources disponibles et par conséquent, les guerres et autres massacres. Ces dernières conséquences sont davantage l’apanage des pays en voie développement – dont le Cameroun. Aussi, tandis que le défi pour les uns est l’atténuation des conséquences du réchauffement de la planète, pour les autres, il s’agit plus de s’adapter à ces conséquences mêmes.

Fort de ces constats et de ces menaces qui planent sur leur pays, le Président du Cameroun et ses gouvernements ont multiplié des initiatives aussi bien sur le plan national que sur le plan international, prenant ainsi une part que l’on pourrait qualifier d’active notamment aux débats sur le climat. Le Président de la République participe ainsi régulièrement à des sommets internationaux organisés sur la question par exemple. Il en est ainsi de la COP21 tenue à Paris fin 2015 ou du « One Planet Summit » tenu à Boulogne-Billancourt, décembre 2017. Il arrive souvent aussi qu’il se fasse représenter. Ce fut le cas par exemple à la COP22 tenue à Marrakech fin 2016. Bien avant, il a créé par le décret n° 2004/320 du 08 décembre 2004, un ministère de

l'environnement et de la protection de la nature, en charge de la question du climat notamment. Ce dernier a la charge, entre autres, d'organiser et de prendre part à des colloques et des sommets sur le climat. Ces différentes réunions mettant au premier plan des acteurs de divers horizons, constituent un espace d'échanges par discours et documents interposés. Cette situation tend à justifier le fait que la langue et son usage dans les documents et discours liés au climat puissent devenir l'enjeu d'une recherche en linguistique et partant, une recherche en analyse du discours ayant la polyphonie comme point d'ancrage (Fløttum et Dahl 2012, Fløttum et Gjerstad 2013b).

Le discours politique n'a pourtant pas toujours eu bonne presse. Le Bart (1998, 3) observe que le discours politique cumule les handicaps au point d'apparaître comme « l'attribut le moins honorable de ceux qui se livrent à gagner l'estime de leurs semblables ». Les politiques, remarque Le Bart, sont souvent traités de démagogues, de beaux parleurs et leurs discours très souvent qualifiés de creux, vides, prévisibles. Toutefois, le discours est au cœur de l'activité politique. Cette observation est partagée par Charaudeau (2005), et Le Bart (1998) va même plus loin lorsque réfléchissant sur la définition du discours politique. Ce dernier préfère plutôt délimiter que définir. Le discours sera dit politique s'il a pour source un professionnel de la politique. Si cette posture contribue à réduire le champ d'application de ce type de discours aux hommes et femmes politiques exclusivement, cela ne résout pas le problème de son immensité et de son « épaisseur démesurée » (p. 6).

Le discours, remarque Charaudeau (2005, 32),

est constitutif du politique. Il est intrinsèquement lié à l'organisation de la vie sociale comme gouvernance et comme discussion, pour le meilleur et pour le pire. Il est à la fois lieu d'engagement du sujet, de justification de son positionnement et d'influence de l'autre dont la mise en scène varie selon les circonstances de la communication (...).

Ce propos relève la place quasi centrale qu'occupe le discours dans la vie politique. L'optique de Charaudeau le mène à la conclusion « qu'il ne pourrait y avoir d'action

---

politique s'il n'y avait de discours qui la motive et lui donne un sens » (Charaudeau 2005, 29). Ces deux fonctions du discours en tant que lieu d'engagement du sujet et de justification de son positionnement, et lieu d'influence de l'autre que souligne Charaudeau sont certainement essentielles car elles constituent un argument fort dans le choix que nous avons porté sur le discours politique. Souvent, le discours précède l'action politique et lui confère par en même temps son caractère et sa puissance politiques éventuellement. Il peut aussi mener à l'action ou même être l'action dans un contexte politique donné. C'est ainsi que nous interprétons le rôle de motivation que propose Charaudeau. Par ailleurs, il confère à l'action d'abord son caractère politique car une action posée par un homme politique n'est pas toujours à prendre comme un acte politique. La charge politique lui est donc conférée par le discours qui la précède, qui l'accompagne ou alors qui lui succède en la mentionnant. En conséquence, on peut s'accorder à noter avec Charaudeau (2005, 29) que

[l]e discours politique n'est pas le tout du politique, mais il n'est pas de politique sans discours politique. (...) L'action politique et le discours politique sont indissolublement liés, ce qui justifie du même coup l'étude du politique par son discours.

Cette parole politique peut s'avérer être le gage de la survie politique de certains acteurs selon l'organisation politique dans laquelle elles évoluent et les conjonctures qui s'y prêtent. Nous ne rentrerons pas dans le génie et la puissance rhétorique de certains politiques mais tout simplement la prise de conscience de ce que le discours est leur moyen le plus sûr pour survivre dans un environnement politique où l'adversité penche plutôt en leur défaveur. Tel fut le cas de Jacques Chirac en France qui a dû cohabiter avec un gouvernement de gauche. Selon l'interprétation de Mayaffre (2012, 14), « l'impossibilité d'agir de Chirac donnait, par défaut, à chacune de ses paroles une dimension factuelle, un pouvoir effectif, une allure d'acte de gouvernement, parfois cruel pour le gouvernement. » Et de conclure que par son septennat, Chirac restera dans l'histoire de la Cinquième République comme le président de la parole. Il estime alors que, « [f]aute des rouages législatifs, il fut condamné pour le meilleur et pour le pire à

gouverner par les mots. » Cette gouvernance par les mots n'est pourtant pas une spécificité chiraquienne. Le Bart (1998, 6) semble poser le discours comme étant le tout même de l'activité politique en général. Pour lui,

Tout dans l'activité des hommes politiques<sup>2</sup>, n'est-il pas discours (Bon 1991) ? On pourrait faire valoir que les objets politiques les plus divers se donnent à voir sous la forme dominante de « discours » : qu'est-ce qu'étudier une politique publique, sinon se confronter à des textes de loi, à des rhétoriques de légitimation, à des référentiels objectivés sous la forme de discours, à des évaluations qui sont d'abord des discours d'évaluation, etc. ?

L'activité politique s'appuie donc fortement sur le discours pris comme communication au risque de s'y inféoder au point de se confondre au discours. C'est à croire que dire c'est effectivement faire en politique et par ricochet, on peut juger du faire en analysant le dire. Si cette hypothèse se vérifie, il devient vital pour tout politique de communiquer au risque de ne tout simplement pas exister. Cela pose du même coup l'importance qu'il y a à analyser les discours politiques disponibles<sup>3</sup> parce que le discours « construit le monde social autant qu'il le reflète » (Le Bart 1998, 7).

Dans le contexte camerounais, le discours politique et notamment celui des autorités en place est d'autant important que la structure du pouvoir leur confère, particulièrement au Président de la République, une prééminence qu'on ne retrouve pas dans une démocratie véritable. Awono (2011) relève ainsi une situation camerounaise où le néo-paternalisme est le mode de gestion politique en vigueur. Installant de fait le Président Biya au-dessus de tous, avec le pouvoir de faire et de défaire la carrière de ses collaborateurs qui lui sont redevables comme le serait un enfant à sa mère pour lui

---

<sup>2</sup> L'auteur pense très certainement désigner aussi bien les hommes que les femmes politiques.

<sup>3</sup> Les communications publiques à visée politique ne sont qu'une des occasions au cours desquelles les politiques s'expriment. Il en existe d'autres (conversations téléphoniques, réunions secrètes, improvisations, etc.) comme l'observe (Le Bart 1998, 7).

---

avoir donné la vie<sup>4</sup>. Il est légitime par conséquent de croire qu'en s'intéressant à ses discours, on peut avoir l'essence de la vision officielle du climat. Cette vision est implémentée par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED). Ce ministère est l'organe politique en charge de la mise en œuvre de la vision du Président sur le climat – entre autres prérogatives. En menant une investigation à partir des discours du Président, on peut en savoir plus sur la politique du climat au Cameroun et le positionnement du pays par rapport aux grands courants qui structurent le débat à une échelle qui va du national au global.

### 1.3 Problématique et objectifs

Ce projet se structure autour d'un objectif empirique et un objectif théorique. L'objectif empirique consiste à révéler la position du Cameroun quant au débat et au défi du climat. Pour y parvenir, il faudra concevoir un modèle de polyphonie discursive qui s'appuie sur la ScaPoLine et la praxématique. De fait, les conséquences météorologiques, sociales, économiques, environnementales et même politiques du réchauffement climatique (Molina et al. 2017, World Meteorological Organization 2017) peuvent justifier l'implication des personnes d'horizons divers et aux intérêts variés dans la lutte contre ce phénomène qui semble fédérer les voix (Nerlich, Koteyko, et Brown 2010, 98). Il est pourtant aussi clivant et donne naissance à des débats vivants qu'on peut apprécier à travers le discours. Fløttum rappelle cette multiplication des voix dans le débat sur le climat. Elle observe que

---

<sup>4</sup> Nous avons en mémoire le discours d'un membre éminent du régime Biya qui déclarait alors : « Nous [L'élite politique du Sud du Cameroun, région d'origine de Paul Biya] sommes tous des créatures ou des créations du Président Paul Biya, c'est à lui que doit revenir toute la gloire dans tout ce que nous faisons. Personne d'entre nous n'est important, nous ne sommes que ses serviteurs, mieux, ses esclaves ».



the climate change debate is particularly multi-voiced and multi-faceted, including a wide range of actors causing multiple communication challenges due to the high number of stakeholders, interests, opinions, and attitudes. (Fløttum 2016, 2)

Le Cameroun dernièrement semble rentrer dans ce concert de voix sur les questions liées au réchauffement de la planète. D'où notre préoccupation : Comment le débat sur le climat est-il introduit et développé dans le discours officiel du Cameroun ? Cette question qui structure la présente recherche se reformule en trois questions secondaires : Quelles sont les manifestations de la polyphonie qui se dégagent du discours de Paul Biya sur le climat ? (1) Quels sont les points de vue majeurs qui émergent du discours officiel du Cameroun sur le climat et quels rapports discursifs existe-t-il entre le point de vue assumé dans ce discours et les autres ? (2) La position officielle du Cameroun a-t-elle évolué au fil des années ? (3)

À travers la première question secondaire, nous voudrions poser que la thématique du climat, qui est parfois traitée au milieu d'autres thématiques dans le discours du Président de la République – Discours à la 64e Assemblée Générale de l'ONU de septembre 2009 ; Réponse aux Vœux du Corps Diplomatique – est susceptible de présenter des manifestations diverses de la polyphonie. Celles-ci peuvent en outre varier selon les objectifs du discours. La réponse à cette question prendra appui essentiellement sur les marqueurs polyphoniques et éventuellement les phénomènes échoïques repérés dans les discours analysés. L'objectif à terme est lié à celui de la dernière question.

Nous entendons pouvoir relever par la deuxième question les grands points de vue qui reviennent dans le discours officiel du Cameroun sur le climat. Cela sera fait en tenant compte des partenaires nationaux et des acteurs internationaux qui sont les principaux interlocuteurs du régime sur la question du climat.

Nous envisageons, par la deuxième question, de mettre en lumière les types de rapports qui existent dans ce discours entre le point de vue majeur – celui du Président – et les autres qui s'invitent dans les discours. La démarche ici est celle que propose la

---

ScaPoLine au sujet des rapports entre les points de vue identifiés dans un discours tel que mis en exergue par la configuration polyphonique à partir de laquelle la théorie fonde son analyse.

Enfin, la troisième et dernière question devrait nous permettre de mener une sorte d'évaluation diachronique sur la probable évolution – ou la non évolution d'ailleurs – de la position officielle du Cameroun au sujet des questions liées au climat entre 2005 et 2017. Ceci sera fait principalement à partir des thématiques évoquées mais aussi grâce à la nature de l'hétérogénéité énonciative dans les discours à analyser.

## 1.4 Délimitation du travail et méthodologie

Notre matière première est constituée des discours du Président de la République du Cameroun. Nous entendons couvrir l'intervalle qui part de 2005, année suivant la création du MINEPDED – il fut créé en décembre 2004 – à 2017. Le choix de cet intervalle se justifie par le fait que la question du climat commence à prendre une place centrale dans le programme politique de l'actuel Chef de l'Etat dans cette fourchette de temps et le discours politique donne alors une place non négligeable à cette problématique. La création d'un ministère qui s'occupe de la problématique du climat peut être considérée comme un marqueur pertinent permettant d'analyser l'action du régime en faveur du climat. Le fait de lier ainsi dans un même ministère la protection de la nature et le développement durable peut être lu comme une prise de conscience tout au moins de l'essentialité de cette protection de l'environnement et donc du climat, si l'on veut envisager éventuellement un développement durable.

Par ailleurs, nous aurons affaire à deux types de discours. Ce découpage est fait sur la base du contexte de production des discours à analyser. Ainsi, nous distinguerons d'une part les discours produits à l'occasion d'un événement climatique ; et d'autre part les discours d'ordre général au sein desquels le climat constitue juste une des thématiques évoquées. Le dénominateur commun de ces discours reste la thématique du climat. Cette distinction nous semble pertinente en ceci qu'elle peut permettre dans le premier

cas, de mesurer la participation du Cameroun au plus haut niveau à des événements climatiques. Et, dans le deuxième cas, d'évaluer la place qui est réservée aux préoccupations liées au climat dans la politique générale du pays. Sur le plan discursif simplement, il peut être intéressant de comparer l'ampleur et la nature de la polyphonie dans les deux types ainsi identifiés pour faire les interprétations qui s'imposent.

La démarche se veut qualitative d'abord, parce que ne seront pertinents pour cette recherche que les discours traitant de la thématique du climat. Néanmoins, certains de ces discours ne traitent pas de cette thématique principalement mais en font mention comme une simple sous-partie. Nous en tiendrons compte dans l'optique de se faire une opinion sur la politique du climat des autorités camerounaises. À ces critères, il faudrait ajouter le critère quantitatif parce que l'intervalle que nous couvrons implique une quantité raisonnable de discours que nous avons rassemblé selon leur disponibilité. Nous revenons plus en détail sur la nature des données et leur nombre dans le chapitre dédié à la méthodologie de la recherche (chapitre 4).

## 1.5 Plan du travail

Le deuxième chapitre de ce travail présente le contexte de l'étude. Il s'agira concrètement de dépeindre le contexte politique du pays marqué par une présidence forte et un système de répartition du pouvoir pas clair même si les textes fondamentaux du pays postulent le contraire. Le troisième chapitre explorera la notion de polyphonie discursive. Il s'agira, à la suite des travaux de Gjerstad (2011), d'évaluer la compatibilité de la ScaPoLine, qui oriente ses analyses sur le volet linguistique de la polyphonie et notamment les instructions sémantiques, et des données cotextuelles et la praxématique, qui va au-delà des instructions sémantiques simples et intègre les paramètres contextuels dès le premier niveau de l'analyse. Cela sera fait en vue d'en déduire la pertinence pour cette étude. La toile de fond de cette démarche théorique est de parvenir à postuler un appareil qui permette de prendre en compte la nature dualiste du fait discursif constitué de signes linguistiques et de paramètres contextuels

---

(Maingueneau 2002a, 185-190). Un outil d'analyse inspiré de la configuration polyphonique mais ouvert aux informations extralinguistiques peut mener à des résultats qui se projettent au-delà de la « sous-détermination » (Nølke 2009) que l'analyse essentiellement linguistique peut parfois – volontairement ou non – assumer.

Dans le quatrième chapitre dédié à la méthodologie de la recherche, nous ferons une présentation détaillée des données que nous aurons à analyser. Il sera question de justifier d'abord le choix des matériaux et d'une démarche qui mène la recherche qualitative et la recherche quantitative. La nature des données figure aussi parmi les préoccupations de ce chapitre de même que la manière dont les données proprement dites ont été analysées.

Le chapitre revient en outre sur quelques notions clés de cette recherche. La notion de discours en elle-même y est (re)explorée. L'emphase est mise surtout sur la notion de discours politique et notamment la signification complexe de l'épithète 'politique'. Le débat porte en effet sur les traits qui feraient qu'un discours soit qualifié de politique et pas un autre. Il y s'agit également du discours politique sur le climat proprement dit et les usages politiques qui en sont faits. Le chapitre se ferme sur un état de la question sur l'analyse du discours sur le climat. Un accent est mis sur l'analyse linguistique, celle qui constitue somme toute notre point de départ.

Le cinquième chapitre propose au lectorat des analyses exemplaires. En fait, le but de ce chapitre est de servir de test à l'outil théorique. Ainsi, partant du discours que Paul Biya présenta à l'occasion de la COP21 tenue à Paris fin 2015, ce chapitre analyse la polyphonie selon la configuration polyphonique telle que nous l'avons revisitée dans le chapitre théorique. Il prend en compte les manifestations linguistiques et extralinguistiques dans les limites qu'il s'est fixé. Ce chapitre sert de propédeutique aux analyses proprement dites. Il a permis d'affiner le schéma d'analyse et d'en évaluer l'opérationnalité avant même de l'appliquer à l'ensemble des données.

Le sixième chapitre analyse les données. Seront donc ici analysés les discours de Paul Biya sur le climat. Les analyses sont faites sur le modèle expérimenté dans les analyses

exemplaires, c'est-à-dire selon un schéma inspiré de la configuration polyphonique de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004) mais qui intègre des paramètres extralinguistiques selon leur pertinence dans le discours. Les résultats de ces analyses nous permettront éventuellement de déboucher sur un aperçu de la vision politique des autorités camerounaises sur le climat.

La conclusion présentera le bilan de l'étude du discours sur le climat dans une approche qui est celle de la polyphonie discursive. Il s'agira ici de proposer un résumé du travail et une interprétation des résultats obtenus des analyses précédentes, c'est-à-dire celles effectuées dans les sixième et septième chapitres. Elle proposera également des perspectives pour des recherches ultérieures.

---

## 2. Le Cameroun: un contexte politique particulier

On peut s'inspirer de la description sur le site de l'Institut National de la Statistique du Cameroun<sup>5</sup> pour présenter le Cameroun comme ce pays d'Afrique Centrale situé au fond du Golfe de Guinée, entre les 2° et 13° degrés de latitude Nord et les 9° et 16° degrés de longitude Est. Le pays s'étend sur une superficie de 475 650 km<sup>2</sup>. Il présente une forme triangulaire qui s'étire de l'Atlantique au sud jusqu'au Lac Tchad au nord ; soit près de 1 200 km ; tandis que la base s'étale d'Ouest en Est sur 800 km. Il possède au Sud-Ouest une frontière maritime de 420 km le long de l'océan Atlantique. Il partage une frontière à l'Ouest avec le Nigéria, au Sud avec le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale, à l'Est avec la République Centrafricaine, et au Nord-Est avec le Tchad. Enfin, au sommet du triangle, au nord, il est coiffé par le Lac Tchad. Le nom Cameroun tire son origine du portugais 'Rio dos Camarões' qui signifie en français 'Rivière de crevettes'. Il fut prononcé pour la première fois l'explorateur portugais Fernando Po en 1472. Ce dernier avait été frappé par la quantité de crevettes qu'il vit sur l'embouchure du Wouri, fleuve qui se jette sur l'atlantique près de Douala au Sud. Depuis ces premiers contacts au quinzième siècle (Sanaker, Holter, et Skattum 2006, 169), l'histoire du pays est riche à travers ses contacts avec l'extérieur et dont les moments les plus marquants sont la colonisation allemande suite à la Conférence de Berlin (1884-1885) et la tutelle franco-britannique qui dura de la fin de la première Guerre mondiale à l'indépendance du pays en 1960.

Le but de cette présentation est d'offrir au lecteur un aperçu de l'histoire récente du Cameroun en tant que contexte de notre projet qui est d'analyser le discours politique officiel du Cameroun sur le réchauffement climatique. Le lecteur devrait, au sortir de cette étape, y voir un peu plus clair sur le contexte politique essentiellement de ce pays mais aussi comprendre notre choix de ne traiter que des discours de l'actuel Président de la République. Pour ce faire, cette présentation est organisée en sept étapes. La

---

<sup>5</sup> <http://www.statistics-cameroon.org>, consulté le 14 novembre 2017 à 11 :26.

première expose la période avant l'arrivée du multipartisme. La deuxième s'intéresse à l'avènement du multipartisme comme conséquence du vent de l'Est. La troisième étape s'intéresse au Cameroun comme un exemple de démocratie africaine et la quatrième y voit une démocratie de façade à travers sa Constitution et le respect à deux vitesses de celle-ci et ensuite à travers la patrimonialisation des institutions de contre-pouvoir. La cinquième expose l'« omniscience » du Président de la République qui menace l'existence de l'opposition comme le dévoile la sixième étape, et la dernière présente la société civile comme une voix dissonante à celles du régime et de l'opposition.

## 2.1 L'ère pré-démocratie et le parti unique

Lorsque le Cameroun accède à l'indépendance en 1960, le pays sort d'une lutte qui laisse ses traces dans la vie publique et des fractures qui menacent le fragile équilibre du jeune Etat. Après la réunification des deux Cameroun – Anglophone et Francophone – en 1961, le multipartisme est interdit et toute velléité de liberté est réprimée dans la violence. Il est intéressant de noter que pendant la période qui a précédé l'indépendance, il y a eu une forte activité des associations qui témoignaient d'une certaine vie démocratique. Mokam (2006, 25) note ainsi que

Au Cameroun français, au cours de la période allant de 1945 à 1960, avaient existé de nombreuses associations régionales. Pour la seule Région Bamiléké, au 15 juillet 1955, on dénombrait dix associations régionales. Au premier août 1956, il existait plus d'une soixantaine d'associations déclarées au Cameroun français. Ces associations étaient diverses dans leurs buts, dans leurs structures, dans leurs orientations.

En fait, l'Union des Populations du Cameroun (UPC)<sup>6</sup>, farouche opposant à la colonisation française n'a pas encore déposé les armes et non moins contente que le

---

<sup>6</sup> Premier parti politique véritable du Cameroun, l'Union des Populations du Cameroun est fondée le 10 avril 1948 à Douala. Sa figure la plus célèbre sera Ruben Um Nyobe qui en est devenu le deuxième

---

processus d'indépendance ait été confisqué par la France à travers le candidat que celle-ci avait choisi, elle se réfugie dans les forêts du Littoral et à l'Ouest et compte mener une lutte farouche contre le régime (Mongo Beti 2010, 41-45).

À l'indépendance, le Président de la République est Ahmadou Ahidjo et il gère le pays d'une main de fer. Point de liberté de presse, d'expression ou même d'association. Ceux qui sont contre le régime sont souvent accusés de complot contre la nation et exécutés à la suite de procès expéditifs lorsqu'il ne s'agit pas d'assassinats purs et simples. Son règne prend fin en 1982, le 4 novembre et après un peu plus de 22 ans passés au pouvoir<sup>7</sup>. Il transmet son pouvoir à son dauphin constitutionnel le premier ministre d'alors, Paul Biya. Ce dernier prête serment le 6 novembre 1982. L'on parle alors de renouveau, de moralisation et de réconciliation. Pourtant, rien ne change véritablement dans le système de gouvernance de même que l'orientation politique et idéologique. Le pays a toujours un parti-Etat, l'Union Nationale Camerounaise (UNC), créé par son prédécesseur. Même lorsque ce parti change de dénomination pour devenir le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) en 1985, le nouveau parti conserve l'organigramme et les statuts de l'UNC et on est bien loin de la démocratie ainsi clamée dans sa dénomination. Ce parti reste le seul parti autorisé sur l'ensemble du territoire national mais les choses sont sur le point de changer.

## 2.2 Le vent de l'Est

Le début des années 1990 marque une nouvelle ère dans le monde. En effet, avec la chute du mur de Berlin et la dislocation de l'URSS, il y a un vent dit de l'Est qui souffle sur l'ensemble du continent africain. Mouiche (2011, 72) déclare à cet effet que

---

secrétaire général. Le parti réclame la décolonisation immédiate du Cameroun et dénonce les abus coloniaux de l'administration coloniale française. Il mènera plus tard une guérilla armée contre le pouvoir colonial mais finira par être vaincu.

<sup>7</sup> Il était déjà Premier ministre en 1958, soit deux ans avant l'indépendance.



[l]a réflexion sur l'espace public a repris une certaine vigueur en Afrique depuis la vague de démocratisations des années 1990 soutenues par la machine "développementiste" des bailleurs de fonds à travers le concept de gouvernance, celle-ci s'appuyant sur une vision régaliennne de l'Etat assortie d'une approche délibérative de la gestion publique.

Le Cameroun va ainsi tenter tant bien que mal de satisfaire aux exigences de démocratie souvent imposées par les partenaires externes du pays (Demers-Labrousse 2012, 21). Certains indicateurs de liberté tels que les partis politiques, les syndicats, la presse privée, etc. seront enregistrés même si dans la pratique, on est encore loin de cet idéal démocratique du gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple hérité d'Abraham Lincoln.

### 2.3 Une 'démocratie' à l'africaine

L'administration et la gestion d'un peuple devraient avoir pour entre autres objectifs majeurs, d'atteindre un niveau de développement humain chez les administrés, le peuple. Même s'il le formule sous la forme d'une hypothèse, Demers-Labrousse (2012, 26) laisse entrevoir la possibilité qu'il existe un lien entre la démocratie et le développement. L'objet de la réflexion qu'il mène est de « vérifier si dans un pays type comme le Cameroun un déficit démocratique pourrait expliquer [l]e retard de développement économique et humain ». Le sous-entendu semble bien que le Cameroun est un pays qui accuse un retard énorme dans le développement économique et humain et ce, alors même qu'il regorge d'un potentiel énorme en ressources naturelles comme la plupart des pays africains au sud du Sahara.

Il est intéressant de remarquer que ce pays est un ensemble multiethnique dont l'unité est relative au fait que ces ethnies – souvent antagonistes comme dans la plupart des pays subsahariens – partagent le même espace et les mêmes ressources économiques. L'arbitraire des frontières pour la plupart héritées de la Conférence de Berlin a pour conséquence que des peuples qui ont parfois eu des intérêts contradictoires se

---

retrouvent à partager les mêmes idéaux tandis que des peuples frères appartiennent à d'autres espaces politiques. Ce facteur, estime Demers-Labrousse (2012, 29), est un déterminant principal de la forme de gouvernance que l'on retrouve actuellement en Afrique subsaharienne.

Le fait d'avoir un parti au pouvoir qui représente son ethnie d'origine assure à cette ethnie une certaine protection, la prospérité économique et des faveurs sociales. Le parti au pouvoir, garantissant les intérêts de l'ethnie dont il est issu, va tout faire pour garder ce pouvoir plutôt que de le céder au profit d'un autre parti qui représentera une autre ethnie. (Demers-Labrousse 2012, 29)

Ce facteur, cumulé à celui des structures politiques que l'on retrouvait dans les royaumes africains où l'alternance au pouvoir n'était pas une option, rend l'exercice de la démocratie difficile ou tout au moins précaire dans ce contexte. L'alternance est donc problématique et résulte souvent en des conflits interethniques et parfois les revendications politiques se font, non pas sur la base de partis politiques mais sur la base de la représentativité ethnique. Il est souvent ainsi reproché au régime en place au Cameroun de n'être qu'un régime tribaliste par le fait que les postes clés de l'Etat sont attribués à des personnes issues de l'ethnie d'origine de l'actuel Président (Demers-Labrousse 2012).

D'autre part, les partis politiques eux-mêmes mobilisent très souvent des militants issus des mêmes rangs ethniques que les fondateurs. Ainsi, selon qu'on est du nord ou du sud, de l'est ou de l'ouest, on a un électorat qui porte la couleur de notre origine. Cela se fait au mépris des programmes de campagne que peuvent présenter les uns et les autres. L'on est ainsi plus à même de voter pour un candidat qui a des intérêts objectivement contraires aux siens, pour la simple raison que celui-ci a été fondé ou est administré par un membre du clan ou de l'ethnie. Si l'on ajoute à ce facteur celui du taux d'instruction qui est souvent bas, on retarde encore plus la possibilité de la mise en place d'une démocratie véritable, c'est-à-dire une qui se fonde sur l'adhésion à un programme politique et non pas à un agenda ethnique. La poursuite du bien-être parfois

immédiat étant le mobile principal des citoyens, les préoccupations qui n'ont pas un impact qu'ils peuvent percevoir immédiatement dans leur existence sont souvent reléguées. Kodja et Martin (2008) cités dans Demers-Labrousse (2012, 30) estiment à juste titre que « le multipartisme ne fonctionne alors pas dans un État plurinationnel pauvre, c'est-à-dire où l'immense majorité de la population vit dans la misère, même, ou surtout, si le pays regorge de richesses naturelles ».

Un autre fléau qui menace une démocratie camerounaise éventuelle est toujours d'ordre social et a à voir avec la corruption. Le manque de lisibilité au sein des institutions et parfois le tribalisme susmentionné mène à une 'confusion' entre les biens publics et l'intérêt privé, pour ne souligner que cette pratique. À côté de ces détournements des fonds publics, il y a la grande corruption de la part des agents publics. Fometeu (2001, 348) relève à ce propos que

Pour les agents publics (dont le degré de corruption paraît de loin être le plus important) il y a justement corruption lorsque pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte de leur fonction, ils sollicitent, agrément ou reçoivent des offres, promesses ou dons. Autrement dit, la corruption est réalisée lorsqu'un agent public se laisse ou se fait acheter pour faire son travail ou pour s'abstenir de le faire.

Fometeu poursuit qu'il n'y a aucun secteur de la vie publique qui est épargné par ce fléau. En effet, dans la plupart des secteurs d'activité, l'usager se trouve souvent obligé de payer pour le service qui lui est rendu alors même que celui-ci serait pour lui un droit. La situation est si sérieuse que le Cameroun a été classé deux années successives à la tête de la liste des pays les plus corrompus au monde en 1998 et 1999 (Fometeu 2001, Assiga-Ateba 2001, Ngimbog 2002, Demers-Labrousse 2012). Assiga-Ateba (2001, 722) relève ce qui est désormais un adage national à savoir « la chèvre broute là où elle est attachée » pour résumer le phénomène de corruption généralisée dans le pays.

Même si le régime en place semble montrer de l'intérêt ces dernières années pour une lutte contre ce phénomène, sous la pression des bailleurs des fonds, il demeure. Il y a

---

en effet eu une création d'une Commission Nationale Anticorruption qui mène des investigations sur des dénonciations d'actes de corruption ou de détournement. Malheureusement, l'organisation doit elle-même souvent être mise sur la sellette pour la corruption de certains de ses agents, de même que la solidarité ethnique qu'elle entretient avec certains officiels dont les faits de corruption sont parfois démontrés par certaines enquêtes indépendantes. Il est à en croire que si la corruption constitue un frein au développement et à la mise en place d'une démocratie véritable et effective, la mise en place de cette dernière peut être vue comme une solution au problème de corruption lui-même si l'on inverse les priorités. Toujours est-il au demeurant que la lutte contre la corruption et la mise en place d'une démocratie véritable sont liées.

S'il est une certaine opinion qui laisse croire que le modèle de démocratie occidental n'est pas applicable à l'Afrique et donc au Cameroun, force est de constater que sur le plan des textes publics, nombre de ces Etats ont des lois qui n'envient pas beaucoup celles des démocraties occidentales. Mais l'interrogation reste celle de savoir pourquoi l'Afrique qui s'est adaptée au mode de vie occidental dans tant de domaines devrait avoir une excuse dès lors qu'il s'agit de l'exigence démocratique qui est surtout et avant tout une affaire de volonté et de respect des lois que l'on a votées soi-même.

## 2.4 Une démocratie de façade

Notre objectif n'est pas de mener une description exhaustive du processus démocratique au Cameroun. Il s'agit davantage de relever certains des faits et des pratiques qui font que le pays soit encore classé parmi les pays qui sont décrits comme ayant une démocratie de façade ou alors ayant des régimes semi-autoritaires (Demers-Labrousse 2012, 19). Nous ne referons pas non plus le débat sur l'existence ou non d'une démocratie parfaite. Mais notons cependant que l'idéal démocratique du gouvernement du peuple par et pour lui-même prendrait la forme d'une démocratie directe avec la consultation du peuple qui n'aurait que cela à faire à longueur de journée par conséquent. La démocratie directe serait la vraie démocratie selon Rousseau aussi.

La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté générale ne se représente point. (...) Toute loi que le peuple n'a pas ratifiée est nulle, ce n'est pas une loi. Le peuple anglais pense être libre, il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection du parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde. (Le Pourhiet 2011, 456-457)

La question demeure quant à l'application d'un tel modèle de démocratie. C'est la raison pour laquelle le modèle représentatif est retenu dans la plupart des démocraties avec un élargissement que permet une consultation directe du peuple selon des mécanismes régis par le droit. Il s'agit donc d'un modèle qui,

intégrant les mécanismes représentatifs, est acceptable dans la mesure où d'une part le gouvernement direct pur est reconnu impraticable, d'autre part l'élection des assemblées législatives par les citoyens, sur la base de programmes proposés par les partis et les candidats, garantit assurément le maintien d'un lien entre la volonté populaire majoritaire et le contenu des lois. (Le Pourhiet 2011, 457)

Notons tout au moins qu'une démocratie se construit autour d'un texte fondamental qui détermine la forme et le fonctionnement de l'Etat d'un pays. C'est également le cas au Cameroun même si l'on peut trouver à redire sur plusieurs plans. D'où l'intérêt de relever l'usage qui est fait de ce texte fondamental et des institutions qui devraient garantir l'effectivité et la légalité du jeu démocratique.

#### **2.4.1 La constitution du Cameroun**

La constitution du Cameroun décrit le pays comme une république démocratique et laïque. Elle précise entre autres la nature et les rôles des institutions de la république. Le but n'est pas de les décrire toutes ici mais notons néanmoins que ce sont les institutions propres à une démocratie moderne. Outre le Président de la République élu au suffrage universel, elle octroie à l'Etat des institutions qui, dans un régime démocratique, constituent des contre-pouvoirs, gages du contrôle du monarque et du

---

gouvernement. Il s'agit du sénat et du parlement. De plus, elle crée une cour constitutionnelle, organe judiciaire et un gouvernement géré par un premier ministre. Sur le plan des libertés, elle consacre les libertés fondamentales des citoyens telles que prescrites dans la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen. La liberté d'expression et la liberté d'association entre autres sont cruciales car ce sont elles qui permettent la création de médias libres et des partis politiques et autres associations dont le but est de contester le régime ou alors de prétendre à l'exercice du pouvoir.

#### **2.4.2 Un respect de la constitution à deux vitesses**

Avoir un texte fondamental est une chose mais en appliquer les prescriptions en est une toute autre. Ainsi va-t-il de la constitution du Cameroun. En effet, il faut d'abord remarquer que certaines institutions que crée la constitution de 1996 – la dernière après celle de 1972 – sont embryonnaires. Si le Sénat a été créé tout récemment en 2013, les membres du Conseil Constitutionnel n'ont été nommés qu'en février 2019 soit 23 ans plus tard. Des officiels du régime justifient souvent ce retard dans la mise en place des institutions par le texte de la Constitution qui conclut que ces institutions « seront *progressivement* mises en place » (Article 67, alinéa 1). Cet adverbe placé à dessein est la cause de nombreux débats qui ont eu cours depuis avant la création du Sénat et après. Certaines analyses y voient un moyen peu astucieux de permettre au monarque présidentiel de garder le contrôle sur l'évolution des mouvements des libertés de son peuple. C'est donc lui qui fixe l'horloge de l'évolution et du fonctionnement démocratique de son pays.

Cette légalité constitutionnelle est encore clamée en 2008. En effet, alors que le Président en place avait atteint la limite des mandats à la tête de l'Etat – il s'agissait d'un mandat de sept ans renouvelable une fois – prévue par la même constitution de 1996, il ne s'est pas empêché de lever ce verrou dans l'optique de se représenter à l'élection de 2011. Cela fut fait et aujourd'hui, il peut se représenter autant de fois qu'il veut. Il a d'ailleurs été réélu une énième fois en 2018. L'article 63 de la Constitution stipule en effet que « [l]'initiative de la révision de la constitution appartient

concurrentement au Président de la République et au Parlement. » L'argument de la non légitimité malgré la légalité de cet article fut brandi par les opposants mais rien n'y fit.

La problématique du respect à deux vitesses de cette constitution et de l'horloge présidentielle qui n'est ni celle du peuple, ni celle du droit revient souvent lorsqu'il s'agit de l'application de l'article 66 de la Constitution. Celui-ci fixe la déclaration de leurs biens par tout gestionnaire de crédit et des biens publics. Le cas de cet article est intéressant en ceci qu'il n'a jamais été appliqué. Il faut dire que dans un pays qui occupe le haut du classement des pays les plus corrompus au monde, cet article est la base même des poursuites judiciaires éventuelles parce que c'est lui qui permet de constater un enrichissement illicite éventuel de la part des gestionnaires de la fortune publique. Cela souligne ainsi la nullité et l'arbitraire de toutes les opérations de sécurisation de la fortune publique auprès de ceux qui ont reçu mandat de la gérer. En effet, comment apprécier un enrichissement illicite d'un officiel si l'on n'a aucune idée de sa fortune au départ, c'est-à-dire au moment où il rentre en fonction afin de la comparer à ses actifs plus tard ?

### **2.4.3 La patrimonialisation des institutions de contre-pouvoir**

L'un des principes essentiels de la démocratie est une constitution qui garantit la séparation des pouvoirs. En effet, un équilibre juridique entre les institutions incarnant le pouvoir dans un pays permet aux uns et aux autres d'avoir un contrôle sur les autres afin de prévenir ou alors de sanctionner les abus éventuels. Pourtant, le cas du Cameroun est un peu particulier. De fait, le Chapitre II de sa constitution porte sur le Sénat. Dans le tout premier article – article 20 alinéa 2 – relatif à ce chapitre, on peut lire que « Chaque région est représentée au Sénat par dix (10) sénateurs dont sept (7) sont élus au suffrage universel indirect sur la base régionale et trois (3) nommés par le Président de la République. » On s'aperçoit ainsi que le sénat compte cent sénateurs – le Cameroun ayant dix régions. Et sur ces cent sénateurs, le Président de la République en nomme 30, soit presque le tiers. Dans une démocratie véritable, cela devrait être perçu comme allant à l'encontre du principe de la séparation des pouvoirs. Le Sénat, avec l'Assemblée nationale, incarne le pouvoir législatif qui doit souvent agir comme

---

instrument de contrôle du pouvoir exécutif mais il se retrouve là colonisé par celui-ci. C'est cela la patrimonialisation ou la domination patrimoniale qui, d'après Sindjoun (1994, 26), est « caractérisée par la croissance exponentielle du pouvoir personnel, par l'appropriation présidentielle des institutions publiques ».

Un fait marquant de ce Sénat en rapport avec les sénateurs nommés par le Président de la République est que le président de l'exercice actuel est l'un des 30 sénateurs nommés par décret par le Président de la République. Ce qui donne donc l'impression justifiée que le Président de la République peut nommer un président du Sénat au Cameroun. Cela peut être perçu à juste titre comme une mise sous tutelle du pouvoir législatif par le pouvoir exécutif.

Cette patrimonialisation ou même « néo-patrimonialisation » est le mal absolu de l'Afrique selon Awono (2011). La perspective de Sindjoun (1994) est de la décrire au niveau du pouvoir judiciaire et la Cour Suprême notamment. D'après lui, la Cour Suprême du Cameroun est impliquée dans le champ dirigeant c'est-à-dire dans le réseau de relations complémentaires parfois concurrentielles entre les positions formelles ou informelles de pouvoir en vue du maintien de l'ordre établi. Sa prétention à l'indépendance fondée sur la théorie de la séparation des pouvoirs n'est qu'un mythe. Dans une large mesure, la haute magistrature est impliquée dans la logique de la domination politique au Cameroun : elle constitue un élément de l'ordre dirigeant.

Comme on l'a vu avec le Sénat, la justice semble aussi caporalisée par le pouvoir exécutif car c'est bien encore le Président de la République qui nomme les juges de la Cour Suprême. L'article 37, alinéa 3 de la Constitution stipule :

Le Président de la République est garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Il nomme les magistrats. Il est assisté dans cette mission par le Conseil Supérieur de la Magistrature qui lui donne son avis sur les propositions de nomination et sur les sanctions disciplinaires concernant les magistrats du siège.



Le fait qu'il nomme les magistrats en soi n'est pas particulier mais c'est le processus qui pourrait poser problème. En effet, tandis que ce Conseil, qui s'inspire fortement de l'exemple de la France, est présidé par un magistrat élu par ses pairs en France, il est présidé au Cameroun par le Président de la République encore une fois. Ce qui mène Sindjoun (1994, 26-27) à la conclusion que

La Cour Suprême constitue un état-major juridictionnel du Président de la république, au sens weberien du terme (Weber :1959 :104) en ce sens qu'elle lui permet de maîtriser l'espace social. Dans un contexte étatique marqué par la rupture des équilibres macro-institutionnels, les magistrats sont des « serveurs patrimoniaux » tant leur indépendance par rapport au président de la république est grande, l'autorité judiciaire devient « une simple branche de l'administration publique et non un troisième pouvoir ».

Dans un cadre où c'est le Président de la République qui préside le Conseil Supérieur de la Magistrature, organe disciplinaire des magistrats et instance de la gestion de leur carrière, comment peut-on envisager une indépendance du judiciaire par rapport à l'exécutif comme le préconise l'idéal démocratique ? Et Awono (2011, 46) de renchérir :

Le pouvoir exécutif contrôle au forceps les pouvoirs législatifs et judiciaires. Il bride volontairement la séparation des pouvoirs sacralisée pourtant par la Constitution de 1996. Il s'agit là d'une des caractéristiques les plus essentielles du présidentielisme négro-africain. C'est dans ce sens que Maurice Kamto affirme que « (...). Le constitutionnalisme présidentieliste remplit une fonction anthropomorphique. Il désigne non seulement le site du Pouvoir (fonction de localisation), mais aussi son détenteur unique, celui qui l'incarne. Avec le présidentielisme, le pouvoir se fait chair dans la personne du Chef de l'Etat. Sans lui, le Pouvoir n'est rien ».

Une telle situation ne laisse pas de doute quant à l'iniquité de la justice au Cameroun. Cette incarnation du pouvoir par le Président et son parti ne se limite pas à la mise sous

---

tuelle des institutions de contre-pouvoir créées par la Constitution. Elle est tout aussi vivante sur le champ politique.

## 2.5 Du Président de la République

La fonction de Président de la République au Cameroun est une fonction particulière en ceci qu'elle entraîne une détention et un exercice de pouvoirs digne de celui des dictateurs modernes. Tout part de lui et tout lui revient tant qu'il s'agit de quelque chose de positif. Citant Dika Akwa (1980), Awono (2011, 28) observe que « tout se fait à la discrétion et sous "*la haute autorité et la vision éclairée*" du Président Biya, qui est omnipotent et omniscient », tel une *manus dei*. Les deux vocables 'omniscient' et 'omnipotent' pourraient être vus comme des exagérations s'ils n'étaient pas utilisés régulièrement par une administration et une classe politique qui a porté le clientélisme à un niveau remarquablement élevé. L'exemple du 30 septembre 2017 sur la chaîne de télévision Equinox TV à Douala en est une illustration. L'ancien ministre de la communication Issa Tchiroma Bakary répondant à une question du journaliste à savoir « (...) où se trouve le Chef de l'Etat ? », déclare : « Le Chef de l'Etat, de par son omniprésence, se trouve partout où se trouvent les intérêts de la nation ». Il poursuivra plus tard : « Lui, il [Paul Biya] sait ce qu'il faut, il sait ce qui doit être à chaque instant »<sup>8</sup>. Notons pour restituer le contexte que le Président de la République se trouvait hors du pays depuis des semaines déjà, comme à son habitude. Cette « omnipotence » et cette « omniscience » peuvent également se mesurer à travers l'exercice du pouvoir sur le plan traditionnel, administratif et politique.

### 2.5.1 Le chef suprême des chefs traditionnels

Outre les pouvoirs que lui confère la Constitution, le Président de la République du Cameroun a besoin d'en exercer bien plus aux fins de satisfaire son besoin de contrôle de la population. La société camerounaise a préservé un certain attachement à une

---

<sup>8</sup> Ma transcription de la vidéo disponible sur le site de ce média <http://www.equinoxetv.com>. Page consultée le 10 novembre 2017.

tradition qui donne une place essentielle voire primordiale au chef traditionnel. Ça et là, on retrouve encore ces petits monarques dont le pouvoir est toléré et reconnu par le régime à une condition, celle de faire allégeance au monarque suprême. Pour Awono (2011, 27),

Biya contrôle à la fois le pouvoir traditionnel (héréditaire) et moderne (temporel). Il n'est donc pas surprenant qu'après vingt-huit ans<sup>9</sup> de règne sans partage, tel un chef traditionnel du Cameroun, il gère le Cameroun, comme si son accession au trône fut héréditaire et que seule la mort pourrait l'en séparer. Tel un monarque, la « *cour* » de Biya est constituée de ministres, conseillers et hauts dignitaires de l'administration dont certains ont été ministres dans les années 60 et 70.

À chacun des déplacements du Président dans les régions, il reçoit ces dignitaires traditionnels qui lui remettent les titres des plus élogieux de leurs contrées. Il y va de leur légitimité à eux-mêmes et par là même, Biya renforce son contrôle sur les populations. Il est important de savoir que dans la socioculture camerounaise, les pouvoirs mystiques sont respectés et craints. Ces chefs en sont très souvent des détenteurs. Grâce à ces pouvoirs que leur prêtent leurs sujets, ces chefs exercent une domination sur eux. Ces derniers doivent ainsi suivre la décision de leur chef, roi ou sultan. Awono (2011, 26) reprend l'argument de Luc Sindjoun sur « “la pénétration de la prééminence du Chef de l'Etat dans l'ordre politique dit traditionnel à des fins de capitalisation hégémonique, d'allégeance des sociétés locales” et donc de légitimation de son pouvoir ». Et de poursuivre que presque tous les chefs supérieurs les plus influents au Cameroun sont aussi membres du Comité Central – organe qui regroupe l'élite – du RDPC, parti au pouvoir. L'on a souvent ainsi des récits de chefs qui menacent de frapper leurs sujets de malédictions incurables si jamais ceux-ci choisissaient de voter pour un parti autre que le RDPC.

Pour Mbembe (1993, 348-349),

---

<sup>9</sup> Paul Biya a fêté son 35<sup>e</sup> anniversaire en tant que Président de la république le 6 novembre 2017.

---

Deux facteurs expriment cette ténacité [celle du RDPC]. Il y a d'une part, le contrôle administratif – pesant – que le gouvernement exerce sur les structures dites traditionnelles d'autorité et de commandement (chefferies, sultanats, lamidats) ; et d'autre part la clientélisation accélérée de leurs responsables, soit par le biais des libéralités qu'il est encore capable de redistribuer, soit par leur cooptation directe dans les instances dirigeantes du RDPC.

Cette clientélisation de ceux qui représentaient l'autorité morale par le parti au pouvoir entraîne une certaine déconstruction des univers de croyance des populations qui, pour certaines, se retrouvent délaissées. En outre, comme Mbembe (1993) le démontre, le retour au multipartisme dans les années 1990 a vu l'éclosion de partis d'opposition avec des assises dans les contrées de leurs fondateurs. Les populations se retrouvent souvent à choisir entre un leader politique de l'opposition et leur leader culturel, administratif et parfois même religieux. Le cas le plus patent est sans doute celui du département du Noun, dans la région de l'Ouest qui a pour leader religieux et traditionnel un roi qui est très craint et respecté. Ce dernier est aussi membre du Comité Central du RDPC. Pourtant son frère consanguin et donc prince est leader d'un parti d'opposition qui a pour fief principal le même département (Mbembe 1993, 361).

### **2.5.2 Le chef d'une administration fortement centralisée**

La constitution de la République du Cameroun en fait un Etat décentralisé. En effet, son inspiration du modèle jacobin de la V<sup>e</sup> République en France n'empêche pas que l'Etat central lâche du lest et permette aux collectivités locales de s'auto-administrer. Cette progression ou régression comme certains l'appellent a fait l'objet de beaucoup de débats dans le pays. En effet, il faut savoir qu'avant la Réunification du 20 mai 1972, le Cameroun est constitué de deux Etats fédérés : le Cameroun Occidental anglophone et le Cameroun Oriental francophone. Si la zone orientale est habituée depuis la colonisation française à ce mode d'administration, ce n'est pas la même chose en zone anglophone où le système colonial britannique de l'« indirect rule » prédisposait les populations à une auto-administration. En effet, « deux conceptions de la gestion de

l'Etat héritées de la période d'occupation coloniale prévalent au Cameroun » (Awono 2011, 33).

Si la Constitution de 1996 consacre la décentralisation, le Président Biya semble y voir, sur le plan politique, une menace pour son pouvoir et ne se presse pas de l'appliquer. La Constitution prescrit en fait en son article 55, alinéa 2 que

[L]es collectivités territoriales décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi.

Le Président nomme pourtant à tous les postes ou presque. Il y a à juste titre un sentiment d'une omniprésence asphyxiante autour des populations qui ne peuvent pas choisir même leurs dirigeants tout au moins au niveau local. C'est là d'ailleurs l'un des griefs formulés par les leaders de la crise dite anglophone qui a resurgi au cours de l'année 2017. Citant Morrison (1985), Awono (2011, 34) décrit un tel régime comme « Etat pré-moderne, néo-traditionnel et bureaucratique-patrimonial ».

Le régime rechigne à appliquer une Constitution qu'il a pourtant fait rédiger. La décentralisation devait en effet impliquer que les personnalités à la tête des régions, des départements et des arrondissements soient toutes élues par les citoyens des localités respectives. La réalité est cependant différente et ces personnalités continuent d'être nommées par le Président de la République ou alors par l'administration centrale. Awono (2011, 62) estime à juste propos que

[s]elon cette nouvelle Constitution [la Constitution de 1996], les régions devront être autonomes et les gouverneurs élus par le peuple. Cette perspective laisserait échapper certainement les régions dans l'escarcelle de l'opposition et des pouvoirs exorbitants échapperaient à Biya, d'où son refus catégorique d'appliquer la Constitution qu'il a pourtant sans contraindre [*sic*] fait voter par une Assemblée Nationale aux ordres.

---

Par le mépris de cette Constitution, le pouvoir en place garde la main mise sur la vie du peuple des cités aux coins les plus reculés.

### **2.5.3 Le chef d'une organisation clientéliste**

Le clientélisme ou patronage politique est une pratique politique qui décrit des rapports inégaux entre des personnalités politiques. Shively et Venne 2003 dans Awono (2011, 39) le définissent comme « une alliance entre deux personnes de statut, de pouvoir et de ressources inégaux, dont chacune considère utile d'avoir un allié supérieur ou inférieur à elle-même ». Ils vont plus loin et en décrivent les traits ainsi qu'il suit :

La primauté de la volonté et de l'arbitraire du gouvernant sur l'autorité de la loi. [...] le système est dominé par l'omnipotence d'une seule personne – le dictateur – qui impose sa volonté individuelle et arbitraire sans égard au respect des lois.

La très forte concurrence entre les joueurs politiques pour accéder au dirigeant : obtenir un entretien ou simplement l'attention du dictateur peut représenter, pour les diverses forces politiques, un atout important quant au résultat politique qui pourrait s'en suivre (...).

Et Awono conclut que « [t]ous ces éléments caractérisent à suffisance le régime de Biya » et pose que l'Etat fait l'objet d'une prédation itérative du sommet à la base sociale. Le Président de la République est souvent l'objet de toutes les louanges et de tous les superlatifs de la part de ses courtisans même les plus haut placés. Il y va en effet de leur survie à la « mangeoire » comme l'appelle le peuple. La fameuse « danse du ventre » devient un exercice important pour quiconque veut atteindre les sommets du pouvoir et/ou s'y maintenir (Awono 2011, 42). Fame Ndong, professeur des universités et actuel ministre de l'enseignement supérieur dira du Président Biya : « C'est lui qui nous a créé et ce n'est qu'à lui seul, que nous avons des comptes à rendre » (Awono 2011, 31).

Une énième illustration de ce clientélisme vient avec la radio nationale qui est la chaîne de radio la plus suivie sur l'ensemble du territoire aujourd'hui encore. En effet, note Awono (2011, 28),

À longueur de journées, ses louanges et bienfaits sont chantés à la radiotélévision d'Etat. Depuis, plus d'une vingtaine d'années le générique qui annonce le journal radiodiffusé à la télévision d'Etat, la Cameroon radio and télévision (CRTV), composé par le chanteur et conteur Akangelo de Moneko'o est le suivant : « Paul Biya le peuple camerounais te remercie pour tous tes bienfaits et te demande d'aller de l'avant... »

Cela prouve à souhait que même si l'on change d'âge, les pratiques d'un âge ancien perdurent et avec elles une gérontocratie paralysante qui phagocyte la vie sociale, politique et économique de tout un pays depuis l'aube de son indépendance. Dans ce contexte, on peut imaginer une situation peu propice à l'émancipation et l'expression de voix autres que celles qui glorifient le régime. C'est le propre des régimes autoritaires. Le Bart (1998, 18) note au sujet de la distribution de la parole dans ce type de régime que « [l]e droit de parole [y] est plus rigoureusement distribué, mais surtout les contenus apparaissent eux-mêmes plus prévisibles comme si un même discours se répétait à l'infini sans subir d'inflexion notable. »

## 2.6 L'opposition

Si l'on ne s'en tenait qu'à l'existence de partis autres que celui qui gouverne, le Cameroun pourrait être pris pour une démocratie. Cependant, sans citer les autres critères et en se focalisant sur le jeu des partis seul, il y a suffisamment de raisons de croire que l'on n'est pas proche de cette société véritablement démocratique que semble promouvoir le Constitution de 1996. On est a contrario dans une société monolithique comme l'observe Awono (2011, 48) :

Une continuité hégémonique est scellée entre le Parti-Etat RDPC qui investit les maires, les élites qui s'assurent de contrôler la population et le système qui contrôle toute velléité d'émancipation hors du cadre qu'il a établi. C'est le triomphe du monolithisme, même si officiellement on parle de démocratie.

---

Ce parti monopolise l'Etat et réussit à verrouiller, par les mécanismes évoqués précédemment, le jeu politique. L'organe en charge de l'organisation des élections en est une autre illustration. En fait, sensé pourtant être indépendant, Elections Cameroun (ELECAM) est créé par un décret du Président de la République. C'est ensuite lui qui nomme ses responsables. Ceux-ci, patrimonialisation oblige, sont redevables à leur « bienfaiteur » pour les avoir mis à la « mangeoire<sup>10</sup> » (Awono 2011, 65) et par conséquent, ne peuvent le décevoir le moment venu. Par ailleurs, certains de ces membres de l'équipe dirigeante d'ELECAM n'auraient pas détruit leur carte d'affiliation au parti au pouvoir, RDPC. Sur le plan même du fonctionnement, cette organisation est mise sous la tutelle du ministère de l'administration. Ces constats semblent bien faire écho à ceux posés par Mbembe (1993, 349) en 1993 alors que le retour au multipartisme était récent. Mbembe constatait :

le contrôle total que le gouvernement exerce sur la définition des règles de jeu, sa capacité à les changer à sa guise, à les violer, à refuser de les respecter et l'absence totale de tout recours pour les opposants.

La situation n'a pas évolué malgré les mutations qui se produisent au sein même de la société avec notamment l'ouverture de l'espace de la communication aux médias privés et l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux. Malgré cette situation de quasi-enfermement, certaines voix dissonantes réussissent à se faire entendre.

### **2.6.1 Les partis d'opposition**

Face à la machine puissante et impitoyable du régime, il est difficile voire impossible de survivre en tant que parti d'opposition. Cela n'excuse sans doute pas une certaine passivité de la majorité de ces partis que le régime a réussi à caporaliser et à n'en faire que des suppôts. Ils ne vivent pour certains que dans l'espoir de se présenter à l'élection

---

<sup>10</sup> Ce terme est souvent utilisé par le commun des Camerounais pour désigner le fait que certaines personnes nommées à des hautes fonctions de l'Etat peuvent s'enrichir de manière illicite sans courir aucun risque de faire face à la justice. La nomination est donc souvent vue comme une autorisation officielle à détourner les fonds de l'Etat dans la plupart des cas.



présidentielle et empocher les fonds alloués par l'Etat à cet effet et à quelques semaines des élections, ils reportent souvent leurs voix au RDPC (parti au pouvoir).

En restaurant le multipartisme à la fin de 1990, « le Cameroun a opté pour le multipartisme intégral. Depuis lors, plus de 200 formations politiques ont été créées mais beaucoup n'ont qu'une existence nominale ». C'est ainsi que dans la réalité, il y a seulement cinq à sept partis qui influencent réellement le visage politique du Cameroun et qui peuvent générer de véritables joutes électorales<sup>11</sup>. (Demers-Labrousse 2012, 67)

Même l'Union de Population du Cameroun (UPC) jadis premier parti du pays et parti historique en raison de sa lutte perdue contre la colonisation française (Mongo Beti 2010, 67) a vu sa représentation nationale s'étioler au fil des années. C'est peut-être la raison pour laquelle Demers-Labrousse choisit de concentrer son analyse sur le Social Democratic Front (SDF) et l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP). Mais nous retiendrons le SDF et le Mouvement des Ecologistes Camerounais (MEC) pour des raisons propres à cette recherche.

### *2.6.1.1. Le SDF*

Le Social Democratic Front est né le 26 mai 1990. Son fondateur, Ni John Fru Ndi en est resté le chef depuis la création jusqu'en 2018, année où il est remplacé par Joshua Nbangi Osih. Le SDF a été créé à la faveur de l'avènement du multipartisme en 1990. Depuis lors, il a démontré qu'il est le plus farouche opposant au régime de Paul Biya jusqu'en 2018, année où le MRC de Maurice Kamto arrive deuxième à la présidentielle. Il se dit d'ailleurs que le SDF avait gagné la première élection multipartiste en 1992 mais c'était sans compter le rôle décisif de l'administration. « Ce parti recrute l'essentiel de son électorat auprès des Anglophones et des Bamiléké des

---

<sup>11</sup> Demers-Labrousse cite ainsi une entrevue qu'il eut avec N. FOÉ, Professeur de philosophie politique et Chef du département de philosophie de l'École normale supérieure à l'Université de Yaoundé, le 14 mars 2010.

---

provinces<sup>12</sup> du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Littoral. » (Demers-Labrousse 2012, 68) Ce parti s'est présenté à toutes les élections organisées depuis la première présidentielle de 1992<sup>13</sup>. Et à chaque fois, il s'est classé deuxième parti du pays après le RDPC excepté en 2018. Il est aussi le parti le plus représenté à l'Assemblée nationale et au Sénat après le RDPC.

Au fil des années pourtant, ce parti a perdu de son électorat en raison de la contre propagande du régime mais aussi en raison des critiques qui émergent parfois au sein même du parti. Demers-Labrousse (2012, 69) cite L. Etoga<sup>14</sup>, qui estime à ce sujet que :

empêtré depuis le milieu des années 1990 dans les luttes factionnelles et hégémoniques (Anglophones contre Bamiléké; Anglophones du Nord-Ouest contre ceux de la province du Sud-Ouest, mainmise des founding fathers regroupés dans un cercle restreint autour du Chairman Ni John Fru Ndi), et subrepticement engagé depuis des années dans la politique du ventre, le SDF semble avoir perdu aujourd'hui son crédit de parti national pour se retrancher de plus en plus dans son fief traditionnel du Nord-Ouest.

La politique du ventre est sans doute ce qui a coûté à ce parti et à son leader l'estime de ses supporters qui pour la plupart ont un rejet systématique de tout ce qui vient du régime. C'est ainsi que le fait pour certains militants issus officiellement de l'opposition d'accepter la nomination au Sénat de la part du Président Biya a été mal vécu et a achevé de convaincre même les moins sceptiques que le SDF avait changé d'approche vis-à-vis du régime et ne rechignait plus les places que lui offrait le régime à la « mangeoire ».

---

<sup>12</sup> Actuelles régions selon le découpage hérité de la constitution de 1996.

<sup>13</sup> Il y a eu aussi des présidentielles en 1997, 2004, 2011 et 2018.

<sup>14</sup> L. ETOGA était fonctionnaire du gouvernement fédéral camerounais au Ministère des affaires étrangères. Il accorde un entretien à Demers-Labrousse le 18 mars 2010 à Yaoundé.

### 2.6.1.2. *Le MEC*

Le Mouvement des Ecologistes Camerounais qui revendique ouvertement son programme écologiste est jusqu'ici le seul parti vert de l'espace politique camerounais. Nous avons choisi de le présenter en raison de l'orientation de la présente recherche qui est de traiter des discours politiques camerounais sur le climat. Il a été créé en 1998 par son promoteur Fritz Ngo. Il a ainsi présenté son programme aux présidentielles de 2004 et 2011. Il prône une protection durable de l'environnement à travers une gestion plus rigoureuse et responsable des ressources du pays et un développement général des infrastructures du pays. De plus, il voudrait œuvrer en faveur d'une évaluation de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, mener un inventaire des ressources naturelles du pays et un contrôle systématique des entreprises les plus polluantes du pays. Contrôle qui devrait déboucher sur la mise en place d'une écotaxe sur le modèle occidental. Enfin, il y a également dans le programme du parti la lutte contre la désertification et une application rigoureuse de la loi de 1998<sup>15</sup> sur la gestion des forêts. Telles sont entre autres ambitions que l'on pouvait retrouver dans le programme du candidat Fritz Ngo à l'élection présidentielle de 2004.

L'ambition de ce parti est globalement de militer en faveur d'un Cameroun vert. Mais il peine à rassembler dans un pays où le réchauffement du climat fait des victimes régulièrement à travers des inondations, des saisons sèches prolongées, etc. Les crises liées au climat et la dégradation de l'environnement par l'homme sont les principaux chevaux de bataille de ce parti politique. Au MEC, on pense aussi qu'une meilleure justice, une meilleure justice sociale, l'éducation gratuite et obligatoire sont quelques piliers pour la construction d'un développement durable axé sur la préservation des ressources de la planète et d'une société véritablement démocratique. Malgré ce programme qui mêle écologie et socialisme, ce parti n'a obtenu que 9 259 voix à la présidentielle de 2011, soit 0,1914% selon les résultats officiels. Il s'est alors classé 15<sup>e</sup> sur les 23 partis ayant concouru. Ces résultats pourraient être interprétés comme

---

<sup>15</sup> Il s'agit d'une loi qui vise à réguler l'exploitation des ressources forestière en vue de leur préservation ou leur remplacement à long terme.

---

illustrant le manque d'intérêt du peuple camerounais pour les questions écologiques et la protection de l'environnement. Cependant, l'adversité de la situation politique telle que décrite plus tôt, mêlée à un contexte où le taux d'alphabétisation reste bas et peut-être d'autres facteurs encore, permettraient de nuancer une telle position. Par ailleurs, le MEC s'est allié au RDPC en vue de la présidentielle de 2018.

Outre ces deux partis politiques, l'on note un foisonnement des organisations politiques au Cameroun. Certains rapports font ainsi état d'environ 300 partis politiques au total. Mais très peu sont représentés à l'Assemblée nationale ou/et au Sénat. Ce qui rend une possible coalition de l'opposition en vue de la conquête du pouvoir difficile à réaliser. D'autres voix émergent dans ce contexte et hors du champ politique, même si leurs actions ont des conséquences politiques.

## **2.6.2 La société civile**

Le terme 'société civile' renvoie souvent à des réalités qui ne sont fixes ni dans le temps ni dans l'espace. Armony et al. (2010, 10) rappellent la diversité des contextes auxquels ce terme peut s'appliquer et la différence sémantique mais aussi référentielle qui en résulte.

Le syntagme « société civile » est tellement malléable qu'on peut le trouver dans le titre d'une thèse de doctorat aussi bien que dans le cri de guerre d'un mouvement de protestation. Il peut faire l'objet de débats interminables entre les philosophes, mais il peut être également employé dans les messages des technocrates. Après deux ou trois décennies d'utilisation intense par les savants, les politiciens, les médias et les activistes, le moins qu'on puisse dire est que « société civile » est un concept contesté, problématique et polysémique. (Keane, 1998 : 66)

Cette malléabilité du syntagme 'société civile' n'empêche pourtant pas que l'on puisse lui faire correspondre un référent ou une signification tout au moins. Armony et al. (2010, 10) reprennent donc Swift (1999, 4-5) qui, selon eux, en propose une « définition très large » : « la société civile entraîne l'activité de citoyens librement associés qui ne possèdent pas l'autorité de l'État » ; « ces activités sont motivées par

des objectifs autres que la création de profit ». C'est aussi d'après le philosophe marxiste italien Antonio Gramsci « la sphère de l'«hégémonie», c'est-à-dire le terrain de construction et de contestation de la domination sociale » et en tant que telle, elle s'oppose à la société politique (Armony et al. 2010, 11). Sans épilucher toutes les conceptions philosophiques du terme 'société civile', celle de Gramsci semble correspondre à la réalité que nous voulons exposer ici, c'est-à-dire une perspective conflictuelle dans laquelle le pouvoir et le contre-pouvoir s'affrontent dans une « guerre de tranchées » (Gramsci cité dans Armony et al. 2010, 11).

La société politique et précisément l'opposition ayant démontré ses limites à se constituer comme un véritable bloc idéologique de contestation des forces oppressantes du pouvoir au Cameroun, a émergé une catégorie de personnes constituées en majeure partie d'intellectuels universitaires, d'hommes de médias, de leaders d'opinion, des promoteurs d'ONG et d'activistes en faveur d'une démocratisation de la société camerounaise depuis les années 1980. Ce groupe de personnes tient des rendez-vous formels au cours desquels ils mènent des débats et des réflexions sur le devenir de la société camerounaise. C'est le lieu d'y voir « une "arène" dans laquelle "les gens se réunissent pour débattre, s'associer et chercher à influencer l'ensemble de la société" (Civicus, 2006 : 8 ; NT) » (Armony et al. 2010, 13). La société civile se positionne entre les forces hyperpuissantes du régime qui ne manquent pas souvent une occasion de la décrédibiliser ou simplement de la faire taire par la force dont elle a le monopole légal d'une part, et les forces limitées de l'opposition qui n'apprécie pas très souvent de se voir ravir le rôle de premier contestataire crédible du régime. Être membre de la société civile au Cameroun n'est pas souvent chose aisée. De fait, si l'on considère le droit de tenir des réunions publiques qui est l'un des piliers de la démocratie car découlant la liberté d'expression et de se mouvoir, il est souvent contesté aux forces de la société civile par des agents d'une administration 'patrimonialiste'. C'est ainsi que certains leaders d'opinion sont embastillés, souvent violentés ou menacés. Le cas de Maurice Kamto, parti de la société civile et devenu leader du désormais premier parti

---

d'opposition, le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) est parmi les plus récents.

La société civile bénéficie néanmoins d'une certaine crédibilité au sein de l'opinion publique au Cameroun. En effet, étant constituée pour la plupart d'intellectuels, ceux-ci ont souvent recours à des canaux objectifs que leurs compétences scientifiques mettent à leur disposition pour analyser et décrypter les faits de société et les faits politiques. La libéralisation de l'audiovisuel et de la presse sont sans doute le tournant le plus important pour ce groupe de personnes. En fait, la presse écrite, les débats à la radio et à la télévision ainsi que des fora sur internet sont devenus le terrain de prédilection des voix de la société civile. Vu que la mobilisation physique des populations est souvent mal vue, entravée et réprimée par le régime, Facebook, YouTube, Twitter, etc. sont devenus des outils indispensables, voire incontournables au service de la société civile. C'est aussi le cas pour les débats télévisés ou à la radio, même si ces derniers cas restent assez visés par les autorités. Tous ces outils permettent de mobiliser largement car ils permettent d'atteindre des gens et faire entendre des voix qui sont à l'extérieur du pays. Ce sont parfois les voix les plus virulentes parce qu'elles sont à l'abri de la répression.

L'on doit néanmoins admettre que cette société civile n'est pas un groupe homogène. Il existe parfois des divergences entre ces leaders d'opinion sous fond de corruption idéologique, financière, etc. Certains sont accusés d'être des agents déguisés du régime et d'autres d'ethno-fascisme. On est un peu loin d'une société civile du type et de la puissance de celle qui a mis fin au régime de Blaise Compaoré au Burkina Faso. Certains ont pensé à une coalition entre la société civile et l'opposition pour aller à la conquête du pouvoir à l'exemple de celle qui a porté Macky Sall au pouvoir au Sénégal, mais cela est resté lettre morte. Ce qui assure au régime des jours tranquilles. Surtout si les stratégies d'oppression des voix dissonantes à celles du régime restent aussi efficaces aujourd'hui qu'elles ne l'étaient au retour du multipartisme.

L'ossification de la bureaucratie a, en retour, renforcé la rigidité du système et en a accentué les réflexes autoritaires (censure brutale des journaux et leur suspension, pillage des boutiques, blocus des imprimeries qui éditent la presse privée, bastonnades et humiliations publiques des opposants, sévices corporels dans les commissariats, violences démesurées contre les manifestants, recrutement de loubards dont le rôle est d'intimider les opposants et de fomenter le désordre afin de justifier la répression...). Petit à petit, des bandes de « courtier », des « cliques » et des « maffias » régionales (gouverneurs de provinces<sup>16</sup>, préfets et sous-préfets, chefs de la police, de l'armée et du parti au pouvoir, dignitaires traditionnels, et aventuriers divers...) se forment et s'« enkystent » au sein de l'appareil d'Etat. (Mbembe 1993, 372-373)

## 2.7 Bilan

La situation politique au Cameroun est particulière et complexe malgré l'histoire relativement récente du pays<sup>17</sup>. Cela relève d'un challenge que de la présenter en quelques pages. Elle a fait et continue de faire l'objet de nombreuses recherches dans les champs des sciences politiques, de l'économie, de la sociologie, etc. (Mbembe 1985, Fometeu 2001, Mokam 2006, Banyongen 2007, Awono 2011, Demers-Labrousse 2012, Mouiche 2011, Ciss et al. 2013). Le but n'était donc pas de mener une présentation exhaustive de ce qu'est le Cameroun au niveau socio-politique. Il s'agissait bien plus de dresser un panorama qui, s'il ne détaille pas toutes les composantes de cette société, permet tout au moins de retenir l'hyper-présidentialisation du pouvoir, la patrimonialisation, le clientélisme qui sont tels que le Président est le début et la fin de toute entreprise politique méliorative. Il est « omniscient » et « omnipotent » et décide ainsi de tout et sur tous. Cette situation justifie notre choix de traiter des discours de Paul Biya uniquement pour parler du discours officiel du Cameroun sur le climat. Il n'y a en effet pas beaucoup de place

---

<sup>16</sup> Les provinces sont devenues des régions à la faveur de l'entrée en vigueur de la constitution de 1996.

<sup>17</sup> Le Cameroun n'existe comme pays que depuis 1960.

---

pour faire entendre une autre voix même lorsqu'elle a un discours et des ambitions plus structurés. Cette étape présente au lectorat le contexte politique du Cameroun. Il est important pour comprendre le calibrage qui sera fait par la suite concernant par exemple le champ possible des voix et des points de vue qui seront convoqués dans le discours et éventuellement les sources avec lesquelles on pourrait les saturer. L'importance d'un chapitre tel que celui-ci nous est rappelée par Le Bart (1998, 12) qui estime qu'« [a]u niveau macrosociologique, le champ des possibles ouvert à tout locuteur politique est délimité par la configuration globale du système politique et social. »

Face à cette machine qui contrôle et verrouille tout au besoin et pour pérenniser, voire éterniser sa présence au pouvoir, il y a une opposition qui tente tant bien que mal de survivre. Elle brille par son manque d'organisation et la pâle copie du RDPC, parti au pouvoir que certains des partis d'opposition constituent. Ces difficultés sont parfois inhérentes aux partis d'opposition eux-mêmes mais aussi dues à la machine au pouvoir qui a progressivement conduit à un effacement de ceux-ci de la scène comme peut le traduire le discours quasi monophonique de Paul Biya, Président et candidat naturel du parti RDPC au pouvoir. Telles sont les conclusions de Manga (2018).

[C]ette polyphonie baisse ou oscille à mesure que les mœurs politiques changent, que le contre-pouvoir n'en finit pas de s'étioler, que le pouvoir du chef de l'État s'enracine et s'implante. Ce qui donne à comprendre que l'*autre*, l'altérité politique ou le contre-pouvoir meurt deux fois : de sa « mort » dans l'action politique camerounaise où il joue le rôle de figurant passif, inactif, et de sa « mort discursive » où le locuteur-Biya produit un énoncé à caractère manifestement consensuel laissant lire ataraxie, confiance absolue et impavidité. (Manga 2018, 273)

Pour Manga, la vie politique de Paul Biya semble couler comme un long fleuve tranquille. L'élection présidentielle du sept octobre 2018 n'en est-elle pas une preuve ? Le candidat sortant Biya ne s'est rendu sur le terrain de la campagne qu'une seule fois.



Au cours de ce déplacement à Maroua, il a prononcé un discours qui avait davantage l'accent d'un discours bilan. L'opposition y brille encore une fois par son absence.

Le premier parti d'opposition, le SDF jadis farouche opposant du régime se retrouve avec des sénateurs nommés par décret présidentiel dans ses rangs et à signer d'autres pactes politiques avec le régime. Par ailleurs, des critiques émergent quant à l'éternisation des leaders des partis d'opposition à la tête de leurs organisations politiques. Eux qui critiquent pourtant la longévité au pouvoir de Paul Biya. Ni John Fru Ndi est ainsi resté le leader incontesté du SDF depuis sa création en 1990 jusqu'en 2018 et il n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Cela décrédibilise souvent ces partis que certaines critiques issues de la société civile notamment n'hésitent pas à taxer d'organisations familiales ou claniques en vue de bénéficier des financements de l'Etat lors des élections présidentielles et d'une certaine visibilité sur la scène socio-politique. Cette société civile est graduellement devenue l'opposition la plus crédible et la plus raisonnable au système en place même si nombre de ses membres ont rejoint les rangs du MRC. Mais elle doit elle-même faire face à des écueils qui menacent sa voix et sa crédibilité.

Certains facteurs exogènes et pourtant non négligeables ont souvent eu un rôle à jouer sur le drame politique au Cameroun. C'est le cas de la francophonie. Citant le professeur Ombiono, Demers-Labrousse (2012, 48) conclut que beaucoup de pays africains et notamment ceux de l'Afrique subsaharienne francophone

restent culturellement un peu aliénés envers la France qui, pour les accompagner, se sent obligée de gérer certains aspects de la politique du pays. De plus, les intérêts purement matériels font en sorte que la France tire avantage à influencer l'État camerounais.

Pour Mbembe (1993, 369) toutefois, la France en raison de son implication dans la politique au Cameroun n'agit pas comme un facteur exogène. Il estime que « [d]ans le jeu politique au Cameroun, la France n'est pas un acteur externe. Elle est un acteur à part entière ».

---

Si Mbembe (1993) et Demers-Labrousse (2012), dressent le même constat à près de 20 ans d'intervalle, on peut conclure que la situation n'a pas beaucoup évolué et par conséquent s'en tenir à ces observations. Néanmoins, l'année 2018 et l'élection présidentielle a quelque peu redistribué les cartes du jeu politique avec le MRC qui ravi de plus en plus la vedette au SDF. Ce parti mène un activisme qui offre une nouvelle vie à la démocratie camerounaise et sème les germes d'une nouvelle configuration politique à l'avenir. Rien n'est pourtant gagné. On reste en conclusion loin de l'idéal d'isonomie et d'isocratie qui constitue des gages d'une démocratie réelle au Cameroun.



### 3. De la polyphonie linguistique à la polyphonie discursive

*Despite the currently unanswered questions, the possibilities and perspectives opened up by the ScaPoLine outweigh its shortcomings, in my view. Being part of a modular model, it encourages collaboration and lends itself to interdisciplinary work, not only with other linguists but also with scholars from other disciplines. This is my strongest argument for continuing the work on polyphonic studies. Indeed, could there be a better area of study to use as the foundation for serious, innovative and rewarding collaboration among the human sciences?*

*POLYPHONY IS EVERYWHERE! (Nølke 2017, 195)*

Le concept de *polyphonie* est employé pour la première fois dans les études de linguistique par Ducrot (1980b) dans son article « Texte et énonciation » et plus tard dans « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » (Ducrot 1984). L'usage du terme – encore entre guillemets – survient un peu plus de cinquante ans après les travaux de Bakhtine, et notamment son ouvrage sur Dostoïevski (1970 [1929]), qui inaugurent l'entrée de ce terme dans les sciences du langage à travers la littérature. On pourrait donc penser à juste titre que le qualificatif *linguistique* est utilisé pour établir le distinguo avec une autre polyphonie qui serait dite *littéraire* en souvenir des travaux inauguraux de Bakhtine qui portaient sur le texte littéraire, en l'occurrence l'œuvre de Dostoïevski. Pourtant, le lien entre Ducrot et Bakhtine n'est pas aussi direct. En effet, Ducrot reconnaît, outre Bakhtine, s'être inspiré des réflexions de Genette et celles de Bailly. Nølke (2008, 129) voit d'ailleurs en la polyphonie un des « rejets » de la linguistique énonciative. De plus, certains voient des traces des travaux d'Austin et Searle dans le développement de l'idée que Ducrot s'est faite de la polyphonie linguistique (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 18). Même s'il ne s'est pas intéressé à développer une théorie de la polyphonie – son intérêt portait plus sur l'argumentation dans la langue – on lui reconnaît néanmoins la paternité des germes des études de polyphonie en linguistique. Elles ont pour postulat de base que la forme linguistique peut jouer un rôle important pour la genèse de la polyphonie. Si à la suite des travaux

inauguraux de Ducrot certains ont conservé l'héritage linguistique – c'est le cas des polyphonistes Scandinaves – d'autres l'ont très vite transcendé pour atteindre le niveau discursif – on peut l'observer sous la praxématique. Dès lors, il se pose aussi la problématique du contexte et plus précisément les questions liées à son envergure et à sa pertinence dans la construction du sens du texte *a priori* et au cours de son interprétation *a posteriori*. Pour y voir plus clair, nous avons organisé ce chapitre en sept sections. La première présentera la ScaPoLine avec ses particularités. La deuxième propose une présentation de la praxématique et ce qui fait l'originalité de son dialogisme. À la suite de cette section, une troisième se propose de faire une comparaison entre la ScaPoLine et la praxématique, et met l'accent sur ce qui peut les rapprocher. La quatrième section souligne quelques incidences pratiques qu'entraînerait une combinaison d'une théorie linguistique et une théorie discursive. La cinquième étape traite des notions voisines du cotexte et du contexte en rapport avec l'analyse du discours. La sixième étape souligne l'importance de l'intentionnalité comme un atout en vue d'une polyphonie discursive. Ensuite, nous procédons avec la question de la subjectivité dans l'analyse discursive et le chapitre s'achève avec le bilan. Par ailleurs, nous ferons usage d'exemples fabriqués pour illustrer notamment les points sur lesquels nous proposons des développements. Ils seront numérotés en commençant par le chiffre 3 indiquant le numéro du présent chapitre, suivi d'un numéro indiquant la position de l'exemple par rapport aux autres. Nous revenons plus en détails sur ces exemples et leur numérotation dans le chapitre 4.

### 3.1 La ScaPoLine

La théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique s'inscrit – comme l'indique l'épithète 'linguistique' qui la qualifie – dans l'approche purement linguistique du phénomène de la polyphonie. Cette précision laisse déjà entrevoir la possibilité d'autres types de polyphonie ou du moins, d'autres orientations du phénomène. Mais avant d'arriver proprement à ce qu'elle est, il semble important d'éclairer un des concepts qui sous-tend la ScaPoLine. Il s'agit de la polyphonie linguistique. Nølke (2013, 157)

---

y voit « un aspect du sens de l'énoncé qui apparaît dans l'énonciation. Elle décrit des aspects de l'énonciation et il s'ensuit que son étude s'inscrit forcément dans une sémantique énonciative. » Nølke confirme ce lien de filiation entre la ScaPoLine et la linguistique de l'énonciation dont elle ne serait qu'une branche (Nølke 2017, 194). Cette description place au cœur de cette théorie les notions de *sens*, d'*énoncé* et d'*énonciation*. Son orientation vers la langue et ses structures s'opère au moyen de certains outils qui sont explicitement désignés dans la littérature sur la ScaPoLine.

### **3.1.1 De l'ancrage linguistique de la ScaPoLine**

La ScaPoLine est une théorie qui se revendique linguistique. En effet, dans le descriptif de leur projet, les auteurs notent qu'« il devra s'agir d'une théorie qui pourra rendre compte des phénomènes polyphoniques proprement linguistiques, c'est-à-dire phénomènes relevant du système de la langue (...) » (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 15). L'intérêt de cette théorie porte donc sur les structures linguistiques, l'analyse desquelles est susceptible de déboucher sur des sens et des significations. Autrement dit, le système de la langue lui-même offre des outils d'analyse polyphonique qui peuvent produire des interprétations lorsqu'on applique une démarche rigoureuse. Nølke (2009b, 89) le reconnaît lorsqu'estimant que « [t]oute expression linguistique, qu'il s'agisse d'un morphème, d'un mot, d'une phrase ou d'un phénomène prosodique codé, donne un ensemble d'instructions concernant sa contribution à l'interprétation de l'énoncé. » C'est d'ailleurs en cela que la ScaPoLine revendique son héritage de l'approche ducrotienne du phénomène polyphonique.

Pourtant, cet héritage, la ScaPoLine s'en sert pour voguer vers d'autres horizons, pour aller un peu plus loin dans l'exploration de l'objet langue. De fait, elle fonde sa démarche à l'origine sur la phrase. L'ambition avec cet élément linguistique est de parvenir à une description qui en révèle la signification. « La phrase est pour nous un élément de la langue et nous appelons signification la description sémantique que nous en donnons. » (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 23) Il est de fait établi une distinction entre la phrase, élément de la langue, et l'énoncé, élément de la parole, dont la

description sémantique est nommée « sens ». Le concept de sens résume ainsi deux objets d'étude que sont la phrase et l'énoncé, eux-mêmes s'inscrivant dans une relation dichotomique plus ancienne, la langue et la parole. Nous pouvons en déduire que la ScaPoLine, tout en reconnaissant cette dichotomie, fait de ses deux composantes le matériau de ses analyses. Nølke (1994b, 32-39) en élabore une description théorique pertinente et l'on peut en retenir le simple fait souligné plus haut que l'énoncé implique la notion de temps et d'espace et donc de contexte pour son analyse, tandis que la phrase est une unité théorique que l'auteur reconnaît avoir emprunté aux grammairiens.

La conception basée sur l'énoncé est essentielle dans la ScaPoLine et ne constitue pas en outre la frontière de cette théorie. En effet, en tant que théorie polyphonique linguistique,

Elle décrit des aspects de l'énonciation et il s'ensuit que son étude s'inscrit forcément dans une sémantique énonciative. (...) Je pars d'une définition de l'énonciation comme un acte de parole tirant parti du système linguistique pour produire des énoncés qui sont conçus comme des images de l'énonciation. (Nølke 2013, 137)

La ScaPoLine semble concilier sémantique et énonciation et se positionner du point de vue du décodage et donc de l'interprétation car la polyphonie dépend de celui à qui le message est adressé ou celui qui l'interprète. Nølke (2013, 139) notera que les interprétations diffèrent selon qu'on est en expression orale ou en expression écrite. L'ancrage linguistique, conclut-il, a intérêt à se concentrer sur la langue écrite où on accède à la situation énonciative à partir des traces qu'elle laisse. L'on est en droit de s'interroger à la suite de cette conclusion si la ScaPoLine, en tant que théorie linguistique, ne devrait s'occuper que de l'énonciation écrite.

Il est intéressant par ailleurs de remarquer que les énoncés sont considérés comme des structures de base qui s'intègrent dans des structures plus larges, des macrostructures appelées *textes*. Le texte fonctionne comme un ensemble constitué d'éléments (énoncés) qui partagent un certain nombre de propriétés. C'est dans cette mesure que

---

l'ensemble des points de vue identifiés dans les énoncés peuvent se combiner pour bâtir un point de vue majeur, celui du texte. Le point de vue majeur faisant référence ici à ce que nous avons tantôt appelé vision. D'après les polyphonistes Scandinaves,

Notre point de départ est de concevoir le texte comme étant constitué d'énoncés. Les énoncés se regroupent pour former différents fragments de textes ayant un certain nombre de propriétés en commun, ce qui nous permet de les considérer comme constituant des entités intermédiaires entre le niveau d'énoncé et celui de texte (entier). (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 25)

Cette systématisation a débouché sur le concept de *passage polyphonique*, le schéma de l'analyse duquel obéit à celui de l'énoncé dont il se constitue. Un passage polyphonique est ainsi constitué d'énoncés qui partagent les mêmes propriétés et l'association de passages polyphoniques ainsi obtenus produit le texte.

On peut le schématiser ainsi qu'il suit :

$\text{Enoncé}_1 + \text{énoncé}_2 + \dots \text{énoncé}_n = \text{Passage Polyphonique (pp)}$

$\text{PP}_1 + \text{PP}_2 + \dots \text{PP}_n = \text{Texte (entier)}$

Cette évolution de la théorie vers le modèle dit étendu lui a permis d'atteindre le niveau textuel qui n'avait pas été envisagé par Ducrot. De plus, elle permet d'appliquer le schéma d'une théorie dite linguistique aux études littéraires, la littérature ayant été proche tout au long de l'élaboration théorique de la ScaPoLine. Que ce soit dans le cas de l'énoncé simple, de celui du passage polyphonique ou celui du texte, la méthode de la ScaPoLine prescrit une observation rigoureuse des structures sémantiques de la langue en vue d'en déduire si elles constituent des marqueurs de polyphonie. C'est aussi ces structures qui constituent la base d'une interprétation scientifique et donc objective du sens. Le tout s'opère dans un respect scrupuleux des frontières du linguistique et selon des schémas modélisés.



### 3.1.2 Une méthode d'analyse systématique

L'analyse selon le schéma de la ScaPoLine commence avec le distinguo à établir entre le *locuteur axiomatique* (Nølke 2008), auteur de l'énoncé ou du texte, et l'auteur physique, personne réelle. De fait, ce postulat de départ permet de mettre à l'écart la personne physique et de se concentrer sur le locuteur axiomatique qui est présent dans le texte et n'existe que par lui.

C'est le locuteur qui assure l'ancrage du texte dans le monde social. Il est une image particulière du sujet parlant (ou écrivant). On peut dire qu'il est un masque que se donne l'homme en parlant ou en écrivant. Cette construction du locuteur comme source du texte est probablement plus ou moins inconsciente dans la vie quotidienne où le masque tend à être adapté à la situation discursive particulière : ce n'est pas le même locuteur que l'on construit pour parler à son chef ou à ses enfants. On peut imaginer que cette construction est beaucoup plus consciente et sophistiquée dans les textes littéraires où l'auteur physique construit souvent soigneusement le locuteur : l'auteur du texte. (Nølke 2013, 144)

Avec la mise à l'écart de la personne physique qui, elle, agit sur le monde, il n'est pas envisageable de bâtir une interprétation qui prendra en compte des paramètres liés à la situation réelle d'énonciation. Même si aussi la ScaPoLine se base sur la sémantique instructionnelle, selon laquelle toute interprétation a besoin d'un contexte, des savoirs sur le monde dont on parle. Les notions de texte et d'énoncé apparaissent ainsi comme des microcosmes quasi autonomes, du moins dans la manière de les aborder. Néanmoins, cela peut être perçu comme une manière de se débarrasser de certaines contraintes en figeant presque l'objet d'analyse dans une sphère immatérielle. Le texte n'en est pas pour autant figé dans la ScaPoLine, au regard des relations vivantes qui s'y déploient. Ceci est à mettre à l'actif de cette théorie.

La ScaPoLine présente l'avantage qu'elle travaille sur un matériau visible de tous et l'on pourrait conclure qu'il est moins subjectif. Le contexte situationnel n'étant pas opérationnel, cela pourrait impliquer une réduction de la marge de subjectivité et donc la marge d'erreur d'interprétation. Les résultats devraient par conséquent être

---

davantage fiables. La méthode proposée par la ScaPoLine rappelle ainsi la démarche sémiotique et donc structuraliste de par son ancrage au texte comme élément essentiel et quasi autonome. La ScaPoLine admet d'ailleurs entre autres être une théorie structuraliste.

Son objet d'étude réside dans les instructions que pourvoit la langue pour l'interprétation polyphonique des énoncés. C'est dans ce sens que la théorie polyphonique est une théorie sémantique, discursive, *structuraliste* et instructionnelle. (Nølke 2008, 132)

Son intérêt porte davantage sur les instructions sémantiques qui sont émises par les structures utilisées dans l'énoncé ou le texte, plus largement.

Le contexte étant neutre, il n'est pas possible de tenir compte ou de mesurer les incidences empiriques des structures ou leur valeur perlocutoire. L'analyse se fonde sur l'énoncé qui est le résultat de l'énonciation et est par conséquent observable. Le processus d'interprétation ainsi déployé débouche sur la *configuration polyphonique*. Ce concept est clé chez les polyphonistes Scandinaves et désigne « le sens polyphonique que le linguiste associe à l'énoncé. La configuration fait partie de l'interprétation que fait l'interlocuteur du texte auquel il est confronté ». (Nølke 2008, 143) Elle « renferme des images des instances énonciatives et notamment celle du locuteur qui, en effet, est l'élément constitutif de la configuration. » (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 30) À travers elle, la démarche de la ScaPoLine permet d'entrevoir dans l'énoncé les paramètres sur lesquels reposeront l'identification de la polyphonie et son interprétation.

### **3.1.3 Des entités de la configuration polyphonique**

Elle se compose de quatre entités qui fondent la démarche de la ScaPoLine et en font l'identité. La ScaPoLine place dans cette catégorie : le locuteur lui-même et les trois autres entités qu'il construit, à savoir les points de vue, les êtres discursifs et les liens énonciatifs.

### 3.1.3.1. *Le locuteur-en-tant-que-constructeur (LOC)*

Il est l'élément primordial dans la configuration polyphonique. Sans lui, point de configuration polyphonique parce que point d'énoncé. C'est lui qui construit la configuration polyphonique en choisissant quel sera le rôle que lui-même y jouera et quels seront la nature et les rôles des autres entités. C'est dans cette logique que Nølke (2008, 134) le qualifie de « maître souverain de son énonciation ». Le concept de Locuteur-constructeur est en effet une création de la ScaPoLine qui se rapproche du locuteur ducrotien. On l'identifie à travers les marques renvoyant à la première personne, au premier rang desquels les pronoms de la première personne, des expressions modales et même des désinences, etc. Il est le lien que peut avoir l'énoncé avec le monde réel car il peut avoir une histoire et des connaissances encyclopédiques par exemple. « Sa propriété essentielle et constitutive est cependant celle d'être auteur de l'énonciation, vue comme un événement historique associé à une situation énonciative avec tout ce que cela implique. » (Nølke 2008, 31)

Nølke et ses collègues utilisent la métaphore théâtrale pour illustrer le rôle de LOC dans la configuration polyphonique. Ils posent de fait que si l'énoncé est un drame, LOC est à la fois l'auteur et le metteur en scène. Il incarne les deux rôles. Il convient par ailleurs de noter qu'il n'est pas acteur mais communique à travers les acteurs qu'il met en scène. On peut le retrouver au niveau des adverbes de phrase parce qu'il a le droit de commenter son énonciation en la modélisant – recours aux modalisateurs de discours – comme dans l'exemple « *Franchement, Pierre est bête.* » (Nølke 2013, 145) Dans cet exemple, selon le commentaire de Nølke, « le locuteur apporte un commentaire à sa propre construction en qualifiant son énonciation de franche. C'est un peu comme l'auteur d'un drame qui construit des didascalies. »

LOC est en outre celui qui doit assumer la responsabilité des actes illocutoires et argumentatifs de l'énoncé. Ces précisions de son statut et de ses rôles pourraient avoir des implications au niveau méthodologique notamment dans les développements que nous envisageons ici.

### 3.1.3.2. *Les points de vue (pdv)*

La terminologie ‘point de vue’ est héritée des travaux de Ducrot mais a connu une autre évolution avec la ScaPoLine. Notre intérêt porte sur sa catégorisation selon cette théorie. Elle part du constat que chaque énoncé contient un point de vue. La forme générale des points de vue est : [ *X* ] (*JUGE* (*p*)) (Nølke 2008, 134). *X* désigne la source, *JUGE* le jugement et *p* le contenu. La source renvoie aux êtres discursifs et doit être saturée si possible. C’est elle qui émet un jugement sur un contenu déterminé dans l’énonciation.

La ScaPoLine distingue trois types de pdv : les pdv simples, les pdv complexes (hiérarchiques et relationnels).

#### 3.1.3.2.1. *Les pdv simples*

Ce sont des pdv « indépendants des autres pdv du même énoncé, c’est-à-dire que leur contenu sémantique se laisse décrire isolément de manière “atomique” » (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 33) et par défaut, le locuteur est source de ces pdv. Ils peuvent avoir un contenu propositionnel posé ou présupposé. Les auteurs prennent un exemple avec l’énoncé : *Le roi de France est chauve* où la présupposition existentielle est qu’il existe bien un roi de France. Il est de la responsabilité de la collectivité, tandis que le pdv posé comme dans l’exemple *Il fait beau* (Nølke 2013, 146) est la responsabilité du locuteur. Se basant sur cet exemple, Nølke conclura que cet énoncé « est dit monophonique au niveau de la langue, sa structure ne contenant qu’un pdv. » (Ibid.)

#### 3.1.3.2.2. *Les pdv hiérarchiques*

Ils permettent de faire porter des jugements extérieurs sur d’autres jugements ou propositions. Cette perspective est mise en œuvre dans l’exemple suivant désormais fameux :

*Ce mur n’est pas blanc.*

pdv<sub>1</sub> : [X] ( VRAI (‘ce mur est blanc’) )

pdv<sub>2</sub> : [I<sub>0</sub>] ( INJUSTIFIÉ ( pdv<sub>1</sub> ) ) (Nølke ibid.)

La hiérarchie dans cet exemple tient du fait qu'il y a d'abord deux pdv. L'un des deux (pdv<sub>2</sub>) intègre le précédent (pdv<sub>1</sub>) et porte un jugement sur lui. Il existe alors une hiérarchie de pdv qui donne la possibilité au deuxième de valider ou d'invalider le précédent. Le deuxième cas de figure étant celui qui est illustré ici.

### 3.1.3.2.3. *Les pdv relationnels*

Ils relient des pdv simples ou complexes entre eux sur l'axe syntagmatique. Les énoncés renfermant des connecteurs dont le sens ne peut être saisi sans la prise en compte des deux termes qu'il relie en constituent un exemple.

Dans *Il tomba par terre parce qu'il était mort* (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 35), notons d'abord que le connecteur est *parce que* et le pdv qu'il exprime est : « X est une conséquence de Y » et les termes de X et Y sont saturés par les deux pdv simples pdv<sub>1</sub> « il tomba par terre » et pdv<sub>2</sub> « parce qu'il était mort ».

### 3.1.3.3. *Les êtres discursifs (ê-d)*

Les êtres discursifs sont construits par le LOC, metteur en scène qui choisit et distribue les rôles qu'ils joueront dans l'énoncé. Ils sont perçus comme

des images de différentes 'personnes linguistiques' présentes dans le discours (le texte), une personne linguistique étant une entité de l'univers de discours, c'est-à-dire une entité à laquelle on peut établir un lien de référence linguistique. (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 37)

On observe avec les auteurs que les êtres discursifs les plus importants sont construits à partir des protagonistes discursifs que sont le locuteur (LOC) et l'allocutaire (ALLO) qui sont des éléments constitutifs de la situation énonciative et par conséquent, toujours présents dans le discours. C'est ainsi qu'on aura des êtres discursifs de la première et de la deuxième personne mais aussi des ê-d tiers, terminologie désignant les êtres discursifs qui n'ont aucun lien direct avec le locuteur ou l'allocutaire. Nølke (2013, 148) distingue trois images du locuteur que sont le locuteur textuel (L), et deux locuteurs d'énoncé (l<sub>0</sub> et l<sub>i</sub>). L est la source d'un pdv que

---

le locuteur avait préalablement à son énonciation et qu'il a toujours. Il est présenté par Nølke comme ayant tous les aspects d'une personne complète.  $l_0$  est la source d'un pdv que le locuteur a *hic et nunc*, mais qu'il n'a pas forcément ni avant ni après (Nølke 2013, 148). Sa particularité est de n'exister que dans l'énonciation particulière,  $E_0$ .  $l_t$  quant à lui, est la source d'un pdv que le locuteur avait au moment  $t$  ( $\neq 0$ ), où il a construit l'énonciation  $E_t$ . On est en présence de ce dernier cas de figure lorsqu'on rapporte ses propres propos.

Les tiers sont souvent représentés par les pronoms de la troisième personne, des noms ou des syntagmes nominaux qui ont une référence non générique. La ScaPoLine fait la différence entre les tiers individuels qui sont constitués des êtres de la première et de la deuxième personne ; et les tiers collectifs représentés par ON. « ON, dénotant tout tiers collectif, représente en principe l'opinion générale, mais cette notion est susceptible d'être spécifiée. » (Nølke 2013, 39) En effet, Nølke (2013 : 149) distribue les êtres collectifs dans une échelle allant de l'homogénéité à l'hétérogénéité. Ainsi, il trouve que les collectifs homogènes sont des ê-d pris en tant que collectivité à contours flous, à savoir la LOI, la doxa, les idées reçues, les vérités éternelles. Contrairement à eux et chez les collectifs hétérogènes, les membres se distinguent en principe.

#### 3.1.3.4. Les liens énonciatifs

Cette terminologie désignant le troisième élément de la configuration polyphonique décrit les liens qui existent entre les êtres discursifs et les pdv. Ils sont de deux ordres : d'une part, on a le lien de responsabilité et de l'autre, les liens de non-responsabilité. La ScaPoLine pose en fait que chaque point de vue identifié ou exprimé dans un énoncé, est pris en charge par un être discursif et il convient de l'identifier. Même s'il peut arriver que la source reste non saturée. Ainsi, par principe, un être discursif est responsable d'un point de vue si et seulement s'il en est la source. Soit l'énoncé classique *Ce mur n'est pas blanc*. Il peut être analysé ainsi qu'il suit :

Pdv<sub>1</sub> : [X] (VRAI ('ce mur est blanc'))

Pdv<sub>2</sub> : [l<sub>0</sub>] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>1</sub>))

On peut voir que pdv<sub>1</sub> a pour source un être discursif inconnu ou non identifié représenté par *X*. Pdv<sub>2</sub> quant à lui est pris en charge par l<sub>0</sub>. Le lien de responsabilité d'un point de vue est ainsi quasi indissociable de la source dudit point de vue.

Toutefois, il est important de noter que « tout ê-d – et notamment toute image de locuteur – est susceptible d'être relié à un pdv dont il n'est pas source, par un lien de non-responsabilité. » (Nølke 2013, 149-150) Ce type de lien, contrairement au précédent qui est unique – il n'y a qu'un lien de responsabilité – éclate en deux sous-types : les liens de non-responsabilité réfutatifs et les liens de non-responsabilité non-réfutatifs. En effet, même si l'être discursif n'est pas responsable d'un point de vue, il peut toutefois le tenir pour vrai ou tout au moins pour possible ; ce sera le cas du non-réfutatif. Au cas contraire, il peut s'en éloigner en le jugeant de faux ou d'erroné et on est dans la configuration du réfutatif simple.

Dans l'exemple pris plus haut, l'on peut observer que non seulement l<sub>0</sub> n'est pas responsable de pdv<sub>1</sub>, il le réfute également par l'usage de la négation (INJUSTIFIÉ). L'exemple illustre donc un cas typique de lien de non-responsabilité réfutatif. On observe par ailleurs des liens de non-responsabilité non-réfutatifs dans des énoncés où il y a une concession exprimée. C'est le cas avec l'usage du connecteur *mais* dans l'énoncé suivant :

### 3.1. Marie peut y arriver **mais** cela demandera d'énormes sacrifices.

Il n'y a pas réfutation tout azimut de la possibilité que Marie y arrive dans l'exemple précédent. Le connecteur *mais* introduit tout simplement une condition qui doit être remplie pour que l'avis du locuteur évolue. Sa prise de position n'est donc pas entièrement réfutative et définitive. Autrement dit, on a à faire à un lien de non-responsabilité dont « le locuteur ne prend pas la responsabilité au moment de l'énonciation de l'énoncé en question, mais dont il a pu antérieurement et pourra ultérieurement prendre la responsabilité ». (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 48)

Cette typologie de liens peut être résumée dans le tableau suivant, tiré de Nølke, Fløttum, et Norén (2004, 48) :

<b>LIENS DE RESPONSABILITÉ</b>	<b>LIENS DE NON-RESPONSABILITÉ</b>	
	<b>Lien non réfutatif</b>	<b>Lien réfutatif</b>

La maîtrise des entités de la configuration polyphonique est l'un des préalables à toute analyse polyphonique basée sur le schéma de la ScaPoLine. L'exploitation de ces entités se fonde sur un certain nombre d'outils fournis par la langue.

### **3.1.4 Des marqueurs de polyphonie dans la ScaPoLine**

Les marqueurs de polyphonie sont des données qui varient d'une école à une autre. La polyphonie, d'après la ScaPoLine, se repère dans un énoncé par défaut, c'est-à-dire en se fondant sur les outils linguistiques. Il n'existe pas jusqu'ici, à notre connaissance, de travaux ayant fait un inventaire des marqueurs de polyphonie même si une entreprise qui se donnerait pour ambition de proposer une liste exhaustive des marqueurs polyphoniques ne nous semble ni réaliste, ni même cardinale pour le fonctionnement de la théorie. Cela peut toutefois faire l'objet d'une étude qui permettra de décrire encore plus la ScaPoLine et, ce faisant, faciliter l'application de son modèle d'analyse aux amateurs de cette théorie, si jamais la nécessité se faisait ressentir. Les travaux effectués jusqu'ici permettent toutefois de construire une liste non exhaustive de ces marqueurs. Nous n'en proposons pas une liste détaillée. Nous relèverons néanmoins certains marqueurs dans le but d'illustrer ce qu'il en est. La présente étude peut cependant participer à la description des marqueurs polyphoniques en vue éventuellement d'un projet ultérieur qui se donnerait pour tâche de dénombrer et de sérier, en les décrivant, les marqueurs linguistiques de polyphonie. Retenons pour le moment qu'en dehors du discours rapporté, on peut observer la polyphonie à travers la



négation de phrase, les connecteurs de discours, les adverbes, les temps et modes verbaux, les pronoms, etc. (Fløttum et Dahl 2012, 16).

Le point important que soulignent ces auteures est que les points de vue mis à jour par la ScaPoLine vont des plus évidents ou explicites aux moins évidents – implicites. Ceci nécessite certainement davantage de finesse dans l'identification des marqueurs de polyphonie et le fonctionnement polyphonique de ceux-ci, le tout selon des procédures propres à la théorie. Cela dit, il est sans doute important de relever qu'on parle de marqueur en raison du fait que ceux-ci sont instruits dans la langue et peuvent par conséquent être repérés. Tout ce qu'il faudrait pour que le sujet interprétant y parvienne serait la compétence linguistique ou alors la compétence du linguiste.

### **3.1.5 Méthode d'analyse**

La présente étape traite du schéma d'étude que propose la ScaPoLine pour exploiter les ressources polyphoniques d'un énoncé, d'un texte, en vue d'en révéler le sens. Il convient avant tout de rappeler qu'il y a différents niveaux d'analyse dans la ScaPoLine : l'énoncé (le plus bas), le passage polyphonique (qui est une combinaison d'énoncés) et le texte, combinaison de passages polyphoniques. L'analyse ascendante que propose la ScaPoLine commande que l'on parte de ces unités minimales où s'exprime la polyphonie, pour atteindre le niveau textuel.

### **3.1.6 Modèle d'interprétation**

La ScaPoLine en tant que méthode d'analyse n'est pas autonome. En effet, elle emprunte à d'autres domaines d'analyse certains procédés. Mais en les combinant, l'on obtient une méthode originale. Nølke (2009b, 83) s'explique sur sa démarche, en ces termes :

(...) j'aurai recours à une sémantique instructionnelle et énonciative combinée à un modèle d'interprétation. En sémantique instructionnelle, le sens codé en *langue* est constitué d'ensembles d'instructions. Toute expression linguistique, qu'il s'agisse d'un morphème, d'un mot, d'une phrase ou d'un phénomène prosodique

---

codé, donne un ensemble d'instructions concernant sa contribution à l'interprétation de l'énoncé.

Ces instructions posent des contraintes sur le potentiel d'interprétations que l'on peut faire des marqueurs de polyphonie ainsi identifiés et indiquent une interprétation par défaut. C'est donc le potentiel sémantique des marqueurs qui est en jeu ici et aucun recours n'est fait à leur probable variation contextuelle. Si le contexte peut être opérant dans cette démarche, il importe de le dissocier du champ social d'application de la langue, c'est-à-dire tout ce qui est extratextuel. Le contexte dont il s'agit ici est défini et délimité par le potentiel sémantique des marqueurs, et le processus d'interprétation consiste à l'imaginer et à en vérifier l'effectivité de l'application dans le texte. Pour Nølke (2009, 83), 'contexte' désigne « aussi bien le contexte textuel (le cotexte) que la situation énonciative, le contexte spatio-temporel, les attentes réciproques et le contexte encyclopédique ». Ceci élargit aussi les outils auxquels l'analyste peut avoir recours et partant, les interprétations possibles. C'est de la prise en compte de l'ensemble de ces instructions, de l'éventail de ces paramètres contextuels d'un genre restreint, et de leur pertinence que découle la signification de l'énoncé analysé, résultat de l'interprétation.

En résumé, le modèle d'interprétation de la ScaPoLine s'organise en quatre étages :

**a. les instructions**

Elles permettent de :

- poser des variables types,
- poser des relations entre les variables,
- donner des indications relatives à la saturation de ces variables

**b. le co(n)texte**

Il permet la saturation des variables qui, elle, fait partie de l'interprétation.

**c. les stratégies interprétatives**

Elles régissent la saturation et, partant, l'interprétation, dans les limites permises par les instructions posées par la signification.

#### **d. le cadre d'interprétation**

Il est constitué des scénarios envisageables et des genres, etc. (Nølke, *ibid.* : 84).

#### **3.1.7 Le modèle étendu**

Le postulat d'une ScaPoLine étendue (Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 99-116) résulte du besoin d'application de cette théorie à des corpus plus larges, c'est-à-dire dépassant le cadre de la simple phrase ou du simple énoncé. Selon Fløttum, l'objectif est que

cette approche, essentiellement ascendante, aboutira à une ScaPoLine Étendue intégrant le niveau (micro-)textuel et invitant aux études linguistiques aussi bien que littéraires. La ScaPoLine pourra nous fournir une partie importante des instruments nécessaires pour interpréter un texte. (*Ibid.* : 99)

Cette approche se veut ascendante, c'est-à-dire qu'elle part d'unités microtextuelles pour des unités situées à un niveau étendu et s'opère en trois étapes :

- *une analyse proprement linguistique*

Elle consiste à étudier chaque phrase de l'ensemble textuel de manière isolée afin d'en déterminer la structure-p. Pour ce faire, il faut repérer les différents pdv qu'elle contient, les saturer dans la mesure du possible et révéler les liens que le locuteur entretient avec ceux-ci.

- *une analyse énonciative et textuelle*

Elle réunit les résultats de la première étape dans le but de rendre compte du réseau des différentes relations qui s'établissent à travers les limites de la phrase. C'est l'étape la plus complexe et la plus délicate car si dans la première, le texte est atomisé, il faut le reconstruire ici sans toutefois causer d'entorse à son déploiement. C'est de là que naît le postulat du « passage polyphonique » (PP). C'est une unité qui dépasse la frontière

---

de l'énoncé. Il « constitue une sorte d'univers clos formé par son propre réseau de relations polyphoniques : le PP est polyphoniquement autonome ». (Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 101) Il est dit autonome sur le plan sémantique notamment parce qu'il donne des instructions contribuant à une première interprétation fondée sur l'exploitation maximale des facteurs constituant la configuration. Toutefois, cette autonomie est relativisée par le besoin, pour le comprendre, de le replonger dans son co(n)texte qui est un ensemble plus large.

Le PP a une longueur variable. Il peut correspondre à une phrase simple, une phrase complexe ou alors à un ensemble de phrases. Il présente l'avantage de segmenter le texte de manière systématique mais aussi logique puisque cette segmentation doit s'opérer eu égard à « une cohérence polyphonique » perçue comme « le fait que les mêmes êtres discursifs se répètent » (Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 105). Cette cohérence se fonde par ailleurs sur le lien entre ces êtres discursifs et les pdv exprimés. Dans ce cas, il faudra, au cours de l'analyse être attentif aux pdv qui ne sont pas pris en charge par le locuteur principal du PP, notamment ceux qui sont réfutés car « [u]n pdv duquel le locuteur se dissocie par un lien de réfutation n'aura pas sa place dans le réseau constituant la cohérence textuelle basée sur les pdv du locuteur » (Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 105).

- *Une interprétation*

C'est le lieu de l'analyse discursive. Elle consiste à identifier les divers êtres discursifs et à les lier à des êtres réels afin d'arriver au sens global potentiel du texte. Notons que le but de ce développement de la ScaPoLine est surtout de parvenir, par une méthode originellement linguistique, à interpréter des textes en général. Ainsi, lorsqu'on évoque le contexte dans le cadre du texte littéraire par exemple, on fait référence à des paramètres liés à l'œuvre en tant qu'entité autonome. Y rentrent donc les personnages, le genre de l'œuvre, la thématique, etc. Ces données permettent de prendre une certaine hauteur avec les informations qu'elles procurent, et de pouvoir ainsi apprécier les points de vue mais surtout les liens et d'en déduire le sens de l'ensemble du passage.

Cependant, deux constats émergent : (1) l'application de cette démarche à des textes longs reste délicate, voire complexe. De l'aveu de Fløttum, « il est théoriquement possible d'entreprendre des analyses polyphoniques sur des textes plus longs, mais cela semble peu faisable dans la pratique ». (Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 108) La difficulté reste malgré la proposition de la démarche en va-et-vient. (2) Le discours littéraire est une réalité assez différente du discours politique de par leur nature même : les paramètres du contexte n'y sont pas perçus de la même manière, on est dans une réalité virtuelle avec des actants dans l'un tandis que l'autre nous présente une réalité matérielle avec des acteurs/agents – bien qu'il soit possible que ladite réalité soit aussi prétendue. En effet, si l'un relève davantage de la création fictive, l'autre touche plus à la réalité concrète et empirique. Ainsi, au-delà de la délicatesse des analyses, il y a en pratique les êtres discursifs et les liens qui devraient être envisagés dans un cadre plus large. De même, le discours littéraire jouit d'une certaine unicité (thématique, êtres discursifs, liens, etc.) dont ne jouit pas toujours le discours politique bien que la question du chevauchement des ê-d dans le texte littéraire reste une problématique complexe – Fløttum pointe dans cette catégorie l'exemple de *Madame Bovary*. Dans notre cas, nous aurons à faire à une collection de discours qui n'ont peut-être pour seul lien que la thématique du climat, ce qui complique la détermination d'une cohérence. La nature du discours politique en fait plus un événement qui, dans une chaîne pragmatique, est produit par quelque autre événement et qui vise lui-même une transformation de l'homme et/ou du monde – c'est le cas des discours sur le défi du climat. Pourtant, si les développements récents de la ScaPoLine (Gjerstad 2011) l'envisagent, ils ne se penchent pas encore véritablement sur cet élargissement du cadre vers des entités plus matérielles.

### 3.2 La Praxématique

La praxématique a une origine que l'on pourrait qualifier pour le moins de diverse. En effet, dans ses développements actuels, le lien entre la théorie et les thèses bakhtiniennes est souvent plus évident que ceux qu'elle entretient ou pourrait entretenir

---

avec une tout autre théorie, notamment la pragmatique. Pourtant, le mot « praxématique » est employé pour la première fois dans des travaux sur la syntaxe guillaumienne en 1967 (LaFont 1994, 29). Depuis lors, outre la psychomécanique, elle s'est enrichie au contact d'autres disciplines liées aux études de la langue et aux sciences humaines. Lafont cite dans cet ordre la linguistique pragmatique anglo-saxonne de Austin et le pragmatisme philosophique de Wittgenstein, entre autres. Barberis et al. (1989, 30) constatent d'ailleurs que

la praxématique est conséquence de cette profusion d'idées novatrices, et de quelques autres, non par éclectisme, mais dans l'effort d'une réflexion pour surmonter, à partir d'hypothèses propres, les blocages ou les manques constatés ailleurs.

Toujours est-il que l'héritage de Bakhtine influencera la praxématique dans la conception que la littérature en fait de nos jours. Ce sont ces développements récents et notamment dans son héritage des postulats bakhtiniens qui nous intéressent dans le cadre de cette étude. Y est central, le concept de dialogisme.

### **3.2.1 Le dialogisme**

Dans une démarche prudente, Nowakowska et Sarale (2011, 9) attribuent la paternité de ce concept à ce qu'ils appellent le « Cercle de Bakhtine ». Ils se fondent sur l'idée de Bakhtine selon laquelle un énoncé est tourné non seulement vers son objet mais également vers le discours d'autrui portant sur cet objet. Le dialogisme désigne donc en d'autres termes « l'orientation, constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, de tout discours vers d'autres discours ». À travers lui, un énoncé, un texte, un discours s'oriente et se manifeste sous forme d'échos, de résonances, d'harmoniques, de voix, qui font signe vers d'autres discours et introduisent de l'autre dans l'un. Il permet de mettre un énoncé en perspective, c'est-à-dire dans un paradigme (spatial ou temporel) qui le fait précéder d'énoncés antérieurs en même temps qu'il est une source d'inspiration pour des énoncés ultérieurs – que ceux-ci finissent par se produire ou non.

Le dialogisme émanerait d'études qui n'ont pas un lien direct avec la linguistique et notamment la recherche consacrée à la langue en France. Moirand (2011, 74) rappelle :

Le dialogisme, lorsqu'il entre dans l'espace des linguistes francophones, vient « d'ailleurs » à double titre : d'un autre contexte scientifique que l'énonciation indicielle (plutôt francophone) et que la pragmatique linguistique (plutôt anglo-saxonne), mais aussi d'autres contextes disciplinaires que la linguistique française : théorie de la littérature, philosophie, sociologie au sens de Voloshinov, comme l'indique le sous-titre de la traduction de 1977.

Il a pourtant réussi à s'y accommoder et à y devenir un domaine essentiel, le nombre de productions scientifiques y consacrées en est une juste illustration. Le dialogisme « réfère aux dialogues [d'un discours] avec des discours antérieurs (dialogisme interdiscursif) et à l'anticipation, par l'acteur, de l'interprétation de sa production (dialogisme interlocutif) » (Vion 2005, 2). Cette précision implique donc même le monologue en ceci qu'il est en écho avec d'autres discours dans une sphère spatiale, temporelle ou tout simplement disciplinaire. Gjerstad (2011, 48), relève que

de manière plus générale, la signification des mots, les tournures, les proverbes, les arguments connus, les conventions des genres et les formules jugées convenables dans telle ou telle situation, tout se base sur d'innombrables énoncés antérieurs.

Il y a une tentation du tout dialogique qui émerge lorsqu'on prend en compte cette observation. Toutefois, pour mieux cerner ce phénomène, il nous semble important de relever les quatre dimensions qui le composent. Le dialogisme est donc : constitutif, interdiscursif, interlocutif, intralocutif (ou autodialogique) (Bres et Nowakowska 2006, 24). Nous décrivons ces quatre types de dialogisme même si Bres, Nowakowska, et Sarale (2016, 81-82) revoient ces dimensions et vont plus loin dans la description du dialogisme interlocutif. Ils ne citent pas le dialogisme intralocutif.

---

### 3.2.1.1. *Le dialogisme constitutif*

La notion d'interdiscours est capitale dans le dialogisme. Elle peut se définir comme « l'ensemble des formulations auquel l'énoncé se réfère implicitement ou non, qui le domine et à partir duquel il fait sens. » (Détrie, Siblot, et Vérine 2001 dans Bres et Nowakowska 2006, 25). D'après ce principe, l'intérieur du discours, sa consistance se fonde sur sa capacité à être actualisé en reprise et le plus souvent à l'insu du sujet. Ce dernier le tient d'un ensemble de discours antérieurs/extérieurs qui permettent au sien de faire sens. L'antériorité est l'enjeu principal des autres discours dont l'écho résonne dans celui en cours de production ou tout juste produit. De même, ces discours doivent être extérieurs, c'est-à-dire être produits par d'autres sujets.

Toutefois, le dialogisme constitutif ferait courir un risque d'après Moirand (2004). Il s'agirait du risque de déposséder le « sujet énonciateur » de son discours ; et au lieu que le sujet énonciateur ne tienne le discours, ce soit le discours qui le tienne. Les discours s'énonceraient donc et énonceraient leurs rapports « aux discours autres, discours antérieurs ou discours à venir, discours énoncés ou discours intérieurs » (Moirand 2004). Mais ce risque est écarté par l'appropriation que fait le sujet des concepts, des sémantismes et autres inventions des discours antérieurs/extérieurs. Il en fait donc siens pour s'extérioriser dans un rapport entre lui et l'autre. Cette dimension est prise en charge par les notions de *dialogisme de la nomination* (Siblot 2001), de *mémoire des mots* et de *fil vertical du discours* (Moirand 2004).

### 3.2.1.2. *Le dialogisme interdiscursif*

Le dialogisme interdiscursif place tout discours dans une perspective véritablement dialogale avec des discours antérieurs. « Mon discours, dans sa saisie d'un objet du discours, rencontre les discours antérieurs tenus par d'autres sur ce même objet, avec lesquels il entre en interaction. » (Bres et Nowakowska 2006, 25) Observons à la suite de ces mots que le trait d'union principal entre le discours et celui/ceux au(x)quel(s) il répond éventuellement est avant tout l'objet du discours. Selon cette dimension, les discours dialoguent entre eux. Il n'existe pas de discours qui soit fait à partir de rien.



Ils s’ancrent dans les discours qui les précèdent et auxquels ils sont souvent une réponse. Le dialogisme interdiscursif va plus loin que le constitutif qui pouvait s’avérer inconscient – c’est-à-dire sans que le sujet ne sache véritablement – et relève plus d’une volonté du sujet à réagir à un discours antérieur. Il va aussi plus loin que l’intertextualité qu’on connaît dans les études littéraires. En effet, le dialogisme interdiscursif

structure fondamentalement tout texte, en ce que celui-ci est obligatoirement réponse (Bakhtine 1952/1979/1984a : 298-299) à des textes antérieurs. Un peu comme un tour de parole est toujours à comprendre globalement comme une réponse au précédent tour, tout discours, aussi monologique et long soit-il, interagit avec des discours antérieurs. (Bres et Nowakowska 2006 : 26)

Il est intéressant de lire sur la précédente citation jusqu’où le dialogisme peut structurer tout discours. De fait, tout se passe comme si un discours qui ne tiendrait pas compte des discours antérieurs n’en serait pas un ; si oui, il serait vide parce qu’il n’intègre pas la notion d’intersubjectivité vitale pour son existence et son interprétation plus tard. L’on pourrait ainsi conclure que les discours s’intègrent tous dans une chaîne dont les liens sont le domaine, la thématique, le contexte en un mot. Bres et Nowakowska illustrent cet état des choses avec *Les Confessions* de Rousseau qui seraient une réponse au *Sentiment des Citoyens* de Voltaire et à *Les Confessions* de Saint-Augustin. Le discours politique – qui concerne cette recherche – pourrait constituer un vaste champ d’observation de cette dimension du dialogisme. C’est dans ce cadre que l’on peut observer par exemple les chaînes dialogiques.

Les chaînes dialogiques constituent « un nombre indéfini d’énoncés construits par le détournement d’un même énoncé de base » (Vion 2005, 6). Vion prend l’exemple du slogan de campagne de Nicolas Sarkozy « travailler plus pour gagner plus » qui a donné lieu à des détournements dans des buts majoritairement satiriques selon l’avis de l’auteur. On aura ainsi dans la chaîne :

*Travailler moins pour gagner plus*

*Travailler plus pour raisonner moins*

---

*Travailler plus pour mourir plus* (suicides dans les entreprises)  
*Sécher moins pour gagner plus* (cagnotte pour les élèves assidus)  
*Travailler mieux pour gagner plus ensemble* (Jean-François Copé)  
*Lutter plus pour gagner plus* (Slogan de manifestation)  
*Cotiser plus pour gagner moins* (Réforme des retraites)  
*Travailler tous pour gagner plus* (Réforme des retraites et chômage)  
*Travailler plus pour gagner rien* (Travail gratuit pour les chômeurs anglais)  
 etc...(Ibid.)

Ce qu'il est important de retenir à travers cet exemple de la chaîne dialogique est le potentiel d'échos que peut avoir un discours antérieur sur des discours ultérieurs pour des raisons liées au domaine, aux participants, au contexte, etc. Là n'est pourtant pas encore notre préoccupation. De plus, ce que cet exemple n'illustre pas et qui est noté sous l'exemple de Rousseau, c'est le cadre relativement large que peut prendre cette dimension du dialogisme. Mais l'enjeu est justement ce cadre et sa délimitation. Jusqu'où doit-il s'étendre ? Pour quelle(s) raison(s) ? Et quels sont les paramètres à prendre en compte pour le délimiter ? Nous reviendrons sur ce questionnement, tant son importance est capitale dans notre projet.

### 3.2.1.3. *Le dialogisme interlocutif*

Il se fonde sur le principe que tout discours, même monologal, est déterminé par l'autre à qui il est adressé. Ce rapport entre le discours et ceux à qui il s'adresse va un peu plus loin avec le dialogisme interlocutif que la rhétorique, la sociolinguistique, la pragmatique ou l'analyse conversationnelle ne l'ont estimé. En effet, il ne se limite pas à la simple considération que le locuteur module son discours en fonction de son interlocuteur (ou de l'image qu'il se fait de lui), des connaissances qu'il lui prête, du but qu'il poursuit, etc.

Ce qu'ajoute le dialogisme interlocutif, c'est (i) que cette prise en compte de l'interlocuteur vise à façonner la réponse de l'autre ; et surtout (ii) que le locuteur anticipe sans cesse sur cette réponse qu'il imagine, et que cette réponse imaginée

influence en retour son discours. (Bakhtine 1952/1979/1984 cité dans Bres et Nowakowska 2006, 26)

Il permet de mesurer comment le locuteur doit se glisser dans une situation hypothétique ou imaginaire dans laquelle il fera face à la réaction de son interlocuteur jugeant le contenu de son discours. L'ayant fait, il anticipe sur les réactions (mélioratives ou dépréciatives) et ces voix, pas encore exprimées mais déjà prises en compte, aident à façonner son discours et s'y manifestent par conséquent.

Par ailleurs, l'association des dimensions interdiscursive et interlocutive du dialogisme fait du discours une sorte de réponse bidirectionnelle, c'est-à-dire doublement orientée car en plus de répondre en amont (interdiscursif) il répond aussi en aval (interlocutif). Toujours est-il que « l'anticipation de la réaction interlocutive est un pari qui s'informe du déjà dit, c'est-à-dire de l'interdiscursif, de manière spécifique (les discours antérieurs produits par le destinataire) et générale (e.g. les conventions culturelles) » (Gjerstad 2011, 51). Le dialogisme interlocutif décrirait alors le fait pour tout discours d'anticiper explicitement, c'est-à-dire par des moyens linguistiques, la réaction de l'interlocuteur ; une sorte de dialogisme interlocutif anticipatif (Bres et Nowakowska 2010, Bres, Nowakowska, et Sarale 2016).

#### 3.2.1.4. *Le dialogisme intralocutif*

On l'observe lorsque le discours d'un sujet rentre en relation avec ce qu'il a déjà dit, ce qu'il est entrain de dire et ce qu'il va dire.

De même, les relations interactives de préalable (ou préparation) et de reformulation (cf. Roulet et al. 2001) peuvent être considérés comme autodialogiques. Le préalable constitue une annonce métadiscursive, alors que la reformulation, en plus d'être foncièrement interlocutive, signale la réflexivité interprétative du sujet parlant ('ce que je viens de dire est-il suffisamment clair ou correct ?'). (Gjerstad 2011, 52)

Le fait pour le locuteur de revenir ainsi sur ce qu'il a déjà dit, d'y faire allusion, de le juger même par modalisation est du ressort du dialogisme intralocutif. Il est aussi en

---

œuvre lorsque ce même locuteur anticipe en annonçant ce qu'il va dire ultérieurement au cours d'un discours. « L'autodialogisme peut également relever des instructions linguistiques d'un énoncé ('Il *me* semble que...', 'Je l'ai dit à plusieurs reprises...') » (Gjerstad 2011, 52).

### 3.2.2 Des marqueurs du dialogisme

Les marqueurs du dialogisme se distribuent à différents niveaux de la langue et sont aussi nombreux que ceux dénombrés par la ScaPoLine. L'objectif de cette section, comme avec la ScaPoLine précédemment, n'est pas de tous les répertorier mais de montrer tout au moins quels sont ces marqueurs sur lesquels la praxématique se fonde pour identifier et analyser le dialogisme dans un discours. En effet, si l'on s'accorde avec Bres et Nowakowska (2006, 32) reprenant une tradition de travaux en sémantique discursive, les mots du lexique ne sont jamais « vierges » de sens. Ils sont relatifs aux énoncés ou aux discours qui les ont actualisés et nous ne sommes là qu'au niveau lexico-sémantique. C'est dire l'immensité d'une tâche qui se proposerait de répertorier tous les marqueurs de dialogisme. Par ricochet, il n'est pas prudent de qualifier une unité lexicale de praxème *a priori*. Nous inspirons cette partie des travaux de Bres (1999b) qui admet dès le départ qu'il ne s'agit que de quelques-uns. Notons néanmoins avec Nowakowska (2004) que nombre d'auteurs ont répertorié et décrit comme *dialogiques* le discours rapporté, la modalisation autonymique, le conditionnel, la négation, la comparaison, le renchérissement, la confirmation, la concession, l'opposition, l'interrogation, le détachement, etc. Nombre de ces phénomènes sont par ailleurs également perçus comme polyphoniques par la ScaPoLine.

#### 3.2.2.1. Le conditionnel

Le conditionnel dialogique est cette forme du conditionnel que la grammaire appelle conditionnel journalistique. Il dédouble l'instance énonciative en e1 à qui est attribuée une assertion précédente et E1 qui, du fait du conditionnel, est présenté citant cette assertion mais ne se prononçant pas sur sa valeur de vérité, ce qui peut produire des

effets de sens variés selon le co(n)texte : simple suspension de la validation, doute, rejet etc. Bres l'illustre avec l'exemple :

*Ce genre musical (le rap) (...) ne serait rien d'autre qu'une vaste entreprise de déstabilisation des valeurs morales.*

où l'assertion '*Ce genre musical (...) n'est rien d'autre qu'une vaste entreprise de déstabilisation des valeurs morales*' est attribuée à e1. Et E1, du fait du conditionnel, cite cette assertion tout en évitant de se prononcer sur sa validité ou non pour des effets de sens évidemment liés au contexte du discours. Bres (1999b, 2) estime qu'à la différence du futur qui s'appuie sur du présent (« ce *ser-a* ») en conquête de réalité, le conditionnel s'appuie sur la terminaison décadente de l'imparfait (« ce *ser-ait* ») en déprise de réalité. Il conclut que « le décalage temporel (présent > conditionnel), soit le passage de la conquête à la fuite de la réalité, vaut pour le décalage énonciatif E1 > e1 ».

### 3.2.2.2. *La négation*

Elle constitue l'un des marqueurs les plus récurrents et dont la nature dialogique traverse les frontières de la praxématique simple – la ScaPoLine par exemple en fait un pilier de son analyse polyphonique. Dans ce cas, l'énonciateur E1 met en scène un énonciateur e1 à qui il attribue l'assertion de l'énoncé positif pré-posé et s'y oppose par la négation.

### 3.2.2.3. *La comparaison d'inégalité*

L'inégalité ici peut prendre la forme de la supériorité par des adverbes de comparaison tels *plus/davantage...que* ou alors celle de l'infériorité avec *moins... que*.

Dans l'énoncé « *La croissance britannique (...) relève **davantage** de son appartenance au monde anglo-américain (...) **que** de la valeur de sa monnaie.* », E1 met en relation deux rhèmes<sup>18</sup> *x* et *y* pour déclarer la supériorité de la pertinence argumentative du

---

<sup>18</sup>L'utilisation que nous faisons du concept de rhème est entièrement celle de Bres (1999b). Elle semble résulter d'une vision de la phrase ou de l'énoncé en terme de sa structure informative avec d'une part

---

premier [son appartenance au monde anglo-américain], qu'il s'attribue, sur le second [la valeur de sa monnaie], qu'il attribue à e1. Posons en effet que  $x = \text{son appartenance au monde anglo-américain}$  et  $y = \text{la valeur de sa monnaie}$ . L'élément comparatif *d'avantage...que* qui encadre  $x$  lui confère une pertinence argumentative supérieure à celle de  $y$  en raison de la valeur sémantique de cet élément comparatif même. Ainsi, sans réfuter  $y$ , E1 à qui l'on peut attribuer la responsabilité de  $x$  reconnaît que ce dernier a davantage d'incidence sur la situation décrite (la croissance britannique) que le premier.

En revanche, dans l'énoncé « *La spécificité de l'époque actuelle réside **moins** dans la critique de la police que dans la façon dont celle-ci est formulée.* », sur le thème [la spécificité de l'époque actuelle réside dans], E1 met en relation deux rhèmes  $x$  et  $y$  pour déclarer l'infériorité de la pertinence argumentative du premier [la critique de la police] qu'il attribue à e1, sur le second [la façon dont celle-ci est formulée] qu'il s'attribue.

Bres parle de « chiasme énonciatif » par le fait que dans la comparaison de supériorité, E1 est inscrit sous  $x$  et e1 sous  $y$ , alors que, dans la comparaison d'infériorité, e1 est inscrit sous  $x$  et E1 sous  $y$ . Ceci entraîne que E1 s'inscrit sous l'argument de plus grande pertinence et inscrit l'autre (e1) sous l'argument de moindre pertinence.

#### 3.2.2.4. La comparaison d'égalité

L'une des expressions les plus usuelles de la comparaison d'égalité se retrouve sous la forme *autant x que y*. Soit l'énoncé : « *La rhétorique familiale se trouve **autant** dans*

---

ce dont on parle (le thème) et d'autre part ce qui est dit au sujet du thème (le rhème). Une phrase comparative de la nature de celle qu'il analyse peut donc avoir un thème et deux rhèmes. Et c'est entre les rhèmes que la comparaison se déploie. Il souligne ainsi que le thème de cette phrase est *la croissance britannique relève de* : « Sur le thème [la croissance britannique relève de], E1 met en relation deux rhèmes  $x$  et  $y$  pour déclarer la supériorité de la pertinence argumentative du premier [son appartenance au monde anglo-américain], qu'il s'attribue, sur le second [la valeur de sa monnaie], qu'il attribue à e1. » p. 6.

*la littérature de la Résistance que dans celle de Vichy.* » On remarque que sur le thème [la rhétorique familiale se trouve], E1 met en relation deux rhèmes  $x$  et  $y$  pour déclarer l'égalité de la pertinence argumentative du premier (*dans la littérature de la Résistance*) et du second (*dans celle de Vichy*). La question qui reste à régler est celle de rendre compte du fait que E1 s'attribue  $x$  et attribue  $y$  à e1. Bres propose l'explication suivante : le terme comparé,  $x$ , est d'une rhématicité supérieure à celle du terme comparant,  $y$ , qui, en tant qu'étalon, fait partie du déjà dit. Dans le cas de la comparaison d'égalité ou de supériorité, la parole de E1 en tant qu'elle prétend apporter du nouveau s'investit sous  $x$ , la parole de l'autre (e1) s'inscrivant en déjà dit ( $y$ ), en accord avec la différence de rhématicité de  $x$  et de  $y$ .

### 3.2.2.5. *Le renchérissement*

Il peut aussi renfermer un dialogisme. On le retrouve souvent sous la forme *...non/pas seulement x, (mais aussi) y*. Elle est en œuvre dans l'exemple « *Non, l'Europe n'est pas seulement le bloc économique puissant qui pourrait aspirer à la primauté dans le monde, elle est aussi une pauvre chère vieille toute petite chose qui doit désormais protéger et revivifier ses diversités.* » Et Bres explique que sur le thème de [l'Europe est], E1 met en relation deux rhèmes  $x$  et  $y$  pour déclarer que la pertinence du premier [seulement le bloc économique puissant qui pourrait aspirer à la primauté dans le monde] qu'il attribue à e1 doit se compléter de la prise en compte du second [aussi une pauvre chère vieille toute petite chose...] qu'il s'attribue. Bres conclut que

Comme la comparaison et à la différence de la négation, le renchérissement prend en considération la parole de l'autre pour lui faire une place ; mais alors que la comparaison évalue la pertinence de deux arguments sans les relier l'un à l'autre (l'argument de e1 apparaît simplement dans sa *moindre pertinence*), le renchérissement pose que  $x$  tire toute sa pertinence d'être complété de  $y$  (l'argument de e1 apparaît comme *partiel*). Façon d'intégrer la parole de l'autre pour mieux la dépasser, d'apparaître comme quelqu'un qui loin de s'opposer infantilement à elle, la dote d'un prolongement qui lui donne toute sa valeur. E1 ne reste pas au niveau de la structure argument-contre argument : il se met en une position haute en

---

dépassant l'apparente contrariété des arguments pour les poser en une unité *dialectique* supérieure. (Bres 1999b, 7)

### 3.2.2.6. *La confirmation*

Par la confirmation, E1 valide une assertion de e1. Cette confirmation se réalise souvent par le biais des adverbes. On peut le noter avec l'exemple de *bien, évidemment, décidément, effectivement, sûrement*, etc. Soit l'exemple suivant : « *La coopération internationale est **sûrement** souhaitable, à condition qu'elle ne serve pas d'alibi pour excuser nos faiblesses.* » Bres note au sujet de cet énoncé que le mouvement de confirmation réalisé par *sûrement* se prolonge d'une réserve sous forme d'une condition posée [*à condition qu'elle ne serve pas d'alibi pour excuser nos faiblesses*]. Mais la confirmation en elle-même repose sur l'adverbe et par elle, E1 confirme l'assertion émise par e1 à savoir que la coopération internationale est souhaitable. La modalisation adverbiale est donc au cœur de l'identification de cette forme de dialogisme mais elle n'est certainement pas la seule. On peut compléter la liste avec des marqueurs dialogaux : oui, non, si (Bres et Dufour 2014).

### 3.2.2.7. *La concession*

La concession est en œuvre au sein des structures telles que *w, bien sûr, x mais y*, dans lesquelles E1 affirme *w*, et s'accorde temporairement avec l'assertion de *x* imputée à e1 qui pourrait venir en contradiction argumentative de *w*, pour neutraliser par avance la conclusion qui pourrait être tirée de *x* en lui opposant *y*. On peut observer sa nature dialogique dans l'exemple suivant :

Le XXème siècle n'est décidément pas un siècle humain. *Bien sûr*, la démocratie a tendance à se généraliser [...]. *Bien sûr*, il y a eu des progrès. *Mais* voilà que [...] les pays développés s'acheminent vers une guérilla contre ceux qu'ils appellent des « envahisseurs ». (Bres 1999b, 7)

La concession se réalise au moyen d'autres outils linguistiques qui sont, dans ce contexte, des marqueurs dialogiques tels que *bien que x, oui, peut-être*. La ScaPoLine



la reconnaît également comme un phénomène polyphonique à travers les marqueurs *bien que, mais*.

### 3.2.2.8. L'opposition

Bres observe que l'opposition est proche de la concession, surtout lorsqu'elle se réalise par le biais du praxème *mais*. Dans l'un et l'autre cas, conclut-il, E1 prend en compte les arguments de l'autre, sait les évaluer positivement ; même si c'est temporairement, pour mieux s'orienter vers une conclusion contraire. Il reprend l'argument de Ducrot qui soutient que le connecteur *mais* est polyphonique uniquement dans les structures où il est précédé de *certes*... Cela permet par conséquent de faire la différence entre les structures du type « Ils [les skis] sont longs mais légers » qui ne sont que de simples descriptions et celles du type « Ils sont *certes* longs, *mais* ils sont légers » (Bres 1999b, 8) où il y a deux points de vue exprimés.

Toutefois, s'il lui concède que dans certaines occurrences de [*x mais y*], *x* n'est pas nécessairement dialogique, il en existe d'autres où il l'est « parfaitement ». L'énoncé « *La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité, mais le socialisme sans la morale, ce n'est rien* » en est une illustration. Bres explique que l'assertion de l'élément *x* [*La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité.*] est, comme lorsque la concession est formellement exprimée par *certes* (que l'on peut d'ailleurs ajouter ici), attribuée à e1. Altérité énonciative explicitable : [*La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité, comme tout un chacun s'accorde à le penser*]. La question reste entière à savoir pourquoi *x* pose une altérité énonciative dans certaines occurrences de [*x mais y*] et non dans toutes. Cette polémique autour du praxème *mais* et cette interrogation de Bres nécessitent une attention particulière envers ce marqueur qui dans un contexte peut être un praxème et pas dans un autre. Cela remettrait en cause la conception d'une polyphonie par défaut dans la ScaPoLine notamment.

### 3.2.2.8. La subordination

La subordination consiste à enchâsser une proposition dans une autre. À ce titre, elle peut être apte à porter le dialogisme. C'est le cas des structures subordonnées dans

---

lesquelles il y a enchâssement de l'énoncé de e1 dans celui de E1. Le discours indirect, forme prototypique du dialogisme, qui est introduit par *que*, forme prototypique de subordination, en est une illustration. Bres identifie ainsi quatre catégories de subordination qui sont dialogiques : la cause (par puisque), la concession, l'hypothèse et la complétive.

Ces marqueurs de dialogisme ne sont potentiellement pas exhaustifs ni dans leur nombre, leur diversité, ni dans la multiplicité envisageable de leurs usages. Mais ce travail de Bres a le mérite de repérer, en les illustrant, une quantité de marqueurs qui peuvent être le fondement d'une étude qui viserait à les dénombrer de manière plus exhaustive. Cet article de Bres lui permet de prendre une position pertinente qu'il convient de relever ici lorsqu'on traite de la subordination précisément. En fait, il note que « [l']analyse du discours doit, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, accorder toute son importance au concept de dialogisme et s'attacher à la description de ses marques » (Bres 1999b, 11).

Par ailleurs, la même année, Bres reviendra, dans un autre travail, rallonger la liste des marqueurs de dialogisme. On y trouvera notamment l'interrogation (à saisie moyenne et à saisie tardive), l'extraction autrement nommée clivage, le détachement, autrement nommé dislocation ou segmentation, l'apposition, la nominalisation, la présupposition. (Bres 1999a) De plus, Bres et Mellet (2009, 10) observent que

Certains faits, traditionnellement classés comme figures rhétoriques, ont récemment été décrits dans leur fonctionnement dialogique : la métaphore (Déturie 2001), le détournement (Leroy 2005), la litote et l'euphémisme (Jaubert 2008), l'antithèse (Siouffi 2007), la prolepse (Bres et Nowakowska 2008), l'oxymore (Monte 2008), la paradiastole (Gaudin-Bordes et Salvan 2008), l'hypallage et l'antanaclase (Gaudin-Bordes et Salvan à paraître 2009) notamment.

L'immensité du champ d'identification de ces marqueurs de dialogisme selon la praxématique, loin de compliquer la tâche de l'interprétation, devrait plutôt la faciliter en ce qu'elle permettrait d'être sensible au moindre indicateur de polyphonie. Le

découpage que font Bres et Nowakowska (2006, 31-34) semble pratique en ceci qu'il répartit les marqueurs de dialogisme en deux niveaux dans une grammaire du dialogisme : le niveau lexico-sémantique et le niveau grammatical. Il est intéressant de voir comment au premier niveau, un mot d'une apparence sémantique simple et compréhensible peut avoir des implications pragmatiques profondes et étendues une fois qu'on l'applique au contexte. Le niveau grammatical reste aussi pertinent en ce sens. L'exemple du clivage qui peut être polyphonique selon le contexte l'illustre. Le tout repose sur le postulat originel de Bakhtine et repris par la sémantique discursive selon lequel les mots du lexique ne sont jamais « vierges ».

Bres et Nowakowska soulignent que

[c]'est essentiellement au niveau grammatical que nous avons étudié le dialogisme. La liste des marqueurs est extrêmement fournie et non close : négation, interrogation, confirmation, concession, clivage, conditionnel, hypothèse, tours corrélatifs, nominalisation, relative appositive... (Bres et Nowakowska 2006, 35)

Il y est revisité les questions traditionnelles de syntaxe dans un angle énonciatif qui permet de relier le fait de langue et sa production de sens lors de son actualisation en discours. Il ne semble pas nécessaire d'y revenir car la plupart de ces marqueurs a déjà été énoncé supra. Nous concluons cette partie en adoptant le point de vue de Bres et Nowakowska (2006, 34) :

le dialogisme est un principe qui structure la production du discours à tous les niveaux de sa matérialité ; et que la notion éponyme qui le prend en charge a pleinement sa place tant dans la trousse à outil de l'analyste du discours que dans celle du linguiste de la langue, si tant est qu'il faille séparer les deux.

Lesdits outils sont à la disposition du linguiste qui doit les utiliser selon des procédés propres à la praxématique.

---

### 3.2.3 Une méthode d'analyse descendante

La praxématique reconnaît deux niveaux de dialogisme qui s'imbriquent : le niveau global et le niveau local. La démarche dans l'analyse est ici décrite comme descendante parce qu'elle mène l'interprétation du niveau macrotextuel au niveau microtextuel.

C'est d'abord au niveau *macrotextuel* que le discours s'inscrit dans une formation discursive, est *reprise de* (dialogisme constitutif) et *réponse à* (dialogismes interdiscursif et interlocutif) d'autres discours. C'est donc, par homologie, par le niveau textuel global qu'il convient de commencer l'étude du dialogisme, avant d'aborder ses manifestations précises au niveau microtextuel. (Bres et Nowakowska 2006, 27)

C'est alors une démarche descendante qui va de l'énoncé-texte à l'énoncé-phrase. Ce cheminement original peut être justifié par le fait que l'énoncé-phrase – niveau microtextuel – se situe dans un ensemble plus large. Son interprétation devrait par conséquent prendre en compte le cotexte – au nom des rapports entre ce microtexte et les autres microtextes avec lesquels il constitue l'ensemble macrotextuel – aussi bien que le contexte. Autrement dit, l'énoncé-phrase ne peut être mieux cerné qu'en tenant compte de l'organisation macrotextuelle qui l'entourne. La logique de cette démarche est à l'opposé de celle de la ScaPoLine (étendue) qui procède de la manière dont le texte lui-même est monté, c'est-à-dire des unités microstructurales vers la macrostructure. Les deux théories sont-elles pour autant irréconciliables ?

### 3.2.4 ScaPoLine et praxématique : vers une polyphonie discursive

La ScaPoLine et la praxématique permettent de relever les points de vue ou les voix qui se déploient dans un texte ou un discours, soulignant ainsi les dialogues que celui-ci entretient avec d'autres textes/discours. Cette étape du raisonnement devrait nous permettre dans un premier temps de revoir quelles sont les différences fondamentales entre ces deux théories et ensuite d'envisager comment, voire pourquoi elles peuvent se compléter afin de servir dans un projet commun, celui d'une analyse de discours qui aurait recours à la polyphonie.

### 3.2.5 Deux démarches contradictoires ?

Depuis les travaux de Bakhtine, les orientations au sujet de la pluralité des voix dans le texte se sont multipliées. Il ne s'agit pourtant pas de manières homogènes d'aborder le phénomène polyphonique. En effet, « ce qu'on nomme communément *théorie de la polyphonie* n'est donc pas un bloc monolithique ; c'est un ensemble pluriel de cadres théoriques ou de théorisations ». (Dendale et Coltier 2006, 272) On observe dès le départ une différence basée sur la terminologie même utilisée pour référer au phénomène de l'hétérogénéité énonciative. Pour la ScaPoLine, ce sera la *polyphonie*, tandis que la praxématique aura recours au *dialogisme*. Lorsqu'on lie l'un et l'autre concept à leur sens originel – celui donné par Bakhtine – on observe que la polyphonie concernerait bien les textes à l'exemple des textes littéraires sur lesquels Bakhtine basait ses études, tandis que le dialogisme s'oriente plus vers les pratiques langagières et donc l'énoncé. Même si Ducrot reconnaît ne pas s'inspirer directement des travaux bakhtiniens, il convient de remarquer – et nous l'avons souligné plus haut (introduction au présent chapitre) – que la ScaPoLine qui a un héritage ducrotien s'intéresse d'abord à l'analyse textuelle prenant appui sur un contexte neutre. Ainsi, des deux théories, celle qui se rapprocherait davantage des postulats bakhtiniens serait la praxématique. Cela rappellerait le débat entre puristes et réformistes mais ce semble bien plus intéressant. Seulement ce débat ne se pose pas. Relevons simplement l'ancrage plus situationnel du dialogisme par rapport à la polyphonie. L'une et l'autre ont une appréhension différente de la notion de contexte.

Il est en outre intéressant de remarquer avec Dendale et Coltier (2006), Belanger et Van Drom (2011) que la polyphonie ferait référence à la pluralité des voix tandis que le dialogisme en appellerait à des dialogues implicites ou cristallisés – il se fonde sur les quatre dimensions du dialogisme énoncées par Bres et Nowakowska (2006). Même si au demeurant, le dialogisme semble être une manifestation de la polyphonie qui est un phénomène plus englobant (Belanger et Van Drom 2011, 288). Il ne faut pas croire pour autant que la ScaPoLine engloberait la praxématique. De plus, l'une – la ScaPoLine – met l'accent sur la description d'un cadre d'analyse qui serait opérationnel

---

dans les études de l'objet textuel notamment, et l'autre – la praxématique – s'est aussi occupée à identifier les phénomènes qui relèveraient de l'hétérogénéité énonciative. En effet,

C'est dans Bres (1998, 1999) qu'on trouve l'inventaire le plus complet des phénomènes linguistiques décrits comme relevant d'une pluralité de voix. Si toutes n'ont pas été découvertes par lui – Ducrot ou Nølke en ont repéré plusieurs avant lui – il a le mérite de les avoir rassemblées en un inventaire compact et décrites de façon uniforme, utilisant partout le même outillage, les mêmes éléments théoriques, les mêmes principes, le même symbolisme. C'est un peu ce qui manque dans la ScaPoLine, plus occupée avec le développement de son cadre théorique et l'adaptation de celui-ci à l'analyse de textes, que par l'uniformisation et la réanalyse, dans le nouveau cadre, de données déjà traitées comme polyphoniques par Nølke, les polyphonistes scandinaves, Ducrot ou d'autres chercheurs. (Dendale et Coltier 2006, 294)

Belanger et Van Drom (2011, 67) le soulignent que

même si l'outillage de la praxématique permet une analyse (réductrice certes, car, d'une certaine façon, elle attribue tous les énoncés à E1), Bres est porté à avouer que ce dialogisme n'est pas montrable, et ne dépasse donc pas le niveau de l'intuition.

Pourtant, devrait-on ajouter, pour des résultats plus crédibles, l'on a besoin d'un cheminement clair et objectif. Cela est au fondement de toute discipline scientifique. Nølke (2006) pointe la même insuffisance de la praxématique qui dès lors tend à être son tendon d'achille.

Sans être allé trop en profondeur dans leur description, ces différences nous semblent relever plus de particularismes que de divergences fondamentales<sup>19</sup>. En effet, l'on peut

---

<sup>19</sup> Nous n'insinuons pas que la ScaPoLine s'est développée par opposition à la praxématique et vice versa.

adopter une démarche qui met l'accent sur les points de divergence entre la ScaPoLine et la praxématique et conclure sur leur incompatibilité. Une autre plus optimiste pourrait adopter l'angle inverse et les percevoir selon ce qu'elles ont en commun. C'est sous cet angle que nous aimerions aborder ces deux théories. Ce constat laisse la porte ouverte à une possible combinaison des deux approches polyphoniques dans une perspective de l'analyse du discours. Cela demande un travail théorique de combinaison rigoureux et requiert que l'on soit attentif à certains écueils, notamment le risque du tout polyphonique que l'on a souvent reproché à la praxématique notamment. Bres (2001, 84) indique par exemple qu'« [u]n énoncé, quel qu'il soit, répond à des énoncés qui l'ont précédé et suscité et anticipe sur des énoncés ultérieurs qu'il suscite ». Il en va de même de la question du contexte, de sa délimitation et de sa pertinence. Ils n'empêchent pour autant pas que l'on puisse prétendre à une polyphonie discursive qui s'appuie principalement sur le modèle scapolinien qui s'ouvre au dialogisme.

### **3.2.6 Vers une analyse discursive**

Les données que nous analyserons sont des textes ayant servi de support à des discours politiques prononcés pour la plupart. Le fait de les considérer tous comme des discours est lié à une perspective qui perçoit ce dernier comme une action (Austin 1962, Searle 1969), mais aussi dans une perspective qui le perçoit comme interactif, contextualisé, pris en charge, régi par des normes (Maingueneau 2002a, 188-189). Or s'il peut prendre l'apparence d'un texte, le discours ne saurait s'y réduire. Nous les prendrons donc comme des productions avec leurs caractéristiques d'action, d'interaction mais surtout la question du contexte sur laquelle nous reviendrons. La ScaPoLine et la praxématique sont deux théories qui visent fondamentalement le même objet : analyse de l'énoncé (textuel) selon l'angle des voix, d'après l'acception que Bres et Nowakowska attribuent à ce concept ; acception qui ne se résume pas aux simples instructions langagières mais prend en compte les différents éléments du processus discursif (Gjerstad 2011, 64). Dendale et Coltier (2006, 288) notent que le dialogisme (plus spécifique) est inclus

---

dans la polyphonie qui est un phénomène plus large<sup>20</sup>. Ils s'appuient sur ce qu'ils appellent la motivation interne des deux termes pour conclure sur ce constat. Si nous nous accordons avec ce postulat, cela implique la possibilité d'une combinaison entre les deux approches. Nous évoluerons dans cette étape en nous référant à la pertinence de l'apport de chaque approche pour les analyses que nous faisons ultérieurement. Les deux approches pourraient alors être compatibles et l'une renforçant l'autre par leurs acquis et leurs apports respectifs. L'objectif est de parvenir à une démarche jumelée qui nous permettra d'exploiter le phénomène de l'hétérogénéité énonciative bien plus profondément et plus méthodiquement que l'on ne l'aurait fait si l'on ne s'en était tenu qu'à une seule des deux approches. Cette possibilité avait déjà été évoquée par Nølke (2002, 448) et reprise par Perrin (2004, 280) concluant que :

rien ne semble empêcher la collaboration des différentes approches. On pourrait imaginer un modèle modulaire où l'analyse linguistique fournirait des matériaux à l'analyse du discours qui, à son tour, servirait aux analyses littéraires. Ou bien, en sens inverse, que les analyses littéraires et de discours fourniraient des données au développement de la théorisation linguistique.

Dans cette liste de probabilités dressée par Nølke, nous retiendrons celle qui propose un modèle où l'analyse linguistique fournirait des matériaux à l'analyse du discours. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous entreprenons d'exploiter le cadre offert par la ScaPoLine. Il faut par ailleurs relever que ce développement que propose Nølke est nettement lié à son approche spécifique modulaire. Ce qui n'est pas notre but à cette étape.

---

<sup>20</sup> Dendale et Coltier (2006, 288) soulignent : « Des deux concepts, celui de dialogisme est clairement plus spécifique que celui de polyphonie, ce dernier pouvant englober – si on se limite à la motivation interne des deux termes – celui du dialogisme. D'où la question: y a-t-il lieu de conserver les deux termes, les deux concepts? Question légitime puisque les phénomènes décrits comme dialogiques sont en partie les mêmes que ceux décrits comme polyphoniques. »



### 3.3.2.1. *Complémentarité méthodologique*

Il importe d'emblée de remarquer que ce que soulignent Dendale et Coltier (2006) sous un angle critique, à savoir le fait que la ScaPoLine mette l'accent sur la méthodologie bien plus que sur les marqueurs, nous apparaît en fait comme un avantage. De fait, grâce à sa configuration, l'on peut systématiser l'analyse d'un texte et répéter le même schéma d'analyse tout au long du processus d'analyse. Outre la terminologie point de vue/voix, il ne semble pas émerger une divergence majeure à ce niveau entre la praxématique et la ScaPoLine.

De plus, le schéma d'analyse que nous propose la ScaPoLine semble pertinent dans ce projet en ce qu'il nous permet de mettre plus clairement à jour les relations entre les différents pdv et/ou les différentes voix qui sont en œuvre dans le discours. Nous nous accordons ainsi avec Gjerstad (2011, 61-62) qui pose que

La ScaPoLine vise à repérer les liens énonciatifs entre les ê-d et les pdv. Une part importante de l'interprétation polyphonique est le degré d'opposition entre les voix qui se rencontrent en fonction des instructions linguistiques. Car c'est justement la description de ces instructions qui est au cœur du développement de cette théorie. La théorie du dialogisme n'a pas formalisé les jugements que portent les énonciateurs sur le discours de l'autre. L'important semble donc être moins la différence entre les voix que les différents modes par lesquels [e] peut être reconstruit par [E]. Autrement dit, l'intérêt de la théorie du dialogisme n'est pas de décrire la façon dont s'opposent les voix, mais les différentes manières dont elles peuvent se rencontrer dans l'énoncé dialogique.

Or les enjeux du climat posent souvent des désaccords qui sont exprimés dans le discours. Nous avons donc justement besoin d'un cadre qui puisse permettre de mettre en évidence ces oppositions – entre autres liens énonciatifs – sans que cela ne puisse être pris pour une interprétation subjective de notre part. Il est essentiel de ne pas réduire le modèle de polyphonie discursive que nous proposons à un simple recensement des voix dans le discours sans que cela ne donne lieu à une interprétation qui puisse aider à comprendre ou même rendre compte des enjeux de cette

---

hétérogénéité énonciative par rapport aux objectifs de la communication proprement dite. La pertinence de cette démarche dans notre recherche tient également au fait qu'elle fait ressortir les liens entre les différents pdv/voix que contient un énoncé et c'est sur ce potentiel que se fonde l'un des objectifs de notre projet – ressortir et analyser les rapports entre la voix du Cameroun et éventuellement celles de ses partenaires. Nous considérons comme Rabatel (2016, 14) que

le but de l'analyse énonciative, lorsqu'elle est confrontée à un texte particulier, n'est pas de repérer des voix, des points de vue pour les étiqueter, au risque de les dissocier, mais de comprendre ce qui se joue dans la scénographie des voix et des points de vue (...).

Par ailleurs, la démarche ascendante de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004) qui propose que le polyphoniste aille des unités microtextuelles aux unités macrotextuelles nous semble digne d'intérêt en ce qu'elle obéit à une exigence logique qui voudrait que l'on parte du moins complexe au plus complexe. La praxématique propose un modèle contraire. De fait, estiment Belanger et Van Drom (2011, 67) « le dialogisme favorise le niveau macro du discours, et il en résulte qu'il ne réussit pas toujours à expliquer à un niveau micro en quoi consisterait cette nature dialogique ». Le modèle d'analyse des polyphonistes Scandinaves nous paraît donc d'autant crédible que les unités à analyser s'intègrent les unes dans les autres. Il obéit certes à une conception structuraliste de l'organisation du discours (Ibid. : 28) mais ne devrait pas empêcher qu'au cours de l'analyse, l'on ait recours à des éléments contextuels – la ScaPoLine étendue le mentionne déjà. Grace à ce recours au contexte que permet en outre la praxématique – qui considère que le discours a une « existence matérielle » (Belanger et Van Drom 2011, 67), les marqueurs peuvent se diversifier. Ce qui permettrait d'aller plus loin dans le repérage de la polyphonie mais également dans la nature des liens énonciatifs entre les voix.

De même, une rencontre entre la notion de source de point de vue et des éléments contextuels donnerait la possibilité au polyphoniste de saturer ces variables avec des

entités plus proches de la réalité – même si certaines restent virtuelles – et de faire ainsi un pas supplémentaire vers une analyse véritablement discursive. De même, la combinaison ScaPoLine/praxématique à travers une démarche fondée sur les dimensions du dialogisme et les liens énonciatifs permettrait de mieux expliciter les rapports entre les discours antérieurs – dialogisme interdiscursif – et les réactions discursives possibles – dialogisme interlocutif – dans le but de mieux comprendre quelle est l’optique réelle du locuteur<sup>21</sup> et d’en rendre compte. La perception du le sens du discours par la praxématique comme relevant des rapports que celui-ci entretient avec d’autres discours – externes donc – plutôt que relevant du simple univers sémantique des mots – ScaPoLine – trouve toute sa pertinence.

La nature du discours et son champ d’application qui est le marché social nécessite que nous nous hissions un peu au-delà de la simple saturation par défaut<sup>22</sup> des variables posées par la signification de la phrase et qui débouche sur une interprétation minimale (Nølke 1994b) même si la ScaPoLine étendue (Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén 2004) va un peu plus loin.

### 3.3.2.2. *Des marqueurs de polyphonie*

La praxématique, bien plus que la ScaPoLine, détaille les marqueurs de polyphonie. (Dendale et Coltier 2006, Belanger et Van Drom 2011) Elle s’est donc attelée à une description des structures langagières qui pourraient aider à révéler une voix autre que celle de l’énonciateur principal. Le but de cette étape de notre raisonnement n’est pas de revenir sur les marqueurs de polyphonie/dialogisme mais de souligner le fait que les faits langagiers décrits comme polyphoniques par la ScaPoLine – le subjonctif, les adverbes de phrase comme *peut-être*, la négation, certains connecteurs, le conditionnel, les marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* (Nølke 1993 et 2001 dans

---

<sup>21</sup> La praxématique parle d’Enonciateur (E).

<sup>22</sup> Ceci n’est pas une critique de la ScaPoLine en soi. Il s’agit bien plus d’une insuffisance en rapport avec notre projet.

---

Dendale et Coltier 2006) – sont reconnus par la praxématique comme marqueurs de dialogisme. Cette dernière va plus loin que la ScaPoLine du fait de son ancrage contextuel et admet des manifestations de l'hétérogénéité énonciative au-delà des frontières de la langue. Il ne devrait par conséquent pas se poser de problème *a priori* lorsqu'il s'agira de relever les marqueurs de polyphonie dans le discours. Autrement dit, une polyphonie discursive, s'appuie sur le marquage par des phénomènes linguistiques et s'ouvre à des phénomènes extralinguistiques grâce aux apports du dialogisme. À terme, cet ancrage situationnel devrait permettre d'analyser les voix dans le discours climatique officiel du Cameroun.

### 3.3 Combinaison du linguistique et du discursif : incidences pratiques

Il est important de relever avant toute chose que cette combinaison de paramètres – linguistiques et extralinguistiques – peut s'opérer de diverses manières ; mais retenons deux d'entre elles. On aura le choix entre poser les éléments extralinguistiques en compléments des paramètres linguistiques et donc a posteriori d'une part, et les intégrer dès le départ dans l'analyse en même temps que les paramètres linguistiques d'autre part. Soit donc, et pour l'expliquer, la première option. En effet, une approche qui s'appuie sur l'analyse linguistique essentiellement pour des raisons épistémologiques pourrait proposer une polyphonie discursive qui se surajoute au modèle linguistique en l'enrichissant et sans l'annuler. Le pas vers une telle analyse avait déjà été amorcé par Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén (2004) et le modèle de la ScaPoLine étendue. La ScaPoLine étendue dans sa démarche voudrait fournir « une partie importante des instruments nécessaires pour interpréter un texte ». (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 99) L'analyse se dit étendue parce qu'elle veut amener la ScaPoLine de l'analyse d'unités situées à niveau microtextuel à celle d'unités plus étendues. Elle s'organise en trois étapes qui consistent à (1) déterminer la structure-p ; (2) rendre compte des relations transphrastiques et (3) lier les ê-d à une situation réelle ou fictive.

Dans la première étape, chaque phrase est étudiée isolément afin de déterminer sa structure-p. Pour ce faire, il faut repérer les différents pdv qui s’y expriment et les liens que le locuteur entretient avec eux. Cette structure-p fournit des instructions relatives aux interprétations possibles de l’énoncé de la phrase. Dans la deuxième étape, qui est l’analyse proprement textuelle, les résultats des analyses de la première étape sont réunis afin de rendre compte du réseau des différentes relations qui s’établissent à travers les limites de la phrase et de son énoncé, entre, d’une part, les divers êtres discursifs (ê-d), et d’autre part, les pdv repérés. Après avoir identifié ces pdv et leurs relations, on obtient un point de départ explicite avec des instructions plus ou moins précises pour l’interprétation du texte et de son ensemble, situé dans un cadre discursif. En procédant à ce niveau-là, on se situe dans une troisième étape où l’on cherchera à identifier les divers ê-d et à les lier à des êtres réels (ou fictifs dans une œuvre littéraire) afin d’arriver à un sens global potentiel du texte. (Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 100-101)

Une analyse discursive qui veut être cohérente du début à la fin avec la ScaPoLine peut donc s’inspirer du postulat de la ScaPoLine étendue et ainsi épuiser l’analyse dite linguistique avant d’atteindre l’interprétation qui est le dernier niveau où le contexte peut jouer un rôle. Ce serait par conséquent le niveau adéquat pour que le sujet interprétant exploite ses connaissances extralinguistiques ou tout simplement celles mises à sa disposition sur le sujet parlant et la situation d’énonciation en vue d’enrichir son interprétation. À côté d’une telle approche certes cohérente, il est possible d’intégrer les paramètres extralinguistiques dans l’outil d’analyse lui-même et non plus la différer. Cela est possible si l’on s’ouvre à d’autres approches et tel est ce que nous voulons expérimenter dans ce travail.

Le besoin de combiner des paramètres linguistiques et des paramètres discursifs doit avoir des incidences sur le fonctionnement pratique de la polyphonie telle que nous l’envisageons désormais. De fait, outre la diversification des marqueurs de polyphonie sus-évoquée, il y a d’autres conséquences liées notamment à l’utilisation systématique des terminologies ‘voix’ et ‘pdv’ pour désigner des manifestations un peu différentes

---

mais complémentaires de la polyphonie, à une légère reconfiguration des êtres discursifs, mais aussi d'autres conséquences qui touchent au schéma d'analyse lui-même.

### 3.3.1 Voix et pdv

Traditionnellement, ces deux notions s'opposent parce qu'appartenant à des écoles de polyphonie différentes. L'on a souvent assimilé la voix au dialogisme (discursif) tandis qu'on parle souvent de pdv en polyphonie (linguistique). Si nous maintenons la différence entre ces deux réalités, ce n'est plus dans le but de les opposer mais bien plus dans celui d'envisager de quelles manières elles peuvent fonctionner ensemble. Nous nous inspirons des remarques de Perrin (2006) notamment à cet effet.

#### 3.4.1.1. La voix

La notion de voix est relative à la polyphonie discursive. Bres et Nowakowska (2009, 105) observent que l'approche sémantique de *golos* – 'voix' selon le mot de Bakhtine – révèle trois principales dimensions de la vocalité : (1) la dimension corporelle qui perçoit la voix en tant que caractéristique physique de l'être humain ; (2) la dimension discursive pour qui la voix correspond au discours ; (3) et la dimension narratologique qui voit la voix en termes de sémiotique narrative. Ces trois dimensions permettent de relever que la voix est quelque chose de propre à l'être humain qui peut donc être l'auteur d'un discours entre autres. Il y a derrière ces caractéristiques, la notion d'empirisme qui ressort. En fait, avec la voix, on touche à quelque chose de plus proche de la réalité sociale ou humaine qu'avec la notion de pdv qui relève de la virtualité sémantique telle que perçue par les scapoliniens. Nous nous limiterons cependant à une seule des dimensions listées par ces auteurs et il s'agit de la dimension discursive. Nous parlerons de voix pour traiter d'un discours ou alors d'un énoncé ; discours et énoncé pouvant être synonymes dans un sens (Maingueneau 2002, 222b). Cela nous rapproche par conséquent de la conception de la voix que s'est fait Perrin (2006, 23). Il note que

Nous associerons le rôle de locuteur, la voix qui s'y rapporte, à celui de responsable des mots et des phrases, des formulations constitutives d'un discours,

en relation à une situation d'énonciation. Le locuteur prend en charge les mots énoncés, l'acte locutoire consistant à les énoncer dans telle ou telle situation d'énonciation. Parfois, le locuteur coïncide avec le sujet parlant, le producteur empirique et effectif de la parole (...)

La voix est donc prise en charge par un locuteur. Il faudra le prendre dans une certaine mesure comme l'instance première qui produit matériellement les énoncés, aussi cette instance est-elle assimilée à celle de voix, proférée (ou écrite) par un locuteur (ou scripteur) dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle. (Rabatel 2014, 186-187) C'est dire que chaque énoncé contient *a priori* au moins une voix qui peut correspondre au sujet empirique producteur dudit énoncé. Par conséquent, l'on pourrait conclure que tel qu'il apparaît, l'énoncé ou le discours dans notre cas, est pris en charge par un locuteur et fait entendre une voix principale qui est la sienne. Cette perception de la voix nous rapproche du sujet parlant tel que perçu dans l'analyse énonciative. Il s'agit concrètement de la position de Kerbrat-Orecchioni (2012, 190) qui émet l'hypothèse selon laquelle

[T]oute production discursive présuppose l'existence d'un sujet producteur, qui s'inscrit dans l'énoncé directement (à l'aide du signifiant « je », ce « je » venant linguistiquement annuler, pour les réduire au commun dénominateur de celui-qui-parle, les différences substantielles qui existent entre les x et les y, sources émettrices des messages), ou dans notre perspective énonciative élargie, indirectement (dans l'usage par exemple des affectifs et des évaluatifs).

Cette hypothèse qui, précise Kerbrat-Orecchioni, permettrait à la rigueur de rendre compte du fonctionnement de l'échange quotidien « perd évidemment une grande partie de sa pertinence s'agissant du discours littéraire » (p.90).

Si nous reprenons cette hypothèse de l'analyse énonciative de Kerbrat-Orecchioni, c'est dans l'unique optique que nous développons. Cette optique conçoit que le discours – politique en l'occurrence – est précédé par l'existence d'un sujet, rejoignant ainsi le constat de Charaudeau lorsqu'il traite du rapport entre langage et action dans

---

la sphère politique. Charaudeau (2005, 12) estime que « [t]out acte de langage émane d'un sujet qui ne peut se définir que dans sa relation à l'autre, selon un principe d'altérité (sans l'existence de l'autre, point de conscience de soi) ». L'objectif ici n'est pas d'inféoder le discours à la réalité empirique comme la partie pile d'une pièce est liée à sa partie face. Il serait difficile de prouver une telle posture et cela ne semble pas pertinent pour la démonstration que nous voulons faire. Nous reprenons néanmoins l'esprit et l'hypothèse elle-même comme point principal de l'élaboration d'un schéma qui veut permettre d'analyser des discours authentiques à l'instar du discours politique. Retenons ainsi que dans le projet que nous menons, « [t]oute parole politique est évidemment, par définition, un fait social. » (Charaudeau 2005, 24)

C'est par ailleurs en ce sens que la démarche qui est la nôtre se sépare de celle de Perrin. De fait, Perrin pense premièrement que la voix doit être déterminée dans un énoncé par des paramètres linguistiques pour être désignée comme telle. Il n'y aurait par conséquent pas de voix dans le segment souligné de la phrase suivante :

**3.2.a Paul a déclaré** : « Nous partirons de bonne heure demain »<sup>23</sup>.

Perrin estime que le verbe introduisant le discours cité exprime le dire au point le plus neutre. La réalité semble objectivement proposée au lecteur/récepteur. Cette réalité objective est au cœur des énoncés de fait, ajoute-t-il. Dans l'exemple « *L'eau bout à 100 degrés.* »<sup>24</sup>, le fait ne nécessite pas un jugement pour se réaliser. Il s'agit d'une réalité scientifique observable de tous. Il n'y a donc pas de marque linguistique de subjectivité qui renverrait à une quelconque identité. La voix selon l'optique de Perrin s'appuierait essentiellement sur les marques de subjectivité qui ont des traces linguistiques dans le texte. Outre les pronoms de la première personne – je, nous, on (lorsqu'il est inclusif) – la voix s'ancre dans l'énoncé à travers les déictiques les

---

<sup>23</sup> L'exemple est de nous et sert des fins d'illustration de cette position de Perrin uniquement.

<sup>24</sup> Cet exemple est de Perrin lui-même à l'occasion d'un séminaire.



démonstratifs, et des adjectifs<sup>25</sup>. On pourrait y ajouter les énoncés performatifs, la modalisation, les marqueurs discursifs, etc. Par conséquent, si l'on reprend la phrase *Paul a déclaré* : « *Nous partirons de bonne heure demain* » et qu'on y ajoute un adverbe (modalisateur) dans le discours citant et qu'on obtient

**3.2.b Paul a vraiment déclaré** : « *Nous partirons de bonne heure demain* »,

Le modalisateur *vraiment* trahit la présence d'un sujet dans le discours citant. On peut désormais parler d'une voix. Perrin peut alors conclure son argument en relevant qu'il n'y a pas forcément un pdv dans une énonciation. Il est des énonciations qui sont neutres dans ce qu'elles expriment aussi bien que dans la manière dont elles le font. Les énonciations qui contiennent un pdv selon Perrin ne sont pas sans rappeler l'énonciation dite « élocutive » selon la répartition de Charaudeau (2005, 135)<sup>26</sup>. Il s'agit des cas d'énonciation où l'on « s'exprime à l'aide des pronoms personnels de première personne accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui révèlent l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel ». On serait là en plein dans l'univers de la subjectivité langagière et de ses marques dans l'énoncé (Benveniste 1966, Kerbrat-Orecchioni 2012).

Cette logique de Perrin entraîne que la voix implique toujours un pdv si tant est qu'il s'agit bien d'un jugement, d'une évaluation de ce qui est dit. Autrement dit, lorsqu'il y a voix, il y a jugement mais l'inverse n'est pas applicable. Soit l'énoncé : « En tant qu'Israélien, fils de juifs qui se sont vu dénier, au XXème siècle, le droit de citoyenneté au motif de leur origine, **comment** ne pas *s'effrayer de la perspective d'un état juif*

<sup>25</sup> Il ne s'agit pas là de la liste exhaustive des subjectivèmes (Kerbrat-Orecchioni 2012) mais juste une illustration de ce qui peut permettre de comprendre la logique de Perrin sur la notion de voix.

<sup>26</sup> Charaudeau (2005, 134) identifie trois types d'énonciation dans sa typologie de procédés énonciatifs : une énonciation élocutive qui permet à « celui qui parle de se mettre lui-même en scène » ; une énonciation « allocutive » permettant d'impliquer son interlocuteur dans son acte de langage ; et puis une énonciation délocutive qui présente ce qui est dit comme si personne n'était impliqué.

---

“**purifié**”! »<sup>27</sup> Le point de vue est mis en italique et la voix en gras – selon le modèle de Perrin– et l’on peut voir que les points en gras trahissent un jugement de la part de Shlomo Sand dont on identifie la voix tandis que la partie en italique exprime un point de vue, un jugement tout simplement sans qu’il n’y ait une voix identifiable – si l’on suit sa logique.

Cette démarche qui a le mérite d’être claire quant à son orientation linguistique semble relever d’un immanentisme nouveau. Même si elle se rapproche en cela de la ScaPoLine dont nous nous inspirons grandement, elle s’en éloigne sur le point que cette dernière considère que « [t]out énoncé contient au moins un pdv dont le contenu sémantique est posé ». (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 33) L’apport de la praxématique nous permet d’ancrer les discours authentiques dans la réalité sociologique et nous permet de constater qu’à côté du pdv que nous maintenons, la voix peut aussi être au départ d’un énoncé. Nous pouvons donc nous accorder à relever qu’il n’y a pas toujours voix à chaque fois qu’il y a écho. Il y a cependant toujours au moins une voix ou un pdv dans un énoncé dans la logique qui est la nôtre.

Aussi, si la voix dans cette acception conserve son caractère vivant souligné par Bres et Nowakowska (2009), elle ne le doit plus tant à ce qu’il y a de physique dans la voix. Cette acception ayant été laissée de côté, le caractère vivant est davantage lié de manière indirecte à l’être humain, auteur de l’énoncé mais aussi par la dynamique de la voix qui agit sur le monde comme le relèvent la rhétorique et la pragmatique. Elle est aussi plus concrète parce que l’on parlera de voix davantage dans des contextes où l’on peut la lire à travers l’énoncé, c’est-à-dire des contextes où les mots rendent compte du contenu sémantique de l’énoncé. Soit l’énoncé suivant :

**3.3.** Le président a déclaré : « Je vous ai compris. »

---

<sup>27</sup> Cet énoncé est de Shlomo Sand, publié dans le journal Le Monde en 2006 et analysé par Laurent Perrin lors d’un séminaire le 05 janvier 2018 à l’Université de Bergen.

On peut lire que 3.3. est polyphonique parce qu'il fait entendre deux voix : la première voix est contenue dans le discours citant 'Le président a déclaré' tandis que la deuxième est la voix du président (discours cité) 'Je vous ai compris'. Dans l'un et l'autre cas, si l'on suit le raisonnement de Perrin, les expressions contenues dans chaque énoncé reflètent le contenu sémantique de celles-ci. Autrement dit, il n'y a pas une énonciation qui est résumée par certains mots, ne laissant qu'une image globale de ce qui a été dit. On voit à travers l'énoncé le contenu des deux énonciations contenues dans (3.3). On parlera donc de voix ; le pdv désignant autre chose.

#### 3.4.1.2. *Le pdv*

Le point de vue dans notre conception de la polyphonie discursive sera moins virtuel que ce que la ScaPoLine a décrit. Les points de vue selon Nølke, Fløttum, et Norén (2004, 31) sont des « entités sémantiques » et comme telles, elles ne devraient pas avoir à faire avec la réalité concrète du discours. Ces entités restent bien enfermées dans la virtualité sémantique de la langue. Tout en conservant l'héritage sémantique de la ScaPoLine, nous voudrions l'ouvrir à la nature concrète du discours. Nous nous rapprochons ainsi une fois de plus de la conception de Perrin (2006, 29). Il existe selon cet auteur des cas où

l'expression est référentiellement opaque en raison du fait qu'elle ne réfère pas à ce qu'elle représente, mais à la façon dont quelqu'un voit, considère ce qu'elle présente, au sens de ses paroles ou pensées, auquel le locuteur réfère en le reproduisant mimétiquement dans son propre discours.

Perrin prend l'exemple suivant tiré d'un article du journal *Libération* du 8 mars 2004:

Le 21 février, les gendarmes reçoivent l'appel d'**un garçon**, voix **fluette, angoissée**. Il dit s'appeler Léo Belley. Le nom d'un petit garçon disparu à l'été 1996, à l'âge de 6 ans [...] Les enquêteurs ont choisi de ne pas prévenir **les parents**, pour ne pas risquer de fausse joie. [...] **L'imposteur** a soigneusement attiré les gendarmes à lui. [...] Ils lui ont demandé son nom. **Le jeune garçon** a répondu « Léo ». Il avait l'air tout étonné. [...] **Le petit Léo à la voix timorée**

---

s'est mis à parler avec une voix d'homme [...] Ils ont appris ainsi que **le faux Léo** s'appelle en réalité Frédéric Bourdin, qu'il a 30 ans [...] (Perrin 2006, 29)

Perrin estime ainsi que :

en parlant de « l'imposteur » ou du « faux Léo », le locuteur exprime différents points de vue qui ne sont pas l'objet, mais le moyen de son discours ; il ne s'agit alors que de qualifier un personnage de l'histoire relatée, plutôt que de faire écho à une quelconque subjectivité étrangère à son énonciation effective. Mais lorsqu'il parle du « jeune garçon » et de ses « parents », du « petit Léo à la voix timorée », le cas est bien différent. Dès lors, le locuteur ne prétend plus qualifier le personnage en question, mais bien le point de vue des gendarmes, la façon dont ils le voient, qu'il reproduit mimétiquement dans son récit. (Perrin 2006, 29)

Ce qu'il convient de retenir de ce qui précède est bien la manière dont quelqu'un voit ou considère ce dont il parle. On est bien proche de la conception littérale de la notion de point de vue qui est proche d'une opinion. Il ne faudrait toutefois pas y voir quelque chose de matériel et de physique, quelque chose qui aurait trait à la vue comme sens, au regard de quelqu'un (Bres et Nowakowska 2009, 117). On parlera de point de vue lorsque les mots de l'énoncé ne décrivent pas concrètement et entièrement le contenu de l'acte d'énonciation auquel ils font référence mais qu'ils ne font que résumer, condenser. À la différence de Perrin qui voit l'expression d'un point de vue dans chaque voix, il semble utile dans notre approche de faire la différence entre le pdv et la voix. Ce distinguo nous permettra de mettre en exergue plus clairement leurs référents respectifs. Nous faisons ce choix en outre dans le but d'accroître la lisibilité du schéma d'analyse qui, de par son héritage scapolinien, est certes déjà lisible mais complexe. Si nous nous accordons à établir la différence entre l'entité voix et l'entité pdv, ce n'est certainement pas dans le sens où la voix serait un acte et le pdv un simple jugement les deux pouvant se réunir. Le pdv pour nous, outre le jugement simple, peut aussi être un présumé ou un discours narrativisé.

Soit l'énoncé suivant :

### 3.4. Etienne a **déclaré sa flamme**<sup>28</sup> à Marie.

L'expression 'déclarer sa flamme', outre la métaphore qu'elle renferme, résume en quelque sorte l'acte d'énonciation par lequel un individu (Etienne), exprime son amour à un autre (Marie). On peut croire que pour le faire, Etienne n'a pas eu recours à cette expression-même. On ne se représenterait pas en effet disant à Marie : « Je te déclare ma flamme. » Non seulement les mots ne seraient pas adéquats, mais aussi, ils semblent bien courts pour l'acte de parole que l'expression verbale elle-même souligne. Bien qu'il n'existe pas de manière conventionnelle de réaliser de tels actes d'énonciation. Néanmoins, l'on peut dire que 'déclarer sa flamme' est utilisé pour rapporter l'acte d'énonciation en lui-même. Ce cas précis illustre la difficulté à traiter de voix car le fragment d'énoncé ne reflète pas *ipso facto* ce qui a été dit par Etienne. Il le résume tout simplement. On est proche du discours narrativisé dans l'une de ses deux déclinaisons que note Rosier (2008, 105). Selon cette déclinaison, le discours narrativisé « permet de mentionner qu'un discours (oral, scriptural, gestique) a eu lieu, sans donner d'existence effective au discours cité. » Puisque l'on retient ce raisonnement, l'on ne saurait donc affirmer qu'il s'agit de la voix qu'on entend parce que justement le locuteur-citant choisit de ne pas donner d'existence effective à l'acte énonciatif auquel il réfère.

#### 3.3.2 Du schéma d'analyse : vers une configuration discursive

Le schéma d'analyse que nous proposons, tout en distinguant le pdv de la voix ne vise pas à les dissocier dans la configuration qui émergera en vue des analyses discursives. En effet, nous préférons parler de configuration en héritage de la configuration de la ScaPoLine. Il convient de préciser que si elle s'en inspire, ce n'est ni pour la mimer, ni pour la critiquer. L'ambition est tout simplement de l'ouvrir à des cas de polyphonie qui ne pouvaient pas faire le cas d'une analyse polyphonique par la ScaPoLine. En effet, le schéma que nous utiliserons ne variera pas selon la nature de l'instance

---

<sup>28</sup> Cette expression est tirée de (Rosier 2008, 105) dans la liste des expressions verbales que propose l'auteure pour traiter du discours narrativisé. Elle parle d'« expressions stéréotypées ».

---

polyphonique à analyser mais projette de s'appliquer à toutes. Par ailleurs, nous sommes conscient des écueils qui peuvent se dresser au-devant d'une telle entreprise et notamment ceux liés aux possibles différences qui ont souvent opposé la ScaPoLine et la praxématique. Mais, notre ambition est motivée par un besoin : pouvoir tenir compte de la nature duelle du discours qui réunit le linguistique et l'extralinguistique (Maingueneau 2002a, Chilton 1994).

Ce besoin est lié à la nécessité de s'éloigner le plus possible de la sous-détermination sémantique que pourrait laisser une analyse qui ne tienne pas compte de certains paramètres essentiels qui constituent un discours. Nølke (2009b, 82) reconnaît ce besoin lorsque déclarant :

On sait que le sens est toujours linguistiquement sous-déterminé : de multiples facteurs linguistiques et extralinguistiques concourent pour créer le sens, et par là les interprétations. Il y a donc tout lieu de penser que la polyphonie se crée par une combinaison, peut-être complexe, de phénomènes dont certains relèvent de la langue, d'autres de la (situation de) parole.

Le constat fait par cet auteur est essentiel quand on connaît sa contribution à la naissance et à l'édification d'une polyphonie proprement linguistique (Nølke 1985, 1990, 1992, 1994a, b, Nølke, Fløttum, et Norén 2004, Nølke 2008, 2009b, 2015, 2017). Il peut être pris comme la reconnaissance du besoin d'ouverture de la polyphonie linguistique vers des paramètres qu'elle n'avait pas jusque-là jugé pertinents. C'est peut-être ce qui a également motivé les travaux de Gjerstad (2011, 73) qui cite le dialogisme pour reconnaître que « la pluralité de voix est un phénomène susceptible de se produire dans l'interprétation, sans forcément relever du seul contenu sémantique de l'énoncé ». Une fois la nécessité d'un tel projet établie, il faut trouver des moyens pour le rendre possible et cela a été l'esprit des travaux de Gjerstad (2011) qui se sont appuyés sur la ScaPoLine et l'ont ouverte à l'intentionnalité propre à chaque acte de parole, de même que la linguistique de l'interaction.

Nølke (2009b, 95) revient préciser que

Dès lors, le pas du discours idéalisé au discours authentique semble faisable. Il impliquerait le passage de l’ancrage linguistique à l’ancrage extralinguistique, à l’intermédiaire de la référence. Les ê-d deviendraient des images d’êtres en chair et en os. On ne serait plus dans le domaine de la linguistique de langue mais on franchirait la frontière de la pragmatique, de la sociolinguistique ou de la psycholinguistique – ou des études littéraires (!). Pourquoi ne pas oser faire ce pas? Cela demanderait un développement méthodologique important, certes, mais tout porte à croire qu’un tel projet inter- ou transdisciplinaire porterait des fruits qui récompenseraient largement ce travail.

Nous voulons donc entreprendre ce passage de l’ancrage linguistique à l’ancrage extralinguistique que propose l’auteur. Il n’est pas question dans cette logique de faire abstraction ni de l’un, ni de l’autre mais de les combiner de manière utile et raisonnée et dans la mesure du possible pour parvenir à des interprétations susceptibles de mieux éclairer le lectorat sur les positions des uns et des autres dans un débat aussi important que la question du climat. On aura par conséquent un schéma où, selon le choix du locuteur, peuvent se mêler voix et pdv.

Prenons l’exemple de l’énoncé suivant :

### 3.6. Il a **prêté serment** hier.

Le locuteur principal est responsable de tout l’énoncé qui pourtant rapporte un autre acte d’énonciation à travers l’expression verbale ‘prêter serment’. Selon la description faite plus haut, l’on peut dire qu’il y a une voix qui rapporte une autre énonciation en indiquant juste le contenu et pas la forme même de ladite énonciation. Autrement dit, la voix rapporte un pdv. Le cas le plus simple pour illustrer cette intégration de paramètres linguistiques et extralinguistiques semble être la négation. Si l’on considère l’énoncé suivant :

### 3.7. L’examen **n’a pas** été reporté.

On peut en proposer la configuration suivante :

---

Pdv : [T] (VRAI (L'examen a été reporté.))

Voix : [L] (INJUSTIFIÉ (pdv))

Cette configuration peut s'allonger dans le cadre de la prise en compte de l'intention communicative mais aussi dans le but de détailler et révéler le processus polyphonique du moins visible (pdv) au plus visible (voix). Une nouvelle configuration peut émerger avec le but de décrire le parcours énonciatif qui a mené à la négation dans la voix telle que nous la constatons. Autrement dit, il s'agit de relever comment on en arrive au contenu qui est posé par la voix. D'où un résultat en trois entrées qui peuvent se résumer par l'affirmation (pdv<sub>1</sub>), le rejet (pdv<sub>2</sub>) et l'entérinement (voix).

Pdv<sub>1</sub> : [T] (VRAI (L'examen a été reporté.))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (INJUSTIFIÉ (pdv))

Voix : [L] (L'examen n'a pas été reporté.))

Il y a manifestement inclusion des pdv qui sont occasionnés par l'énonciation elle-même. Cela rend aussi compte de la dynamique que constitue fondamentalement l'énonciation mais aussi toute interaction. Rabatel (2014, 191) relève déjà cette dynamique lorsqu'il souligne la « co-construction interactionnelle des PDV » qui pour lui prend appui sur des situations pragmatiques.<sup>29</sup> Celle-ci est faite dans l'optique de clarifier le cheminement mais aussi dans le but de respecter les postulats de départ et notamment ceux liés à la définition de la voix et du pdv. Ainsi, il est nécessaire de faire la distinction entre ce qui relève de l'un et ce qui relève de l'autre. De plus, si l'on se limite effectivement comme on le pourrait au pdv<sub>1</sub> et à la voix dans cette configuration,

---

<sup>29</sup> Rabatel (2014) s'occupe dans ce travail de relever quelques particularités de ce qu'il appelle « la théorie argumentative de la polyphonie ». Nous n'entendons pas reprendre les principes de cette orientation dans leur entièreté mais toujours est-il que le discours argumentatif sur lequel il s'appuie est une illustration de la nature interactive du discours et le discours politique qui est notre exemple d'analyse a souvent des visées persuasives. C'est en cela qu'il peut être utile de considérer certains apports de cet auteur dans la construction du modèle que nous proposons.



le rapport entre les deux n'est pas clair dans le schéma. Et pourtant le choix du modèle de la ScaPoLine est fait avec l'ambition de faire ressortir ces liens dans la mesure du possible.

Outre la distinction entre le pdv et la voix, ce schéma permet de se rapprocher davantage de la réalité empirique du discours comme le souligne Nølke (2009b) et nous pourrons ainsi saturer dans l'interprétation avec des êtres réels lorsque ceux-ci sont produits par le cotexte et/ou le contexte. On échappe ainsi au piège qui consisterait à prendre toutes les marques d'hétérogénéité énonciative pour des voix alors même que cela semble ne pas être le cas ; aussi vrai qu'elles ne seront pas toutes des pdv. En effet, si l'on considère **3.8.** ci-dessous, on pourrait croire qu'il n'y a que des voix qui se rencontrent. Mais la configuration va s'avérer bien plus complexe que ce qu'il n'y paraît *a priori*.

Posons que :

**3.8.** Le président a déclaré : « Je vous ai compris. »

Il en découle la configuration suivante<sup>30</sup> :

Pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI (Le président a déclaré X))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI (X= Je vous ai compris))

Voix<sub>1</sub> : [T<sub>1</sub>] (Je vous ai compris)

Voix<sub>2</sub> : [L] (Le président a déclaré : « Je vous ai compris. »)

Cette configuration laisse voir une voix qui introduit un propos. Cette voix est celle du locuteur qui dans un premier temps affirme l'existence d'une énonciation autre que la sienne. Cette expression prend la forme de X parce que pas encore connue dans le premier pdv de la configuration. C'est ce à quoi s'attèle le deuxième qui est donc un

---

<sup>30</sup> Cette configuration est retenue à titre illustratif. Elle pourrait être simplifiée lors des analyses.

---

pdv parce que sous-entendu – cette validation n’apparaît pas dans l’énoncé tel qu’il se présente. La deuxième voix est celle du président qui vient valider le pdv et ainsi confirme avoir dit qu’il [les] avait compris.

Certains énoncés peuvent présenter des cas de polyphonie assez complexes dans le sens où la différence entre le pdv et la voix peut être très fine mais l’on pourra s’aider du contenu sémantique des éléments linguistiques pertinents au même titre que des informations liées au contexte au besoin, telles que les participants et l’occasion. Soit l’exemple (5) suivant :

### 3.9. Mon voisin **croit** que le mur est blanc.

Le contenu sémantique du verbe ‘croire’ nous permet de souligner qu’il ne s’agit peut-être pas d’un verbe de l’attribution du dire. À ce titre, il permet d’introduire davantage une opinion et par conséquent un point de vue. Si ce type de verbe est fréquent dans le discours rapporté notamment, l’on peut croire alors qu’il introduit davantage une pensée qu’un véritable discours tel qu’il a été prononcé. Nous préférons donc conclure que ce type de verbe introduit des pdv plus que des voix. Dans le même ordre d’idées, cet exemple montre que le pdv au même titre que la voix peut être saturé par un être réel lors de l’interprétation, notamment lorsque celui-ci est clairement identifié par le locuteur dans le contexte ou dans l’énoncé lui-même comme l’illustre 3.9. Comme le démontrent ces configurations, il y a une légère réorganisation des êtres discursifs qu’il importe de décrire pour plus de clarté dans le processus interprétatif.

Par ailleurs, le recours au discursif dans cette démarche permet d’ouvrir la configuration polyphonique héritée de la ScaPoLine à des phénomènes au sein desquels la polyphonie ne se manifeste pas par défaut. En effet, bien que la ScaPoLine n’indique pas une liste exhaustive des phénomènes jugés polyphoniques – on peut d’ailleurs s’interroger sur la nécessité d’une telle liste – il est possible, à travers les principes de cette théorie d’exclure un certain type de manifestations de l’hétérogénéité énonciative de son champ d’application. On sait que pour qu’une instance soit pertinente au sein

de cette théorie, il faudrait qu'elle émane d'un outil linguistique purement, même si la focalisation<sup>31</sup> (Nølke 1994b, 127) est une instance de l'ouverture que nous entendons poursuivre. Ainsi, la prise en compte du contexte permet de faire émerger des voix qui surgiront de l'interprétation comme la praxématique se le permet tout naturellement. Cela justifie-t-il pour autant l'utilisation d'un cadre structuraliste pour des analyses discursives ? L'ambition n'est pas de considérer le discours comme étant une structure même si l'on n'est pas loin de la conception de celui-ci comme un système avec des éléments qui interagissent pour produire la polyphonie. Nous nous permettons juste une extrapolation dans le but de tester l'opérationnalité d'un système hérité d'une école structurale dans des données discursives avec leur connotation d'ouverture. Il ne s'agit pour autant pas d'une ouverture à tous les courants mais bien dans la limite des caractéristiques qui nous permettront de donner priorité au linguistique que le contexte viendra très souvent soutenir. Il sera ainsi possible d'analyser des phénomènes tels que la typographie, l'incise, l'apposition, même si la manière dont ils sont articulés ne permet pas de les considérer comme polyphoniques par défaut au même titre que la négation polémique<sup>32</sup> ou le discours rapporté par exemple.

Soit l'énoncé suivant :

**3.10. Simon, qui a passé l'année à jouer, a réussi à son examen.**

L'incise 'qui a passé l'année à jouer', au-delà de décrire l'attitude de Simon, donne des indications par rapport à une logique dont la conclusion propose une rupture. En effet, on peut penser que la conclusion (réussir à son examen) dans un topos est conditionnée

---

<sup>31</sup> Nous relevons ce point juste pour souligner à ce niveau pour ne pas donner l'impression erronée d'enfermer la ScaPoLine dans un immanentisme qu'elle ne clame pas. Il est ainsi possible, grâce à la focalisation, d'identifier un foyer dans un énoncé en se fondant sur trois propriétés constitutives et interdépendantes : la propriété syntagmatique, la propriété paradigmatique et la propriété intentionnelle. (Nølke 1994b, 129) On semble ainsi partir de l'interprétation pour identifier des instances d'hétérogénéité énonciative.

<sup>32</sup> D'après la ScaPoLine

---

par le fait préalable de travailler pendant l'année, qui s'oppose à jouer (qui est l'attitude de Simon). On a un résultat  $p$  qui est différent de  $r$  qui eût été l'aboutissement logique. Cette phrase s'apparente sur le plan sémantique à l'énoncé 'Simon a passé l'année à jouer mais il a réussi à son examen.' Le marqueur polyphonique 'mais' met en évidence la polyphonie par défaut dans cet énoncé. Alors, la question est, si l'on pose que les deux énoncés ont une valeur sémantique et logique égale, qu'est-ce qui pourrait justifier la pertinence de l'autre et pas de l'un pour des analyses polyphoniques selon un schéma qui pourra pourtant mener à des résultats similaires ? En fait, en raison de l'orientation argumentative contradictoire qui se déploie en **3.10**. l'on peut proposer une configuration polyphonique pour cette incise et qui se rapproche de celle que la ScaPoLine propose pour le connecteur 'mais' (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 92). On posera que :

$p$ =Simon a passé l'année à jouer

$q$ = [Simon] a réussi à son examen

$r$ = Simon a échoué

Il peut s'en dégager la configuration suivante :

Voix<sub>1</sub> : [L] (VRAI ( $p$ ))

Pdv<sub>1</sub> : [ON] (TOP (si  $p$  alors  $r$ ))

Voix<sub>2</sub> : [L] (VRAI ( $q$ ))

Pdv<sub>2</sub> : [ON] (TOP (si  $q$  alors non- $r$ ))

Voix<sub>3</sub> : [L] (Simon, qui a passé l'année à jouer, a réussi à son examen)

On peut voir que le locuteur pose les deux arguments  $p$  et  $q$  comme étant vrais. Pourtant, la relation entre les deux s'oppose à celle généralement admise par le topos (ON). Celui-ci admet une conclusion  $r$  pour tout cas où  $p$  est valide. Nous n'allons pas

proposer d'interprétation à cette analyse mais limitons-nous au fait qu'elle soit pertinente pour rendre compte de ce genre de structure.

Relevons néanmoins que si dans ce cas l'incise introduit une hétérogénéité énonciative en raison notamment de son orientation argumentative contradictoire de la conclusion logique escomptée, l'on ne saurait pour autant conclure qu'elle introduit de la polyphonie par défaut. L'exemple **3.11**. 'Un jour, **je l'espère**, tu comprendras' permet de voir qu'on ne saurait généraliser une telle analyse pour toutes les incises. Cela se vérifie également avec les relatives appositives en *que*. Il suffit par ailleurs de changer le verbe de cette subordonnée et on obtient autre chose que la relation concessive. En effet, dans l'énoncé '*Simon, qui avait bien travaillé au cours de l'année, a réussi à son examen*', la relative appositive semble bien plus introduire un rapport de conséquence ou de justification selon qu'on traduit l'énoncé en '*Simon a réussi à son examen **puisque'il** avait bien travaillé au cours de l'année*' ou alors '*Simon a réussi à son examen **parce qu'il** avait bien travaillé au cours de l'année*'. Nous revenons au cours des analyses sur les subtilités de ces marqueurs – parce que, puisque et car – grâce au travaux du Groupe Lambda-I (1975) notamment.

L'analyse discursive peut donc permettre l'émergence de nouveaux phénomènes polyphoniques. L'on ne devrait pas pour autant prétendre à une généralisation mais il demeure que ces phénomènes peuvent s'avérer pertinents et dignes d'intérêt pour rendre le sens du discours analysé. L'on pourrait conclure que l'une des particularités de l'analyse discursive est qu'elle reste ouverte à de nouveaux phénomènes et c'est grâce à cette ouverture qu'elle échappe à la sous-détermination du sens que Nølke (2009a) reconnaît à l'analyse linguistique. Cette ouverture s'appuie aussi sur la pertinence du contexte qui est l'un des éléments constitutifs du discours.

---

### 3.4 Du cotexte au contexte : question de délimitation du champ de l'analyse polyphonique

La question du contexte et de sa délimitation se pose depuis les analyses sémantiques. De fait, les notions de sens et de signification d'une unité analysée sont souvent liées aux autres unités de la même configuration, avec lesquelles celle-ci partage des paramètres proches de ceux qui lient les éléments appartenant à et constituant un même ensemble – le cotexte. C'est le recours que prônent les méthodes proches du structuralisme. Il peut pourtant arriver souvent que l'on sorte du texte pour chercher des informations dans son environnement qui pourront l'éclairer. L'expression « sortir du texte » en elle-même semble déjà lourde mais partons du postulat que cela est possible, voire nécessaire selon l'approche instructionnelle de la ScaPoLine. En l'admettant, il nous reste à déterminer quelle est l'étendue du contexte qui devrait être pertinente pour que les analyses et interprétations menées le soient à leur tour. De plus, il reste à envisager le point de vue duquel le contexte doit être abordé : est-ce donc l'analyste – de manière souveraine – qui doit le définir ou alors il devrait s'informer des données émises par les actants/acteurs du discours. Il s'agira pour nous bien plus de choisir en justifiant l'orientation qui nous paraît pertinente pour cette recherche que de proposer une solution au débat. Pour mieux circonscrire l'acception de ce contexte qui sera opérante dans ce travail, nous avons fait le choix de scinder la notion selon les deux réalisations qu'elle peut avoir du point de vue d'Adam (2006) et de Kerbrat-Orecchioni (2002). Ces auteurs font la répartition entre co-texte/cotexte<sup>33</sup> et contexte proprement dit.

#### 3.4.1 Les êtres discursifs

La configuration proposée ne s'écarte pas proprement de l'héritage de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 37-51) en termes des êtres discursifs même si elle les reprend pour les simplifier. De fait, l'on peut reprendre pour nous l'interrogation de

---

<sup>33</sup> Le choix de l'orthographe n'a pas d'incidence sur la signification.

Nølke (2008, 143) au sujet des êtres discursifs de la ScaPoLine : « Tous les types d'êtres discursifs théoriquement possibles sont-ils empiriquement pertinents ? » Nous présentons ici le locuteur (L), le locuteur s'auto-citant ( $L_t$ ), l'allocutaire (A), le tiers individuel (T), le tiers individuel désigné ou nommé (Tid) et le tiers collectif (ON).

**L** : le locuteur principal, source de la voix, c'est-à-dire celui qui prend en charge la forme et le contenu de l'énoncé tel qu'ils apparaissent au lecteur. Ce nouveau locuteur est plus proche du locuteur axiomatique (L-A) de la ScaPoLine (Nølke 2008, 132)<sup>34</sup> bien qu'au demeurant la théorie ne considère ce locuteur que comme un masque que construit et qu'arbore l'auteur du texte. Seulement, le locuteur ne construit plus des images de lui-même simplement mais il se représente directement dans la nouvelle configuration que nous proposons. Notre locuteur semble aussi proche du locuteur en tant qu'être du monde de Ducrot et qui est différent de son locuteur en-tant-que-tel (Nølke 2008, 136). En résumé, on peut dire que L englobe à la fois le locuteur textuel, le locuteur de l'énoncé et le locuteur axiomatique. Ce qui correspondrait à une notion préthéorique du locuteur. Ce développement est fait dans cette recherche et spécifiquement pour le discours politique qui en est le matériau de travail.

**L<sub>aut</sub>** : lorsque le locuteur s'autocite. Il n'est pas à confondre avec le locuteur d'énoncé ( $l_t$ ) qui dans la ScaPoLine désigne la source d'un pdv tenu à un moment « t » différent de celui où se tient l'énonciation en cours « 0 » qui lui a pour source  $l_0$ . S'il se rapproche de ces deux locuteurs de la ScaPoLine, c'est dans le sens où le locuteur peut reprendre un propos qu'il a eu à un temps et dans des circonstances  $t$ . Ce temps et ces circonstances étant différents du temps et des circonstances de l'énoncé analysé. Ainsi,  $t$  est soit antérieur ou alors ultérieur au moment en considération, celui de l'énonciation.

**A** : l'allocutaire. Le choix de cette terminologie ne fait plus la différence entre les allocutaires d'énoncé  $a_t$  et les allocutaires textuels A de la ScaPoLine (Nølke 2008,

---

<sup>34</sup> Nølke (2008, 132) estime en effet que « c'est L-A qui assure l'ancrage du texte dans le monde social. Il est une image particulière du sujet parlant (ou écrivant). »

---

138). La distinction entre ces différentes images de l'allocutaire ne démontre pas sa pertinence dans les analyses que nous menons. L'allocutaire conserve néanmoins son référent de la deuxième personne dans le discours hérité de la configuration de la ScaPoLine.

**T** : désigne un tiers individuel qui n'est pas identifié ni dans le cotexte, ni dans le contexte. On reste bien dans la troisième personne tel que souligné dans la ScaPoLine (Nølke 2008, 138). Seulement, comme avec le locuteur et l'allocutaire *ab ante*, nous ne jugeons plus nécessaire de distinguer entre les tiers d'énoncé  $t_i$  et les tiers textuels T.

Soit l'énoncé suivant:

### 3.5. Solange n'est pas blonde'.

On peut proposer la configuration suivante pour son analyse :

Pdv<sub>1</sub>: [T] (VRAI (Solange est blonde))

Pdv<sub>2</sub>: [L] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>1</sub>))

voix: [L] (Solange n'est pas blonde))

*T* est donc un tiers individuel non identifié à qui l'on attribue le pdv<sub>1</sub> qui est un pdv inféré. Il n'y a pas de différence en effet entre ce tiers non identifié (T) et celui (X) de la ScaPoLine. Seulement, cette terminologie nous semble plus proche de la réalité empirique ou tout au moins, moins virtuelle que l'autre. Toutefois, dans l'analyse de la négation, il n'y a rien *a priori* qui mène vers la saturation de la source de pdv<sub>1</sub> par un tiers, plutôt que par l'allocutaire. L'interprétation, basée sur le cotexte et la situation d'énonciation joueront ainsi un rôle décisif quant au choix de l'un plutôt que de l'autre. De même, il n'est pas à exclure des cas où pdv<sub>1</sub> dans la négation pourrait être saturé alternativement par un tiers ou par l'allocutaire [T/A].



**T<sub>id</sub>** : un tiers individuel nommé, identifié, désigné dans le co(n)texte ou simplement cité par le locuteur (L) ;

**ON** : un tiers collectif qui peut contenir L et/ou A selon l'orientation communicative de l'énoncé. Il reste donc un tiers hétérogène (Nølke 2008, 136). Il peut néanmoins arriver qu'il soit homogène.

L'on peut constater à la suite de cette description non exhaustive que les êtres discursifs que nous proposons ici sont un héritage de la ScaPoLine, tout au moins au niveau terminologique (Nølke 2008, 135-138). En outre, la liste de ces êtres discursifs n'est pas exhaustive pour la raison que nous travaillons sur des matériaux qui évoluent dans des sens que nous ne contrôlons pas et qui pourraient par conséquent bousculer certaines conventions. Il convient par conséquent d'être prudent et de considérer cette liste comme un point de départ. Par conséquent, elle pourrait être complétée – soit dans les analyses que nous ferons ou même par analyses ultérieures éventuellement – ou alors ces analyses la confirmeront. Il semble s'opérer une simplification du nombre d'êtres discursifs dans l'approche que nous développons. La ScaPoLine, propose souvent plusieurs déclinaisons sémantiques d'une même entité – le locuteur textuel, le locuteur de l'énoncé et le locuteur axiomatique par exemple. Nous opérons une réduction à une seule entité majeure qui est liée directement au locuteur en tant qu'être du monde pour emprunter la terminologie de Ducrot. Cette démarche qui part des entités sémantiques pures de la ScaPoLine vers des entités plus concrètes participe de notre ambition de parvenir à une application discursive du phénomène polyphonique. Elle devrait par conséquent nous permettre une opérationnalité plus accrue en ceci que le phénomène déjà complexe de par sa nature qu'est le discours pourra moins difficilement être appréhendé par le lectorat de cette recherche.

### **3.4.2 Du cotexte**

L'appellation 'cotexte' est souvent utilisée pour renvoyer à l'environnement verbal de l'unité à analyser. Adam (2006, 1) y voit « la portée à gauche ou à droite d'unités linguistiques comme les connecteurs argumentatifs, les organisateurs textuels et autres

---

marqueurs de prise en charge énonciative (ou point de vue d'un énonciateur) ». On envisage donc le texte dans une perspective syntagmatique. La polyphonie dite linguistique fait le choix de cette orientation. C'est du moins l'optique de Perrin (2004, 275) :

On sait que toute l'entreprise d'Oswald Ducrot consiste à ancrer les faits pragmatiques en amont de l'interprétation des énoncés, dans la structure linguistique des phrases de la langue, à les affranchir au mieux de toute influence contextuelle.

L'influence contextuelle dont l'auteur fait référence ici pourrait être la prise en compte des paramètres extralinguistiques dans une analyse qui se veut linguistique. L'on se souvient justement de l'objectif de la ScaPoLine qui est de pouvoir

rendre compte des phénomènes polyphoniques proprement linguistiques, c'est-à-dire phénomènes relevant du système de la langue, tout en anticipant l'influence qu'aurait ce type de phénomènes sur les interprétations des textes. (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 15)

Ce qui est au cœur de l'enjeu de la polyphonie selon la ScaPoLine est donc l'univers sémantique des mots. C'est en cela qu'elle ne peut être relevée que par défaut car elle est liée au sens du mot dans son cotexte. En conséquence, la charge polyphonique du mot dépend des rapports que ce dernier entretient avec les autres mots/structures avec lequel(le)s il compose l'élément analysé. Tout marqueur polyphonique potentiel qui n'aurait pas de source linguistique ne devrait donc pas être pertinent dans cette approche.

La notion de cotexte peut néanmoins s'étendre au-delà des simples unités lexicales ou des structures syntaxiques pour recouvrir une étendue discursive théoriquement illimitée (Kerbrat-Orecchioni 2002a, 135). Il atteint cette envergure par le biais de l'intertexte. Il faut dire que cette extension n'est pas pertinente dans la polyphonie linguistique mais ressortit plus aux études textuelles de tout genre.

Par ailleurs, l'ambition de la ScaPoLine à travers son modèle étendu est de parvenir à la description des textes. Ce niveau supérieur à celui de l'énoncé ou du passage polyphonique a des implications sur l'étendue du champ qu'il faut délimiter lors des analyses. La ScaPoLine étendue prend appui sur la description de l'œuvre littéraire – par exemple – avec ce qu'elle comporte de lieux, de personnages et de rapports entre ceux-ci, etc., pour envisager la description du texte en général. Il y a manifestement un début de prise en compte de l'extralinguistique. La progression vers le contexte proprement dit est assez subtile car le fait de replacer une unité d'analyse ainsi dans son environnement linguistique permet en même temps d'apprécier comment celle-ci interagit avec cet environnement pour produire un sens. Néanmoins, cette prise en compte ne se fait qu'a posteriori, c'est-à-dire à la dernière étape de l'analyse, réservée à l'interprétation.

### **3.4.3 Du contexte**

La notion de contexte dans les études de linguistique postsaussurienne est cruciale mais assez complexe dans les différentes manières dont elle est cernée par les auteurs. Adam (2006, 1) pointe la difficulté qui est liée à ce concept. Pour lui,

une science du contexte est, à mes yeux, tout simplement impossible. J'ai parfois l'impression qu'en reposant la question du contexte, nous rêvons de rendre ce dernier manipulable. Par mesure de prudence, je dirai donc que nous ne pouvons donner que des définitions relatives à un cadre théorique et méthodologique limité.

Nous retiendrons de cette citation la prudence et la relativité qu'introduit Adam lorsque traitant du contexte. Nous ne ressasserons pas les polémiques que la définition et/ou l'utilisation de ce concept ont suscité – ce n'est pas le but de notre recherche. Néanmoins, la notion est cruciale dans l'analyse du discours car, le discours se déploie dans un contexte (Maingueneau 2002a).

Une certaine acception du contexte le relie à la situation dans laquelle le discours advient. Si le souci compréhensible d'une telle démarche serait de relever de manière objective ce qui appartient à la situation historique ou géographique dans laquelle le

---

discours s'est déployé, cela n'implique pour autant pas une pertinence de l'ensemble de ces éléments dans la dynamique du discours. Il y a de plus un risque, celui de la prolifération de ces informations, c'est-à-dire qu'on peut développer les circonstances historiques jusqu'à l'infini, les événements étant les conséquences d'événements précédents et ainsi de suite. Micheli (2006, 3) observe ainsi que

Une description en apparence purement factuelle des circonstances d'une interaction peut induire des effets d'évidence dont il est prudent de se méfier. Les tenants de l'analyse conversationnelle incitent à ne pas prendre de telles descriptions pour argent comptant.

Il ne suffit pas de souligner le caractère incontestable d'une donnée situationnelle pour que celle-ci devienne automatiquement pertinente dans l'analyse d'un discours. Micheli reprend Schegloff (1992) pour qui l'on peut fort bien convenir du fait qu'une interaction prend place dans un tribunal mais objecter que tout ce qui se passe en ce lieu n'a pas forcément de rapport avec l'exercice de la loi. Ainsi, l'enjeu est non pas l'existence mais la pertinence pour l'analyse. Il ne suffit pas en d'autres termes de pointer tel ou tel élément mais il faut encore pouvoir démontrer comment il joue un rôle important dans la production du discours d'abord et puis dans la compréhension de celui-ci a posteriori. L'on devrait par conséquent s'accorder à ne pas lier le concept de contexte à la situation car l'impact de celle-ci sur le discours n'est pas direct et donc ne semble pas mesurable. La prise en considération de cette observation a pour conséquence de relativiser aussi le rôle et la posture « de souveraineté adoptée par l'analyste qui prétendrait fixer lui-même, *a priori* et une fois pour toutes les paramètres contextuels, pour ensuite seulement analyser l'interaction ». Micheli (2006, 4)

De plus, cette objection a pour conséquence de restituer au contexte sa nature dynamique car la posture précédemment décrite conférait une nature statique à cette réalité à travers la grille qui percevait ses paramètres en nombre fini. Tout se passait en effet comme si le contexte était donné à l'ouverture de l'interaction ou du discours et qu'il ne changerait pas au cours de celui-ci. De plus, sa pertinence dépend de l'analyste

et de ses capacités à pouvoir expliquer comment ces éléments peuvent avoir une influence sur le texte ou le discours. Auer et Di Luzio (1994 cités dans Micheli 2006) soulignent en l'occurrence que certains faits situationnels apparemment incontournables ne sont parfois pas pris en compte dans une interaction et que, inversement, d'autres peuvent émerger au fil de l'interaction, sans être prédictibles à partir de la seule analyse sociale ou matérielle de la situation que l'analyste effectuerait au préalable et de l'extérieur. Résumons les conceptions arbitraires qui sont niées ici : l'hégémonie de l'analyste, l'extension indéfinie du contexte perçu comme situation, la nature statique et la préexistence du contexte au texte.

Une conception statique et *a priori* du contexte pourrait mener plus à une analyse biaisée des éléments retenus. Pour éviter cet écueil, Potter (1998 cité dans Micheli 2006, 5) propose *la pertinence*. Il fait observer qu'au cours d'une analyse, l'on peut faire beaucoup de descriptions de nombreux éléments situationnels qui peuvent s'avérer justes sans pour autant être pertinents. Par conséquent, chaque paramètre contextuel invoqué doit être soumis à un test de pertinence qui ne se réduise à la simple intuition du chercheur. Cette intuition assumée par la praxématique est relevée par Dendale et Coltier (2006). C'est, d'après Micheli (2006, 5), ce « *criterion of relevance* » qui permet de découpler la notion de contexte de celle de situation. Citant van Dijk (1999, 130), il définit le contexte comme « *the structure of all properties of the social situation that are systematically relevant for the production, comprehension, or functions of discourse and its structures* ». Et pourtant le problème n'est pas pour autant résolu. Il reste encore à définir les critères de cette pertinence elle-même et ainsi définir les raisons objectives qui feraient que de deux traits situationnels qui appartiennent objectivement au même contexte, l'un soit pertinent pour l'analyse et pas l'autre. Tout semble relatif et rien n'est définitif en fin de compte lorsqu'on traite de la pertinence de la situation notamment dans le processus énonciatif.

La démarche proposée consiste à restituer le contexte aux acteurs, ou alors de restaurer l'autorité du sujet parlant sur le choix des éléments situationnels. C'est la démarche dite *émique* qui propose que l'on examine les processus par lesquels les interactants

---

interprètent la situation d'interaction et que l'on en sélectionne les propriétés pertinentes. Cette démarche résout le problème de l'impérialisme théorique de l'analyste dénoncée par Schegloff (1992 cité dans Micheli 2006, 5-6) qui le faisait passer pour « un démiurge qui pourrait disposer comme bon lui semble des paramètres contextuels » (Micheli 2006 , 6). Pour Schegloff, « If one is concerned with understanding what something in interaction was for its participants, then we must establish what sense of context was relevant to those participants ». La détermination de la pertinence des éléments situationnels pour l'analyse du discours dépend de la capacité de l'analyste à percevoir le lien que les intervenants avaient, au moment du discours, avec ledit élément. Il en ressort une perception du contexte comme « *une* construction indigène qui résulte de l'effort des participants qui interprètent la situation et en sélectionnent les propriétés pertinentes ». (Micheli 2006, 6) Ce sont en effet les participants qui invoquent certains aspects de la situation lorsqu'ils interagissent. Cette perception de la réalité étudiée du point de vue des acteurs est également une exigence scientifique qui fait progresser la recherche ainsi vers l'idéal d'objectivité visé. C'est du moins la position de Savoie-Zajc (2007, 99).

Je retiens qu'une démarche scientifiquement valide en recherche qualitative/interprétative est celle qui étudie un objet à partir du point de vue de l'acteur, c'est celle qui considère l'objet d'étude dans sa complexité et qui tente de donner sens à un phénomène, en tenant compte du jeu des multiples interactions que la personne initie et auxquelles elle répond.

Le contexte cesse donc d'être un construit pour être une construction, une dynamique qui évolue et se modifie en fonction de l'évolution du discours, elle-même liée à celui qui le prononce. Du reste, s'il est vrai, comme le concluent ces auteurs, que les éléments situationnels agissent sur le producteur du discours et leur pertinence dépend de la relation qu'il a avec eux, il reste à faire le lien entre ces éléments et les structures langagières dans la dynamique qui les produit. En effet, comment expliquer la transposition de ces éléments dans la production du langage par l'auteur du discours ? Si la question de la contextualisation, c'est-à-dire ce « processus objectivable qui est

pris en charge par les participants au cours même de l'interaction » est plus acceptable, d'après ces auteurs, que la notion de contexte elle-même, il reste pourtant à déterminer par quels moyens observables les participants à une interaction sélectionnent et désignent les aspects de la situation qui sont pertinents pour eux. Notre intérêt est contenu dans la théorie du contexte de Van Dijk, à savoir par quel processus – un seul – les propriétés d'une situation sociale peuvent influencer en quoi que ce soit les propriétés d'un texte ou d'une interaction et nous ajouterons d'un discours. (Micheli 2006) La réponse que propose Van Dijk à cette problématique est la cognition.

Les processus cognitifs nous renvoient à la psychologie et les mécanismes de production de la pensée et du langage. Nous faisons le choix de ne pas nous y étendre. Nous nous accorderons néanmoins à remarquer que si le contexte, mieux la contextualisation est un processus qui est pris en charge par l'auteur de la production langagière, la cognition trouve sa pertinence. On pourrait encore interroger comment cette cognition se déploie mais surtout comment elle pourrait être observée par l'analyste, étant donné qu'il s'agit bien d'un processus immanent. van Dijk (2004, 349) propose que:

The main thesis of my theory of context is that contexts should not be defined in terms of some kind of social situation in which discourse takes place, but rather as a mental representation, or *model* constructed by the speech participants *of* or *about* such a situation.

Cette approche nous semble pertinente pour plusieurs raisons. Elle rend caduque le lien immuable en apparence qui avait été dressé entre le contexte et la situation, elle restaure l'autorité du producteur du discours sur la sélection des éléments pertinents du contexte, elle restitue au contexte son caractère dynamique. On pourrait lui reprocher de n'avoir pas explicité la méthode avec laquelle on devrait avoir accès à la cognition du sujet parlant mais ce serait faire un procès à la psychologie cognitive. Notre intérêt réside particulièrement dans cette perception du contexte est qu'elle nous permet tout au moins de restreindre, dans une certaine mesure, le contexte dans lequel nous allons

---

relever notamment les dimensions dialogiques du discours officiel du Cameroun sur le réchauffement de la planète. Il importe donc d'être rigoureux dans délimitation du champ d'application en nous laissant guider par la sélection que Paul Biya fait des éléments situationnels.

Par ailleurs, si cette dimension cognitive du contexte est opérante dans l'analyse sur la pertinence de certaines propriétés contextuelles, elle n'est pourtant pas la seule à être mobilisée. En fait,

l'agir n'est ni réductible à des comportements manifestes, ni à des mécanismes cognitifs, ni à des déterminations sociales et langagières. Au contraire, seule une démarche globale permettant l'intégration de ces composantes peut conduire à une description satisfaisante des rapports finalisés que les individus entretiennent avec leur environnement. (Filliettaz 2002, 25)

Cette considération holistique et consensuelle des paramètres qui jouent un rôle sur l'agir est importante. Retenons d'abord que le discours peut être considéré comme une action – c'est un acte de langage – et en ce sens, il devrait obéir à ces considérations que relève Filliettaz. Au-delà des mécanismes cognitifs qui sont inaliénables, il importe de prendre en compte les déterminations sociales et langagières. Cela introduit la dimension psychosociale de l'agir qui sous-tend que chaque acte – acte de langage donc aussi – est motivé par une intention communicative. Elle permet de distinguer un comportement d'une action, le premier n'ayant pas une intention préalable contrairement à la seconde.

Le discours étant une conduite finalisée, l'intentionnalité devrait être au cœur de toute entreprise qui viserait à l'interpréter. On intègre dans les mécanismes cognitifs l'intention, le but, la raison d'agir et le vouloir actif (Filliettaz 2002, 29). Mais, Filliettaz s'interroge encore sur la position de ces intentions par rapport à l'action elle-même. Autrement dit, préexistent-elles aux actions ou alors émergent-elles dans le processus de leur réalisation ? Il importe là encore d'adopter une position consensuelle qui admet des intentions de départ qui peuvent par ailleurs être modifiées et des



intentions qui émergeraient au cours du processus. En plus, l'action s'inscrit dans une dimension intersubjective dont se nourrit la théorie de la polyphonie. Il faut ainsi lier la rationalité subjective de l'action à sa signification sociale car c'est dans ce cadre social qu'elle trouve sa validité.

Le contexte dans l'analyse du discours en général trouve un énième défenseur en Pêcheux 1986 cité dans Charaudeau (2005, 27) pour qui

le sens des mots dépend d'un certain « préconstruit », c'est-à-dire d'univers de discours déjà constitués et présents lors de la profération de la parole politique, ce qui devrait interdire d'interpréter les mots sans les rapporter à leur « interdiscursivité » qui les surdétermine.

Si nous nous accordons avec l'argument de Pêcheux, il n'est plus un secret que cette « interdiscursivité » peut être envisagée sous un angle linguistique pur, celui de la polyphonie linguistique. Néanmoins, la notion de contexte et son utilité dans la sémantisation et l'interprétation des unités lexicales – notamment – trouvent une consécration sous sa plume. Et cela n'est pas sans rappeler les dialogismes constitutif et interdiscursif de la praxématique (Bres et Nowakowska 2006). Cela se vérifie également dans la sphère politique qui met au cœur de son jeu l'opposition des idées, des programmes et des références à des figures passées que l'on consacre souvent, l'instant d'un discours ou plus d'ailleurs. Charaudeau (2005, 30) renchérit :

Tout énoncé, aussi innocent soit-il, peut avoir un sens politique dès lors que la situation le justifie. Mais il est également vrai qu'un énoncé apparemment politique peut, selon la situation, ne servir que de prétexte à dire autre chose qui n'est pas politique.

Le point de vue de Charaudeau est en amont au niveau de la conception de l'énoncé politique et estime que le contexte est constitutif de la nature, de la définition même de ce qu'est le discours dit politique. Nous nous situons à l'autre bout de la chaîne communicative, à savoir celui de la réception, celui où se déroule l'interprétation. Pourtant, il semble essentiel de le relever car si le contexte perçu comme situation

---

d'énonciation est inhérent à la nature même du discours politique qui est notre matière première, force est d'y voir la place non négligeable que peuvent avoir ces éléments extralinguistiques en aval au moment de l'interprétation.

Gjerstad (2011) reprend la distinction à faire entre le contexte encyclopédique correspondant à des savoirs sur l'univers du discours qui sont mobilisés dans l'interprétation d'un constituant textuel donné et le contexte situationnel, composé d'éléments relevant de la représentation praxéologique et matérielle qui structure l'interaction. L'important à la suite de ce constat est sans doute la possibilité que les deux types s'alimentent mutuellement. Gjerstad note ainsi que

le contexte encyclopédique peut se mobiliser en fonction de la pertinence de la situation, alors que le contexte situationnel peut être convoqué en fonction de l'interprétation sémantique, qui implique forcément un contexte encyclopédique. (Gjerstad 2011, 107)

En plus de ces délimitations apportées à la notion de contexte, nous pouvons ajouter la thématique – du climat – qui dans notre cas permettra de restreindre le champ dont les analyses à faire devront tenir compte.

### 3.5 De l'intentionnalité : atout majeur en vue une polyphonie discursive

Le postulat d'un dialogisme ancré aussi bien dans la langue que dans l'interaction est le projet de Gjerstad (2011). Ses travaux ont le mérite d'avoir inauguré un mouvement polyphoniste qui se nourrit aussi bien des instructions sémantiques que donnent les outils linguistiques, que des paramètres davantage liés à la parole et à l'environnement du discours, au contexte. L'auteur pense à juste titre que

La ScaPoLine est une théorie sémantique, qui cherche à décrire la manière dont les voix font partie intégrante de la signification linguistique. Le dialogisme est d'ordre discursif, ce qui veut dire que la pluralité de voix est un phénomène

susceptible de se produire dans l'interprétation, sans forcément relever du seul contenu sémantique de l'énoncé. (Gjerstad 2011, 73)

Ce constat fournit l'occasion de faire une ouverture sur la pragmatique du discours afin d'élucider le flou qui pourrait demeurer bien que l'on ait introduit la prise en compte des paramètres contextuels. Sous cette terminologie vaste de pragmatique, l'aspect le plus pertinent et dans une perspective interactionnelle, est bien la notion d'intention communicative du sujet parlant. C'est le postulat simple de la pragmatique qui souligne que toute communication a un dessein, un but. Celui-ci est très souvent lié à celui qui entreprend la démarche et est conditionné ou influencé par l'altérité qui peut soit être l'interlocuteur direct, ou alors les interlocuteurs potentiels. Cette intention communicative est le pilier de la polyphonie discursive que propose Gjerstad :

Nous sommes donc de l'avis que la problématique est abordable dans le cadre de l'intention communicative, qui nous permettra de définir le phénomène que nous appellerons la polyphonie discursive. (Gjerstad 2011, 74)

Il propose la définition suivante :

La polyphonie discursive correspond à l'identification, de la part de l'interprétant, d'une ou de plusieurs voix autre(s) que celle du seul sujet parlant au moment de l'énonciation. Soit ces voix font partie intégrante de l'intention communicative du sujet parlant, soit elles permettent d'identifier cette intention. Elles peuvent relever d'une interprétation par défaut, donc de la polyphonie linguistique, ou bien de l'interprétation en co(n)texte. Une voix ainsi identifiée peut correspondre à un énoncé antérieur ou anticipé, ou bien à un contenu propositionnel qui ne relève pas d'un acte d'énonciation, mais dont la source est inférée à partir de connaissances sur un individu ou une collectivité susceptible d'être associé à un tel contenu. La voix peut également se manifester comme un îlot textuel. Finalement, la voix peut correspondre à des connaissances encyclopédiques partagées qui sont mobilisées lors de l'inférence interprétative, comme la prémisse majeure d'un enthymème. Il s'agit alors d'une voix collective. (Gjerstad 2011, 74)

---

Force est de relever à la suite de cette description de ce qu'est la polyphonie discursive selon son auteur, le lien entre l'intention communicative et la polyphonie. C'est dire que la polyphonie pourrait commencer en amont, au niveau de la conception de la communication par le sujet, et le recours ou le retour à cette étape de conception pourrait permettre de relever et de révéler les voix qui y existent. Cela en appelle bien entendu à un énième saut vers la cognition du sujet parlant. Nous ne referons pas le débat déjà évoqué sur la délicatesse d'une telle posture cognitive. Le résultat est la nécessité de nuancer et de restreindre ce qui devrait être pertinent ou non dans les interprétations possibles. Il faudrait d'ailleurs souligner que l'identification des intentions communicatives se fait sous forme d'hypothèses simples. L'impact sur les résultats est qu'eux-mêmes se formuleront sous la forme des hypothèses interprétatives à leur tour car de l'aveu de Gjerstad, il plane toujours derrière la mise en relation de l'intentionnalité et du dialogisme, le flou de la cognition (Gjerstad 2011, 76). Toujours est-il que les dialogismes interdiscursif et interlocutif hérités de la praxématique pourraient dépendre de la pertinence de cette intentionnalité. Elle-même, comme conclut l'auteur, pourrait s'articuler à l'hétérogénéité énonciative pour ainsi former la polyphonie discursive. La polyphonie discursive, pourrait-on ajouter, mêle aussi bien des voix entre elles (cas du discours rapporté), que des voix et des pdv comme tendent à le démontrer les exemples **3.3.** et **3.4.** respectivement. La conception que nous en faisons exclut donc la possibilité que l'on n'ait que des pdv dans une configuration car celle-ci se fonde sur l'idée que le discours – politique – se construit autour d'un locuteur empirique qui est la source d'une voix.

La pertinence de cette définition tient ainsi de l'équilibre qu'elle fait entre l'héritage de la ScaPoLine et les propositions de la praxématique, preuve que ces deux champs théoriques peuvent se combiner pour servir dans un projet plus large. Il est dès lors possible de combiner les instructions par défaut aux intentions communicatives pour relever les voix dans un discours et révéler les rapports qu'entretiennent lesdites voix. Une fois encore, c'est la perspective interactionnelle qui permet d'y voir plus clair en ceci qu'elle part de la conception qu'on ne parle pas pour rien. Toute prise de parole

est motivée par un désir, une intention plus ou moins précise ; il est orienté (Maingueneau 2002a, 187). Reprenant Kerbrat-Orecchioni (1986, 200-201), Gjerstad estime que l'interprétation polyphonique pourra être expliquée si l'on prend en compte des facteurs interactionnels. Car on s'attend à ce qu'un sujet parlant ne parle pas hors sujet, que ce qu'il dit a de l'intérêt ou peut entraîner des conséquences pratiques ou argumentatives.

Le risque que fait ressortir l'intentionnalité cependant est celui du tout polyphonique du caractère ubiquitaire de la polyphonie, car si toute communication est motivée, l'on pourrait risquer de croire que cette intention est de répondre à ou de réagir par rapport à un discours passé ou alors d'anticiper sur une réponse hypothétique à son discours. Mais une fois de plus, la pragmatique nous offre à voir que même si l'on se fonde sur l'intentionnalité, il existe plusieurs visées en discours. Sans vouloir en proposer une liste exhaustive, l'on peut citer la prescription, l'incitation, la sollicitation, l'information, l'instruction ou la démonstration (Charaudeau 2001, 6). Certaines de ces visées ne cachent pas *a priori* de la polyphonie. Gjerstad (2011, 80) prend d'ailleurs la précaution de préciser qu'« il n'est pas question de nier le caractère essentiellement informatif du langage ».

La prise en compte du contexte et de sa pertinence au cours du processus d'interprétation pose un problème philosophique qui n'est pas nouveau en herméneutique : la subjectivité dans le processus interprétatif.

### 3.6 De la subjectivité de l'analyste en polyphonie discursive

La version de la polyphonie discursive que nous proposons dans ce travail mêle la ScaPoLine à la praxématique uniquement. Pourtant, bien que liés – à des degrés différents certes – aux travaux inauguraux de Bakhtine, l'une et l'autre théorie ont une approche différente de la posture du sujet interprétant dans le processus d'interprétation. En effet, dans leur ambition commune de « rendre clair » (Taylor

---

1971, 1) le texte ou le discours, la ScaPoLine a une approche proche des positivistes<sup>35</sup> par la rigueur de son cadre d'analyse et son souci de parvenir à des résultats objectifs et donc crédibles. Y est récusée la critique faite aux sciences humaines en général et que rappelle Grondin (2012, 54) : « les sciences humaines semblent plus hésitantes, moins rigoureuses, la subjectivité du chercheur paraissant y tenir un rôle plus considérable, au point d'entacher souvent les résultats. » Cette option positiviste est soutenue par Ricœur (1986 cité dans Guillemot 1998, 132) qui souligne qu'«il faut être allé aussi loin que possible par la voie de l'objectivation, jusqu'à ce point où l'analyse structurale met à découvert la sémantique profonde d'un texte, avant de prétendre 'comprendre' le texte à partir de la 'chose' qui en lui parle. » Elle est en outre renchériée dans son exigence de scientificité par Gimbel (2016, 73) qui note que:

Scientific knowledge is objective and value-neutral. The results of an experiment are independent of the beliefs, preferences, values, and individual psychology of the experimenter – what we might identify as bias. No matter who conducts (and thus observes) a given experiment, the result must be consistent to be a valid source of scientific knowledge.

Cette exigence de scientificité se réalise par ailleurs par le traitement des données textuelles et seulement elles. Nølke (2009a, 82) estime à ce propos que la langue, conçue comme le système linguistique à l'instar de Saussure, apporte des instructions relatives à l'interprétation polyphonique de la parole. Une démarche qui s'ancre dans la langue et elle seule ne souffrirait donc d'aucun déficit quant à la reddition du sens, pourrait-on conclure. Une telle démarche serait protégée de l'implication de l'analyste en tant qu'entité douée d'émotions dans le processus interprétatif.

---

<sup>35</sup> Le parallèle qui est ici dressé est de nous et pas une quelconque revendication des auteurs de la ScaPoLine. Nous la comparons à cette école de l'herméneutique en raison des points qui rapprochent l'une de l'autre comme le développement qui suit s'emploiera à le démontrer. Nous comprenons donc d'emblée une réponse qui nierait tout lien assumé entre la ScaPoLine et le positivisme en herméneutique.

À côté de cette ScaPoLine, la praxématique assume un recours au contexte et donc à l'intervention de l'analyste dans le processus d'interprétation. C'est à travers lui que le discours retrouve son ancrage situationnel, c'est-à-dire sa référence à la réalité existentielle. Elle se rapproche ainsi de la conception diltheyenne de l'herméneutique comme ce rapport entre la « voie intérieure » du texte qui parle à l'oreille intérieure du lecteur (Guillemot *ibid.*, 137). Le résultat de l'interprétation dépendra aussi de cette oreille du lecteur et de sa compétence à 'entendre' cette voix intérieure du texte et à déchiffrer les codes.

L'enjeu d'une polyphonie qui couvre aussi bien la dimension linguistique que la dimension extralinguistique/contextuelle (situationnelle) devrait réconcilier ces deux postures en apparence contradictoires sur le rôle de la subjectivité dans le processus interprétatif. D'où la nécessité d'ouvrir le débat sur la place qu'occupera une éventuelle subjectivité de l'analyste dans la polyphonie discursive. Cette discussion s'appuie sur deux principes que l'on pourrait juger inaliénables : la nature discursive du matériau et l'exigence d'une méthode fiable pour les analyses.

### **3.6.1 L'indispensable méthode**

Sans en faire une obsession selon le mot de Gadamer repris par Grondin (2012, 55), une méthodologie claire est pourtant utile si l'on veut parvenir à une méthode d'analyse qui puisse être utilisée dans le domaine de l'herméneutique. En cela, nous rejoignons les travaux de Gjerstad (2011) dans le choix qu'ils font de retenir le schéma de la ScaPoLine en le modifiant pour qu'il tienne compte notamment des réalités extralinguistiques et des êtres réels comme responsables des voix dans le discours et non plus simplement des entités linguistiques/virtuelles. Cette révision du schéma de la ScaPoLine est rendue possible par la prise en compte des acquis de la praxématique. Le succès de cette combinaison pourrait servir de preuve supplémentaire qu'il est possible de joindre les deux approches. Cette proposition rejoint Gimbel (2016, 72) reprenant l'argument de Dilthey: « interpretation – systematized and objective, yes, but interpretation nonetheless – should be embraced as the methodological hallmark of human science. » De plus, l'organisation du schéma scapolinien est bénéfique à notre

---

projet car outre cette systématique précédemment relevée, il permet de dresser le lien entre les voix/pdv. S'il est avéré que l'analyse polyphonique est aussi une analyse énonciative, nous pouvons penser comme Rabatel (2016, 14) qu'elle ne devrait pas se limiter à un repérage et à un étiquetage des voix et des points de vue. Elle devrait aussi essayer de comprendre ce qui se joue dans la scénographie de ces voix et de ces points de vue.

Il est possible de bâtir une polyphonie discursive qui s'inspire du schéma structuré de la ScaPoLine mais qui fasse également confiance à l'aptitude de l'analyste lorsqu'il s'agit de lier un discours à un autre discours – antérieur ou ultérieur. La subjectivité cesse d'être stigmatisée dès lors qu'on parvient à cette démarche qui conçoit que « objective empirical knowledge is possible, but only on the basis of presuppositions that are subjective in the sense that they are oriented by human interest and values ». Gimbel (2016, 76)

### **3.6.2 L'inaliénable contexte du discours**

La nature discursive des données que nous avons à traiter commande une certaine approche qui ne se limite pas aux stricts phénomènes linguistiques dans le texte. En effet, les recherches en pragmatique démontrent que parler c'est agir à travers les actes illocutoires. Ainsi, pour apprécier le discours, il faut le prendre comme une entité vivante, c'est-à-dire une entité qui a « une histoire, une genèse, un enracinement dans la vie » (Grondin 2012, 56). On pourrait ajouter l'intentionnalité, souvent à la base de la conception du discours (Gjerstad 2011). Notre optique consiste à ouvrir la ScaPoLine à la prise en compte de ces paramètres extralinguistiques essentiels à la compréhension du discours (Chilton 1994, Kerbrat-Orecchioni 2002a, Maingueneau 2002a). Nous sommes donc d'avis qu'appliquer la rigueur méthodologique essentiellement en vue de parvenir à une objectivité de la réalité textuelle tel que semble le vouloir la ScaPoLine pourrait déboucher sur une mutilation de la réalité discursive qui ne saurait être réduite au texte exclusivement. « Mutilation », c'est le mot qu'utilise le philosophe Dilthey pour exprimer le reproche qu'il fait aux positivistes et repris par Gimbel (2016, 74) :



This mutilation, for Dilthey, consisted primarily in the imperative to bracket subjective elements for the purposes of objective science. The human sciences, in Dilthey's view, needed to develop a methodology of their own that accounted for the unique subject matter of these sciences, and that could counter the natural scientific methods adopted by positivism.

Le mot peut paraître fort et la ScaPoLine ne s'est jamais revendiquée être une école de l'analyse du discours. Il ne s'agit pas d'en faire le procès mais bien plus de montrer la pertinence qu'il pourrait y avoir pour cette théorie de s'ouvrir de manière raisonnée aux apports du sujet. La subjectivité ne saurait donc être vécue comme un boulet que traînerait une polyphonie discursive qui s'inspire du schéma de la ScaPoLine. Bien au contraire, elle ne fera que respecter la nature de l'objet discursif mais aussi celui des sciences humaines en général. La discussion entre positivistes et postpositivistes (Dilthey et al. 1991, Gadamer, Weinsheimer, et Marshall 2013), permet de croire au final que la subjectivité de l'analyste, lorsqu'elle est contrôlée par des mécanismes préalablement définis, ne devrait pas être stigmatisée comme réduisant la fiabilité de la démarche qui s'en inspire.

### **3.6.3 Récapitulatif de la démarche polyphonique**

La démarche que nous proposons est innovante dans le sens qu'elle s'appuie sur des approches qui ne perçoivent pas le phénomène polyphonique de la même manière. Le résultat devrait être perçu davantage comme un effort en vue d'une appréhension plus large du phénomène polyphonique – ou dialogique d'ailleurs – dans sa complexité. Il ne nous semble pas bénéfique dans cette entreprise d'opposer la terminologie 'voix' héritée des analyses dites discursives, à la terminologie point de vue (pdv) héritée des analyses proprement linguistiques. Les discours que nous analysons utilisent la langue comme point de départ et de la même manière, nous partirons de la langue vers le contexte au cours des analyses. L'opposition que la ScaPoLine et la praxématique ont souvent connue ne nous semble pas fructueuse dans la présente optique. Nous souscrivons par conséquent et dans le principe, à l'optique de Perrin (2006) qui consiste

---

à réunir les deux acceptions – bien au-delà de ce qui pourrait les opposer. Il en résulte un cadre d'analyse inclusif.

Bres et Nowakowska (2009, 105-108) rappellent le travail théorique de Bakhtine dont ils s'inspirent et la complexité des conceptions de la polyphonie parfois liées à la difficulté de traduire exactement les écrits fondateurs de cet auteur, du russe au français. Ils en dégagent néanmoins trois principales dimensions, liées à la vocalité : une dimension corporelle, une dimension discursive et une dimension narratologique. De ces trois dimensions, nous n'avons retenu que la dimension discursive. C'est en effet elle qui se rapproche des orientations qui sont les nôtres dans ce travail. Il nous paraît ainsi essentiel de préciser que nous considérerons comme voix tout discours posé explicitement, c'est-à-dire l'énoncé matériel auquel le récepteur – le sujet interprétant – a accès. Si elle est matérielle, ce n'est pas dans le sens où elle émane d'une entité physique mais davantage parce qu'on peut la voir – sous la forme textuelle<sup>36</sup>, celle qui nous importe dans le cadre de cette étude<sup>37</sup>. La terminologie 'voix' dans notre démarche correspondra alors à l'énoncé tel quel. Celui-ci aura l'avantage d'être saturé par le locuteur responsable du discours en général, à moins que l'on ne soit en présence du discours rapporté avec toutes les nuances qui s'y attachent et précisément celles où l'énoncé cité n'est pas modifié par le locuteur citant. C'est ainsi que nous nous rapprochons encore de la conception de Perrin (2006, 22) pour qui cette terminologie concerne la forme de l'expression comme l'expliquent Bres et Nowakowska (2009, 115-116), et elle se réalise à travers le discours direct et la modalisation autonymique – une activité d'autoreprésentation de son dire par un locuteur.

Bien que ne souscrivant pas entièrement à l'approche de Perrin, Bres et Nowakowska (2009, 116) reconnaissent que

---

<sup>36</sup> Les discours que nous analysons sont essentiellement sous forme textuelle.

<sup>37</sup> L'approche de Bres et Nowakowska (2009) est plus large et accorde un intérêt majeur à la réalisation physique et donc on pourrait dire au sens premier du vocable 'voix'. « La voix est cette matérialité nécessaire à l'expression de la pensée, incarnée dans un corps, qui permet la communication humaine ». (p. 106)

La distinction très fine que fait L. Perrin de la voix et du point de vue lui permet de saisir et de décrire des faits discursifs très pointus. Elle a d'autre part le mérite de s'appuyer sur la vieille distinction discours direct/discours indirect, qu'elle permet de revisiter et de complexifier.

La voix selon lui, est donc de la responsabilité du locuteur qui assume la forme de l'expression. Il est possible d'aller au-delà et proposer qu'il n'assume pas que la forme de l'énoncé<sup>38</sup> mais aussi son contenu tel qu'il apparaît.

Nous associerons le rôle de locuteur, la voix qui s'y rapporte, à celui de responsable des mots et des phrases, des formulations constitutives d'un discours, en relation à une situation d'énonciation. Le locuteur prend en charge les mots énoncés, l'acte locutoire consistant à les énoncer dans telle ou telle situation d'énonciation. Parfois, le locuteur coïncide avec le sujet parlant, le producteur empirique et effectif de la parole (...). (Perrin 2006, 23)

Il est important de relever à la suite de Perrin d'abord le lien de responsabilité qu'il établit entre le locuteur et la voix. Pour ainsi dire, lorsqu'on a à faire à une voix, celle-ci serait assumée par le locuteur. Il faut ensuite souligner le champ référentiel ouvert de cette notion qui ne correspond au producteur empirique de l'énoncé que dans certains cas et pas dans d'autres. Le discours rapporté, encore une fois, illustre ce cas de figure où une voix peut correspondre à un sujet autre que le sujet parlant/citant. C'est d'ailleurs l'exemple que prend Perrin.

Pourtant, il semble clair que la polyphonie ne se limite pas aux contenus énoncés tel que cela est en œuvre dans le discours rapporté. Ces autres « voix »<sup>39</sup> qui ne sont pas posées – voix implicites – ont besoin d'être mises en évidence si l'on veut échapper au binarisme quelque fois un peu réducteur de la praxématique. Ces voix jouent un rôle pertinent dans le dispositif polyphonique des énoncés comme le démontre la

---

<sup>38</sup> Nous préférons cette terminologie plus complète à celle d'expression.

<sup>39</sup> Terminologie provisoire ici pour simplement décrire des instances de polyphonie.

---

ScaPoLine. « Le système de Bres fonctionne par paire<sup>40</sup> E<sub>1</sub> et E<sub>2</sub> » (Dendale et Coltier 2006, 291). La praxématique pose que le phénomène dialogique se traduit, théoriquement, « par la possibilité de distinguer à l'analyse deux énoncés hiérarchisés, l'énoncé enchâssant (E), pourvu d'un énonciateur (E1), et l'énoncé enchâssé (e), également pourvu d'un énonciateur (e1) » (Bres et Nowakowska 2004, cité dans Dendale et Coltier 2006, 286). Aussi est-il souvent reproché à la praxématique de vouloir concevoir la plupart des instances de dialogisme en termes d'énoncé enchâssant et d'énoncé enchâssé. Pourtant les phénomènes semblent bien plus complexes que cela. La ScaPoLine l'illustre à travers la condition, la finalité, la présupposition par exemple. Ces limites de la démarche praxématique telles que le binarisme sus-évoqué, le risque du tout dialogique dû à un ancrage contextuel clairement assumé, etc. et bien d'autres relevées par Dendale et Coltier (2006) peuvent être palliées par les apports de la ScaPoLine qui, en ce sens, ne fonctionne pas avec un nombre de points de vue limité dans son dispositif analytique. On peut alors avoir autant de pdv que l'énoncé en présente avec les sources qui en sont responsables.

Perrin (2006, 25) fait observer des cas de figure dans lesquels le locuteur peut être responsable de la forme linguistique de l'énoncé sans pour autant en assumer le contenu exprimé. Reprenons son exemple :

(2.1.) (...) Ça tombe mal, avec ce qui s'est passé à Madrid, à deux jours de nos élections régionales... et du printemps ! » **Mauvais coup** pour la « chose écrite » et le « support papier », comme on dit maintenant de peur que le simple mot « livre » ne date, que l'imprimé s'avoue incapable de coller aux urgences.

Mais est-ce si sûr ? De la coïncidence entre une fête de la lecture et une réalité dramatique, ne peut-on pas tirer une leçon inverse ?

D'après son analyse, l'expression « mauvais coup », est prise en charge dans sa forme (linguistique) par le locuteur. Elle n'exprime pourtant pas son point de vue mais

---

<sup>40</sup> C'est ce que nous entendons par binarisme.

reformule ce qui vient d'être cité préalablement et que le locuteur s'apprête à mettre en doute (« Mais est-ce si sûr ? »). Il conclut qu'

incontestablement, le langage permet de mettre en scène un point de vue que le locuteur exprime, dont il assume personnellement la formulation linguistique, mais qu'il ne prend pas pour autant personnellement à son compte, qu'il ne communique pas personnellement. (Perrin 2006, 25)

Ce qu'il décrit semble proche des situations d'ironie dans lesquelles le locuteur prend en fait de la distance par rapport au contenu de l'énoncé dont il faut souvent entendre le contraire dans la plupart des cas. Cette posture semble ouvrir la voie à une nouvelle complexité : la possibilité que la même forme linguistique ait à la fois une voix et un point de vue bien distincts. Il serait plus simple dans les analyses de se limiter à ce qui est pertinent pour notre part, c'est-à-dire le point de vue exprimé et ainsi attribué ou attribuable à une entité autre que le locuteur. Perrin relève en plus une nouvelle forme de polyphonie qui ne consiste ni en l'intégration d'une voix étrangère dans le discours, ni au simple fait d'exprimer un point de vue mais au fait de reformuler. Il s'agit d'après lui de formes de polyphonie « reformulatives » (Perrin 2006, 31).

La simplification qui est l'une des ambitions de cette recherche peut se réaliser au niveau terminologique. Si les êtres discursifs de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, Nølke 2009) peuvent servir de point de départ aux analyses que nous effectuerons, il semble néanmoins important de relever que dans les analyses empiriques que nous entendons mener, il ne soit pas utile de faire la différence entre toutes les images du locuteur qu'identifie la théorie : LOC, L, l<sub>o</sub>, l<sub>t</sub>, etc. Si nous assumons le projet d'analyser la polyphonie selon une perspective qui permettra des interprétations empiriques, il convient de percevoir le locuteur dans ce qu'il a de personne, c'est-à-dire avec ses déterminants sociaux, historiques, etc. Nous avons alors fait le choix de le nommer *L*. Il est le responsable d'une énonciation et en tant que tel, sature la principale voix qui s'y exprime. Dans les cas de discours rapporté, il faudra faire le distinguo entre la voix citant – relative au moment de l'énonciation – et la voix

---

citée – en raison souvent de son antériorité au moment de l'énonciation. Ainsi, tout en simplifiant les catégories d'ê-d, on peut garder la terminologie de la ScaPoLine : L (locuteur), A (allocutaire), T (tiers) et ON (tiers collectif) ou encore T<sub>id</sub> (locuteur tiers cité) et L<sub>auto</sub> (le locuteur tel que cité par lui-même). Notons par ailleurs qu'un locuteur peut être la source d'un pdv, si et seulement si celui-ci est clairement identifié dans le co(n)texte. Dans l'énoncé « Ce mur **n'est pas** blanc. Ce que **croit** Marc. », le point de vue affirmatif est attribué à Marc par le locuteur principal. C'est donc lui la source du pdv assertant que « ce mur est blanc ». Par ailleurs, il est préférable de parler de point de vue ici en raison de la charge sémantique du verbe d'attribution 'croire'. Il nous semble en effet qu'il s'agit davantage d'une attribution du « croire » que d'une attribution du dire même si ce « croire » s'exprime à travers le dire. L'expression, pour reprendre l'avis de Perrin (2006, 29), « ne réfère pas à ce qu'elle représente, mais à la façon dont quelqu'un voit, considère ce qu'elle représente ». S'il demeure possible que Marc ait dit « Je crois que ce mur est blanc. », l'énoncé n'offre pas des éléments permettant d'étayer une telle posture. Il importe de noter qu'il ne s'agit que du début de cette discussion. Nous avons conscience du besoin que ces postulats théoriques soient plus étayés au fur et à mesure mais surtout grâce à l'analyse des données qui offrira l'occasion de les tester afin de confirmer leur applicabilité et leur opérationnalité.

La nature inclusive de notre démarche se révèle donc et se rapproche par la même de celle de Perrin. Elle s'en démarque toutefois en ce qu'elle s'ouvre volontairement à un univers à la limite de la référence. Cette ouverture se veut réfléchie, raisonnée et contrôlée. En effet, la démarche s'émancipe de l'opposition entre pdv et voix et les associe même tout naturellement. Cette approche inclusive nous semble pertinente car elle opère dans un environnement discursif. Il est alors essentiel d'intégrer la notion de point de vue en raison du rôle qu'elle joue dans le dispositif polyphonique du discours. Nous faisons nôtre l'héritage sémantique de Ducrot à propos de cette entité. Celui-ci y voit en effet « une attitude, une position prise par un énonciateur vis-à-vis d'un certain contenu, c'est-à-dire d'une entité sémantique abstraite » (Ducrot 1984, dans Bres et

Nowakowska 2009). Ce qu'il importe de retenir ici est que le point de vue exprime davantage une attitude qu'un énoncé posé, il est une prise de position bien plus que l'expression concrète et matérielle d'une pensée. C'est la raison pour laquelle nous pouvons ajouter à cette description ducrotienne pour compléter la nôtre, que le point de vue sera très souvent déduit par inférence ou par présupposition. Il n'est donc pas à confondre avec la vision qu'en ont fait Bres et Nowakowska (2009, 113, 117) et qui la rapproche de la physiologie et des sens : « Qui voit ? ». Il ne s'agit pas de l'orientation de la vue, d'un angle de vue au sens matériel du terme. Nous nous associons davantage à la remarque que font les mêmes auteurs à savoir qu'

il ne s'agit pas de la parole des énonciateurs, de leurs mots, mais de leur point de vue, c'est-à-dire de quelque chose de plus abstrait, d'antérieur à la verbalisation, mais de fortement lié à la subjectivité de l'énonciateur<sup>41</sup>, que les mots utilisés auraient seulement pour fonction de traduire. (Ibid.)

Il en ressort une autre caractéristique essentielle du pdv : son contenu ainsi inféré est antérieur à l'énonciation en œuvre et donc à l'énoncé assumé par la voix. Son contenu peut toutefois être anticipé, comme l'illustrent les cas de dialogisme interlocutif. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle il apparaît en première position dans la configuration de certains marqueurs polyphoniques dans la ScaPoLine, notamment celle de la négation (pdv<sub>1</sub>). Il est pourtant saturable par une source empirique concrète – du ressort de la voix – lorsque celle-ci est indiquée quelque part dans le co(n)texte. Cela traduit de fait son incidence sur le déploiement de l'information dans le discours et de la répartition des rôles dans le dispositif polyphonique.

Par ailleurs, nombre d'auteurs s'accordent à penser que le phénomène de l'hétérogénéité énonciative ne saurait se résoudre à ce qui est posé explicitement, c'est-à-dire ce qui relève du dictum. Il peut se voir aussi dans le modus mais plus encore

---

<sup>41</sup> Nous parlerons plutôt de locuteur dans ce cas.

---

dans les rapports entre le modus et le dictum (Bres et Nowakowska 2009, Rabatel 2016, Perrin 2006). Ainsi, le pdv pour Rabatel (2010, 263)

est communiqué non par sa source, ni sous la forme d'un discours identifiable, mais par l'instance première qui, dans son discours (indépendamment du plan d'énonciation adopté), se met à la place de celui dont elle imite<sup>42</sup> le pdv »

Rabatel relève par la suite la complexité du repérage du pdv qui peut se dissoudre dans des formules ou des structures elles-mêmes complexes. Il cite l'exemple du style indirect libre qui, observe-t-il, « n'est pas vraiment un 'discours'<sup>43</sup> »

Sans leur donner la « parole », c'est-à-dire faire « entendre » leur voix, le locuteur peut tout de même transmettre le point de vue de ces entités, c'est-à-dire leur manière de voir, de percevoir, etc. Perrin (2006, 29) estime que le locuteur « reproduit mimétiquement » leur point de vue. Cette forme de polyphonie, pour lui, se caractérise par l'opacité référentielle des expressions dans le discours et relève d'une forme de discours rapporté, au style indirect ou indirect libre. C'est l'esprit de son exemple que nous avons cité plus haut ('Mauvais coup'). Pourtant, nous voudrions étendre cette notion, grâce à la ScaPoLine, aux « voix » que l'on déduit par inférence grâce à certains marqueurs.

On aura ainsi la possibilité de faire intervenir les voix et les pdv dans une même organisation et aussi la possibilité que ces deux entités entretiennent des rapports qui permettent de mettre en évidence non seulement le potentiel polyphonique de l'énoncé mais également de servir de propédeutique à des interprétations pragmatiques et rhétoriques, donc liées à la réalité existentielle. De fait, le choix de faire dialoguer ainsi des voix et des pdv nous présente un énième avantage, celui qui consiste à limiter le champ du contexte opérant en même temps qu'il nous rapproche de la réalité

---

<sup>42</sup> Il reprend le caractère mimétique du pdv relevé par Perrin (2006).

<sup>43</sup> Il ne donne pas d'explication à cette prise de position qui semble contredire celle de Rosier (2008) qui est en accord avec celle de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004). Cela n'étant pas l'objet de la discussion, elle pourrait éventuellement être précisée ailleurs.



existentielle. Il ne sera par conséquent pas nécessaire d'identifier le locuteur dans ses caractéristiques physiques, socio-historiques, etc. Ce qui importe est bien de mettre en évidence ce qui est de la responsabilité du locuteur et ce l'est pas et de faire les interprétations qui s'imposent, notamment liées à l'intention communicative de celui-ci en rapport avec un environnement dont le point essentiel est la thématique développée. Nous rejoignons la distinction que fait Rabatel (2010, 370) lorsque concluant la discussion sur le locuteur et l'énonciateur. On y retient en effet que la voix est proférée ou écrite et elle est dotée d'une matérialité, tandis que la « notion d'énonciateur correspond à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel pdv pour son compte ou pour le compte des autres », davantage proche du pdv de la ScaPoLine.

Le recours au co(n)texte sera crucial dans la différenciation entre le pdv et voix qui peuvent parfois se confondre. En effet, dans les propositions de Perrin (2006), le contexte semble indiquer qui est la source empirique des contenus assertés dans les pdv et simplement mimés par le locuteur. Notre démarche épouse la précédente en ceci que nous pensons que si l'opinion assertée est attribuée d'une manière ou d'une autre qui semble sans ambiguïté pour le récepteur, cela ne fait pas moins d'elle un pdv dans la mesure où la forme linguistique n'exprime pas clairement et entièrement le contenu. Par ailleurs, un pdv peut être saturé aussi bien par un être empirique que par un tiers (individuel ou collectif) non identifié. De plus, il semble nécessaire de relever clairement à quel niveau la langue sera impliquée et le niveau d'implication du discours. La forme de l'énoncé est importante dans la mesure où c'est d'abord elle qui détermine si l'on a à faire à une voix ou à un pdv. En effet, l'orientation de Perrin (2006, 28-29) nous semble édifiante dans la distinction de l'implication de chacun de ces niveaux. On parlera de point de vue dans les contextes opaques, c'est-à-dire ceux où

les expressions ne réfèrent ni à l'état de chose qu'elles représentent, comme c'est le cas ordinairement, ni à leur énonciation en soi comme dans la citation directe,

---

mais à leur propre signification, c'est-à-dire au contenu, au point de vue qu'elles expriment.

Dans la citation directe, les expressions réfèrent à l'état des choses qu'elles représentent, d'après Perrin. Soit l'énoncé suivant : **3.12.** « Je suis l'auteur de l'enlèvement du petit », dit Monique. Les expressions d'après la conception de l'auteur réfèrent à leur énonciation en soi, c'est-à-dire qu'elles reflètent le contenu de l'énoncé. Cela semble en revanche moins clair dans des instances telles que : **3.13.** « Monique est **passée aux aveux.** » En effet, l'expression « passer aux aveux » pour nous réfère davantage au contenu, au point de vue qu'à l'énonciation proprement dite. Autrement dit, si on reçoit le point de vue, on n'entend pour autant pas la voix de Monique.

Ce que Perrin entend par le cas ordinaire de la représentation des choses nous semble être celui où la forme de l'énoncé se réfère à l'état des choses qu'elle représente ; il n'y a pas nécessité d'inférence pour comprendre et identifier. Cela dit, le critère inférentiel, important pour distinguer la voix du pdv n'implique pas nécessairement que tous les pdv sont déduits par inférence. De fait, dans l'énoncé **3.14.** « Jacques croit que la terre est plate », il n'y a pas nécessairement d'énonciation directe de la part de Jacques, mais il n'est pas nécessaire de passer par l'inférence pour interpréter la polyphonie non plus. Le verbe citant 'croire' indique davantage un point de vue qu'une voix et la forme indirecte de l'énoncé renchérit cet argument. On peut ainsi croire que dans le discours rapporté et notamment les formes indirectes, l'on pourrait ne pas avoir besoin d'inférer pour identifier un pdv. L'inférence est davantage en œuvre dans la négation, la présupposition, etc.

Le niveau discursif est essentiellement lié à la contextualisation de l'énoncé. Cette contextualisation permet de saturer par des entités en levant l'opacité référentielle dans le but d'attribuer les responsabilités. Outre le fait de saturer les sources responsables des voix et des pdv par des êtres empiriques, lorsque cela est possible, le contexte ouvre la voie à des interprétations moins abstraites mais qui tiennent compte des paramètres tels que le lieu, la thématique et les participants dans le discours. On peut donc

envisager les implications rhétoriques et pragmatiques. De plus, le contexte pourrait servir, grâce à la praxématique, à relever le potentiel polyphonique extralinguistique des énoncés tout en préservant le dispositif analytique qui sera le nôtre. En effet, les dialogismes interdiscursif et interlocutif notamment peuvent s'insérer dans ce genre d'analyse. Le résultat semble complexe si l'on tient compte de tous les éléments linguistiques et des nombreuses informations émanant du contexte mais les proportions dans lesquelles chacun de ces champs de paramètres sera impliqué seront restreintes avec un accent sur leur pertinence dans l'analyse et l'interprétation. Cela est surtout nécessaire, comme le souligne Nølke (2009: 82) :

On peut donc croire qu'en combinant les composantes linguistiques aux composants extralinguistiques rigoureusement sélectionnés par rapport à leur pertinence, on peut tendre vers la complétude sémantique et référentielle des mots en termes de détermination. Ce pas est franchissable.

### 3.7 Bilan

Le choix d'une démarche théorique qui allie ScaPoLine et praxématique est mu par l'ambition d'exploiter d'une manière plus large le phénomène polyphonique dans le discours officiel du Cameroun sur le climat. Il fait suite aux travaux de Gjerstad (2011) dans le genre. En effet, le choix de la ScaPoLine grâce à son ancrage essentiellement linguistique nous permet dans ce projet d'exploiter les ressources linguistiques dans ce qu'elles peuvent avoir comme informations permettant d'interpréter un texte d'une manière qui se rapprocherait non pas de l'objectivité, mais bien plus de la réalité discursive en rapport avec son univers de déploiement, ses enjeux et les participants à l'événement. La prise en compte primordiale des manifestations linguistiques des phénomènes polyphoniques semble essentielle mais l'ouverture au contexte permettrait d'élargir la sphère de référence. Bien plus, le schéma d'analyse structuré et systémique de la ScaPoLine qui part des unités minimales aux unités macrotextuelles nous paraît pertinent.

---

Plus concrètement, grâce à la ScaPoLine notamment, nous pourrions dégager les voix et les points de vue majeurs qui émergent du discours officiel du Cameroun sur le climat en faisant la part, grâce aux liens énonciatifs à dégager, entre ce qui est la voix/le point de vue du Cameroun et ce qui ne l'est pas, le tout donc par des moyens linguistiques prioritairement. Le recours à des éléments contextuels que permet la perspective dialogique – ou interactionnelle (Gjerstad 2011) – postulée dans la praxématique permettra, dans la mesure du possible, une saturation des sources des voix/points de vues avec des personnages de la vie réelle issus notamment du monde de la politique, et de la politique du climat plus concrètement. Nous nous accordons à ce propos avec Bres et Nowakowska (2006, 29) :

Dans une perspective praxématique, on pose que l'individu devient sujet comme être de discours, c'est-à-dire qu'il est structuré en tant que tel non seulement par la langue mais aussi par les discours. Ces discours – et c'est également la perspective de Bakhtine – sont contextualisés, et ont une existence réelle socialement que leur confère leur matérialité. Et ce sont ces discours, bien réels, avec lesquels le locuteur entre en interaction dialogique.

De plus, l'un des défis de ce projet tel qu'énoncé dans ce chapitre est bien l'application d'un schéma d'analyse polyphonique qui part de la configuration héritée de la ScaPoLine pour s'ouvrir à des apports de la praxématique. Cette ouverture raisonnée permettra de faire un pas vers la matérialité discursive et ainsi rendre possible une interprétation encore plus vivante en ceci qu'elle tient compte de l'ancrage social du discours avec des événements et des participants parfois identifiables. Ce défi est réalisable à travers la prise en compte aussi bien des voix que des pdv dont les rôles sont redéfinis en vue d'une exploitation plus simple. C'est en cela que nous nous rapprochons de la perspective de Perrin (2006) qui allie les deux terminologies. Il en résulte que, tout en gardant la langue comme point de départ, d'autres paramètres deviennent pertinents selon que la configuration le permet et de manière raisonnée. Il est dès lors possible de faire le pas entre le discours idéalisé et le discours réel comme le souhaite Nølke (2009b, 95).

Ce pas important dont Nølke souligne la nécessité est faisable mais il est conditionné par un travail théorique important et demande à la fois une rigueur, une finesse mais aussi une souplesse méthodologique. La tâche est complexe mais la démarche que nous avons retenue vise davantage à la dé-complexifier sans pour autant la banaliser. Nous sommes conscient que toute simplification en général entraîne une perte d'information mais ce que notre approche perd en termes d'images du locuteur par exemple ou même des autres êtres discursifs, elle le gagne dans l'intégration des voix et y ajoute d'ailleurs la possibilité de mener des interprétations qui permettront de recoller à la réalité matérielle et sociale du discours. Cela permettra en outre l'émergence de nouvelles formes de polyphonie, même si l'on ne saurait les qualifier de polyphonie par défaut. Toujours est-il que si elles sont pertinentes dans les discours où elles apparaissent, elles peuvent être dotées d'une fonction distinctive qui, lorsque bien exploitée, permet de retrouver un sens crédible. Cet effort mène quelque peu au-delà d'une « interprétation minimale » (Nølke 1994b, 52) qui ne servirait pas beaucoup les enjeux empiriques de ce projet, à savoir l'analyse du discours politique officiel du Cameroun sur le climat. Les contraintes, les enjeux et les dangers liés au phénomène du réchauffement climatique commandent sans doute une telle approche.

La polyphonie discursive qui est en jeu dans ce projet ne prétend pas à une objectivité totale. Elle vise bien plus la prise en compte aussi bien des facteurs linguistiques que certains facteurs extralinguistiques. Le recours à ces derniers sera raisonné et dans la mesure où la configuration le permettra. La configuration qui émergera combinera le linguistique et l'extralinguistique (voix/pdv) dans le but, entre autres, d'ouvrir la voie à une exploitation de la polyphonie sur le plan rhétorique. L'enjeu n'est donc pas des moindres. Il s'agira parfois de reconstituer des phénomènes non linguistiques susceptibles d'équivaloir à des manifestations linguistiques de la polyphonie à travers la mémoire discursive. Cet enjeu qui peut relever du grand écart est néanmoins possible si l'on réconcilie le locuteur et l'interprétant. En effet, l'un instruit la polyphonie dans l'énoncé et l'autre l'interprète. Nous percevons l'interprétation comme un processus au même titre que l'instruction elle-même. La polyphonie discursive résultera de la

---

rencontre entre ces deux processus dynamiques d'instruction de la polyphonie et d'interprétation de celle-ci. Dès lors, il semble possible et utile de percevoir l'interprétation comme étant davantage proche d'une co-instruction – dans une moindre mesure – de la polyphonie bien plus qu'un repérage passif d'un matériau instruit dans le discours. La polyphonie discursive implique en somme un investissement actif de l'instruction et de l'interprétation.



---

## 4. Méthodologie

*La fonction de la méthodologie n'est pas de dicter des règles absolues de savoir-faire, mais surtout d'aider l'analyste à réfléchir pour adapter le plus possible ses méthodes, les modalités d'échantillonnage et la nature des données à l'objet de sa recherche en voie de construction. (Pires 2007, 9)*

L'objectif de cette étape est de mener une réflexion sur la démarche, notamment, retenue pour répondre aux questions de recherche qui structurent ce projet. Il est peut-être utile de rappeler que globalement l'ambition de ce projet de recherche est d'analyser des discours produits sur la thématique du climat par le Président de la République du Cameroun. Il s'agira donc ici de la présentation du corpus d'étude, des critères d'analyse et de la manière de procéder dans les analyses proprement dites. Le chapitre décrit la matière première, la démarche retenue, la question de l'analyse du discours en général et du discours sur le climat, la phase des analyses et se clôt par la typologie des exemples utilisés dans la recherche.

### 4.1 De la matière première

Les discours qui serviront de base aux analyses que nous effectuerons sont ceux de l'actuel Président de la République du Cameroun essentiellement. Dans cette étape, nous essayerons de justifier le choix des discours de la personnalité la plus haute de la République du Cameroun. Il est vrai que certaines informations liées à l'organisation et à la distribution du pouvoir dans le pays (voir chapitre 2) peuvent déjà elles seules expliquer le choix de retenir uniquement les discours de Paul Biya dans une étude telle que celle-ci. Nous nous pencherons sur le Président de la République et les raisons qui peuvent justifier ce choix. Il en va ainsi non seulement des discours mais de certaines des actions que nous pouvons juger de marquantes en faveur de la cause du climat. Relevons que ces discours appartiennent à la catégorie des discours politiques qu'il convient de décrire.



### 4.1.1 Du discours politique

Définir le discours politique est un exercice délicat. Ce qui pose le problème lié à la difficulté d'en faire l'objet d'une science à part entière. « La première difficulté qui surgit pour qui prétend ériger le discours politique en objet scientifique réside dans son extrême plasticité. » (Le Bart 1998, 4) Cette plasticité dans les sociétés démocratiques est « renforcée par le droit reconnu formellement à chaque citoyen de prendre la parole pour contribuer au débat démocratique ». Il y a ensuite une deuxième difficulté liée à l'impossibilité de déterminer des ressorts linguistiques objectifs sur la base desquels on peut qualifier la nature politique d'un discours – ou pas d'ailleurs.

Il est vain de rechercher un critère interne aux énoncés qui permettrait de les classer en « politiques » ou « non politiques », ne serait-ce que parce que les discours les moins politiques par leur contenu peuvent produire des effets politiques évidents (à commencer par la dépolitisation). (Le Bart 1998, 5-6)

Charaudeau (2005, 30) reconnaît que « [c]e n'est donc pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise ». On peut néanmoins s'accorder à lier la nature politique d'un discours à l'activité politique elle-même de son locuteur. Ce qui peut justifier que nous parlions de notre matériau de travail en termes de discours politique. Il s'agira pour l'essentiel de textes produits par des personnes dépositaires d'une autorité ou d'un mandat politique qui leur permet de s'exprimer au nom du groupe. Le groupe étant précisément ici le Cameroun. On est ainsi au cœur du discours institutionnel (Nugara 2014, 7) et plus précisément le discours de l'institution politique.

Certaines des caractéristiques de ce type de discours sont relevées principalement par Charaudeau (2005). Il conclut que le discours politique peut se confondre avec l'action. Il s'agirait plus d'agir sur l'altérité par le biais de certains principes. « Principes d'altérité, d'influence et de relation sont des principes fondateurs de l'acte de langage qui l'inscrivent dans un cadre actionnel, dans une praxéologie d'agir sur l'autre »

---

(Charaudeau 2005, 12). De même, Nugara (2014, 7) voit dans le discours une « instance incontournable de l’agir social », une « dimension en même temps symbolique et édicatrice du pouvoir d’action ». Nugara épouse le point de vue de Deroubaix (1996, 12) pour qui

[L]e discours politique est inséparable de l’action politique ; en tant que représentation du champ politique, il contribue à donner du sens à l’action politique, il contribue à fonder une action comme politique et non comme administrative ou commerciale, c’est-à-dire comme choix et non comme nécessité organisationnelle. Réciproquement, le discours se nourrit des actes politiques, ce sont les actes qui *in fine* lui donnent un contenu, même s’il s’agit parfois de ne dire qu’une non-activité.

Parfois d’ailleurs, l’action politique en général peut se limiter tout simplement à l’acte de langage. C’est à cela que fut réduite l’action politique de Jacques Chirac au moment de sa cohabitation avec un gouvernement socialiste d’après l’analyse de Mayaffre (2012).

Le discours en politique est le lieu du jeu des masques (du pouvoir) selon Charaudeau (2005). On est dans l’image, l’ethos qui, d’après Maingueneau, vient de la Rhétorique (1991) d’Aristote qui entendait par là

l’image que donne implicitement de lui un orateur à travers sa manière de parler : en adoptant les intonations, les gestes, l’allure générale d’un homme honnête, par exemple, on ne dit pas explicitement qu’on est honnête mais on le montre à travers son énonciation. (Maingueneau 2009, 60)

Les figures identitaires du discours politique se partagent en deux grandes catégories d’ethos à savoir l’ethos de crédibilité et l’ethos d’identification (Charaudeau 2005). « Les premiers fondés sur un discours de raison : “Pour être crédible, il faut...”, les seconds sur un discours d’affect : “Voilà un vrai chef !” » (p.91). Charaudeau (2005, 91-128) revient dans les détails sur les types et les contours de l’ethos. Notons juste à titre indicatif qu’il range sous la crédibilité l’ethos de sérieux, de vertu ou encore de

compétence ; tandis que l'identification comprend entre autres l'ethos d'intelligence, d'humanité, de chef. Il est toutefois judicieux de retenir que ces images de lui que renvoie l'homme politique sont présentes dans quasiment chaque communication politique. De plus, plusieurs ethoses peuvent alterner dans un même discours selon l'intention du locuteur et le but qu'il vise. On pourrait croire qu'un discours est réussi lorsque l'orateur joue parfaitement ces personnages qu'il convoque ; l'enjeu étant non pas l'authenticité mais la manière dont on joue ou celle dont on se met en scène. C'est sur ce dernier point que se fonde aussi par ricochet la critique de langue de bois souvent adressée aux politiques (Le Bart 1998, 3).

#### **4.1.2 Du Président de la République**

Paul Biya, a démontré ces dernières années un engagement – au niveau discursif tout au moins – en faveur des causes liées au climat en général et de la lutte contre le réchauffement climatique plus précisément. En effet, la rhétorique sur le climat revient dans certains de ses discours. Dans le même temps, il a pris part à des sommets sur le climat et autres réunions internationales de haut niveau au cours desquelles les thématiques du climat et du réchauffement de la planète étaient inscrites à l'ordre du jour. Deux illustrations de ces types de rendez-vous parmi les plus récents auxquels le président a pris part et s'est d'ailleurs exprimé sont la Conférence des participants (COP) 21 de Paris (30 novembre au 12 décembre 2015) et l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2017. Le cadre de la COP par exemple est souvent le lieu pour les participants – parmi lesquels les chefs d'Etats et de gouvernements – de se réunir en vue de décider des mesures à mettre en place, dans le but de limiter le réchauffement global. Il n'est pourtant pas le seul moment où Paul Biya a pris la parole pour traiter de cette question.

L'intervalle de temps retenu par ce projet est compris entre 2005 et 2017. Cet intervalle coïncide avec le lendemain de la création d'un ministère en charge de la gestion des questions liées au climat entre autres. S'il ne nous semble pas possible de déterminer le moment où l'actuel président a décidé de s'occuper davantage des questions liées au climat, la création de ce ministère peut être prise comme un élément marquant, un point

---

de départ visible. L'on peut par conséquent se permettre de penser la possibilité de lier la création de ce ministère avec le moment où les autorités politiques du Cameroun ont décidé de prendre cette question à bras le corps. De plus, cet intervalle qui s'étale sur plus d'une décennie – 12 ans précisément – peut permettre de dresser un bilan raisonnable sur l'évolution du discours officiel sur le climat dans une perspective diachronique.

Le choix du Président de la République est justifié par le fait que dans l'organisation du pouvoir, c'est lui qui incarne la politique de son gouvernement et surtout lorsqu'il s'agit de questions qui ont un lien avec la diplomatie. La question du climat est aussi une affaire de diplomatie pour le Cameroun vu le niveau où les discussions se tiennent souvent et peut-être aussi à travers les partenaires extérieurs impliqués et leurs statures respectives – chefs d'Etats et de gouvernements, secrétaires généraux d'organisations internationales ou planétaires telles que l'ONU. En outre, la sensibilité de la question qui a un rapport avec la vie et la survie des populations de son pays pourrait aussi constituer un motif justifiant cette mobilisation de la plus haute autorité du Cameroun. Les enjeux liés au climat pourraient en effet avoir un impact sur la stabilité du pays et partant, celle de son pouvoir. Ainsi, l'impact que les conséquences du réchauffement global peuvent avoir sur les régimes politiques et notamment ceux des pays à un tissu économique vulnérable, peut pousser les dirigeants souvent soucieux de conserver leur pouvoir notamment, à s'engager contre les conséquences de ces phénomènes justement. Cet avis de l'impact possible du réchauffement climatique sur la vie politique des pays est celui d'un rapport de l'UNESCO (Banda 2014). Si ce rapport hésite à cataloguer le réchauffement climatique comme un catalyseur direct de conflits – aucune étude sérieuse ne l'ayant encore démontré de manière irréfutable – il peut néanmoins être vu comme un accélérateur de ceux-ci.

C'est dans ce cadre que l'on pourrait évoquer les émeutes dites de la faim de février 2008 qui ont failli dégénérer en un conflit politique au Cameroun. Pourtant, avant cette date, le chef de l'Etat avait pris certaines mesures pour lutter contre le réchauffement

climatique, en créant un ministère qui a entre autres prérogatives, celle de traiter des questions en rapport avec le climat. Le décret présidentiel n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du gouvernement, crée le MINEP (Ministère de l'environnement et de la protection de la nature) au Cameroun. Celui-ci sera substitué le 1<sup>er</sup> octobre 2012, par le MINEPDED, à la faveur du décret présidentiel n°2012/431. Selon l'esprit de ce deuxième décret, ce nouveau ministère aura des missions plus élargies que le précédent et ce, dans l'optique de répondre tant aux enjeux de la protection de la nature que ceux du développement économique du Cameroun. Fort est de constater, à travers ce second décret, le lien qui est fait par le Président de la République – tout au moins au niveau idéologique – entre ce qu'il appelle la protection de la nature et le développement économique durable. C'est à croire qu'il y a une prise de conscience politique de ce que les deux vont de pair. En d'autres termes, l'on devrait protéger la nature pour espérer atteindre un développement économique sur le long terme.

Ce ministère est l'organe technique et politique de la gestion du climat aussi bien au plan national qu'au plan international depuis la création du MINEP jusqu'à celle du MINEPDED. La création de ce ministère peut être interprétée comme une action politique en faveur de la cause du climat et de l'environnement. Ceci peut donc répondre partiellement à une préoccupation qui viserait à savoir si la thématique du climat est prise au sérieux par le régime camerounais ou alors s'il ne s'agit que d'un effet de mode.

Les autorités camerounaises semblent ainsi accorder une signification politique au climat (Lamizet 2013), justifiant le besoin de la création d'une climatologie politique comme discipline (Desroches 2012, 3). L'on remarquera l'impossibilité de définir les territoires du climat (Lamizet 2013) due à la globalisation du climat et qui peut induire que, au niveau du Cameroun, la plupart des discours du Président de la République sont tournés vers ou tenus à l'extérieur. Pour Lamizet, la spatialité climatique

---

échappe aux frontières, aux logiques nationales de l'identité des espaces politiques, elle s'inscrit dans une approche globalisée de l'espace politique, dans une logique mondialisée de l'espace. (Lamizet 2013, 2)

Le climat devient ainsi un enjeu de positionnements géopolitiques comme le relève Wu (2017, 2). Biya emboîterait-il le pas à la Chine qui voit à travers le climat une occasion d'exercer son « soft power » (Rauchfleisch et Schäfer 2018, 14). Si Biya n'exerce pas de soft power comme la Chine, il peut en outre utiliser la crise du climat pour accroître sa visibilité internationale.

## 4.2 De la démarche

La présente recherche opte pour une démarche dite qualitative. Elle est souvent utilisée au sein des sciences humaines et sociales et prise par opposition à la recherche dite quantitative. En effet, Dumez (2011, 47) rappelle que cette distinction qui a parfois été considérée comme une dichotomie tire sa source de l'opposition entre les termes *quantité* et *qualité* remontant elle-même au système des catégories d'Aristote. La qualité est donc ce qui fait d'une chose ce qu'elle est, tandis que la quantité porte sur le nombre de choses en question. Dumez précise que

[l]'opposition entre analyse quantitative et analyse qualitative vient quant à elle de la chimie du XIXe siècle. Par différence avec l'analyse quantitative, l'analyse qualitative se définit comme : « l'analyse qui détermine la nature des éléments composant un corps sans tenir compte de leurs proportions. »

Pourtant, pour Aubin-Auger et al. (2008) cette opposition relève de l'absurde puisque les deux démarches ne s'excluent pas l'une l'autre mais peuvent tout à fait être complémentaires dans une recherche. Aubin-Auger et al. (2008, 144) notent ainsi qu'

[u]ne recherche qualitative peut précéder une recherche quantitative en générant des hypothèses pour produire et/ou tester les items d'un questionnaire quantitatif. Symétriquement, un travail quantitatif peut faciliter une recherche qualitative en identifiant les sujets participants à l'approche qualitative. Les deux types de

recherches peuvent être utilisés ensemble pour obtenir une approche plus large et plus riche.

Le plus important dans une recherche semble donc ne pas être le fait de choisir – de manière irréversible – entre l’une et l’autre démarche. Ce qui importe est l’orientation, les objectifs et la structuration de la recherche. Ce sont eux au fond qui déterminent la nécessité de choisir l’une ou l’autre démarche et de s’y limiter ou alors celle de les combiner toutes les deux. Autrement dit, cela doit résulter d’un besoin véritable de la recherche plutôt que viser des fins esthétiques. Dans le cas où l’on retient les deux démarches, les angles respectifs que chacune des démarches vise à éclairer devraient permettre d’y voir plus clair sur le phénomène décrit. Ainsi, il est tout aussi possible que même si l’on se détermine par rapport à l’une des approches, l’on conserve la possibilité de faire appel à l’autre. Aussi, si cette recherche se fonde principalement sur une orientation qualitative, il demeure possible de faire appel à certains principes de la démarche quantitative tant que ceux-ci peuvent aider à éclairer la recherche.

#### **4.2.1 Définition**

L’une des conceptions les plus répandues de la démarche qualitative est certainement celle de Taylor et Bogdan (1984) qui y voient une démarche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes. Cette perception nous convient sans doute d’abord en raison de la nature des données que nous aurons à analyser, à savoir des paroles très souvent dites et/ou écrites. De plus, nous conviendrons avec Aubin-Auger et al. (2008, 143) que « [d]e façon plus générale, la recherche qualitative permet de répondre aux questions de type “pourquoi ?” ou “comment ?”. » Ce sont des questions qui visent à élucider la cause du phénomène étudié ou encore la manière dont ledit phénomène se déploie. Pour y parvenir, la démarche qualitative peut avoir recours à l’échantillonnage qui permet de « constituer le corpus empirique d'une recherche » (Pires 2007, 7). Les critères de cette démarche sont énumérés par Savoie-Zajc (2007, 100). On y lit notamment que l’échantillon doit être intentionnel, pertinent, balisé théoriquement et

---

conceptuellement. La démarche qui est la nôtre est davantage orientée vers la manière et les raisons plutôt que vers la quantité des discours produits.

#### **4.2.2 L'importance du contexte dans l'analyse qualitative**

Nous ne revenons pas sur le contexte ici tel qu'abordé *ab ante* (Section 3.4.3). Il s'agit en effet du contexte au sens qu'il a dans la vérification de la véracité d'une conclusion et la relativité éventuelle de celle-ci dans les sciences sociales. Le contexte dont il s'agit ici est scientifique et d'après Dumez (2011, 49-50),

le contexte au sens théorique est défini de manière simple et nette (DeRose, 1992) comme : ce qui change la valeur de vérité d'une proposition (la même proposition est vraie ou fausse selon le contexte) ou le sens d'une pratique (la même pratique prend des sens différents selon les contextes). Autrement dit, une analyse d'acteur et d'action vaut dans certains contextes et non dans d'autres, une pratique a un sens dans certains contextes et peut revêtir d'autres sens dans d'autres contextes.

Cette conception que suggèrent les sciences sociales sur la vérité dans leur domaine semble pertinente pour ce projet de recherche car l'objectif n'est pas tant une quête de la vérité qui sera applicable à toutes les données du même genre. Mais il semble bien plus proche de ce qui peut se vérifier dans le contexte du Cameroun, avec les outils théoriques que nous avons sélectionnés. De plus, il convient de très vite se séparer à ce niveau de la conception de la démarche qualitative selon les sciences sociales qui en font quelque chose d'essentiellement subjectif, c'est-à-dire très lié au chercheur car il court souvent le risque d'être immergé lui-même dans l'objet d'étude. C'est ce qui arrive dans les situations d'observation – des comportements humains/sociaux notamment. Ce n'est pas l'option que retient la présente démarche. Il semble en effet utile d'établir une distance raisonnable entre le chercheur et l'objet discursif dans notre cas et par conséquent, s'il y a une subjectivité qui y est opérante, il devrait s'agir principalement de celle des interactants ou alors de l'acteur majeur tout simplement. Les discours que nous analysons sont produits par des acteurs et dans des contextes sur



lesquels nous n'avons aucune influence puisque n'étant nous-mêmes pas présent à ces moments et lieux.

Cette préoccupation nous ramène à la question herméneutique de la subjectivité (Section 3.6.). Le but en évoquant à nouveau cette problématique de la subjectivité n'est pas de refaire la discussion. Il convient néanmoins de préciser la position adoptée dans ce projet au regard de cette question du contexte dans les sciences sociales et le risque d'immersion du chercheur dans sa propre recherche. Il ne s'agit pourtant pas de faire la chasse à la subjectivité, ni de s'impliquer de manière outrancière mais bien d'appliquer une approche qui est crédible mais ne rejette pas le facteur humain qui semble indissociable de la nature même de la recherche. C'est à ce titre que le postulat de Gimbel (2016, 76) sur la possibilité de mener une recherche objective qui est pourtant fondée sur des prémisses subjective reste pertinent. De fait le discours, comme dans la perception de Maingueneau (2002a), a une histoire, une genèse et un ancrage dans la vie (Grondin 2012, 56). Le facteur intentionnel est là pour accentuer cette nature vivante et restreindre le discours au genre humain. Ce qui met l'homme au cœur de l'entreprise de production mais aussi, par implication, à celle d'interprétation (Gjerstad 2011). L'on pourrait ainsi conclure qu'on ne peut interpréter avec succès un discours en faisant abstraction totale de cette vie même qui le fonde.

### 4.3 Analyse du discours sur le climat

Si le réchauffement de la planète est devenu une thématique globale, c'est-à-dire une dont des personnes aux backgrounds tout aussi nombreux que variés se saisissent (Nerlich, Koteyko, et Brown 2010, Badiang Oloko 2017), il semble légitime de croire que la langue peut être un élément déterminant pour pouvoir décrire et mieux comprendre les dynamiques qui se confrontent dans ce débat. Fløttum et Dahl (2012, 22) notent lorsque concluant leur étude que « *linguistic analysis of climate change-related texts can contribute to the unveiling of the complexity inherent in climate change discourse* ». Fløttum et Dahl rejoignent Nerlich, Koteyko, et Brown (2010) qui

---

fondent déjà une sous-branche des sciences de la communication qui n'aura pour objet que de traiter des communications sur la thématique du réchauffement climatique. L'objectif de leur recherche est spécifique:

This article situates the theory of climate change communication within theoretical developments in the field of science communication. It discusses the importance and difficulties inherent in talking about climate change to different types of publics using various types of communication tools and strategies. It engages with the difficult issue of the relationship between climate change communication and behavior change, and it focuses, in particular, on the role of language (metaphors, words, strategies, frames, and narratives) in conveying climate change issues to stakeholders. (Nerlich, Koteyko, et Brown 2010, 97)

Cela suppose qu'en prenant appui sur des éléments linguistiques et leur fonctionnement dans le discours, l'on peut atteindre une appréciation plus fine des enjeux d'une communication sur la thématique du réchauffement climatique. Cette appréciation peut être utile dans la mesure où, mise à la disposition des preneurs de décisions, elle leur permettra d'avoir une position plus claire sur les enjeux, les points de vue des uns et des autres. Fløttum (2016, 2) note à ce titre que « [k]nowledge from linguistic and textual studies contributes to an improved knowledge base on which societal and political actions related to climate change are to be based. » Elle renchérit l'importance de l'analyse linguistique du discours sur le climat.

La nécessité de mener une étude linguistique des discours sur le climat tiendrait également de l'approfondissement des recherches sur la question mais surtout de la diffusion sous tous azimuts des voix plus différentes les unes des autres. C'est aussi le sens de la recherche de Nerlich, Koteyko, et Brown (2010, 99) qui soulignent les voix des activistes de l'environnement et du climat, de même que les ONG. Il peut donc être envisagé une étude qui prend une orientation essentiellement communicative, c'est-à-dire qui envisage le qui, quoi, où, quand et pourquoi. Les auteurs relèvent sur le plan purement linguistique que l'analyse du discours climatique peut s'intéresser aux métaphores, aux mots et aux stratégies de communication. Ils notent par exemple sur

le plan lexical le choix entre « warm words », « alarmism », « small actions » (p. 103). Ces répertoires se distribuent sur une échelle axiologique allant du pôle négatif au pôle positif. Le choix entre l'un et l'autre pourra dépendre de l'orientation du discours, de la thématique, de l'audience mais aussi du communicant. De plus, l'on note l'émergence de nouvelles unités lexicales qui se créent avec l'évolution de la recherche et la distribution des voix à travers des domaines divers. Nerlich, Koteyko, et Brown (2010, 105) citent des créations lexicales telles que « post-carbon society », « carbon footprint », « carbon compounds ».

De même en restant au niveau lexical, Fløttum (2016, 3-4) cite l'étude menée auprès d'une population du Sud de l'Angleterre au sujet de la perception qu'ils ont du phénomène selon qu'on y réfère par la lexie « climate change » ou alors « global warming ». D'après elle, « [t]he results revealed important differences between public understanding of the two word clusters, and “global warming” seemed to evoke more concern than “climate change” (Whitmarsh, 2009, p. 401). » L'on peut retenir de cet exemple la pertinence du choix des mots et des expressions dans la communication sur la thématique du réchauffement climatique. Il y va de l'adhésion ou non des populations d'abord au discours ; adhésion qui pourrait être considérée comme première étape vers une implication de celles-ci à travers des actes et des comportements.

L'étude des discours et autres formes de communication sur le réchauffement climatique et le climat en général compte déjà un certain nombre d'années. De fait, si les orientations et les perspectives diffèrent selon les intérêts et les écoles, Nerlich, Koteyko, et Brown (2010, 98) remarquent que la recherche dans ce domaine a connu un essor dans la décennie 1990. « Analyses of climate change communication and its impact on the general public have been proliferating in communication and related discipline journals since the late 1990s. » Toujours est-il que les années récentes ont connu un intérêt encore plus grandissant sur la question, sans doute eu égard à l'évolution des opinions et des politiques sur la question. Fløttum et Gjerstad (2017, 1) observent en effet que

---

[t]he important role of language use in climate change communication has been emphasized since the beginning of this millennium in studies of various genres of text and talk produced in different contexts and by a great diversity of voices, opinions, and attitudes.

Même si la plupart de ces études se situent dans le cadre des études interdisciplinaires, toujours est-il que le volet linguistique y joue un rôle crucial (Fløttum et al. 2014, Fløttum 2017). Tous les matériaux ou presque seraient pertinents dans une telle entreprise relativement vaste et qui vise à expliquer à un public large et divers ce qui est en jeu dans les différentes communications sur le climat. Que ce soit l'analyse de deux documents gouvernementaux de stratégie sur le climat (Fløttum et Gjerstad 2013a), la comparaison de deux documents appartenant à des contextes sociopolitiques et écologiques différents (Fløttum et Dahl 2012), de nombreuses études tiennent compte de la langue et de son utilisation dans les documents ou des communications sur le climat (Fløttum 2010, Fløttum et Gjerstad 2013b, Fløttum et Dahl 2014, Dahl et Fløttum 2014, Tvinnereim et Fløttum 2015, Fløttum et Gjerstad 2017).

Le volet linguistique des études sur le climat est d'autant important que la crise du climat ayant été prise à bras le corps par des acteurs dans des domaines différents, il est important de relever que leurs actions et activités éventuelles sont consignées dans des textes, des discours qui les accompagnent. Il semble dès lors pertinent de s'y intéresser afin de savoir à quoi l'on peut s'attendre par exemple dans le cadre de la lutte contre le réchauffement du climat. Cela semble être le point de vue de Fløttum et al. (2014, 214) qui concluent que l'étude de la communication autour du climat révèle les prémisses des politiques et des priorités sur la question du climat. Dans ce travail, les enjeux du climat résident pour la plupart dans l'avenir. Les auteurs jugent alors judicieux de voir comment le futur est exprimé au moyen d'outils linguistiques. Il en ressort que l'expression du futur se distribue entre optimisme et pessimisme. Les deux axes se retrouvent notamment pour ce qui est de la société et de l'environnement qui subissent des conséquences essentiellement négatives. En revanche, Fløttum et al.

(2014, 219) « observed that the majority of representations for the future for business, industry and the economy were cast in a positive way (...) ».

La démarche interdisciplinaire est aussi celle adoptée par Fløttum et Gjerstad (2017) qui font le choix de combiner analyse linguistique – qui elle-même allie analyse textuelle héritée des travaux d’Adam, et polyphonie selon l’orientation de la ScaPoLine – et des approches des sciences politiques. Les deux se complètent et mènent à des résultats pertinents sur le rôle des institutions et des Etats au sujet du réchauffement climatique, de même que la manière dont non seulement ils perçoivent leurs rôles mais aussi celle dont ils veulent qu’ils soient perçus par la communauté internationale, ainsi que leurs partenaires. Le volet linguistique dans une telle combinatoire qui vise l’analyse du discours sur le climat peut se fonder sur des éléments divers dont les connecteurs, les pronoms, les métaphores, le discours rapporté (Fløttum et Gjerstad 2017, 12).

Fløttum (2016) revoit et recense un nombre considérable d’études qui ont été menées dans le domaine de la communication sur les questions liées au climat, en Norvège, aux USA, en Angleterre, en France. Certaines ont été citées plus tôt dans ce chapitre (Nerlich, Koteyko, et Brown 2010, Fløttum 2010, Fløttum et al. 2014, Dahl et Fløttum 2014). Il en ressort une quantité remarquable de perspectives et d’outils linguistiques à partir desquels les auteurs, linguistes pour la plupart, abordent le débat sur le réchauffement/changement climatique. Le seul plan lexical est riche de perspectives diverses mais complémentaires. En plus du niveau lexical, l’auteur relève celui de l’hétérogénéité des voix qui constitue également une orientation pertinente. L’essentiel dans ce cas est de faire ressortir les points de vue dans le discours sur le climat mais aussi les rapports qu’ils entretiennent entre eux, leurs positionnements par rapport aux enjeux. La ScaPoLine constitue dans ce cas une base théorique souvent sollicitée.

L’analyse textuelle n’est pas en reste et constitue un autre pan majeur de l’analyse linguistique, en général, du discours sur le climat. Des stratégies de l’analyse textuelle de Jean Michel Adam et l’analyse du récit par exemple avec le schéma quinaire sont

---

autant de points d'appui pour l'analyse ou plus simplement les développements (Fløttum 2016 :16).

Pour Fløttum (2016) donc,

[L]anguage not only reflects and expresses facts and observations but also influences attitudes and behavior. It represents reality more or less successfully but can also create new realities. In order to find out in a more systematic way how language matters in the climate change issue, various kinds of linguistic analyses have been undertaken: studies of words, of combinations of words, and of entire texts, taken from different contexts, such as scientific reports, political documents, and media texts. (Fløttum 2016, 2)

La lutte contre le réchauffement climatique est une cause qui est plaidée par des personnes travaillant dans des univers divers. Badiang Oloko (2017, 39) rappelle à ce titre que « there have been mobilisations from institutions and persons that work in various fields — science, politics and even arts ». Des études telles que Dahl et Fløttum (2014) ont mis l'emphase sur le discours des hommes de science tandis que Fløttum et al. (2014) s'intéressent aux blogs sur internet et Fløttum et Gjerstad (2013b) se penchent sur le discours journalistique, pour ne citer que ces exemples. Notre intérêt porte spécifiquement sur le discours politique comme Fløttum et Gjerstad (2013a). Le choix de ce type de discours est motivé par sa nature propre. En effet, contrairement à d'autres instances, notamment celles citées plus haut – scientifique, citoyenne, journalistique – l'instance politique est l'instance de décision par essence (Charaudeau 2005, 14). Nous partons du constat de H. Arendt selon lequel l'action – au niveau politique en l'occurrence – est parfois précédée, ou accompagnée du discours. Ce qui a pour conséquences que cette action politique peut être annoncée ou consignée dans le discours ou alors, elle trouve son essence politique même à travers le discours. Charaudeau (2005, 31) estime à juste titre que

sans l'accompagnement du langage, l'action ne perdrait pas seulement son caractère révélateur, elle perdrait aussi son sujet, pour ainsi dire [...] l'acte ne

prend sens que par la parole dans laquelle l'agent s'identifie comme acteur, annonçant ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il va faire.

Cela relève donc plus d'une nécessité de s'intéresser à la manière dont les gens communiquent, car cela peut permettre d'avoir une meilleure lisibilité sur les actions qu'ils ont entrepris, qu'ils entreprennent ou qu'ils comptent entreprendre.

#### 4.4 Des données : les discours du Président de la République

Les données sur lesquelles ont porté les analyses sont pour la plupart des discours mais également une tribune. Leur dénominateur commun est qu'ils sont soit du Président de la République, soit alors de son représentant s'exprimant à son nom. Cette étape se charge de les décrire.

Nous travaillons principalement sur un matériau discursif, c'est-à-dire des prises de parole qui se sont déroulées et achevées pour la plupart mais aussi des textes publiés qui peuvent prendre l'une ou l'autre des formes décrites dans la précédente section. En plus des discours proprement dits, on aura donc une tribune publiée dans un journal. Il reste tout de même que le support retenu est textuel et par conséquent, il a fallu réunir les textes auprès des institutions qui les détiennent. Certains des discours les plus récents peuvent être téléchargés directement sur le site de la Présidence de la République du Cameroun, [www.prc.cm](http://www.prc.cm). D'autres par contre ont nécessité que l'on se rende sur le terrain et notamment à la SOPECAM (Société de Presse et d'Édition du Cameroun). C'est l'institution en charge de la communication écrite de l'Etat et c'est elle qui est notamment en charge de la presse officielle (Cameroun Tribune) et publie les discours du Président.

Par ailleurs, il est rangé dans la catégorie des discours de P. Biya les discours prononcés par lui-même et les discours prononcés par ses représentants personnels à des occasions qui ont toutes pour dénominateur leur contexte international. De plus, l'on peut ajouter la différence entre d'une part les discours/documents traitant spécifiquement des

questions du climat ou de l'environnement<sup>44</sup> et d'autre part ceux au sein desquels ces questions constituent un volet ; ce qui n'en réduit pas pour autant la pertinence pour les analyses que nous menons. Cette distinction sera importante au moment de l'interprétation notamment car elle permet d'harmoniser les discours. Cette harmonisation elle-même est susceptible de mener à des résultats qui présenteront l'avantage de faire montre d'une certaine homogénéité propre à celle d'un ensemble cohérent. Il est utile de rappeler que nous nous situons globalement dans l'intervalle [2005 – 2017] ; même si à l'observation, les documents obtenus sont compris dans l'intervalle [2007 – 2017]. Nous ne détenons pas d'explication à ce sujet, l'agenda du Président étant déterminé par lui-même. Les détails des documents obtenus sont contenus dans le tableau suivant :

<b>Thématique</b>	<b>Nombre de documents recueillis</b>
Discours sur le climat/environnement spécifiquement	06
Le climat/environnement comme thématique partielle	11
<b>Total</b>	17

*Tableau (1) : Récapitulatif des discours du président de la république recueillis*

On peut lire sur le tableau précédent que sur 17 documents récoltés au total, six traitent spécifiquement des questions du climat/environnement tandis que les onze restants les évoquent à côté d'autres thématiques. Ce que ne précise pas le tableau est que ces discours ne se répartissent pas de manière équitable entre les années, c'est-à-dire qu'il

---

<sup>44</sup> Le lien entre le climat et l'environnement est souvent fait dans les discours-mêmes. Nous ne comptons pas trop nous attarder sur la question mais relevons à toutes fins utiles que la protection de l'environnement est souvent proposée comme l'une des solutions au problème du réchauffement climatique. De même, la destruction de l'environnement constitue l'une des sources avérées du réchauffement du climat.



n'y a pas une organisation telle que l'on aurait par exemple deux discours par année.

D'où la nécessité du tableau suivant :

<b>Année</b>	<b>Nombre de discours</b>
2005-2006	0
2007	1
2008	2
2009	1
2010	1
2011	0
2012	3
2013	0
2014	0
2015	5
2016	2
2017	3
Total	17

***Tableau (2) récapitulatif du nombre de documents produits par le président de la République sur la thématique du climat/environnement depuis 2007.***

À la lecture de ce tableau, on peut voir que si certaines années – 2005, 2006, 2011, 2013 et 2014 – n'enregistrent aucun document, d'autres n'en ont qu'un seul – 2009 et 2010. On remarque en outre que les années 2012, 2015 et 2017 sont celles qui enregistrent le nombre le plus élevé de documents qui évoquent ou traitent de la question. Encore une fois, cela s'explique sans doute par l'ordre des priorités dans l'agenda du Président. Aussi, peut-on peut-être déduire que le climat et l'environnement n'étaient pas en tête des préoccupations de la Présidence de la République au cours de ces années où l'on n'a enregistré aucun document. Il reste à savoir les causes de ce qu'à la lecture du tableau l'on qualifierait de manque d'intérêt au cours de certaines années et un intérêt manifeste au cours de d'autres. Cela pourrait faire l'objet d'une autre enquête. En effet, notre point de départ est ce qui existe comme documents et non pas ce qui n'existe pas et aurait pu ou dû exister.

---

Pour clore cette partie relative aux documents produits par le Président, il est intéressant de relever la particularité des contextes de production desdits documents. En effet, la coutume discursive du président Biya est de prononcer des discours à des moments précis au cours de l'année Manga (2018). Ce sont : le discours à la nation du 31 décembre, le discours en réponse aux vœux du corps diplomatique et le discours à la jeunesse. Le premier est un discours adressé à la nation tout entière dans lequel le Président a pour coutume de dresser le bilan de l'année écoulée et d'annoncer ou de rappeler les perspectives pour l'année nouvelle. Il a donc pour destinataire premier la nation tout entière. Le deuxième est un discours en réponse au discours du doyen du corps diplomatique, c'est-à-dire celui des diplomates de premier rang qui, au moment où l'événement est organisé, a passé le plus de temps en poste au Cameroun. La cérémonie se déroule souvent au palais présidentiel au tout début du mois de janvier. Dans sa réponse, le Président rappelle l'activité diplomatique de son pays au cours de l'année écoulée, il en dresse aussi le bilan, en même temps qu'il fixe les points d'intérêt vers lesquels ses efforts diplomatiques pour l'année nouvelle seront orientés. Le troisième discours traditionnel, celui adressé à la jeunesse est souvent prononcé le 10 février de chaque année, veille de la fête de la jeunesse qui se célèbre chaque 11 février. Au cours de cette adresse, il énumère souvent les pans de son programme pour la jeunesse. C'est aussi l'occasion de leur rappeler leurs devoirs – dans la plupart des cas – envers la nation. À ces discours, l'on pourrait ajouter les discours tenus à l'étranger lors des sommets dont la régularité est relative et dépend aussi de l'intérêt qu'il porte aux uns et pas aux autres ou alors ceux à l'occasion de l'inauguration de certains projets majeurs – ponts, barrages hydroélectriques, ports, centrales électriques, etc. Il arrive aussi qu'il prenne la parole à l'occasion d'événements marquant pour le pays : libération d'otages, célébration des cinquante ans d'indépendance et de réunification du pays, etc.

Il ressort de ceci que l'écrasante majorité des discours et documents qui traitent de la thématique du climat et de l'environnement sont tenus à l'étranger lors des sommets ou à l'occasion des vœux aux corps diplomatiques. Nous n'avons enregistré qu'une

seule adresse à la nation au cours de laquelle il évoque la question du climat. Il s'agit de son discours à la nation du 31 décembre 2007. Quant aux discours à la jeunesse mis à notre disposition, la thématique n'y est tout simplement pas évoquée. Soit le tableau suivant :

<b>Auteur /forme</b>	<b>Nombre de documents</b>
Biya	12
Représentant personnel	4
Tribune	1
Total	17

***Tableau (3) distribuant les personnes qui ont prononcé le discours du président et la forme spécifique de la tribune***

On lit dans le tableau précédent que le président Biya a prononcé lui-même 12 des 17 discours. Quatre d'entre eux par contre ont été prononcés par un représentant spécial mais au nom du Président de la République. Le dernier a la forme d'une tribune parue dans le quotidien français Le Monde du 30 novembre 2015 à l'occasion de la COP21.

La description qui précède avait pour but de détailler la nature et la quantité de documents auxquels nous avons eu à faire au cours de l'analyse des données et dans l'intervalle retenu. Il en ressort que les 17 documents recueillis se répartissent de manière non équitable au cours des années et peuvent prendre la forme d'un discours prononcé par Paul Biya ou un de ses représentants personnels, ou alors prendre la forme d'une tribune telle que celle publiée dans le quotidien Le Monde.

## 4.5 La phase des analyses

Les analyses ont été menées selon le schéma de la polyphonie discursive élaboré au chapitre théorique. Il a été question de tenter de créer un point de convergence entre des éléments de sémantique instructionnelle et des phénomènes échoïques, c'est-à-dire d'ouvrir la configuration polyphonique héritée de la ScaPoLine, à des informations

---

liées à l'interprétation à travers la mémoire discursive. Le but était donc de percevoir le discours comme une co-instruction qui s'appuie sur des marqueurs linguistiques et des paramètres extralinguistiques. Priorité a été donnée aux manifestations linguistiques du phénomène d'hétérogénéité énonciative mais avec une ouverture à un contexte restreint, permis par le discours lui-même et tel que défini dans le chapitre théorique avec un accent sur le pôle production tel que le suggère Micheli (2006). Il s'agissait concrètement de sélectionner les instances de polyphonie repérables dans les frontières de la théorie telle qu'elle se présente dans le chapitre théorique. L'instance est donc analysée en faisant ressortir les pdv, les voix, leurs sources, les jugements, etc. La configuration de chaque instance analysée est suivie d'une interprétation qui lui est propre. Il convient de préciser la possibilité – notamment dans les discours qui ne font qu'évoquer la thématique (du réchauffement) du climat – que le passage qui traite de cette thématique ne contienne pas de marqueur de polyphonie. Dans ce cas, il est jugé non pertinent pour l'analyse.

Pour ce qui est des documents précisément, nous avons jugé qu'il était adéquat de les analyser individuellement, chacun ayant été produit dans un contexte – occasion, participants, etc. – qui lui est particulier. À la suite de chaque discours analysé, il était important de proposer une interprétation de l'ensemble de la polyphonie avant de passer au discours suivant.

La phase des analyses a en outre été organisée de manière chronologique. Nous sommes parti du plus ancien discours au plus récent. Cette démarche avait pour but de nous permettre d'observer des éventuelles évolutions dans le discours. L'évolution en elle-même pouvait porter aussi bien sur les thématiques évoquées que sur les voix présentes dans le discours, notamment celles avec lesquelles le locuteur interagit. De même, on pourrait également s'intéresser à l'évolution de la position de la voix à travers le rôle et la posture qu'elle construit pour elle dans le discours.

## 4.6 Des exemples et des occurrences

Tout au long de ce travail, nous avons eu recours à ces deux types de procédés pour illustrer. Il s'agissait soit des exemples inventés ou alors des exemples authentiques que nous appellerons également occurrences dans cette étape. Il importe de décrire l'usage que nous en avons fait.

### 4.6.1 Les exemples

On retrouve la plupart des exemples que nous avons pris dans le chapitre théorique. En fait, contrairement aux énoncés dans le chapitre dédié aux analyses, ceux du chapitre théorique sont des énoncés fabriqués par nous-mêmes. Ils doivent leur présence dans le texte au besoin d'élucider les points que nous développons. Nous les avons sélectionnés avant même d'avoir pris connaissance du corpus proprement et ils n'entretiennent par conséquent pas de lien direct avec celui-ci. Nous avons cependant tenu à ce qu'ils soient vraisemblables, c'est-à-dire proches de la réalité discursive mais aussi et par conséquent différents des discours idéalisés sur lesquels certaines analyses linguistiques s'appuient. C'est le cas de la ScaPoLine. En effet, même si le contexte n'est pas connu dans les exemples que nous choisissons, nous faisons en sorte qu'ils soient analysés comme si cela était le cas. Il est arrivé ainsi que nous présentions un contexte neutre qui permette de mener une certaine analyse et produire une certaine interprétation. Pour Nølke (1994b, 31), « le résultat [des exemples fabriqués] n'est valable que pour le contexte artificiellement forgé, car on ne peut jamais exclure qu'une modification – même légère – du contexte changerait totalement le résultat. » Nølke valide pourtant cette stratégie en ceci qu'elle permet d'explicitier des points.

Le corpus des énoncés manipulés dans le chapitre théorique n'a pas de sources empiriques, c'est-à-dire que les énoncés ne viennent ni d'une seule personne, ni de plusieurs personnes réelles qui les auraient produits. Nous voudrions croire que le choix de cette méthodologie a permis de rendre plus claires les idées que le chapitre 3 expose. C'est souvent l'objectif de cette démarche. Ces exemples « inventés » (Nølke 1994b, 28) avaient pour but de tester « les frontières de l'acceptable » (p.29). Ce test des

---

frontières de l'acceptable nécessite pourtant parfois que l'on l'approfondisse par des exemples authentiques. C'est le propre de la démarche mixte postulée par Nølke (1994b, 28-29) qui préconise le recours aux deux types d'exemples.

De ce que nous retenons avec Nølke (1994b), les exemples authentiques permettent d'évaluer la faisabilité de la théorie en situation réelle. Elle présente l'avantage de valider ou d'invalider, dans le but de le corriger, le schéma d'analyse retenu. Les analyses exemplaires que nous avons menées (chapitre 5) peuvent constituer cette étape car là, nous avons appliqué la configuration élaborée à des exemples concrets pris de contextes non inventés.

#### **4.6.2 Les occurrences**

Nous appelons occurrences les exemples authentiques que nous avons analysés dans les chapitres cinq et six. La problématique de cette partie est celle des critères de sélection de ces exemples ou occurrences. De fait, le point de départ dans le repérage et la sélection des occurrences est le marquage linguistique essentiellement. La variété des marqueurs qui ont permis de sélectionner les occurrences est linguistique et c'est la raison principale pour laquelle on voit d'ailleurs la plupart de ces marqueurs se répéter à travers les discours. Le contexte a été réduit à sa plus petite marge de pertinence dans la sélection notamment des occurrences. Les occurrences ont été retenues au fur et à mesure de la progression de chaque discours. Néanmoins, pour ne pas avoir à répéter les analyses, nous avons fait le choix de traiter les phénomènes selon leur rôle dans l'énoncé et non pas la nature de leur marqueur. Concrètement, il s'agissait par exemple de commencer par la négation dans le cas où elle est le premier phénomène qui se manifeste dans le discours. Pour ne pas avoir à revenir plusieurs fois sur la négation selon qu'elle se répète dans le discours, nous avons fait le choix de traiter les autres à la suite de la première avant de poursuivre avec un autre phénomène éventuellement. Cela présentait deux avantages dans la présentation du travail : nous évitions un va-et-vient qui aurait eu pour conséquence un certain éparpillement des données et donc une complexité à maintenir une cohérence. Plus encore, nous échappions à des répétitions

parfois pas nécessaires de configurations qui auraient rallongé le travail sans que leur pertinence ne soit prouvée. Une progression strictement linéaire aurait toutefois présenté l'avantage de suivre le développement des thématiques et des sujets évoqués au fur et à mesure qu'ils se révèlent par la lecture. Mais au final toutes les occurrences sont analysées.

Enfin, pour plus de traçabilité, nous avons pensé qu'il était utile de numéroter tous les exemples – exemples inventés et occurrences – selon le chapitre dans lequel ils apparaissent. La numérotation des exemples commence donc par celle du chapitre en question. Si par exemple un énoncé qui sert d'application ou de démonstration apparaît dans le chapitre six, son numéro commence par 6 et se poursuit par son alignement dans la séquence des exemples. L'exemple 4 se présentera par conséquent sous la forme suivante : 6.4.

## 4.7 Bilan

Ce chapitre relatif à la méthodologie avait plusieurs objectifs. Il était important d'y présenter des détails sur la source des données analysées. Il en ressort que nous travaillons essentiellement sur des textes produits par le Président de la République. Le choix de les retenir a été motivé par le fait qu'il soit la plus haute personnalité du pays à s'occuper de la problématique du climat, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. En outre, il était nécessaire d'apporter des précisions quant à la nature propre des données que nous analysons. Ainsi, peut-on retenir que nous traitons des textes qui sont des supports à des discours effectivement prononcés et d'une tribune. Des tableaux permettent de déterminer les proportions dans lesquelles chacun de ces types de textes apparaît dans l'ensemble du corpus.

De plus, il importait de marquer un arrêt sur la question du discours politique, de même qu'il importait de revoir quelques études qui ont mené des analyses linguistiques du discours sur le climat dans différentes sphères de la vie dont la politique.

---

Par ailleurs, la méthodologie décrit également comment la phase des analyses a été conduite et il en ressort entre autres que nous avons fait recours à deux catégories d'exemples : les exemples inventés et les exemples authentiques. Cette démarche que Nølke (1994b) qualifie de mixte permet d'expliquer et d'appliquer la méthode d'analyse des données retenue avant les analyses concrètes.





---

## 5. Analyses exemplaires

Les analyses que nous mènerons dans ce chapitre sont une tentative d'implémentation d'une polyphonie discursive qui se fonde sur la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004) et la praxématique (Bres et Nowakowska 2006) essentiellement. La démarche s'inspire de celle de Gjerstad (2011) et se voudrait simplifiée, dans le but d'être plus opérationnelle tout en prétendant mener à des résultats tout aussi crédibles, pour ce qui est du phénomène de l'hétérogénéité énonciative dans le discours en tant que tel. Nous prenons appui sur le schéma d'analyse que propose la ScaPoLine. Il s'ancre sur la configuration polyphonique proposée par Nølke, Fløttum, et Norén (2004) et peut servir de base à une polyphonie discursive qui – en tenant compte des éléments d'un contexte restreint et lié à l'émetteur d'abord (Micheli 2006)<sup>45</sup> – est rendue possible par les dimensions interdiscursive et interlocutive notamment, du dialogisme hérité de la praxématique. Seront pertinents ici aussi bien les marqueurs linguistiques que les informations émanant du contexte, notamment celles liées à la thématique du discours, aux participants et leurs différents statuts. Mais il faudra faire attention à sélectionner les éléments pertinents dans le contexte de production essentiellement et liés par conséquent au sujet parlant (Section 3.4.3).

### 5.1 Objectifs du chapitre

Les analyses exemplaires que nous allons mener peuvent être interprétées comme des modèles pour les analyses proprement dites que nous ferons plus tard. En effet, le but de cette étape est de présenter certains phénomènes polyphoniques reconnus dans la littérature et susceptibles de se répéter lorsque nous traiterons de l'ensemble des données. Il s'agira pour la plupart de phénomènes identifiés par la ScaPoLine et par la praxématique, notamment la négation, la modalisation, la présupposition, la conséquence, la condition, etc. Il convient par ailleurs de noter que les phénomènes

---

<sup>45</sup> Voir les apports de Van Dijk sur le contexte, chapitre sur le cadre théorique.

analysés sont uniquement ceux que nous fournit le texte qui nous sert d'appui. Nous ne nous attendons donc pas à ce qu'ils soient exhaustifs car vu la taille du texte, il ne semble pas envisageable qu'il use de tous les marqueurs polyphoniques. Cela dit cependant, il ne sera plus nécessaire de revenir le moment venu sur les phénomènes déjà étudiés et dans des situations où les mêmes cas de figure se répètent. Dans ce cas, il suffira de s'y référer tout simplement – à moins que le cas ne soit bien particulier. Mais le cas échéant, il sera nécessaire d'analyser les nouveaux phénomènes polyphoniques identifiés. Cette manière de faire présente l'avantage d'alléger la partie relative aux analyses et nous aurons ainsi l'occasion de faire ressortir d'éventuels phénomènes polyphoniques qui sont particuliers aux données analysées. De plus, sur le plan de la démarche même, cette étape permet d'offrir un aperçu de ce que pourrait être le modèle de polyphonie discursive que nous voulons appliquer.

## 5.2 Du discours à analyser

Le discours que nous allons analyser est prononcé par Paul Biya le 30 novembre 2015. Ce discours marque aussi la dernière participation du Président du Cameroun à un tel rendez-vous – il s'est fait représenter aux travaux de la COP22 tenue à Marrakech au Maroc en fin 2016. Dans ce discours, Paul Biya exprime la position du Cameroun en faveur de la mise sur pied de mesures contraignantes en vue de la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Il réaffirme la volonté du Cameroun à œuvrer en vue de l'atteinte de cet objectif de réduction mais aussi en appelle à la mobilisation des uns et des autres en faveur de la protection des forêts du Bassin du Congo et de la lutte contre l'assèchement du lac Tchad. Ces deux espaces sont, selon lui, vitaux non seulement pour les pays riverains mais pour la planète tout entière. C'est tout l'intérêt du choix que nous avons porté sur ce discours pour servir de base aux analyses exemplaires. Nous analyserons précisément la négation, la finalité, la présupposition, la modalité, la conséquence, la condition, l'incise, la thématization et la typographie.

### 5.3 La négation

La polyphonie dans les structures syntaxiques exprimant la négation peut reposer sur différents éléments linguistiques mais les plus récurrents sont les adverbes de négation. À travers le marqueur de négation en effet, l'énoncé se démarque d'une affirmation précédente – exprimée ou pas. Fløttum et Gjerstad (2013a, 423) constatent simplement que « the negation serves to refute an implicit underlying point of view, from a non-identified voice ».

#### 5.1. NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'ÉCHOUER.

Nous analysons **5.1.** ainsi qu'il suit :

Pdv<sub>1</sub> : [T] (VRAI (Nous avons le droit d'échouer.))

Pdv<sub>2</sub>: [L] (INJUSTIFIÉ (pdv))

Voix : [L] (Nous n'avons pas le droit d'échouer.)

Par **5.1.**, le locuteur (L) se démarque d'une affirmation qu'il juge en même temps comme pas vraie. Il existe alors un lien de non responsabilité réfutatif entre la voix du locuteur qui rejette ainsi la marge d'échec des négociations qui avait précédemment été jugée acceptable par un point de vue antérieur assumé par un tiers ou même l'allocutaire. La voix vient en effet confirmer ce rejet dans la structure même du contenu qui est aussi celle de l'énoncé **5.1.** tel qu'on l'a. Ce contenu rejette une attitude qui pourrait paraître défaitiste ou tout au moins qui laisse croire que les conséquences d'un échec des négociations n'auraient pas d'impact (négatif) sur la planète. Le locuteur semble exclure cette admissibilité d'un échec et partant, il affirme le sérieux de son engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

## 5.4 La finalité

L'expression du but peut souvent cacher une hétérogénéité énonciative, surtout lorsqu'elle prend la forme syntaxique d'une phrase complexe avec une subordonnée dite finale. L'on devrait faire d'emblée l'observation que la subordonnée finale peut prendre des formes diverses selon des critères liés à l'information véhiculée et aux acteurs mis en scène dans le processus énonciatif. On trouvera de ce fait des subordonnées finales de la structure sujet – verbe – objet ayant un verbe au subjonctif, ou alors une proposition infinitive avec un auxiliaire 'être' suivi de l'attribut d'un sujet éliidé. Ce dernier cas est en œuvre dans l'exemple suivant :

5.2. Nos conclusions, nos compromis, **pour être crédibles**, devront avoir un caractère contraignant.

Pour traiter du but, nous choisissons la perspective proposée par Gjerstad (2011). Outre les données linguistiques qui sont le point de départ de son analyse, Gjerstad adopte une démarche qui s'ancre davantage sur le locuteur et son intention communicative. Il suggère l'existence d'une cause au processus énonciatif lui-même : derrière chaque énonciation, il y a un objectif qui est lié à celui qui prend ladite énonciation en charge. Cet apport de Gjerstad (2011) qui traite explicitement de la configuration polyphonique de l'expression du but a quelque chose de nouveau et d'intéressant en ceci qu'il intègre le critère pragmatique essentiel à l'analyse du discours ou tout au moins le rapport du sujet parlant à l'altérité. De fait, s'appuyant sur Nazarenko (2000), il fait remarquer que le but implique un sujet doué de raison. De plus, comme pour l'expression de la cause, celle du but peut être conceptualisée comme une réponse à la question *pourquoi*, dénotant une intention. Néanmoins, pour comprendre ce raisonnement, il faut connaître la relation entre les contenus *p* et *q* : *q pour (que) p*. Gjerstad s'interroge :

D'abord, en affirmant qu'un agent a accompli une action sur la base d'une intention, ne peut-on pas conclure que cet agent soit source du p.d.v. selon lequel l'action en question est accomplie, en train de s'accomplir ou bien prévue? Ensuite, par le fait d'accomplir une action dans un certain but, cet agent n'est-il

---

pas susceptible de trouver du moins *possible* la finalité qui le motive ? De même, le locuteur doit être source de points de vue selon lesquels *q* et la relation finale entre *q* et *p* soient vrais. Il doit également accepter la possibilité que *p* se réalise, si rien n'indique le contraire. Soit l'énoncé 'Paul s'entraîne pour participer à la Coupe du monde'. L a une attitude positive concernant la possibilité que le but soit atteint, bien que ce but soit non actualisé. La raison en est que L accepte l'orientation argumentative de *q* vers *p*. (Gjerstad 2011 : 246-247)

Posons comme préalable pour l'analyse de **5.2.** que :

*q*= Nos conclusions, nos compromis devront avoir un caractère contraignant

*p*= (Si nous voulons) être crédibles

On a une structure en *q pour (que) p*. La prise en compte de l'intentionnalité et de l'attitude mène à la configuration polyphonique suivante :

Voix<sub>1</sub> : [L] (VRAI (*q*))

Pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI ('la finalité de *q* est *p*'))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI ('*p* est possible'))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI (*q pour (que) p*))

Voix<sub>2</sub> : [L] (Nos conclusions, nos compromis, pour être crédibles, devront avoir un caractère contraignant)

L'exploitation de la polyphonie en jeu dans le but exprimé dans cet énoncé nous révèle deux postures majeures. La première est celle qui juge l'objectif de la crédibilité comme probable, c'est-à-dire qu'il a des chances d'être atteint. Par ailleurs, le locuteur peut militer en faveur de l'atteinte de ce but. L'interprétation discursive à laquelle on peut se prêter laisse voir que le locuteur présume que l'objectif des dirigeants politiques réunis à ce sommet est la crédibilité devant leurs gouvernés et son atteinte passe par la validation du caractère contraignant des compromis auxquels ils parviendront. Ce

caractère contraignant s'appuie sur le modal 'devoir' et sa valeur déontique qui souligne l'obligation pour le sujet de faire être (Kronning 1990, 303). Cela dit, il présume que cette finalité n'est pas contestée par ses collègues qui s'accordent avec lui qu'il est possible d'y arriver. Cette interprétation est rendue possible par le 'nous', bien que la voix<sub>2</sub> soit prise en charge par le locuteur seul. Il se fait de facto porte-parole de sa communauté.

Le schéma présente en outre ce qui relève de la voix et donc du dit, et ce qui relève du pdv et qui est parfois inféré (pdv<sub>1</sub>) mais joue un rôle essentiel en ceci qu'il rend possible le développement du schéma énonciatif et partant de la polyphonie dans l'instance analysée.

## 5.5 La présupposition

La présupposition renferme plus d'une voix (Nolke 1994, 178). On est en présence d'une présupposition lorsque l'énoncé suggère que « les locuteurs disposent à un moment donné d'un certain nombre de savoirs et de croyances stockés en mémoire, qui servent de base à leurs activités, en particuliers langagières. » (Kerbrat-Orecchioni 2002b, 467-469) Cela suppose une certaine antériorité de ces savoirs ou de ces arguments par rapport au dit. Par conséquent, on remonte à la présupposition à partir du contenu énoncé. Tel semble être aussi le point de vue de Fløttum et Gjerstad (2013a) qui estiment que

A presupposition is an underlying content which is taken for granted, exempted from discussion (see Kerbrat-Orecchioni 2002), thus belonging to a collective voice. The effect of such a presupposition is not only presenting it as given, but also to construct it as accepted by the recipient.

Tel que ces auteurs la présentent, la présupposition expose un statut précédent en rapport avec l'information de l'énoncé comme allant de soi mais surtout comme ne pouvant faire l'objet d'une réfutation quelconque par l'interlocuteur. Elle se distingue

---

du sous-entendu parce que marquée linguistiquement tandis que ce dernier de l'est pas. Le sous-entendu relèverait de l'interprétation.

**5.3.** Le Cameroun, faible émetteur de gaz à effet de serre, entend **poursuivre** sa contribution à leur réduction.

La présupposition dans **5.3.** se fonde sur *poursuivre*. Si en effet ce verbe exprime manifestement une intention du locuteur, cette intention – qui pourrait se réaliser dans un futur – témoigne d'un processus qui a ses racines dans le passé et une existence au moment de l'énonciation – le présent. C'est la raison pour laquelle nous proposons qu'un argument qui relève du point de vue prenne en charge le contenu présupposé, tandis que le deuxième prend en charge le contenu et laisse entendre la voix du locuteur. On obtient alors le schéma suivant :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Le Cameroun contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.))

Voix : [L] (Le Cameroun contribuera encore à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.))

Il y a une voix collective implicite qui prend en charge le contenu exprimé dans pdv<sub>1</sub> dans **5.3.** (Ducrot 1969, Fløttum et Gjerstad 2013a). De fait, Nølke (1994b, 179) rappelle l'hypothèse que

[C]'est ON qui est tenu responsable de cette assertion particulière qu'est la présupposition. En effet, les participants du discours, et notamment le locuteur et l'allocutaire, se rangent par définition à l'intérieur de ce ON. Ce qu'ils assertent en chœur est évidemment connu par tous, et il ne peut pas être question de changement de savoir.

Cette même voix, tel un témoin, sous-entend l'état des choses au passé et au présent, ouvrant la porte à une promesse plus sereine par L. Le locuteur semble poser l'action de son pays comme s'inscrivant dans une tradition – avec à son actif des actions dans le passé dont on ne devrait pas douter – de lutte contre l'émission des gaz à effet de



serre et donc de la protection de l'environnement et partant du climat. Cet engagement qu'il décrit dans la durée semble témoigner de sa volonté de placer l'action de son pays et son action propre d'abord comme une « vérité » du passé, ensuite comme un exemple dont on peut s'inspirer, renvoyant un ethos de sincérité (Charaudeau 2005). À travers sa voix qui exprime l'ambition du futur, le locuteur fait non seulement une promesse mais cette promesse semble cacher l'ambition de rallier ses interlocuteurs à la démarche qui est la sienne – étant donné qu'il se pose comme exemple. Il s'en dégage donc également un ethos de crédibilité émanant de la constance inférée de la présupposition que le Cameroun a souvent œuvré pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

D'après Nølke (1994b, 179), le présupposé aspectuel est pris en charge par l'ê-d collectif 'ON'. Toutefois, le choix de cet ê-d qui inclut le locuteur et l'allocutaire peut également être motivé par le style du discours et notamment le recours au 'Nous'. Il n'est certes pas utilisé dans cette instance mais dans la plupart des occurrences il réfère soit à la planète tout entière, soit alors au locuteur et à l'allocutaire. L'on peut croire que la présupposition dans le cas de 5.3. peut se ranger dans le deuxième cas de figure, c'est-à-dire celui où le locuteur et l'allocutaire sont impliqués. De plus, si l'action passée et présente du Cameroun en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre revendiquée par le locuteur est ainsi clamée et surtout dans ce contexte, l'on peut croire qu'il la juge lui-même vérifiable. En fait, on s'imagine difficilement une réaction qui irait dans le sens d'une contradiction des points de vue inférés. Même si cela demeure possible. L'occasion et la suite des événements liés à cette rencontre (COP21) ne démontrent d'ailleurs pas de telle réaction de la part de l'allocutaire bien que ceci ne puisse pas servir de preuve suffisante.

## 5.6 La modalisation par 'devoir'

Le modal 'devoir' a fait l'objet de nombreuses études de sémantique mais aussi d'autres études qui mettent son potentiel sémantique en rapport avec son potentiel

polyphonique (Kronning 1990, 1996, 2001, 2013, 2014). Ainsi en gros, la plurivocité sémantique de ce modal est pertinente lorsqu'on interprète son potentiel polyphonique. Soit l'énoncé suivant :

**5.4. NOUS DEVONS SAUVER LES FORETS DU BASSIN DU CONGO. NOUS DEVONS SAUVER LE DEUXIEME POU MON DE LA PLANETE.**

Avant de parvenir à la plurivocité sémantique du modal devoir telle que relevée par (Kronning 1996, 2001). L'on peut commencer l'analyse de cet énoncé (sa première phrase) par la structure de l'information de l'énoncé lui-même. Aussi, l'on peut se servir de la focalisation – peut-être aussi en raison du caractère itératif de ce modal dans le segment retenu – pour proposer un début d'analyse à cet énoncé. En effet, la focalisation va de pair avec la notion de foyer. Nølke (1994b, 128-129) observe à la suite de son acception technique héritée du langage scientifique qui y voit la « concentration sur un point », que

si l'on focalise un élément d'un énoncé, ce n'est pas seulement pour attirer l'attention sur cet élément, c'est pour attirer l'attention sur le rôle qu'il joue par rapport aux autres éléments de son contexte et notamment les segments de l'énoncé où il est intégré.

Le foyer est le résultat d'une focalisation qui s'est opérée au moment de l'énonciation et l'auteur note que son décodage constitue une partie nécessaire du processus d'interprétation. Celui-ci a trois propriétés constitutives et indépendantes :

1. syntagmatique : le foyer se manifeste dans l'énoncé comme touchant une partie continue de la chaîne linéaire ;
2. paradigmatique : il résulte d'un choix entre les éléments d'un paradigme ;
3. intentionnelle : le choix paradigmatique a été effectué dans un certain but : la visée de la focalisation. (Nølke 1994b, 129)

On peut voir dans cette déclinaison des propriétés du foyer par Nølke, le lien entre la propriété paradigmatique et la propriété intentionnelle, la seconde servant de cause à la précédente. C'est la deuxième qui nous intéresse à ce niveau de notre analyse. Par sa

propriété paradigmatique, « le foyer est présenté comme résultant d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme » (Nølke 1994b, 129). Et l'auteur de conclure qu'il appartient à l'interprète de rétablir ce paradigme. Nølke pense que cet aspect paradigmatique est constitutif de la langue. Il est intéressant de remarquer dès lors qu'il acquiert un potentiel polyphonique en raison de la focalisation et du foyer. Posons que le locuteur dans le cas de notre exemple a le choix paradigmatique entre le modal 'devoir' qu'il a retenu et 'pouvoir', 'aller', 'vouloir' et la liste n'est pas exhaustive.

Aussi peut-on proposer la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Nous X sauver les forêts du Bassin du Congo.)

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI ('X correspond à *devons*'))

Voix : [L] (Nous devons sauver les forêts du Bassin du Congo.)

Dans cette configuration, X représente l'ensemble des choix paradigmatiques qui s'offraient au locuteur au début de l'énonciation. De tous ces choix, son intérêt a porté sur 'devoir' tel que le révèle pdv<sub>2</sub>. Ce premier détour discursif permet ainsi d'exploiter le potentiel sémantique de ce modal. En effet, si l'on s'en tient au niveau linguistique, on pourrait concevoir avec Kronning (1996, 19) que « dans une perspective cognitive, le modal *devoir* n'est ni homonymique, ni monosémique, mais polysémique ». Cette polysémie se décline à travers les modalités épistémique, aléthique et déontique. En raison de ce potentiel, nous proposons que la modalité déontique exprimant l'obligation puisse être retenue comme étant celle exprimée par le locuteur. De fait, Kronning (1990, 303) retrace le parcours interprétatif de 'devoir' lorsque proposant l'analyse sémantique de ce modal et conclut que « c'est la modalité déontique, et non la modalité aléthique qui constitue l'instance initiale du parcours modal de *debere/devoir* » (Kronning 1990, 305). Suivons ce raisonnement.

---

La modalité déontique « est une nécessité de faire être. Le faire présuppose l'existence d'un agent conscient et libre à qui incombe l'obligation de faire en sorte que *p* soit le cas. » (Kronning 1990, 302). Plus tard, Kronning (2001, 1) note que

[l]a modalité déontique au sens large est une modalité du FAIRE, qui correspond *grosso modo* à ce que l'on appelle, surtout en linguistique anglo-saxonne, *modalité radicale* (« root modality ») ou *modalité orientée vers l'agent* (« agent-oriented modality »)<sup>46</sup>.

Deux critères ressortent de ces observations faites par Kronning : (1) la nécessité de faire être combine non seulement la nécessité au sens logique, mais aussi une dynamique transformative et un résultat que suggère le verbe d'état 'être' ; (2) la modalité déontique semble propre à l'être humain aussi vrai que celui-ci est le seul être conscient de son être et conscient de sa liberté en même temps. Il assume aussi le rôle d'agent inhérent à cette description préalable. Cette restriction du champ d'application de la modalité déontique à l'être humain peut être essentielle dans l'interprétation, même si le discours littéraire notamment présente des cas singuliers mais cela relève d'une toute autre discussion.

Grâce à ces critères sus-relevés, l'on peut faire la différence avec la modalité aléthique qui est la nécessité d'être et se paraphrase en « il est nécessaire que *p* soit le cas » (Kronning 1990, 302). Nous ne rentrerons pas dans les différents types d'emploi que la modalité aléthique seule peut connaître. Ce dénombrement des types d'emploi (Kronning 2001) est pertinent pour des analyses sémantiques plus poussées mais pourrait être souligné plus tard si leur exploitation est pertinente au cours des analyses. Contrairement aux deux précédentes, la modalité épistémique n'est pas véridicible, c'est-à-dire « justiciable d'une appréciation en termes de vérité », elle n'est que

---

<sup>46</sup> Les lettres capitales et l'italique sont des choix de l'auteur.

montrable (Kronning, *ibid.*) L'auteur va plus loin dans les caractéristiques de cette troisième modalité et estime que cette monstrabilité de l'interprétation de 'devoir'

à la différence des interprétations déontique et aléthique de ce verbe, ne peut être ni assertée, ni présupposée, ni supposée, ni focalisée, ni mise en question, car l'assertion, la présupposition, la supposition, la focalisation identificatrice et l'interrogation sont des opérations de véridiction. (Kronning 1990, 303)

À la suite de ces constats de Kronning sur le modal devoir, nous pouvons en revenir à l'instance **5.4.** et proposer deux extrapolations en prenant appui directement sur l'interprétation discursive: (1) la modalité la plus forte exprimée demeure celle dite par défaut et donc déontique. Il ne nous semble par ailleurs pas voir la modalité aléthique en œuvre dans cette instance car la nécessité d'être ne semble pas pertinente comme interprétation dans l'orientation qui est celle de ce discours ; (2) la modalité épistémique – et ceci est intéressant – semble prendre l'apparence d'un présupposé fort, c'est-à-dire un présupposé ayant les propriétés conjointes telles que « le locuteur croit que PP est vrai » et l'« allocutaire croit que PP est vrai » (Nølke 1994b, 126)<sup>47</sup>. Le recours au pronom personnel sujet « nous » pourrait plaider encore en faveur d'une telle interprétation. Nous sommes conscient que cette double extrapolation s'éloigne des postulats de Kronning mais elle permet une analyse discursive qui s'articule aussi sur la finalité du discours analysé et précisément de cet énoncé qui est de convaincre l'allocutaire. C'est le propre du discours argumentatif. Ce critère permet de prendre en compte l'intention communicative dans la construction logique du discours.

On peut obtenir la configuration suivante fondée sur le modal 'devoir' ancré sur son potentiel déontico-épistémique émanant d'une interprétation discursive :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Sauver les forêts du Bassin du Congo est possible.))

---

<sup>47</sup> La ressemblance est formelle car nous sommes d'accord avec Kronning que la modalité épistémique ne peut être présupposée.

---

Pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (La capacité de sauver les forêts du Bassin du Congo est réelle.))

On peut lire à travers ces deux points de vue que la possibilité (pdv<sub>1</sub>) est assertée et assumée par le locuteur et son allocataire qui sont regroupés dans le pronom personnel ‘nous’. Cette lecture aléthique est rendue possible par l’intention communicative qui est de convaincre et pour atteindre cet objectif discursif, il est légitime – nous présumons – d’évaluer les chances que les propositions que l’on va faire ont la chance d’être possibles. S’il est vrai que cette modalité ne semble pas assertée, elle paraît néanmoins s’imposer comme un préalable à la réalisation de l’objectif discursif qui est de montrer la nécessité de l’action à entreprendre à l’allocataire mais surtout l’obligation que ce dernier a de s’engager afin que celle-ci soit réalisée : modalité déontique qui émergera plus tard. Nous proposons dans le même ordre d’idées que la capacité est évaluée par le locuteur et son allocataire une fois de plus car il est possible qu’au moment de l’énonciation, les deux aient déjà réfléchi sur les moyens qui, s’ils sont mis en œuvre, pourraient mener à un sauvetage effectif de ces espaces naturels. Même s’il reste aussi possible que la mesure de cette capacité n’ait été faite que par le locuteur seul dans ce cas précis. Il faut dans ce cas faire la différence entre le monde que peut créer l’énoncé, qui est différent du monde empirique. Retenons néanmoins la première hypothèse telle que déclinée dans la configuration.

En regroupant l’analyse linguistique et le potentiel discursif hérité de la focalisation, on peut proposer la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Nous X sauver les forêts du Bassin du Congo.))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI (‘X correspond à *devons*’))

Pdv<sub>3</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Sauver les forêts du Bassin du Congo est possible.))

Pdv<sub>4</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (La capacité de sauver les forêts du Bassin du Congo est réelle.))

Pdv<sub>5</sub> : [L] (VRAI (Nous avons l’obligation de sauver les forêts du Bassin du Congo.))

Voix : [L] (Nous devons sauver les forêts du Bassin du Congo.)

La modalité déontique qui émerge dans pdv<sub>5</sub> tient d'une interprétation liée au co(n)texte. C'est à ce niveau que le potentiel rhétorique joue un certain rôle. De fait, la phrase qui suit celle que nous analysons exprime la même chose au niveau sémantique mais pas au niveau rhétorique grâce au rôle que la métaphore « le deuxième poumon de la planète » peut y jouer. Et lorsqu'on pense au rôle inaliénable des poumons dans l'organisme, on comprend mieux l'absence de choix ou d'alternative au sauvetage de cet espace naturel. Autrement dit et tel que cela est présenté par le locuteur, l'allocataire et lui-même n'ont pas une alternative autre que celle de se mobiliser pour sauver les forêts du bassin du Congo, ce poumon de la terre, celle même sur laquelle ils vivent et à laquelle ils doivent leur vie. On peut croire à un enchaînement logique de la nature suivante : si la terre perd son poumon, elle ne résistera pas longtemps et si elle ne résiste pas, avec elle, les humains seront emportés.

Il importe de remarquer en outre que le pdv<sub>5</sub> dans la configuration précédente semble reprendre la voix. Il est à la fin de la configuration parce qu'il semble que ce soit lui qui ait été retenu sur plan discursif par rapport aux autres. Ainsi, le locuteur communique à son allocataire la nécessité du sauvetage du Bassin du Congo et en même temps l'obligation qu'il a de s'engager dans cette entreprise. Cela est fait malgré le cadre contextuel qui est celui d'un rendez-vous diplomatique et qui a pour particularité la minoration des propos et des attitudes. En effet, Arifon (2010, 71) rappelle que le langage diplomatique – dans la culture française notamment – tire ses racines de la langue de cour et plus précisément de l'époque de Louis XIV. La caractéristique majeure qui devrait émerger logiquement de ce constat historique est la courtoisie. Arifon y voit en outre une variante du langage politique qui est un ensemble plus large. Pour lui, « la langue diplomatique étant du registre politique, elle en possède certaines caractéristiques telles que l'évitement, l'ambiguïté, la minoration ou encore la dissimulation. » (Arifon 2010, 73)

Par ailleurs, il est important de souligner à la suite de cet auteur que si le vocabulaire de la diplomatie est souvent qualifié de courant, il est pourtant porté par un code : celui des relations entre Etats, entre individus chargés de négocier l'un avec l'autre. Ce code

---

se double en outre des principes de la négociation qui proposent de minorer les propos et les émotions. Dans le cas de **5.4.**, il s'agit davantage d'une minoration des propos. Notons les deux principes suivants qui semblent plaider en faveur cet argument:

Il convient de garder son rang et donc de faire preuve de maîtrise de soi ; exprimer un désaccord tout en souriant en est la parfaite illustration.

Il convient également de ne pas froisser son interlocuteur, car se fâcher peut aboutir à interrompre, voir rompre le dialogue et donc la négociation. (Arifon 2010, 74)

Dans le contexte international – et diplomatique par conséquent – dans lequel il intervient, Biya semble avoir intégré ces deux principes dans sa manière de procéder. Mais face au caractère nécessaire de la mobilisation qu'il souhaite, il s'octroie la possibilité de suggérer cette obligation que la communauté internationale a vis-à-vis du sauvetage du Bassin du Congo puisqu'il y va de leur propre survie, ces forêts étant le deuxième poumon de la planète d'après l'avis des scientifiques qu'il reprend dans sa métaphore. La charge coercitive, peut-on ajouter, semble atténuée par l'usage du pronom personnel sujet 'nous' qui permet dès lors d'éviter le rapport de force ou le rapport de pouvoir avec dans le schéma dialogique dans ce cas, le locuteur exerçant le pouvoir et l'allocutaire le subissant. Ce pronom permet de poser l'obligation comme quelque chose lié à la morale qui incombe aux deux interlocuteurs.

Le terme 'imposé' ne serait pas une exagération si l'on reprend l'argument du discours politique qui est au service d'une entreprise politique qui elle-même « s'inscrit constitutivement dans des rapports d'influence sociale » (Charaudeau 2005, 29). En s'incluant dans la cible de sa propre influence, le locuteur échappe à la posture du donneur de leçon ; posture qui pourrait être contre-productive vu que l'appel est aussi en faveur d'un espace naturel qui l'engage bien plus que l'allocutaire.



## 5.7 La conséquence

La conséquence apparaît dans des structures phrastiques ou des séquences de phrases exprimant des actions dont l'une est la conséquence de l'autre/des autres. Le potentiel polyphonique de ce genre de structure a été évoqué dans la ScaPoLine sous la rubrique des connecteurs. Un connecteur, d'après Nølke, Fløttum, et Norén (2004, 85), est « un élément linguistique qui relie deux points de vue (simples ou complexes) pour en former un point de vue relationnel ». La conséquence s'appuie également sur ce type d'éléments.

**5.5.** Nous sommes là **pour** répondre aux attentes et aux espoirs de nos peuples. **Alors**, faisons preuve de détermination et de courage politique.

Nous reprenons le point de vue de Nølke Fløttum, et Norén (2004, 87) selon lequel de nombreux connecteurs introduisent une relation logique. En effet, ils « impliquent un argument, fonctionnant comme prémisse majeure, qui a la forme d'un topos ». Les marqueurs polyphoniques dans le cas de **5.5.** sont *pour... alors*<sup>48</sup>. Si nous nous référons à la grammaire et notamment aux travaux de Riegel, Pellat, et Rioul (1994, 621), nous apprenons que *alors*, comme *aussi*, *ainsi*, etc. sont des connecteurs de conclusion. Il est surtout intéressant de voir le rapprochement que font Riegel et ses collègues entre *alors* et *donc* qui pour eux indiquent la conclusion d'un raisonnement ou d'une argumentation. *Alors* se distingue pourtant de *donc* sur l'unique fait que le premier « indique en outre que cette conclusion était prévisible ». Ceci peut avoir une incidence au niveau de l'interprétation mais au nom de leur fonction argumentative commune, nous proposons d'appliquer à l'analyse de *alors* celle appliquée à *donc par* Nølke, Fløttum, et Norén (2004, 88-92). Identifions d'abord les arguments<sup>49</sup>. Toutefois, il faudrait relever un autre distinguo. De fait, *donc* construit un topos, tandis que *alors*

---

<sup>48</sup> Ces marqueurs sont dans une relation particulière. De fait, *pour* semble être dans la portée de *alors*. L'inverse ne se vérifie pas en ce sens que la portée de *pour* s'étend juste dans la subordonnée finale « répondre aux attentes et aux espoirs de nos peuples ».

<sup>49</sup> Les points de vue que le connecteur combine. (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 86)

---

convoque un topos. Il en ressort que *alors* introduit la déduction. C'est sans doute la raison pour laquelle son contenu est pris en charge par un 'ON' qui inclut aussi bien le locuteur que l'allocutaire, la relation entre la déduction relevant d'une logique admise dans le topos que les deux partagent.

Posons que :

$p$  = Nous sommes là pour répondre aux attentes et aux espoirs de nos peuples

$q$  = faisons preuve de détermination et de courage politique

Notons avant de poursuivre l'analyse que  $p$  contient une finale – 'pour répondre aux attentes et aux espoirs de nos peuples' – qui a déjà fait l'objet d'une analyse précédemment. Nous ne jugeons pas nécessaire d'y revenir. Il se dégage alors la configuration polyphonique suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI ( $p$ ))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI ( $q$ ))

Pdv<sub>3</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (TOP (si  $p$  alors  $q$ ))

Voix : [L] (Nous sommes là pour (...) alors faisons preuve de détermination et de courage politique.)

Cette organisation semble une fois de plus procéder d'une démarche dans laquelle le locuteur veut intégrer l'allocutaire (son interlocuteur) dans la construction de son raisonnement en vue de gagner son adhésion à la cause qu'il défend. Cela est d'autant intéressant que les deux sont membres d'un même topos. Sur le plan rhétorique, on a l'impression que le locuteur organise méthodiquement son raisonnement dans le but d'y embarquer son interlocuteur. De fait, s'il pose que  $p$  et  $q$  sont vrais et que l'interlocuteur l'admet, il s'attend logiquement à ce que ce dernier admette la relation *si  $p$  alors  $q$* .

## 5.8 La condition

Les conditionnelles ont déjà fait l'objet d'une analyse polyphonique et notamment selon le schéma de la ScaPoLine. On apprend en fait avec Kronning (2009) que sont appelés 'conditionnelles', les énoncés qui partagent la structure « *Si P, Q* ». Dans cet article, Kronning a pour objectif d'analyser leur potentiel polyphonique.

**5.6.** Si nous y [répondre aux attentes et aux espoirs de nos peuples] parvenons, la conférence de Paris sera ce moment décisif que le monde, dans sa quête pour la survie de l'humanité, appelle de tous ses vœux.

Remarquons que selon le regroupement que fait Kronning, **5.6.** appartient à la catégorie I<sup>50</sup> des types de conditionnelles. Sur le plan sémantique, l'auteur appelle les énoncés qui tombent sous cette catégorie « les conditionnelles de contenu » (Kronning 2009, 98). Ce type de conditionnelles est ainsi appelé parce qu'elles dénotent une relation *R* hypothétique entre des contenus sémantiques *P* et *Q*. Cela implique que les structures en *Si P, Q* signifient que si *P* est vrai, alors *Q* également est vrai et inversement, *Si non-P, non-Q*. Si d'ordinaire les conditionnelles canoniques qui énoncent des valeurs générales – du type « Si tu bois du poison, tu meurs »<sup>51</sup> – ne contiennent que la prémisse majeure d'un syllogisme, l'exemple de **5.6.** est un peu particulier. En effet, il faut remettre cet énoncé dans son cotexte et c'est alors qu'émerge sa portée argumentative. C'est ce qui rend également possible sa disposition en enthymème. Cela semble se vérifier aussi dans le cas de l'énoncé **5.7.** à analyser plus tard. Notons comme préalable les arguments suivants :

---

<sup>50</sup> Kronning regroupe les conditionnelles en trois catégories en se basant sur le critère formel de la morphologie verbale. La catégorie I a la forme : « S'il l'épouse, il sera riche. ». La catégorie II a deux formes : a) « S'il l'épousait, il serait riche. » et b) « S'il était riche, il l'épouserait. » La catégorie III a quant à elle la forme : « Si l'avait épousée, il aurait été riche. » De fait, dit-il, « Le critère formel qui permet de les classer en trois ensembles distincts – et que nous appellerons « régression temporelle » (angl. backshifting) – fait appel à la définition de la valeur « temporelle » canonique des « tiroirs » (formes verbales) employés dans ces trois constructions. » Kronning (2009, 98)

<sup>51</sup>Je prends là un exemple virtuel juste pour illustrer mon propos. C'est donc une extrapolation simplement.

---

$p$  = nous y parvenons

$q$  = la conférence de Paris sera ce moment décisif que le monde, dans sa quête pour la survie de l'humanité, appelle de tous ses vœux.

Ce qui nous donne la configuration polyphonique suivante :

$Pdv_1$  : [L] (VRAI ( $p$ ))

$Pdv_2$  : [L] (VRAI ( $q$ ))

$Pdv_3$  : [ON<sub>L+A</sub>] (TOP (si  $p$  alors  $q$ ))<sup>52</sup>

Ce n'est pourtant pas le choix que fait Kronning. Si cette configuration ressort l'organisation logique de **5.6.**, elle n'épuise pourtant pas le potentiel sémantique de l'énoncé. En effet, remarque Kronning, grâce à leurs propriétés sémantiques les conditionnelles de contenu remplissent une fonction prédictive. Ainsi, **5.6.** prédit la réalisation d'un état de choses qui dans ce cas est un moment décisif pour l'humanité (dans la quête pour sa survie). Cet énoncé se formulera ainsi : *La conférence de Paris est ce moment décisif que le monde, dans sa quête pour la survie de l'humanité, appelle de tous ses vœux **parce que** nous y sommes parvenus.* Si nous suivons le raisonnement de Kronning, nous parviendrons à la conclusion que ce type de conditionnelles a une structure polyphonique en deux voix. La première est celle qui affirme la relation hypothétique R et qui est celle du locuteur de l'énoncé et la deuxième donne à voir l'attitude épistémique du locuteur-en-tant-que-constructeur par rapport au procès que dénotent  $p$  et  $q$ . Et dans le cas des conditionnelles de catégorie 1 – ce qui est le cas de **5.6.** – l'attitude épistémique est positive et il s'agit de la possibilité. On hériterait de la configuration polyphonique suivante :

---

<sup>52</sup> À cause de sa portée argumentative, sa configuration se rapproche de celle déjà rencontrée sous la conséquence. Les deux semblent viser, dans le cas de ce texte, le même objectif de convaincre l'allocataire.

Pdv<sub>1</sub><sup>53</sup> : [L] VRAI (R (*p*, *q*))

Pdv<sub>2</sub> : [L] VRAI (POSSIBLE (*p*)) & VRAI (POSSIBLE (*q*))<sup>54</sup>

Cette structure polyphonique a le mérite de mettre en évidence le potentiel sémantique de 5.6. Cette disposition pose néanmoins la question de l'inclusion de deux jugements dans un même pdv. Sans rejeter fondamentalement le principe de ce jugement, encore moins l'être discursif qui en prend la responsabilité, la ScaPoLine fait le choix de décomposer pdv<sub>2</sub> en deux pdv basés uniquement sur le jugement. Au niveau rhétorique pourtant, ce potentiel devrait pouvoir contribuer à la réalisation d'une intention communicative qui dans ce cas vise à persuader l'interlocuteur de l'importance du rendez-vous de Paris et de la nécessité que celui-ci soit un succès. C'est dans cet ordre que la configuration polyphonique ici proposée peut rencontrer l'organisation en enthymème et produire le résultat suivant :

Pdv<sub>1</sub> : [L] POSSIBLE (nous y parvenons<sub>(p)</sub>)

Pdv<sub>2</sub> : [L] POSSIBLE (la conférence de Paris sera ce moment décisif (...) appelle de tous ses vœux<sub>(q)</sub>)

Pdv<sub>3</sub> : [L] VRAI (R (*p*, *q*))

Pdv<sub>4</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (si *p*, alors *q*))

Voix : [L] (Si nous y parvenons, la conférence de Paris sera ce moment (...) appelle de tous ses vœux.))

L'attitude épistémique du locuteur est positive et celle-ci précède la relation entre *p* et *q* car en effet, on pourrait inférer que cette relation est vraie à condition que les deux

---

<sup>53</sup> Kronning utilise la terminologie Voix (a) pour pdv<sub>1</sub> et Voix (b) pour pdv<sub>2</sub>.

<sup>54</sup> Kronning (2009 :102) propose une configuration dans laquelle il est possible d'inclure deux jugements dans un pdv. Par ailleurs, il faut lire que c'est la possibilité que les arguments *p* et *q* soient qui est jugée (VRAI) et non pas le fait qu'ils soient possibles. Auquel cas, le jugement aurait été (POSSIBLE).

---

propositions aient été elles-mêmes jugées possibles et donc valides. Cette interprétation est soutenue également par le démonstratif ‘ce (moment)’ qui semble indiquer que l’argument *q* a un contenu fixe et dont le locuteur a connaissance. L’argument *p* n’est donc pas le pilier de cette construction logique car, le locuteur conserve la possibilité de le substituer par un autre argument, *n, k, f*, du moment que cela lui permet d’atteindre son objectif communicationnel : faire justement de la Conférence de Paris un moment décisif dans les négociations sur le climat. Ce préalable par ailleurs assumé, la relation hypothétique *R* peut être à son tour vérifiée par le locuteur de l’énoncé. C’est la validation de cette dernière qui permet l’inclusion de l’interlocuteur qui partage le topos avec *L* dans l’ensemble du raisonnement et la possibilité qu’il en soit persuadé car cela est bien le projet de 5.6. C’est aussi l’ambiance générale du discours en œuvre ici comme on peut se l’apercevoir lorsqu’on entreprend une démarche qui se fonde sur un ancrage contextuel manifeste.

Il est intéressant de voir l’intégration du point de vue de l’interlocuteur dans le développement argumentatif de cette instance de polyphonie. L’introduction de la portée argumentative de la conséquence ici analysée permet de percevoir le phénomène polyphonique – la conséquence en l’occurrence – dans une perspective dynamique. En effet, par l’intégration du « nous » – qui a pour référent textuel le locuteur et l’allocutaire – on semble se retrouver dans une configuration où il y aurait une situation par défaut dans laquelle le locuteur et l’allocutaire respectent les règles du jeu. Ainsi, cela annule la possibilité pour l’interlocuteur de ne pas se reconnaître dans le « nous » qu’il intègre *de facto*. Une telle démarche permet de présenter la réalité dont traite le discours de manière plus consensuelle et le locuteur évite ainsi d’ouvrir un front de discordance avec son allocutaire. Charaudeau (2005, 135) traite de la fonction de ce ‘nous’ sous l’énonciation élocutive, elle-même faisant partie des procédés énonciatifs. Il estime ainsi que « [l]’énonciation élocutive exprimée à l’aide du ‘nous’ contribue souvent à mettre en place un ethos de ‘solidarité’ dans la conviction, le devoir ou l’action. » Le locuteur communique ainsi sa solidarité dans cette cause commune qui

est celle de faire de la conférence de Paris un succès qui devrait être sanctionné par un accord.

Le constat des rapports énonciatifs entre le locuteur et l'allocutaire par ailleurs permettrait de suggérer l'existence de pdv qui apparaissent en fonction de la capacité souhaitée de l'énoncé de convaincre le destinataire. Ceci ne reste qu'un postulat qui a besoin d'être vérifié et détaillé au besoin. Cela pourrait être fait en fonction de la portée de cette option polyphonique du locuteur et si l'analyse des données donne à voir un recours répété à cette structure polyphonique.

## 5.9 L'incise/apposition

Bres (1999) cite l'apposition parmi les manifestations du dialogisme tandis que Nowakowska (2004) offre une démonstration de la pertinence de la syntaxe dans l'analyse du dialogisme. Sa démarche s'appuie sur le clivage notamment. Nous nous inscrivons dans cette perspective syntaxique lorsque nous proposons d'analyser l'apposition sous cette rubrique en raison de l'absence d'une base théorique linguistique qui pourrait permettre que de manière générale l'on l'identifie comme étant un marqueur de polyphonie par défaut – ce qui n'est pas impossible mais relève d'une autre démonstration. De plus, si les travaux sur la praxématique notamment n'identifient pas nommément l'apposition comme marqueur syntaxique de dialogisme, on peut néanmoins penser que la liste ouverte des marqueurs de dialogisme que propose l'approche pourrait permettre cette extrapolation provisoire que nous ferons. Qu'il soit ainsi clair que l'apposition ne saurait être traitée comme un marqueur polyphonique par défaut mais son utilisation pour des objectifs communicationnels précis peut se fonder justement sur un potentiel polyphonique relatif au co(n)texte. C'est dans cette mesure que nous l'analyserons.

**5.7.** Le Cameroun, **faible émetteur de gaz à effet de serre**, entend poursuivre sa contribution à leur réduction.

---

La conclusion logique de cet énoncé ne semble pas concorder avec l'orientation de son incise. On pourrait croire tout au moins qu'elle introduit une nuance en raison de son orientation argumentative contradictoire de celle de la proposition principale. Cette orientation argumentative fait constater un argument concédé du même type que ceux introduits par *mais* ou *bien que*. Nous faisons par conséquent le choix de calquer son analyse sur le modèle que propose la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 92) pour le connecteur concessif *mais*. Elle sera pourtant différente notamment lorsqu'il s'agira de saturer les sources et dans la disposition des arguments. Posons que:

p= [Le Cameroun est un] faible émetteur de gaz à effet de serre

q= Le Cameroun entend poursuivre sa contribution à leur réduction

r= Le Cameroun arrêtera sa contribution à leur réduction

On peut proposer l'organisation polyphonique suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI (p))

Pdv<sub>2</sub> : [ON]<sup>55</sup> (TOP (si p alors r))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI (q))

Pdv<sub>4</sub> : [ON] (TOP (si q alors non-r))

Voix : [L] (Le Cameroun, faible émetteur de gaz à effet de serre, entend poursuivre sa contribution à leur réduction.)

L'analyse de cette incise nous révèle que le Cameroun aurait pu, comme le commanderait la logique admise dans le topos, stopper sa contribution à l'effort de réduction des émissions des gaz à effet de serre – en tant que faible émetteur. Ce statut de faible émetteur réduirait l'impact de ses émissions sur l'environnement. Pourtant,

---

<sup>55</sup>La perspective de Anscombe (2010, 42) qui démontre que ON peut exprimer une voix (collective) – et pas juste un pdv semble pertinente dans ce cas de figure.



Biya choisit la résolution inverse, celle de poursuivre ses efforts dans le sens d'une réduction des émissions de son pays. On pourrait interpréter ce choix comme participant d'une stratégie visant à faire preuve de bonne foi devant ses partenaires dans les négociations et ainsi interpellé chacun d'entre eux sur ce qu'il envisage de faire.

## 5.10 Focalisation

La focalisation est un concept complexe dans les études de la langue. Nous retenons d'emblée la perspective de Nølke (1994b, 128) qui souligne que « focaliser veut dire 'mettre en focus', c'est-à-dire 'attirer l'attention sur...' ». On peut par conséquent croire que la focalisation concerne un élément de l'énoncé par rapport au reste. Par la focalisation, le constructeur de l'énoncé entend attirer l'attention de l'allocataire sur cet élément précisément parce qu'il joue un rôle essentiel sur le déploiement de l'information et partant, sur le plan pragmatique. C'est sans doute dans ce sens que Nølke ajoute que

si l'on focalise un énoncé, ce n'est pas seulement pour attirer l'attention sur cet élément, c'est pour attirer l'attention sur le rôle qu'il joue par rapport aux autres éléments de son contexte et notamment les segments de l'énoncé où il est intégré. (Nølke 1994b, 128-129)

Parmi les trois propriétés constitutives et interdépendantes qui permettent d'identifier un foyer – lui-même résultant de la focalisation, nous pouvons retenir la propriété paradigmatique et la propriété intentionnelle encore une fois.<sup>56</sup>

### 5.8. Deux sujets interpellent la COP21.

Dans 5.8., on peut faire le choix de penser que le focus est l'adjectif numéral ordinal 'deux' qui dès lors ne fonctionne plus comme un simple déterminant qui actualiserait uniquement 'sujets' – bien qu'il le fasse, en même temps. Cette analyse est permise par

---

<sup>56</sup> La propriété syntagmatique considère que le foyer se manifeste dans l'énoncé comme touchant une partie continue de la chaîne linéaire (Nølke 1994b, 129).

la propriété paradigmatique soulignée par Nølke. Par elle, le locuteur opère un choix entre les éléments appartenant à un même paradigme. Si nous admettons ce postulat, l'on pourrait y voir une emphase (Riegel, Pellat, et Rioul 1994, 425) et donc vraisemblablement une instance de focalisation (Nølke 1994b, 127). On peut ainsi se prêter à l'exercice dont Nølke confie la charge à l'interprète et essayer de rétablir – dans une mesure relative – le paradigme auquel appartient le numéral cardinal 'deux'. En effet, il est envisageable que ce déterminant rentre dans une relation paradigmatique avec d'autres déterminants numériques cardinaux et même des déterminants indéfinis. C'est du moins ce que suggère le tableau suivant que l'on peut lire verticalement :

**Aucun**

**Un**

Deux      sujet(s) (n')interpelle(nt) la COP21.

**Quatre**

**Plusieurs**

**etc.**

Ce tableau présente la liste non exhaustive des choix qui peuvent rentrer en distribution avec le déterminant cardinal 'deux' que l'énoncé a retenu. Les propriétés étant interdépendantes selon l'avis de Nølke, il est possible d'envisager une interprétation qui concevrait que la propriété paradigmatique résulterait de la propriété intentionnelle en ceci que le choix paradigmatique de 'deux' s'est opéré dans un certain but, une intention communicative. Encore une fois, il revient à l'interprète de comprendre cette intention.

C'est à la suite de ces observations que l'on peut considérer 'deux' comme un marqueur polyphonique et partant, **5.8.** comme une instance de polyphonie. Cela rend possible la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (X sujet(s) interpelle(nt) la COP21.))

Pdv<sub>2</sub> : [T/A] (VRAI ('X correspond à *n* [sujets]'))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>2</sub>))

Voix : [L] (Deux sujets interpellent la COP21.)

La lecture de cette organisation laisse voir un pdv<sub>1</sub> qui dresse juste le tableau des éventualités, des choix paradigmatiques qui s'offrent dans le cas de cette instance. Choix qui s'offrent aussi bien au locuteur qu'à l'allocataire compris dans le tiers collectif hétérogène 'ON'. Un tiers individuel éventuel dans un deuxième pdv vient faire un choix *n*<sup>57</sup>. Le troisième pdv invalide le choix du tiers et est pris en charge par le locuteur. Cette invalidation ouvre la possibilité à la voix d'affirmer le choix de 'deux'.

Le recours au contexte nous informe que la perspective du comité d'organisation de la COP21 pourrait être différente. Il ne semble pourtant pas que le locuteur opère un rejet des sujets listés par le comité comme ceux devant faire l'objet des débats tout au long du sommet. Celui-ci a formulé ainsi un objectif majeur : aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique<sup>58</sup>. On peut alors croire bien plus à une stratégie de Biya visant à mettre les préoccupations de sa sous-région mais surtout celles de son pays au cœur des discussions qui seront entreprises. Il semble par la même occasion présenter les raisons de sa participation à ce sommet en particulier. Le cotexte et notamment la suite permet à Biya de spécifier la nature de ces sujets. Il s'agit en effet de la dégradation des forêts en Afrique Centrale et de l'assèchement du Lac Tchad, deux sujets encore une fois, qui n'apparaissent pas dans le site du gouvernement français détaillant les objectifs principaux de ce sommet international.

---

<sup>57</sup> Notons que *n* ≠ deux.

<sup>58</sup> [www.cop21.gouv.fr](http://www.cop21.gouv.fr), le site du gouvernement français dédié à l'organisation de la COP21.

---

## 5.11 La typographie

Le caractère typographique peut se révéler être un marqueur de polyphonie. L'on a souvent recours à différentes stratégies pour distinguer la partie d'un texte ou d'un énoncé du reste dont il fait partie. On peut ainsi citer l'italique, les caractères gras, le soulignement ou encore les lettres capitales. De plus, pour des raisons qui peuvent être liées à la situation d'énonciation, certains scripteurs peuvent choisir de combiner deux des trois<sup>59</sup>. Il peut ainsi arriver que l'on combine caractères gras et soulignement ou encore le gras et l'italique. Notre intérêt porte sur le recours aux lettres capitales comme marqueur de polyphonie. Ce constat a déjà été fait dans le cadre spécifique de la praxématique et notamment par Nowakowska (2004, 29) qui utilise le terme « insistance typographique » pour désigner les majuscules, le soulignement et les caractères gras. C'est en raison de cette observation que nous revenons sur l'occurrence déjà analysée sous (2.6.). Soit

### 5.9. NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'ECHOUER.

Outre la négation déjà étudiée, cet énoncé se distingue de son cotexte par sa disposition tout en lettres capitales. Nous reprenons alors le point de vue de Nowakowska (2004, 29) et proposons que l'insistance typographique dont fait montre **5.9.** actualise « explicitement la potentialité dialogique » de cet énoncé. Lorsque l'on combine ce caractère à la négation, cela ne change pas l'orientation dialogique de départ mais cela pourrait être considéré comme un marquage supplémentaire qui vient quelque peu renforcer le potentiel dialogique de l'énoncé.

Relevons par ailleurs et toujours sur le plan linguistique que ce critère typographique semble porter des caractéristiques du cadrage – 'framing'. Entman (1993, 52) estime en effet que

---

<sup>59</sup> Chacun a une incidence sur la reddition à l'oral. Les conventions entre l'écrit et l'oral peuvent donc jouer un rôle important quant au décodage du rôle de ces choix qui ne sont pas que stylistiques.

Framing essentially involves selection and salience. To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described.

Il est donc possible que par cette technique, l'on veuille marquer la différence de son point de vue par rapport à un autre – par inférence par exemple et lorsque l'autre point de vue n'est pas cité dans le texte.

On peut alors proposer la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [T] (VRAI ( Nous avons le droit d'échouer/L'échec des négociations n'est pas une fatalité.<sup>60</sup>))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (INJUSTIFIÉ (pdv))

Voix : [L] (Nous n'avons pas le droit d'échouer.)

Cette insistance typographique semble accentuer le potentiel polyphonique et partant la marge qu'il y a entre la position du sujet parlant (L) et celle – hypothétique – de son interlocuteur (T). On pourrait croire que si par la négation simple Biya récuse la posture qui admettrait la possibilité ou l'acceptabilité d'un échec, le recours à l'insistance typographique repousse encore plus loin cette acceptabilité d'un échec que la négation simple nie déjà. Il y a comme une emphase (grâce à la polyphonie) sur la nécessité absolue de parvenir à un accord durable et contraignant.

Il importe de souligner que le critère typographique n'est pas identifié en polyphonie linguistique comme étant un marqueur par défaut de polyphonie. On peut néanmoins brandir le critère de l'intentionnalité du discours et donc de sa visée pour analyser ce type de marqueur « nouveau » qui pourrait avoir des incidences sur le discours et

---

<sup>60</sup> Étant donné qu'il s'agit davantage d'un point de vue, une formulation précise ne devrait pas être jugée plus exacte qu'une autre, le plus important étant justement l'idée véhiculée.

---

notamment au moment de la prononciation de celui-ci. On peut imaginer des conventions entre l'écrit et l'oral qui impliquerait que de tels fragments à l'oral reçoivent une certaine emphase et ouvrir le chemin à une possible interprétation polyphonique. Une telle démonstration nécessite néanmoins une argumentation structurée et une base théorique. Il demeure que telle n'est pas l'orientation de la présente recherche.

## 5.12 Bilan

Le choix de la démarche qui est la nôtre présente plus d'un avantage. Elle offre la possibilité à l'analyste de lier le discours à des entités plus empiriques ou plus simplement moins virtuelles que les entités purement sémantiques qui font le propre de la ScaPoLine. Elle permet en outre de révéler ce qui relève du contenu, de l'attitude d'une part (pdv) et ce qui relève de l'énoncé tel qu'il est exprimé (voix) et qui est pris en charge par le sujet parlant ou alors tout autre sujet qu'il cite, qu'il évoque ou auquel il fait allusion. Cette distinction nous permet d'en faire une autre, à savoir celle entre *Qui dit quoi ?* et *Qui pense/estime quoi ?* Ceci fait, et grâce notamment à l'apport de la ScaPoLine, nous pouvons organiser les rapports entre voix ou entre voix et pdv ou encore entre les pdv et ressortir ainsi une configuration au sein de laquelle la hiérarchie est établie car nous estimons comme la ScaPoLine et Rabatel (2016) qu'il est important de relever les rapports entre les pdv/voix en plus de les repérer.

Ce que pense Rabatel de l'analyse énonciative peut être pertinent pour l'analyse discursive. De là, on en vient à l'ethos du sujet parlant qui est le locuteur principal du discours et le constructeur de cette scénographie dont parle Rabatel. Celle-ci lui permet de mettre en scène son ethos dans un contexte où il joue un rôle important dans l'atteinte des objectifs pragmatiques de son discours. Ainsi, c'est dans son rapport avec l'altérité au sein de son propre discours qu'il peut se situer dans un débat – tel que le réchauffement climatique. C'est à juste titre que Constantin de Chanay (2010, 316) pense que

l'hétérogénéité énonciative ne contribue à construire un portrait cohérent du locuteur qui la met en scène qu'à la double condition que la diversité des voix convoquées soit ordonnée et hiérarchisée, pour qu'il soit possible de le situer ; et qu'en outre la ligne directrice qui se dégage tout au long d'une prestation et au-delà, dans la succession historique des interventions, soit non-contradictoire – sauf ravissement explicite.

Cette position légitime notre optique visant à non seulement démêler les voix dans les discours analysés afin de faire émerger la position du Cameroun dans ce contexte où foisonnent les opinions et ainsi pouvoir analyser les rapports entre la voix du Cameroun et celle des partenaires convoqués dans ces mêmes discours.

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que grâce toujours au choix de cette démarche polyphonique, nous respectons une exigence – relative à notre projet – de partir du linguistique vers le contextuel. En effet, les deux entités sont traitées selon leur apparition et leur pertinence dans les énoncés analysés. Il ne s'agit pas d'aller directement au contexte mais de passer par les outils linguistiques qui offrent eux-mêmes cette possibilité. De plus, quant au contexte proprement dit, il ne sera pas une nécessité si les outils linguistiques permettent par eux-mêmes d'exploiter et d'épuiser le potentiel polyphonique d'un énoncé. La saturation des sources devient aussi relative dès lors qu'on fait recours aux pdv – dans l'acception que nous voulons lui donner ici et qui est proche de celle de Perrin (2006) – car ceux-ci ne demandent pas vraiment à être saturés par des êtres réels. Cela limite ainsi l'inclination à un recours exacerbé au contexte qui en soi n'est pas une nécessité impérieuse dans l'étude que nous menons. Pourtant, l'entité voix nous permet de rattacher les analyses à la réalité et ainsi de mesurer l'impact de la polyphonie sur le plan rhétorique et pragmatique. Cette démarche ambivalente nous permet d'échapper au piège du tout polyphonique parfois reproché à la praxématique (Bres 2001).

Du reste et sur le plan empirique, cette analyse situe la voix du Cameroun dans les débats sur les réchauffements climatiques qui se sont tenus à l'occasion de la COP21

---

de Paris. On a ainsi pu cerner les positions et propositions du Cameroun dans un contexte international où les intérêts et les statuts des uns et des autres se mêlent au point de devenir confus. On peut retenir par exemple que le Cameroun est un faible émetteur de gaz à effet de serre. Ce qui pouvait être considéré comme un aveu est nuancé lorsque Biya met son pays sur la balance avec d'autres. Par ailleurs, bien qu'il n'en produit pas autant que d'autres, il entend continuer sa contribution à la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Ce qui présuppose en effet qu'il a déjà amorcé cette contribution et qu'elle est en cours au moment où son Président s'exprime. Notons aussi sa tentative de mettre l'Afrique et son pays au centre des discussions qui seront menées au cours de ce sommet.

Il se dégage de la posture de Biya plusieurs types d'ethos. Cette notion est essentielle lorsqu'on a affaire au discours politique car comme le rappelle Charaudeau (2005, 91),

[s]éparer les idées de l'ethos est toujours un alibi qui empêche de voir qu'en politique les idées ne valent que par le sujet qui les porte, les exprime, les met en œuvre. Il faut que celui-ci soit crédible et qu'en même temps il soit support d'identification à sa personne.

On peut retenir l'ethos de solidarité qui parcourt le discours en général et peut être résumé par le recours répété à « nous » comme marque de recherche de mesures communes en vue d'atteindre un objectif dont les bénéficiaires se mesureront à l'aune du bien-être qu'ils apporteront à toute la communauté humaine mais aussi à la planète qui l'abrite. À lui, s'ajoute l'ethos de crédibilité qui dérive de la présupposition et de l'incise présentant le Cameroun comme un pays qui pollue dans des proportions moindres mais qui a souvent œuvré en vue de la réduction des émissions des gaz à effet de serre, continue de le faire et le fera dans l'avenir. Le but de cette analyse exemplaire était *in fine* de tester l'outil théorique, une configuration qui s'ouvre aux apports de la situation d'énonciation grâce au dialogisme de la praxématique. En l'appliquant ainsi à un discours authentique de Paul Biya, il était question de voir comment elle fonctionne. Les phénomènes étant susceptibles de se répéter par ailleurs, leur



exploitation sera systématiquement faite selon les modèles ainsi appliqués dans ce chapitre.

---

## 6. Du discours officiel du Cameroun sur le climat

*Il ne suffit pas de se demander : "Quelle planète laisserons-nous à nos enfants ?» ; il faut également se poser la question : "Quels enfants laisseront-nous à notre planète ?" (Rabhi 2010)*

La production des discours sur le réchauffement de la planète en général par le Président de la République du Cameroun est le point focal de ce chapitre. Le choix de limiter les analyses à cette seule personnalité peut être justifié par le fait qu'il s'agit de la plus haute dans la structure de l'Etat et c'est elle qui conçoit la politique du gouvernement. Ce cadrage devrait permettre d'avoir un aperçu de ce qu'est la politique climatique du Cameroun dans l'intervalle défini, c'est-à-dire [2005-2017]. La forme de l'Etat au Cameroun tel que nous l'avons décrite (chapitre 2), mais surtout la pratique et l'exercice du pouvoir dans ce pays peuvent aussi constituer un énième justificatif au choix des discours de Paul Biya uniquement. Nous avons retenu une répartition chronologique en rapport avec les événements climatiques. Celle-ci permettra de tracer l'évolution éventuelle des préoccupations et des positions du pays par rapport à la question du climat.

Une lecture des données discursives révèle que les discours du Président Biya ont un ancrage plus international et diplomatique, que national. Autrement dit, il s'est très peu adressé à son peuple sur ces questions dans cet intervalle. Il s'agit certainement une prérogative qui incombe à son ministre en charge des questions liées au climat, bien que celui-ci ait aussi des discours qui ont une audience internationale. Les analyses se feront selon le modèle de polyphonie discursive postulé dans le chapitre théorique et testé dans les analyses exemplaires avec le discours de Paul Biya à l'occasion de la COP21 de Paris en 2015. Les occurrences analysées seront regroupées selon le phénomène qu'elles incarnent. Nous sélectionnons par ailleurs les occurrences en raison du marqueur polyphonique. Nous n'avons pas la prétention d'analyser toutes les manifestations de l'hétérogénéité énonciative présentes dans chaque discours mais seulement celles qui rentrent dans le cadrage délimité par le chapitre théorique. Il

convient de relever à ce niveau que notre démarche fait davantage confiance aux marqueurs – linguistiques – qu’aux phénomènes de résonance échoïque qui eux peuvent se multiplier à l’infini – tout énoncé faisant potentiellement écho à un autre, produit ou non. Nous espérons par cette stratégie nous assurer une certaine constance dans la nature et les manifestations des phénomènes relevés. Nous évitons par ailleurs le piège du tout polyphonique et nous espérons ainsi rendre possible une meilleure lisibilité quant à ce qui constitue le point de départ des analyses polyphoniques à mener. Nous faisons de plus le choix de présenter ces manifestations selon le phénomène auquel elles renvoient et non pas selon la classe grammaticale du marqueur linguistique qui les introduit. Ces manifestations sont en outre sélectionnées en raison de leur pertinence dans les discours.

Il importe sans doute de rappeler que le cadrage temporel des discours à analyser à cette étape reste bien [2005-2017]. Pourtant, l’enquête menée sur le terrain nous révèle que le Président de la République commence à évoquer la question du réchauffement de la planète ou alors en a parlé exclusivement entre 2008 et 2017<sup>61</sup>. Les analyses seront organisées en deux sous-parties selon que les discours traitent proprement et exclusivement des questions liées au climat d’une part, ou alors qu’ils en font mention au milieu d’autres thématiques abordées. À chacune des étapes, nous organiserons les discours suivant une chronologie allant du plus ancien au moins ancien.

## 6.1 Discours à un événement climatique

Nous avons recueilli six discours/textes qui ont été émis à l’occasion d’un événement climatique. Ils ont pour dénominateur commun – outre le fait d’être signés du Président de la République – d’être parus ou d’avoir été prononcés lors d’un événement international. Nous n’en retiendrons que cinq à ce niveau, le discours à la COP21 de

---

<sup>61</sup> Nous fondons cet argument sur les ressources mises à notre disposition exclusivement. Cela n’exclut par conséquent pas qu’il y ait plus de prises de parole – tout au moins – à ce sujet que ne le suggèrent les ressources disponibles.

---

Paris ayant déjà servi de cadre aux analyses exemplaires. Il reste donc à analyser : le discours de Copenhague 2009, le discours à la conférence des Nations unies sur le développement durable de 2012, le discours à la Réunion de haut niveau sur la sauvegarde du Lac Tchad en 2012, la tribune libre publiée dans le journal *Le Monde* en 2015, le discours à la COP22 en 2016.

### **6.1.1 Discours lors du sommet mondial sur les changements climatiques (2009)**

Le discours que nous allons analyser est prononcé à Copenhague le 17 décembre 2009, à l'occasion du Sommet mondial sur les changements climatiques tenu dans la capitale danoise. Ce discours est l'occasion pour Paul Biya de rappeler quelques effets néfastes des changements climatiques sur l'agriculture, la biodiversité, etc. C'est aussi l'occasion de présenter son pays, le Cameroun, comme subissant « de plein fouet » ces effets dévastateurs. Il présente aussi ce qui pour lui devrait être fait pour que, la mobilisation de tous aidant, ces effets dévastateurs soient jugulés. C'est le cas notamment d'une aide financière et du transfert des technologies vers les pays en voie de développement, catégorie dans laquelle le Cameroun se revendique. Le sujet parlant a recours à des stratégies qui s'appuient sur certaines manifestations de l'hétérogénéité énonciative telles que l'expression de la finalité, le discours rapporté, la conséquence, la concession, le conditionnel, la négation.

#### *6.1.1.1. La finalité et le discours rapporté*

L'expression de la finalité peut prendre différentes formes sur le plan linguistique comme nous l'avons relevé (Section 5.4.). Soit l'occurrence suivante :

**6.1.** Lorsque nous avons décidé de nous réunir ici à Copenhague, c'était, je le rappelle, **dans l'intention de** conclure un accord sur les changements climatiques qui prendrait le relais du Protocole de Kyoto à l'expiration de celui-ci.

Le syntagme prépositionnel 'dans l'intention de' est le marqueur qui établit la relation de but dans cet énoncé. Il est l'équivalent sémantique de 'dans le but/l'objectif de'.

Posons que :

$q$  = [lorsque] nous avons décidé de nous réunir ici à Copenhague, [c'était, je le rappelle]

$p$  = conclure un accord sur les changements climatiques qui prendrait le relais du Protocole de Kyoto à l'expiration de celui-ci.

On obtient la relation  $q$  *dans l'intention de*  $p$ . Qui se traduit dans la configuration polyphonique suivante :

$Pdv_1$  : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI ( $q$ ))

$Pdv_2$  : [A] (VRAI ('la finalité de  $q$  est inconnue'))

$Pdv_3$  : [L] (VRAI ('la finalité de  $q$  est  $p$ '))

$Pdv_4$  : [L] (VRAI (' $p$  est possible'))

Voix : [L] (Lorsque nous avons décidé de nous réunir (...), **dans l'intention de** conclure un accord sur les changements climatiques (...))

L'être discursif 'ON' qui sature  $pdv_1$  tient du fait que la connaissance de l'information véhiculée par  $p$  est partagée par le locuteur et l'allocutaire. Elle ne fait d'ailleurs pas débat entre les deux protagonistes. Cette lecture pourrait par ailleurs être renforcée à l'interprétation par le 'nous' que le sujet parlant emploie dans le discours. Ce 'nous' désigne donc aussi bien le locuteur que l'allocutaire. De fait, le préalable même à la réunion de Copenhague est un accord des parties prenantes pour la tenue ladite réunion. La relation de finalité entre  $q$  et  $p$  est établie par le locuteur de même que l'évaluation de la possibilité que la proposition  $p$  soit vraie. Ce qui permet en dernier recours d'affirmer la voix qui reprend l'énoncé ainsi exprimé par le locuteur et tel que nous le recevons.

Le choix de combiner l'expression de la finalité au discours rapporté tient de la construction de cette occurrence qui mêle les deux et il nous semble nécessaire de les

---

analyser ainsi pour une interprétation qui ne modifie pas la nature constitutive de l'occurrence. Reprenons alors l'occurrence en elle-même :

Lorsque nous avons décidé de nous réunir ici à Copenhague, c'était, **je le rappelle**, dans l'intention de conclure un accord sur les changements climatiques qui prendrait le relais du Protocole de Kyoto à l'expiration de celui-ci.

Ainsi mise en exergue est le discours citant qui occupe une position d'incise. Ce discours confère au reste de l'énoncé le statut de discours cité et l'occurrence devient alors un exemple de discours indirect sans *que*. Nous en proposons l'analyse qui va suivre.

Posons préalablement que :

s = Lorsque nous avons décidé de nous réunir ici à Copenhague, c'était dans l'intention de conclure un accord sur les changements climatiques qui prendrait le relais du Protocole de Kyoto à l'expiration de celui-ci.

Nous obtenons le schéma suivant :

Voix<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (s)

Voix<sub>2</sub> : [L] (Je rappelle (s))

De cette configuration, il ressort que le locuteur rappelle tout simplement un accord sur le but de la réunion à laquelle il participe.

Nous proposons alors de jumeler les deux analyses issues des deux marqueurs de polyphonie dans cet énoncé. On obtient :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (q))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI ('la finalité de *q* est *p*'))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI ('*p* est possible'))

Pdv<sub>4</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (*q* pour (que) *p*))

Voix<sub>1</sub> : [L] (Lorsque nous avons décidé de nous réunir (...), dans l'intention de conclure un accord sur les changements climatiques (...))

Voix<sub>2</sub> : [L] (Je rappelle (Voix<sub>1</sub>))

Il ressort de cette combinaison que le locuteur rappelle à son allocataire l'accord préalable qu'ils eurent quant au but de la réunion présente. Cela est fait sans doute pour remettre cette préoccupation au cœur des réflexions et des actions qui seront entreprises au cours – et à la suite – du sommet de Copenhague. S'il peut être vérifié que cet accord que rappelle Paul Biya a bel et bien reçu l'accord de ses interlocuteurs, cela les met du coup dans une posture qui ne leur permet pas de le remettre en cause au risque de passer pour des partenaires non fiables et perdre pour cette raison leur crédibilité. Cela dit, rien ne les oblige à adhérer à cet objectif que rappelle le locuteur. Ce sera d'ailleurs le cas car le sommet de Copenhague n'atteindra pas cet objectif même. Mais le discours reste dans un ton plutôt optimiste comme va le souligner la conséquence.

### 6.1.1.2. La conséquence

Comme le but, la conséquence peut être introduite par différents marqueurs linguistiques comme son analyse dans le chapitre précédent le démontre (Section 5.7.). L'un des marqueurs les plus usuels en ce sens est le connecteur 'donc' qui a d'ailleurs fait l'objet d'une analyse par la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 88-92).

**6.2.** Il y a trois mois les Chefs d'Etats et de Gouvernements réunis à New York dans le cadre d'une conférence de haut niveau sur les changements climatiques ont exprimé leur volonté d'aboutir ici à Copenhague à un accord mondial équitable sur ces questions dans la perspective de l'après Kyoto<sup>62</sup>.

Nous participons **donc** au présent sommet *avec la conviction que* le caractère global des changements climatiques requiert des solutions elles aussi globales.

---

<sup>62</sup> Le protocole de Kyoto a été signé le 11 décembre 1997 lors de la troisième conférence annuelle des Parties (COP3) à Kyoto au Japon.

---

Il est peut-être important avant toute chose de rappeler que l'objectif initial du protocole de Kyoto était de parvenir durant la période d'engagement 2008-2012 à la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique d'au moins 5% (dans les pays engagés) par rapport aux niveaux de 1990. Cet objectif devait être atteint en synergie et eu égard au statut économique et écologique des pays participant à l'accord.

Posons que :

$p$ = Les Chefs d'Etats et de Gouvernements (...) ont exprimé leur volonté d'aboutir ici à Copenhague à un accord mondial équitable sur ces questions dans la perspective de l'après Kyoto

$q$ = Nous participons au présent sommet avec **la conviction que** le caractère global des changements climatiques requiert des solutions elles aussi globales

En s'inspirant du modèle appliqué dans les analyses exemplaires, on peut proposer le schéma suivant :

$Pd_{v1}$  : [L] (VRAI ( $p$ ))

$Pd_{v2}$  : [L] (VRAI ( $q$ ))

Voix<sub>1</sub> [ON<sub>+L</sub>] (le caractère global des changements climatiques requiert des solutions elles aussi globales)

$Pd_{v3}$  : [ON] (TOP (si  $p$  alors  $q$ ))

Voix<sub>2</sub> : [L] (Il y a trois mois les Chefs d'Etats et de Gouvernements réunis à New York (...) Nous participons donc au présent sommet *avec la conviction que* le caractère global des changements climatiques requiert des solutions elles aussi globales)

Outre les  $pdv$  1 et 2,  $pdv_3$  nous semble essentiel dans cette organisation en raison de l'être discursif qui le sature. En effet, ce choix se fonde sur le 'nous' employé par le



locuteur. Il inclut l'allocutaire dans l'expression d'une position qui est avant tout la sienne. Encore une fois, cela semble participer d'une démarche consensuelle, d'une solidarité qui est d'ailleurs recherchée et posée comme gage de non seulement la participation des parties prenantes au sommet, mais aussi à la nature des solutions qui doivent être recherchées pour mener à des résultats efficaces. C'est ce qu'exprime le locuteur lorsqu'il reconnaît le caractère global du réchauffement climatique qui fait que l'on ait besoin de solutions globales pour en sortir.

La voix<sub>1</sub> exprime un contenu compris dans *q* et introduit dans la complétive par *la conviction que*. Par cette voix, le locuteur entend partager une opinion qui est prise en charge par un collectif auquel il marque son appartenance par cet acte d'énonciation même. Il souligne une fois de plus sa solidarité avec un mouvement et indique par ricochet qu'il n'est ni le seul, ni le premier à porter cette idée. Lorsque mise en perspective avec la conséquence qui est le marqueur polyphonique principal dans cet énoncé, on peut croire qu'elle est au cœur de *q*. C'est la conférence à New York qui permet en effet au locuteur de conclure que la voix existe.

Il ne faut pourtant pas être dupe et prendre Biya pour le porte-parole de la communauté internationale dans cette occurrence. Il s'agit bien plus pour lui de pousser son agenda propre et les préoccupations qui sont les siennes et celles de son pays. Le fait que les conséquences du réchauffement climatique soient l'apanage de la plupart des pays et qu'elles se ressemblent dans leurs manifestations pourrait justifier le recours à ce *nous*. Grâce à lui, le locuteur échappe aussi à une posture qui aurait pu être taxée d'individualiste – si à la place de *nous* il avait eu recours au pronom « je » par exemple – même si le Cameroun et l'Afrique restent la fenêtre à travers laquelle il perçoit la réalité du réchauffement climatique. C'est ce que suggère la concession dans ce discours.

### 6.1.1.3. *La concession*

L'expression de la concession a souvent un potentiel polyphonique. Elle se fonde sur un présupposé commun aux interlocuteurs comme le souligne N'Guyen cité dans Montagne (2005, 39). En effet,

L'auteur [N'Guyen] fait observer que le contenu sémantique de la concession est présupposé, légitimé par un « système de référence » subjectif ou commun. Le système de référence, c'est « ce par rapport à quoi la prise en charge ou le rejet d'un énoncé se trouve justifié ». Ce système est commun s'il est reconnu par les deux interlocuteurs, il peut même constituer une « norme » s'il est placé « au-dessus de tout autre système présent dans l'argumentation » ; il est subjectif quand il n'appartient qu'à l'un des deux interlocuteurs.

L'idée de quelque chose de préétabli, la connaissance de laquelle le locuteur et l'allocutaire sont détenteurs revient aussi chez Didriksen (2010, 3) qui lui-même reprend l'argument de Morel (1996) à savoir que l'association entre l'argument *p* et l'argument *r* dans la relation concessive « suppose une vision préétablie de la relation entre les éléments mis en présence, ou du moins un accord tacite entre les locuteurs sur cette relation » Morel 1996 citée dans Didriksen (2010, 3). Et Didriksen déduit que c'est « exactement cette 'vision préétablie' ou 'l'accord tacite' qui sont exprimés par les topoi dans les analyses polyphoniques ».

Soit l'énoncé suivant :

**6.3.** On sait en effet que l'Afrique, **bien qu'elle** ne participe que très peu aux émissions de gaz à effet de serre, subit fortement les effets de la pollution.

Il met en scène une concession dans l'incise, introduite par le connecteur concessif 'bien que' dont le potentiel polyphonique est démontré par Didriksen (2010, 2). Le système de référence de N'Guyen (1983) auquel Montagne fait allusion semble placer le contenu de cette concession dans le rang du commun plutôt que celui du subjectif. Cette analyse est confortée par le recours au pronom indéfini *on* qui, dans ce cas-ci, semble porter une valeur inclusive (le locuteur et l'allocutaire). Le système de référence

est donc objectif et pour Montagne (2005, 39), « [l]es concessions utilisées par les devisants reposent régulièrement sur des présupposés, non exprimés dans le discours, et qui relèvent de la compétence culturelle et morale commune des interlocuteurs ». On serait dans un cas de figure où la participation de l’Afrique en général aux émissions de gaz à effet de serre est moindre, comparée à celle des autres continents et c’est une réalité objective.

Cela dit, nous nous accordons avec Mellet et al. (2008, 10) lorsqu’elles soulignent le potentiel dialogique de la concession. Pour elles,

La concession est un des exemples prototypiques du dialogisme ou, comme le dit G. Ranger, « d’une situation de parole dialectique » : elle articule constamment un « je dis que » à un « on dit que » ou à un « tu dis/as dit/ diras que », voire à un « j’ai dit que » ou « je pourrais tout aussi bien dire que » ; elle offre donc toutes les figures sous lesquelles se décline le dialogisme : dialogisme interdiscursif, dialogisme interlocutif, et auto-dialogisme.

Il ressort de cette citation le riche potentiel polyphonique – ou dialogique – de la concession. D’un point de vue strictement linguistique, en revanche, note Attruia (2014, 5), la concession se définit comme une relation logique unissant deux propositions. Les modèles qu’analyse cet auteur sont ceux où l’on a un annonceur tel que *certes*. Néanmoins, sur le principe, on peut s’accorder à dire que la concession est organisée en assertion de *p*, inférence de la conclusion *r* à tirer de *p*, assertion de *q*, contestation directe ou indirecte de l’inférence menant à *r* (Mellet et al. 2008, 10).

Proposons à la suite de ceci que

*p*= elle [l’Afrique] ne participe que très peu aux émissions de gaz à effet de serre

*q*= l’Afrique subit fortement les effets de la pollution

*r*= l’Afrique échappe aux effets de la pollution

Outre cette répartition, on peut s'inspirer de l'analyse que propose Didriksen (2010). De fait, il propose que l'énoncé avec *bien que* soit organisé selon le modèle du syllogisme en : une prémisse majeure (si  $p$  alors  $r$ ), une prémisse mineure ( $p$ ), une conclusion implicite ( $r$ ), une réfutation de la conclusion du syllogisme ( $q = \text{non-}r$ ), et une prémisse majeure alternative implicite (Didriksen 2010, 3). On en arrive à l'analyse suivante inspirée de celle de Didriksen<sup>63</sup>.

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI ( $p$ ))

Pdv<sub>2</sub> : [ON] (TOP (si  $p$  alors  $r$ ))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI ( $q$ ))

Pdv<sub>4</sub> : [ON] (TOP (si  $q$  alors non- $r$ ))

Voix : [L] (On sait en effet que l'Afrique, **bien qu'elle** ne participe que très peu aux émissions de gaz à effet de serre, subit fortement les effets de la pollution)

On peut expliquer ce schéma en empruntant encore à Didriksen, c'est-à-dire que :

1. Prémisse majeure : (pdv<sub>2</sub>) (Normalement) quand ...
2. Prémisse mineure : (Pdv<sub>1</sub>)
3. Conclusion : ( $r$ )
4. Réfutation de la conclusion du syllogisme : (Pdv<sub>3</sub>)
5. Prémisse majeure alternative : (pdv<sub>4</sub>)

Commençons cette interprétation en soulignant la valeur du connecteur concessif *bien que*. En fait, il pose un fait contrairement à *même si* par exemple qui évoque une hypothèse simplement<sup>64</sup>. On peut par conséquent croire que dès le départ, c'est un fait que l'Afrique ne participe que très peu aux émissions de gaz à effet de serre. Si cela est

<sup>63</sup> Nous utilisons le vocable « inspirée » parce que le modèle que propose Didriksen est purement linguistique, prenant appui sur la ScaPoLine. Il n'y a donc pas de voix par exemple mais des pdv.

<sup>64</sup> Je remercie Anders Didriksen pour cet argument qu'il tint à l'occasion d'un cours sur le potentiel polyphonique des connecteurs et précisément celui de 'bien que' le 15 septembre 2015 à l'Université de Bergen.

considéré comme établi, le locuteur et l'allocutaire qui sont présents dans le topos le prennent comme une réalité préétablie. La conclusion *r* aurait dû s'imposer mais tel n'est pas le cas et le locuteur pose *q* en revanche. Cette stratégie semble poser l'Afrique en général comme davantage une victime des effets de la pollution, phénomène dont elle n'est presque pas à l'origine, à en témoigner par la négation restrictive « **ne** participe **que** très peu », elle-même suivie de l'indicateur de quantité « peu » modalisé par l'adverbe d'intensité « très ». À en croire cette structure que choisit le locuteur, la participation de l'Afrique à la pollution serait plus proche de zéro que d'une donnée numérique positive. Même si les chiffres peuvent prouver autre chose, il reste qu'il s'agit davantage d'une stratégie de conviction qu'un exposé scientifique au sujet du degré de participation de l'Afrique à la pollution. Cette pollution est elle-même identifiée ici comme le responsable du réchauffement climatique. On se rapproche de la stratégie de la persuasion en politique (Charaudeau 2005, 80) sans que cela ne soit du mensonge, bien entendu.

#### 6.1.1.4. *La négation*

Le potentiel polyphonique de la négation est l'un des plus illustrés en polyphonie. Elle a servi de base aux études polyphoniques, en l'occurrence la polyphonie linguistique avec la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004). Elle repose sur différents adverbes de négation comme marqueurs linguistiques (Section 5.3.).

Soit l'occurrence suivante :

6.4. Ce sommet est d'une importance capitale. Cela **personne ne** le conteste. Il s'agit de la survie de l'espèce humaine.

Cette semi-négation est considérée comme descriptive<sup>65</sup> par opposition à la négation polémique qui est dite polyphonique par défaut. Nous l'interprétons pourtant comme polyphonique. Ce potentiel est dû en partie au contexte lié à la thématique clivante du

---

<sup>65</sup>Nølke (1992, 49) « La négation descriptive, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire. »

---

discours mais aussi de la situation d'énonciation. On peut lire cet énoncé en ce qu'il signifie, c'est-à-dire que personne ne conteste que le sommet dont il est question est d'une importance capitale. Ce qui nous mène à la structure polyphonique suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [T] (VRAI (Certains contestent l'importance capitale de ce sommet.))

Pdv<sub>2</sub>: [L] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>1</sub>))

Voix : [L] (Personne ne conteste l'importance capitale de ce sommet.)

On peut poser à la suite de ce schéma que l'on est dans un cas de figure où la négation polémique ne porte pas véritablement sur une contestation possible de l'importance de ce rendez-vous par certains participants. Bien au contraire, on semble être dans le cas où le locuteur crée cette polémique à dessein dans le but principal de mettre l'emphase sur l'aspect capital de cette occasion. Cette emphase elle-même vise sans doute l'objectif d'interpeller les consciences présentes sur la nécessité de leur implication véritable et définitive en faveur de cette entreprise. La survie de toute l'espèce humaine en dépend, comme il le souligne par la suite. Comment en effet croire que l'on puisse douter de cette importance si l'on est conscient de l'enjeu qu'il représente : sauver la planète et à travers elle, l'espèce humaine.

Cette interpellation revient à la fin du discours à travers l'énoncé

### 6.5. Il y a urgence. **Ne l'oublions pas.**

Même s'il est possible qu'elle sous-tende une polémique, nous faisons le choix de n'y voir qu'une manière d'interpeller l'audience en mettant l'emphase une fois de plus sur le propos précédent, à savoir qu'il y a urgence. La négation ne conteste donc pas le fait même de l'urgence soulignée mais le fait que certains puissent l'oublier. Cette crainte de la part du locuteur que certains oublient l'urgence est aussi portée par l'impératif qui interpelle. L'impératif aurait pu annuler la charge polémique de cette négation et partant son potentiel polyphonique. Pourtant, le dialogisme interlocutif responsif (Bres, Nowakowska, et Sarale 2016) rend possible une telle lecture. Par lui, le locuteur

anticipe – dans le but de la prévenir – une réplique de la nature « Nous avons oublié qu’il y avait urgence ». Cet oubli redouté par le locuteur qui peut avoir des conséquences certaines sur la conduite du combat en faveur de la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Outre cet usage de la négation à des fins argumentatives, il est possible que la négation serve d’autres fins. C’est le cas de son usage à des fins de restriction comme l’expose l’occurrence suivante :

6.6. Déjà, certains dommages causés par les changements climatiques sont irréversibles. Il faut **donc** à tout prix arrêter le processus d’autodestruction. Nous **ne** pourrons y parvenir **que** par une mobilisation résolue de tous et de chacun.

Il est important de relever dès le départ la particularité de cette occurrence qui a deux marqueurs polyphoniques à savoir celui de la conséquence (*donc*) et celui de la négation, mieux de la restriction. Comme le montre le modèle appliqué plus haut (Section 6.1.1.2.), le connecteur et marqueur *donc* implique un topos au sein duquel s’identifient le locuteur et l’allocutaire et dans lequel la relation *si p alors q* est possible. Dans le cas présent :

*p*= *Déjà, certains dommages causés par les changements climatiques sont irréversibles* tandis que

*q*= *Il faut à tout prix arrêter le processus d’autodestruction.*

Cette relation de conséquence entre *p* et *q* est validée par la voix du locuteur qui prend en charge la forme de l’énoncé et l’utilisation de cette relation logique vise à interpeller la raison davantage que la sensibilité de l’allocutaire face à une situation irréversible qui aurait pourtant pu être évitée. Il faut par conséquent croire qu’il ne s’agit pas d’une fatalité mais d’une situation dont les causes sont identifiables et d’ailleurs identifiées. D’où la possibilité d’une solution qui passe exclusivement par la mobilisation des uns et des autres comme le suggère le restrictif *ne...que* (Nølke 1980, 14). Nølke (1980) étudie le champ ou la portée de ce marqueur. D’après son constat, « *ne...que* se

---

compose d'une particule (*ne*) qui est toujours préverbale et de *que* qui se trouve toujours après le verbe fini. *que* est placé immédiatement avant le mot (ou bien le syntagme) qu'il 'restreint' » (p 19). Si l'on applique le conseil de Nølke à 6.6., on en déduit que l'élément restreint est 'par une mobilisation résolue de tous et de chacun'. En poursuivant la description de ce marqueur avec Nølke, on peut en souligner la fonction sémantique. *que* implique en effet que l'élément restreint que l'auteur désigne comme noyau, ne peut être remplacé par aucune autre unité semblable. Sa fonction, en d'autres termes, est « de rendre fausse toute phrase qu'on obtiendrait en remplaçant le noyau par une autre unité semblable » (Nølke 1980, 20).

La ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 97) propose une analyse de ce marqueur en trois pdv dont on peut s'inspirer. Le même modèle est repris par Nølke (2017, 143) lorsqu'il analyse une instance avec collocation de marqueurs polyphoniques dont le restrictif *ne...que*. On aura :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (Nous y parviendrons par une mobilisation résolue de tous et de chacun))

Pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI (Nous pouvons y parvenir (également) par d'autres moyens))

Pdv<sub>3</sub> : [I<sub>p</sub><sup>66</sup>] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>2</sub>))

Cette démarche sera néanmoins modifiée pour satisfaire à la perspective qui est la nôtre dans ce travail. On relèvera d'abord la remarque faite par Nølke (1980, 20) lorsque traitant d'un cas où le restrictif *ne...que* est utilisé que « si quelqu'un prononce (14)<sup>67</sup>, c'est certes parce que 'quelqu'un' soupçonne que le destinataire attend (ou croit) que Paul a aussi mangé autre chose que des gâteaux ». Il décline cette relation entre le locuteur et le destinataire que l'on pourrait qualifier de dialogique<sup>68</sup> dans le dialogue qu'il crée pour illustrer cet argument. Il y a pour nous vraisemblablement un besoin de

---

<sup>66</sup> L'interprète (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 97)

<sup>67</sup> L'exemple de Nølke est « Paul n'a mangé que des gâteaux. »

<sup>68</sup> Il s'agit de notre constat et pas celui de Nølke.



restreindre en vue de répondre – par dialogisme interlocutif – à un besoin avant qu’il ne soit posé. Cette stratégie s’appuie sur la connaissance de l’allocutaire par le locuteur, et de la conscience qu’il a des savoirs que ce dernier aurait en sa possession au sujet de la question en jeu. Dans notre cas, il s’agit des solutions pour juguler le réchauffement climatique.

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Il existe différents moyens pour régler le phénomène des réchauffements climatiques))

Pdv<sub>2</sub> : [A] (VRAI (Nous y parviendrons en les appliquant tous/certains))

Pdv<sub>3</sub>: [L] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>2</sub>))

Voix : [L] (Nous y parviendrons (exclusivement) par une mobilisation résolue de tous et de chacun.)

Par cette restriction, le locuteur sélectionne un élément dans un ensemble, la connaissance duquel il partage avec l’allocutaire. Son besoin de restreindre les solutions à la mobilisation résolue de tous et de chacun uniquement peut être interprété comme une stratégie d’anticipation d’une requête – hypothétique au demeurant – de l’allocutaire. C’est par conséquent là que le dialogisme interlocutif anticipatif trouve la justification de sa raison d’être (Bres, Nowakowska, et Sarale 2016).

La particularité de cette restriction tient du fait que contrairement à la négation, elle sélectionne une partie de l’audience *lato sensu*, l’opinion de laquelle elle rejette sans toutefois en révéler l’identité de ceux-ci. On se doute en effet qu’il soit possible que certains des membres de cette audience aient la même opinion que Biya. Cela peut d’ailleurs se révéler être utile dans un contexte diplomatique où il faut peser le moindre mot que l’on utilise (Arifon 2010). Fløttum et Gjerstad (2017, 8) rappellent le potentiel de la négation de masquer l’identité de ceux dont le locuteur rejette le point de vue : « The use of negation can be an effective means to categorically refute other points of view, without divulging the identity of the opponent. This is particularly so in a context

---

of multiple recipients ». Cette négation en outre souligne la solidarité une fois de plus comme la clé au problème du réchauffement climatique. Ce qui est contesté n'est pas le but à atteindre, mais le comment atteindre ce but même. Le locuteur met également en exergue une option parmi une foule d'autres. Cette solidarité passe certainement par la mise en place de mesures collectives et contraignantes pour une lutte efficace contre l'ennemi commun qu'est le réchauffement de la planète.

#### *6.1.1.5. Bilan du discours*

L'étude de la polyphonie dans ce discours nous révèle que le locuteur a su s'adosser sur des structures polyphoniques diverses : la finalité, le discours rapporté, la conséquence, la concession, la négation, certaines telles que la négation et la conséquence se répétant, pour véhiculer des messages qui lui semblent importants. Il en va ainsi de l'urgence de faire quelque chose afin que ce rendez-vous de Copenhague soit une réussite en vue de la réduction des émissions des gaz à effets de serre que le locuteur identifie comme cause principale de ce phénomène dont certaines conséquences sont déjà irréversibles. L'humanité doit déjà vivre avec elles. L'origine anthropique des causes du réchauffement climatique permet de croire que le phénomène n'est pas une fatalité. En tant que tel, il est possible d'en venir à bout et la solution qu'il propose est logique. Elle passe par la mise sur pied de mesures collectives. Il y a ainsi un appel répété au consensus même lorsqu'il s'agit de situations qui ne concernent que les espaces géographiques qui impliquent son pays ou sa région. C'est le cas du Lac Tchad ou du Bassin forestier du Congo, pour ne citer que ces deux exemples. L'ethos véhiculé est vraisemblablement celui de la solidarité. Biya veut être solidaire des mesures qui seront prises et aimerait que les autres membres de la communauté internationale en fassent autant afin que l'on prétende à des débuts de solution.

#### **6.1.2 Discours à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable – Rio +20 (2012)**

Ce discours fut lu par le ministre des Relations Extérieures, représentant personnel du Président Biya à ce sommet qui se tint à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012. Le ton

du discours est proche du précédent par les sujets évoqués et les propositions émises. En effet, outre le fait de rappeler l'importance de cet autre rendez-vous, Biya à travers la voix de son ministre dresse un état des lieux sur les conséquences diverses du réchauffement climatique auxquelles les populations de son pays sont confrontées sur toute son étendue. Il en va ainsi de la sécheresse ayant pour corollaire l'avancée du désert et l'assèchement du Lac Tchad dans la partie septentrionale, à la dégradation des écosystèmes littoraux due à l'ensablement sédimentaire, les inondations, la déforestation dans le sud. Ce tableau est suivi par un appel à la mobilisation en faveur des mesures déjà prises et un plaidoyer en vue d'une aide financière à l'endroit des pays en voie de développement tels que le sien et qui doivent faire face à tous ces fléaux. La communication de ces contenus s'adosse sur la polyphonie à travers la concession, la condition, la présupposition et la modalisation.

#### 6.1.2.1. *La concession*

Le potentiel polyphonique des connecteurs concessifs est bien connu dans la littérature (Morel 1996, Montagne 2005, Mellet et al. 2008, Didriksen 2010). Nous en avons proposé une analyse dans le discours précédent à travers le connecteur *bien que*. Il nous semble utile de marquer un temps d'arrêt sur ce phénomène une fois de plus en raison de son poids dans le présent discours mais également en raison de la nature des connecteurs qui sont en jeu dans celui-ci.

Soit l'énoncé suivant :

6.7. Mon pays se réjouit de la large adhésion dont elles font l'objet, ainsi que des avancées qui, grâce à elles, ont pu être réalisées. **Certes**, la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère n'est pas encore stabilisée et les négociations post Kyoto se poursuivent dans le cadre de la Convention des Nation Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; **certes également**, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ne bénéficie pas encore de l'intérêt et des moyens souhaités, **mais** la convention sur la diversité biologique représente un pas important dans la protection de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes

---

et le partage juste et équitable des bénéfices provenant de l'utilisation des ressources génétiques.

La concession dans cet énoncé repose sur le connecteur *certes, ... mais*, l'adverbe (certes) se répétant, sans doute à cause du nombre d'arguments concédés mais peut-être aussi en raison de la différence dans la nature de ces éléments concédés. Cet annonceur, outre le fait de statuer sur la véracité de la proposition qu'il introduit, peut parfois exprimer la position du locuteur par rapport au contenu de ce qui est dit et souvent attribué à une voix autre que la sienne. C'est en cela que pour Attruia (2014, 5), « la concession est un procédé rhétorique qui consiste à admettre un argument de l'interlocuteur, mais pour mieux lui opposer un contre-argument plus fort ».

Posons pour l'analyse de cette occurrence que :

$p_1$ = la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère n'est pas encore stabilisée et les négociations post Kyoto se poursuivent dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

$p_2$ = la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ne bénéficie pas encore de l'intérêt et des moyens souhaités

$q$ = la convention sur la diversité biologique représente un pas important dans la protection de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des bénéfices provenant de l'utilisation des ressources génétiques.

$r$ = la convention sur la diversité biologique est un échec dans la protection de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des bénéfices provenant de l'utilisation des ressources génétiques

**6.7.** nous présente un cas où l'on a à faire à une organisation en syllogisme avec les arguments constituant des prémisses et une conclusion admise par le topos. Sur le modèle des autres concessions qui ont la même organisation en syllogisme, on peut proposer la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (p<sub>1</sub>, p<sub>2</sub>))

Pdv<sub>2</sub> : [ON] (TOP (si p<sub>1</sub>, p<sub>2</sub> alors r))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI (q))

Pdv<sub>4</sub> : [ON] (TOP (si q alors non-r))

Les arguments p<sub>1</sub> et p<sub>2</sub> sont ceux concédés par le locuteur à l'allocutaire. C'est la raison pour laquelle nous faisons le choix de les saturer par l'un et l'autre – qui se rejoignent dans 'ON' – même s'il est possible que le locuteur admette un pdv sans qu'il n'en soit responsable. Attruia (2014, 6), traitant de la prise en charge des points de vue dans la concession<sup>69</sup>, observe que :

En ce qui concerne la relation concession/prise en charge, posons tout de suite une règle générale valable pour tous nos exemples : il n'est pas dans l'esprit du locuteur de nier la véridicité d'un point de vue concédé. Il se trouve en effet que dans la concession argumentative, le locuteur reconnaît toujours comme vrai le point de vue concédé (prise en charge) même lorsqu'il n'en prend pas la responsabilité.

Nous voyons dans le discours que le point de vue concédé n'est pas rejeté par le locuteur. On n'en est pour autant pas à la validation pure de ce point de vue car encore une fois, la stratégie de la concession semble être de permettre au locuteur – sans réfuter des arguments parfois irréfutables – de leur opposer une conclusion contradictoire qui lui permet de voir et présenter le monde tel qu'il le souhaite. L'ambition de Biya dans cet énoncé n'est ni de remettre en cause p<sub>1</sub> ou p<sub>2</sub>, mais de réfuter la conclusion logique (r) à laquelle ils devaient mener. Cette concession traduit une volonté d'aller de l'avant malgré les échecs (p<sub>1</sub> et p<sub>2</sub>). Ceux-ci ne sont pas à mesure de casser la dynamique optimiste dans laquelle le locuteur veut surfer et qu'il veut communiquer à son audience. En sauvant pour ainsi dire la Convention des Nations Unies sur la lutte contre

---

<sup>69</sup> La responsabilité dans la ScaPoLine.

---

la désertification par la conclusion *q*, le locuteur veut réhabiliter une structure dont la vie servira les intérêts de son pays, notamment la partie septentrionale menacée par l'assèchement du Lac Tchad mais aussi l'avancée du désert.

Ce jeu entre une réalité peu luisante et un futur que l'on peut envisager plus propre et plus sain pour l'environnement n'est pas la seule fonction dans laquelle Biya emploie la concession. Elle peut en effet être utilisée pour faire justement l'inverse, c'est-à-dire faire contraster cet optimisme même avec une réalité qui ne permet pas de se réjouir ou alors de ne rien faire tout simplement.

Soit l'occurrence suivante qui s'inscrit tout juste à la suite de la précédente :

6.8. De plus, la Déclaration de Rio et la Déclaration sur les principes de gestion des forêts ont permis d'orienter la politique internationale pour la protection des ressources forestières globales.

**Toutefois**, bien des problèmes attendent des solutions.

Le connecteur *toutefois* est intéressant quant à sa polysémie et le débat dont il a fait l'objet dans les études de sémantique. Ce débat est rappelé par Mossberg (2006). De fait, certains auteurs trouvent que la valeur de ce connecteur est d'avantage liée à la restriction qu'à la concession.

D'après Gettrup & Nølke (1984 : 40-43 ; voir aussi Blumenthal 1980 : 125-127), le sémantisme de *toutefois* est fortement lié à la restriction. En effet, selon ces auteurs, *toutefois* n'est jamais syntagmatique, mais toujours paradigmatique, et instaure normalement une relation d'ensemble/élément. Cela revient à dire que *toutefois* a pour fonction de restreindre, au moyen d'une négation partielle, l'extension ou la compréhension de ce qui vient d'être dit. (Mossberg 2006, 206)

Selon Gettrup et Nølke (1984), *toutefois* n'a que des emplois paradigmatiques. Ce qui ne lui confère pas de potentiel concessif. Ces auteurs rapprochent la valeur de *toutefois* à celle de *cependant* qui est différent de *toutefois* dans la manière dont l'un et l'autre prennent en charge la négation. Pour Gettrup et Nølke 1984 cités dans Mossberg (2006, 206-207),

tandis que la relation de négation partielle instaurée par *cependant* serait indirecte et sous-entendue, la relation de négation partielle de *toutefois* s'instaure directement entre des éléments repérables dans l'énoncé lui-même.

Cette discussion intéressante sur la valeur des deux connecteurs peut être poursuivie mais nous préférons retenir la relation de négation partielle de *toutefois*.

Pour revenir au débat sur la valeur concessive de *toutefois*, nous pouvons reprendre le point de vue de Morel 1994 dans Mossberg (2006, 207) qui estime que cet adverbe a bel et bien un potentiel syntagmatique.

À notre avis, on ne peut pourtant pas exclure un emploi syntagmatique et concessif de *toutefois*. C'est là une opinion que nous partageons avec Morel (1996 : 54). En effet, selon Morel, *toutefois* prend la même valeur de concession logique que les autres concessifs étudiés ici<sup>70</sup> lorsqu'il apparaît dans la proposition appartenant au premier plan.

Même si Morel et Mossberg concluent qu'il est difficile de clairement distinguer les contextes où *toutefois* est concessif et pas restrictif, la restriction ayant l'air d'être présente même lorsque l'on adopte une lecture concessive de l'adverbe, nous proposons de procéder à l'interprétation en nous fondant sur le co(n)texte de l'occurrence que nous analysons et retenir donc une lecture concessive de ce modal.

Posons que :

p= la Déclaration de Rio et la Déclaration sur les principes de gestion des forêts ont permis d'orienter la politique internationale pour la protection des ressources forestières globales

q= bien des problèmes attendent des solutions

r= tous les problèmes sont résolus

---

<sup>70</sup> Outre *toutefois*, Mossberg (2006) étudie d'autres adverbes de concession en français et en suédois.

---

L'enjeu de cette concession tient de ce que la conclusion  $q$  prise en charge par le locuteur s'oppose à la conclusion logique  $r$ . La relation *si  $q$  alors non- $r$*  est tautologique. En s'inspirant du contexte, on peut déduire de cette concession que le locuteur ne polémique pas avec un allocataire. Relevons une fois de plus que les termes de cette concession semblent en contraste avec ceux de la concession précédente (6.7.). Si en effet on peut voir que la précédente propose une conclusion  $q$  optimiste, la présente concession se clôt par un  $q$  relativement peu optimiste. Il s'agit pourtant davantage d'une posture de lucidité que celle d'un pessimisme. Biya semble anticiper ainsi très vite un éventuel reproche qui le peindrait en idéaliste. Ce qui n'est pas un compliment en politique. Il peut donc être optimiste mais lucide. De plus, il convient sans doute d'y voir un appel à plus d'ardeur en vue de trouver justement des solutions à ces problèmes qui demeurent et qui, si rien n'est fait risquent de prendre de l'ampleur comme le suggère d'ailleurs la présupposition.

#### 6.1.2.2. La présupposition

La présupposition aspectuelle présente la particularité de décrire une action en l'étalant dans le temps à travers les trois moments que sont le passé, le présent et le futur. Il y a une certaine dynamique qui est prise en charge par des éléments linguistiques tels que le verbe *continuer* ou encore *poursuivre* (Section 5.5.).

**6.9.** [L]es émissions de gaz à effet de serre **continuent** d'augmenter.

Le verbe *continuer* ici dénote un aspect qui se décline en un procès commencé et qui se poursuit, va se poursuivre. On peut proposer l'analyse suivante :

Pdv : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Les émissions des gaz à effet de serre augmentaient))

Voix : [L] (Les émissions des gaz à effet de serre sont en augmentation)

Le locuteur et l'allocataire s'accordent à penser que les émissions de gaz à effet de serre à un point non défini dans le discours augmentaient déjà et qu'ils continueront d'augmenter dans l'avenir. Ce sont des faits ou des constats qui sont puisés des



référents communs aux deux, sans doute des rapports des experts sur la question. Le présent n'est pas plus reluisant que le passé et le futur. Cependant, cette progression dans le futur, lui-même indéterminé, dépendra de ce qui est fait et de ce qui n'est pas fait. On peut croire que si quelque chose est fait pour réduire ces émissions, il va de soi qu'elles cesseront d'augmenter et baisseront ou se stabiliseront tout au moins. Il y a manifestement au moins une condition à cela.

Cette même configuration de la préposition est applicable à une autre occurrence plus loin dans le discours.

**6.10.** Tandis que la température annuelle augmente constamment, la pluviométrie, elle, **continue** de baisser de manière drastique, entraînant une aggravation de la sécheresse.

Le phénomène indexé dans le cas de cet énoncé est la pluviométrie qui a déjà baissé, baisse et va encore baisser selon le même verbe *continuer*.

L'analyse de ces deux occurrences de la présupposition suggère une impression de durée mais aussi de dynamique des phénomènes décrits qui vont s'empirant. Il s'agit là de conclusions de certains rapports des groupes de recherche sur ces questions. La durée qui est sous-tendue dans ces occurrences a peut-être pour but de toucher l'allocataire et lui faire prendre conscience que ces conséquences du réchauffement climatique ne disparaîtront pas d'elles-mêmes. D'où l'appel à l'action en faveur de la réduction des émissions des gaz à effet de serre qui est la condition pour stopper ou tout au moins freiner la dynamique et sauver des espèces déjà menacées.

### 6.1.2.3. *La condition*

L'expression de la condition peut cacher un potentiel polyphonique. Cela est l'argument de Kronning (2009) dont les prémisses nous ont permis de proposer un schéma d'analyse dans le chapitre précédent (Section 5.8.). Elle souligne une hypothèse qui est conditionnée par un argument. Nous parlons donc de condition moins sur le plan logique que grammatical.

Prenons le cas suivant :

---

**6.11.** Plus d'un tiers de toutes les espèces connues pourraient disparaître **si** le changement climatique n'est pas combattu.

Identifions les arguments dans cet énoncé :

$p$  = le changement climatique n'est pas combattu

$q$  = plus d'un tiers de toutes les espèces connues pourraient disparaître

On obtient le schéma suivant inspiré des analyses exemplaires :

$Pdv_1$  : [L] (POSSIBLE (le changement climatique n'est pas combattu ( $p$ )))

$Pdv_2$  : [L] (POSSIBLE (plus d'un tiers de toutes les espèces connues pourraient disparaître ( $q$ )))

$Pdv_3$  : [L] VRAI (R ( $p$ ,  $q$ ))

$Pdv_4$  : [ON] TOP (si  $p$ , alors  $q$ )

Voix : [L] (Si le changement climatique n'est pas combattu, plus d'un tiers de toutes les espèces connues pourraient disparaître.)

Le locuteur souligne la responsabilité qui pèse sur l'homme quant à la survie de nombreuses autres espèces qui partagent la planète avec lui. En effet, la condition pour la survie de plus d'un tiers des espèces connues dépend des actions et de l'engagement des hommes en faveur de la lutte contre le changement climatique. Biya semble vouloir toucher la conscience de ses interlocuteurs quant au rôle positif qu'ils peuvent jouer. On reste dans un cas de figure hypothétique comme le suggère le modal *pouvoir* employé au conditionnel dans la principale. Ce modal introduit une modalité épistémique. Il s'agit bien d'une possibilité et non d'une conséquence mathématique, c'est-à-dire susceptible de se produire avec plus de certitude. Biya joue sur l'hypothèse pour présenter ce qui pourrait arriver, exprimant un ethos de sagesse.

La condition revient plus tard dans le discours pour poser d'autres idées.

**6.12.** Si nous voulons laisser un monde vivable aux générations futures, les défis de la pauvreté et de la destruction de l'environnement à l'échelle mondiale *doivent* être relevés immédiatement.

La particularité ou la différence de cette condition par rapport à la précédente tient de la modalité déontique présente dans l'argument *q*. Posons alors que

*p* = nous voulons laisser un monde vivable aux générations futures

*q* = les défis de la pauvreté et de la destruction de l'environnement à l'échelle mondiale *doivent* être relevés immédiatement

Cela devrait entraîner que si le locuteur juge possible l'argument *p*, cette possibilité ne prendra forme que s'il intègre préalablement la « nécessité de faire être » (Kronning 1990, 302). On peut en proposer la configuration suivante qui ne s'éloigne de la précédente que dans l'intégration de cette modalité déontique.

Pdv<sub>1</sub> : [L] (POSSIBLE (*p*))

Pdv<sub>2</sub> : [L] NÉCESSAIRE (*q*)

Pdv<sub>3</sub> : [L] VRAI (R (*p*, *q*))

Pdv<sub>4</sub> : [ON] (TOP (si *p* alors *q*))

Voix : [L] (**Si** nous voulons laisser un monde vivable aux générations futures, les défis (...) *doivent* être relevés immédiatement.)

À la suite de ce schéma, il convient de relever que la nécessité dont il s'agit est bien celle de faire être. Biya pose ainsi que l'avenir des générations futures passe obligatoirement par la lutte contre la pauvreté qui elle-même est liée à la lutte pour la préservation de l'environnement. Cette nécessité est d'autant essentielle qu'elle est pressante – « immédiatement ». À travers cette condition dont le focus porte sur l'avenir par les générations futures qu'il évoque, il se dégage un ethos de vertu. Celui-

---

ci se construit sur le fait que le locuteur semble ne pas se soucier de la génération présente, celle à laquelle il appartient. Plutôt, il semble lui confier la tâche sacrificielle pour faire vivre leur descendance. Il s'en dégage en outre un ethos d'humanité grâce auquel Biya apparaît comme un être humain, un père qui se soucie de ce qu'il adviendra de ses enfants, à travers la planète qu'il veut leur léguer. Il semble interpeller les consciences de ses pairs afin de semer ces mêmes ethos en eux – en supposant qu'ils ne l'avaient pas – parce que l'action future et éventuelle en dépend comme le renchérit le superlatif.

#### *6.1.2.4. Superlatif et présupposition*

L'occurrence à analyser sous ce chapeau lui confère son titre. De fait, la présupposition que nous avons déjà analysée trouve une nouvelle forme d'expression à travers l'usage du superlatif de l'adjectif qualificatif. Nous partons du constat logique que le superlatif s'emploie pour différencier une partie d'un ensemble par rapport au reste des éléments de cet ensemble même. Ce qui présuppose l'existence de cet ensemble.

Soit l'énoncé :

**6.13.** L'économie verte me semble **la solution la plus viable et la plus efficace** pour assurer un développement permettant à la fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement sans compromettre l'avenir des générations futures.

Le fait de brandir l'économie verte comme 'la solution la plus...' semble indiquer l'existence d'un ensemble de solutions parmi lesquelles l'économie verte. Ce présupposé est partagé par le locuteur et l'allocutaire.

Nølke (1994b) décrit un présupposé fort comme étant « une proposition ayant les propriétés conjointes suivantes : a. le locuteur croit que PP [présupposé fort] est vrai ; b. l'allocutaire croit que PP est vrai. » (Nølke 1994b, 126)

L'énoncé que nous analysons peut avoir pour présupposé :

PP= Il existe un ensemble X de solutions (viables et efficaces) pour assurer un développement permettant à la fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement sans compromettre l'avenir des générations futures.

Ce présupposé fort semble entraîner un présupposé faible, c'est-à-dire « une proposition ayant les propriétés conjointes suivantes : a. le locuteur croit que pp est vrai ; b. l'allocutaire ne pense pas que pp soit faux » (Nølke 1994b, 126). Ce dernier est donc pris en charge *in extenso* par le locuteur. On peut le formuler ainsi qu'il suit :

pp= L'économie verte est un sous-ensemble du grand ensemble X des solutions pour assurer un développement permettant à la fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement sans compromettre l'avenir des générations futures.

On peut en proposer la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (PP))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI (pp))

Voix : [L] (L'économie verte est la solution la plus viable et la plus efficace pour assurer un développement (...) compromettre l'avenir des générations futures)

Tel que **6.13.** est énoncée, elle porte un marqueur de polyphonie interne (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 52-53) à travers la forme *Il me semble que...* Même si cette structure n'apparaît pas littéralement sous cette forme dans l'énoncé, toujours est-il que *X me semble Y* laisse entendre qu'il n'y a pas présence d'un être discursif autre que le locuteur bien qu'il y ait manifestement hétérogénéité énonciative. On peut alors remarquer qu'on est en présence d'un énoncé de la forme 'Il me semble que p'. Si l'on considère que p=voix, cela a des implications sur la configuration avec l'apparition de nouveaux pdv et d'une nouvelle voix.

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI (Il me semble X))

Pdv<sub>4</sub> : [A] ('la nature de X est inconnue')

---

PdV<sub>5</sub> : [L] (X=p<sub>(Voix1)</sub>)

Voix<sub>2</sub> : [L] (Il me semble que (p))

Le prolongement de cette configuration présente l'avantage d'expliquer l'organisation polyphonique complexe de l'énoncé. Nous aimerions penser que si ce schéma paraît complexe – ou tout au moins long – cela est dû aux marqueurs dont l'énoncé regorge et dont la pertinence nécessite que l'on s'y attarde. Ainsi peut-on remarquer que le deuxième marqueur, bien qu'il exprime une polyphonie interne, ressort la présence de l'allocutaire dès lors qu'on applique le critère interactionnel. Toujours est-il que cette structure au plan discursif permet souvent au locuteur de circonscrire la partie du discours qu'il prend véritablement en charge. Il s'agit en d'autres termes de ses idées et rien que des siennes. Biya en use pour proposer une solution.

Cette structure de la polyphonie interne peut aussi être interprétée comme rendant possible le superlatif qui, n'eût été cette formule, aurait pu être interprété comme une exagération. Une telle exagération elle-même créerait une entorse aux bonnes manières qui sont de rigueur dans le contexte diplomatique (Arifon 2010). Contexte diplomatique qui est celui dans lequel ce discours s'ancre<sup>71</sup>.

En outre, une autre analyse aurait pu procéder par la focalisation en prenant pour focus 'l'économie verte'<sup>72</sup> pour rendre compte de *p*. Mais il nous semble que le résultat aurait été le même, c'est-à-dire qu'il aurait toujours fallu prendre en compte les savoirs que partagent le locuteur et l'allocutaire comme points de départ de l'analyse. Toujours est-il que par cet énoncé, le locuteur met en avant cette proposition et la vend à son audience comme celle par laquelle le monde pourra réaliser « un développement

---

<sup>71</sup> La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable – Rio +20 (2012) est un rendez-vous diplomatique.

<sup>72</sup> La focalisation considérerait 'l'économie verte' comme le focus de la phrase en raison de sa position initiale dans la phrase. Ce qui lui confère un statut particulier dans la structure de l'information que véhicule l'énoncé. Si l'on y applique la propriété paradigmatique proposée par Nølke (1994b, 129), on pourra prendre cet élément comme faisant partie d'un paradigme dont les autres éléments sont une liste ouverte de solutions pour réaliser un développement durable.

permettant à la fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement sans compromettre l'avenir des générations futures ». Il s'agit d'une autre stratégie qu'utilise Biya pour suggérer ce qui lui semble être la solution au problème du réchauffement climatique.

#### 6.1.2.5. *La justification par car*

Le seul fait de proposer ce titre qui range la conjonction *car* dans le rôle énonciatif d'introducteur de justification revient déjà à prendre position dans le débat sur la fonction de cet élément linguistique. Son étude est très souvent faite en rapport avec *parce que* et/ou *puisque*, avec lesquels il entretient des proximités sémantiques (Groupe Lambda-1 1975, Ruppli 1990, Masseron 2004, Zufferey 2012). De fait, la littérature à propos du morphème *car* nous renseigne que l'on ne doit pas ranger cette conjonction *a priori* entre le rôle de justification et celui de la relation causale car il peut vaciller entre l'un et l'autre selon l'usage. Masseron (2004) identifie deux rôles de ce morphème. Il existe d'après elle un *car* de mise en relation causale et un *car* de justification énonciative et argumentative. Citant les conclusions du Groupe Lambda-1 (1975) amené par Ducrot, Ruppli (1990, 24) estime que « *car* aurait un rôle énonciatif particulier, celui d'introduire la justification de l'acte de parole précédent, que représente l'énonciation de la première proposition ». Cependant, la proximité qu'il entretient avec *parce que* et *puisque* fait sortir ce morphème du rôle simple de coordonnant – au même titre que *mais*, *ou*, *et*, *donc*, *or*, et *ni* – auquel la grammaire a semblé le condamner à un certain moment. Riegel, Pellat, et Rioul (1994, 521) citent l'exemple « Je suis triste, car il pleut. » parmi les constructions coordonnées.

Notre intérêt ne porte pas sur les ressemblances et les dissemblances entre ces trois mots mais il semble utile de relever que sur le plan syntaxique, il existe trois différences fondamentales entre *car* d'une part, et *parce que* et *puisque* de l'autre (Groupe Lambda-1 1975, 249). En effet, contrairement aux deux autres, *car*, ne peut se trouver en début d'énoncé ; il a toujours besoin d'un avant texte. Il n'est pas correct de dire *Car il fait*

---

*beau, je vais sortir*<sup>73</sup>. Ils relèvent deuxièmement que si *puisque* et *parce que* peuvent se combiner avec *et*, ce n'est pas le cas de *car*. Et troisièmement, *parce que* et *puisque* sont normalement repris par *que*, au besoin mais ce n'est pas le cas de *car*. Les auteurs introduisent une nuance. Pour eux, seul le premier critère de comparaison dans ce cas est convaincant. Les usages tendent à démontrer que le deuxième et le troisième sont hypothétiques.

Un autre constat que fait le Groupe Lambda et qu'il nous semble utile de souligner est le fait que le groupe *p car q*, de même que le groupe *p puisque q*

ne peuvent pas éclater sémantiquement, ni être soumis à une négation, ni être mis en question, ni se prêter à l'enchâssement (C'est-à-dire devenir, en bloc, la subordonnée d'une autre proposition), ni entrer dans le champ d'un quantificateur. (Groupe Lambda-1 1975, 251)

Ainsi, le couple *Il est sorti, car il est 10 heures / Il n'est pas sorti car il est 10 heures* démontre que la négation peut cependant porter sur l'élément *p* du couple et non pas sur l'élément *q*. Cela n'est pas sans rappeler la monstration et la véridiction (Kronning 2013) qui nous permettent de séparer la voix du point de vue dans notre schéma. L'élément qui peut être contredit appartient à la véridiction et fait entendre la voix, tandis que l'élément ne pouvant être contredit est un pdv. On aurait pu en conclure que *p* est une voix et *q* est un pdv dans le couple *p car q*. Mais les deux parties du couple ayant été énoncées et la forme de chacune référant au contenu, il nous semble convenable de considérer l'une et l'autre comme des voix à part entière. Le pdv pouvant se cacher dans le rôle de justification.

De nombreux autres éléments sont brandis pour relever la différence entre *car* et *parce que* et en même temps sa proximité avec *puisque* sur le plan syntaxique. En conséquence, le Groupe Lambda-1 (1975, 254) conclut que

---

<sup>73</sup> Exemple du Groupe Lambda-1 (1975, 249)



[l]a classification traditionnelle qui oppose *car*, conjonction de coordination, à *parce que* et *puisque*, conjonctions de subordination est superficielle et inadéquate. La véritable opposition syntaxique se situe entre *parce que* d'une part, et *car* et *puisque* de l'autre.

Ce rôle syntaxique est lié aux rôles énonciatifs de chacun de ces connecteurs. Sans traiter de tous, focalisons-nous un instant sur celui qui est l'enjeu ici (*car*). Selon le Groupe Lambda-1 (1975, 265),

À l'inverse de ce que nous avons soutenu à propos de *parce que*, nous dirons que les énoncés du type *p car q* servent, en règle générale, à accomplir deux actes de paroles successifs. Le premier consiste à énoncer *p* et le second, à fournir une justification du premier : l'énonciation que *q* se présente donc comme destinée à légitimer celle de *p*.

Ce rôle de justification lui-même éclate en deux composantes selon que *q* justifie le contenu de l'énoncé ou alors il en justifie la forme tout simplement. Dans le deuxième cas, il s'agit de justifier la manière dont le locuteur dit, formule quelque chose. Dans l'exemple « C'est un franc salaud, car il faut appeler les choses par leur nom. » (Groupe Lambda-1 1975, 265), le locuteur

ne justifie pas le contenu de son énonciation, mais la forme qu'il lui a donnée. Il se justifie d'avoir choisi un énoncé plutôt qu'un autre parmi les diverses expressions possibles de la même idée. Dans les situations de ce type, la justification porte généralement sur tel ou tel mot en particulier, mais il peut arriver aussi bien qu'elle porte sur tout l'énoncé.

Dans le cas de l'exemple que choisit le Groupe Lambda-I, il nous semble que c'est la formulation du syntagme nominal « un franc salaud » dans *p* que *q* justifie.

L'autre type de justifications porte sur l'acte de parole lui-même car, rappelons-le, *car* et *puisque* sont des « marqueurs d'actes de parole » contrairement à *parce que* qui est un simple opérateur introduisant la cause (Groupe Lambda-1 1975, 254). Ainsi, dans

---

l'énoncé « Viens, car j'ai quelque chose à te dire » (Ibid.), la justification  $q$  porte sur le contenu de  $p$  ou même sur l'énonciation.

Soit l'énoncé :

**6.14.** La planète Terre est notre maison commune. Ensemble, nous nous *devons* de la préserver, **car** notre bien-être ainsi que la vie de nos petits-enfants et arrière-petits-enfants en dépendent.

Il présente la particularité de pouvoir s'insérer dans l'une ou l'autre catégorie de celles identifiées par le Groupe Lambda-I. De fait, on peut y lire que  $q$  (notre bien-être ainsi que la vie de nos petits-enfants et arrière-petits-enfants en dépendent) est une justification du contenu de  $p$ . Cependant, le modal *devoir* dans  $p$  qui semble exprimer la modalité déontique peut permettre une autre lecture. De fait, la valeur de cette modalité est si forte que le contexte d'un rendez-vous diplomatique et qui impose par conséquent une certaine tenue langagière marquée par la pondération (Arifon 2010) nécessite une certaine justification du choix de ce modal, et donc sa forme. Le Groupe Lambda-I (1975, 265-266) reconnaît à cet effet que :

Il y a des situations où telle question apparaît comme une indiscrétion, tel ordre comme un abus de pouvoir, telle affirmation comme une intrusion autoritaire dans la pensée de l'autre. D'où la nécessité parfois de montrer qu'on était autorisé à accomplir les actes qu'on a accomplis.

Quelle que soit l'orientation que l'on retiendra à ce propos, il nous semble que l'analyse justificative est la même. Cependant, le modal *devoir* jouant un rôle dans l'interprétation, nous faisons le choix de retenir l'interprétation selon laquelle  $p$  serait la justification de ce modal et par conséquent, la justification formelle. Posons que :

$p =$  (La planète Terre est notre maison commune) Ensemble, nous nous devons de la préserver

$q$  = notre bien-être ainsi que la vie de nos petits-enfants et arrière-petits-enfants en dépendent ;

On peut proposer l'analyse suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI ( $p$ ))

Pdv<sub>2</sub> : [A] (VRAI ('la raison d'être de  $p$  est inconnue'))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI ( $q$ ))

Voix : [L] (La planète Terre est notre maison commune. Ensemble, nous nous *devons* de la préserver, car notre bien-être ainsi que la vie de nos petits-enfants et arrière-petits-enfants en dépendent.)

Quelques constats s'imposent à la lecture de cette configuration. De fait, on remarque d'emblée que les voix sont prises en charge *in extenso* par le locuteur et lui seul. Le pdv<sub>2</sub> quant à lui est pris en charge par l'allocutaire. Cette interprétation est favorisée par le dialogisme interlocutif. Il est en fait celui qui évoque les arguments  $p$  et  $q$  dans son argumentation, de même que la relation de justification entre l'un et l'autre instaurée par *car*. Deuxièmement, la justification formelle obéit à une logique qui instaure une démarche laissant entrevoir des voix et des pdv, centrant l'interprétation sur ce que le locuteur veut communiquer. Le potentiel polyphonique de *car* se fonde ainsi sur la relation *q justifie la forme/le contenu de p*. Cette relation mise à jour par la voix passe par une sélection exprimée par le pdv<sub>2</sub>. Cela est d'autant pertinent que cet énoncé est la conclusion de ce discours. Le locuteur semble, dans une démarche qui mêle la pédagogie (justification) à l'appel au devoir et à l'action, mettre en avant ce qu'il aimerait qu'il soit retenu de son allocution.

#### 6.1.2.6. Bilan du discours

L'esprit de ce discours est presque le même que celui du précédent. En effet, dans le fond, il s'agit de mettre les préoccupations et les défis auxquels le Cameroun est quotidiennement confronté au cœur des discussions sur le développement durable.

---

Celui-ci passe par une lutte contre le réchauffement climatique et elle-même ne peut être effective que grâce à une mobilisation certaine et effective de tous les partenaires. Pour véhiculer ces idées, Biya à travers la voix de son ministre fait des concessions à certains membres de son audience comme une preuve qu'il est à l'écoute de ce qu'ils disent mais cela lui sert bien plus à mettre son agenda en avant. La modalité déontique permet de, si ce n'est mettre les acteurs face à leurs responsabilités, exprimer la nécessité de passer à l'action. Le souci devrait se porter sur les générations futures et ce dont elles hériteront comme planète. L'ethos d'humanité et de vertu ressortent dans ce discours au ton pédagogique et militant. Il vise donc à mener à l'action sans laquelle l'on risque des catastrophes écologiques et humaines liées à la disparition des espaces vitaux tels que le Lac Tchad.

### **6.1.3 Message à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur la sauvegarde du Lac Tchad (2012)**

Ce discours est prononcé par le ministre des Relations Extérieures, représentant personnel du chef de l'Etat à cette réunion qui se tint à Ndjamena en avril 2012. Par la voix de son ministre, le Président lie le phénomène d'assèchement du Lac Tchad aux changements climatiques dès l'entame de son discours : « Du fait des changements climatiques, nous assistons presque impuissants au drame de son assèchement. » Il rappelle le rôle important que cette étendue d'eau joue dans l'équilibre écologique, socioéconomique de cette région aux confins de quatre pays, le Cameroun, le Tchad, le Nigéria et le Niger. La diminution de la superficie de ce lac aurait des conséquences liées aux migrations des populations qui elles-mêmes risquent d'entraîner des conflits. Le Président en appelle donc à une prise de conscience et à une action conjointe de la communauté internationale sous l'égide de l'ONU en vue de la mise en place d'un Plan de Sauvetage du Lac Tchad. L'importance de cet espace naturel, les causes et les conséquences de son assèchement et sa disparition éventuels sont construits à travers des relations polyphoniques dont l'exploitation révélera l'agenda de Biya.

### 6.1.3.1. La cause

La relation causale revient dans ce discours. Elle est introduite par un connecteur différent de ceux déjà rencontrés dans les discours précédents. Toujours est-il que la relation logique de cause est présente entre deux arguments.

Soit l'énoncé suivant :

**6.15. Du fait des** changements climatiques, nous assistons presque impuissants au drame de son [le Lac Tchad] assèchement.

Le syntagme prépositionnel *du fait de* introduit la relation causale entre les arguments *p* et *q* de cet énoncé.

*p* = nous assistons presque impuissants au drame de son [le Lac Tchad] assèchement

*q* = [des] changements climatiques

Cet énoncé met en évidence la relation *p du fait de q* avec sur le plan syntaxique l'antéposition de *q* par rapport à *p*. Il s'agit sans doute d'un choix stylistique car le sens serait le même si l'on avait une configuration syntaxique que l'on pourrait qualifier de base, c'est-à-dire avec l'argument *q* précédant *p* et l'indicateur de cause unissant les deux : *Nous assistons presque impuissants au drame de son [le Lac Tchad] assèchement du fait des changements climatiques.*

La configuration sémantique de la cause est proche de celle du connecteur *parce que* qui en est un opérateur (Groupe Lambda-I 1975, 257). Le Groupe Lambda-I propose la formule *p CAUS q*<sup>74</sup> pour décrire la relation de cause que ce connecteur introduit entre les deux arguments. Bien que l'on ne puisse pas affirmer que *du fait de* et *parce que* ont exactement les mêmes propriétés syntaxiques et sémantiques, il nous semble que sur le plan syntaxique, l'on peut tirer un parallèle sur le fonctionnement de l'un et celui de l'autre. La différence semble ici que *du fait de* introduit un syntagme nominal dans

---

<sup>74</sup> Le symbole CAUS représente la relation « avoir pour cause », selon l'argument du Groupe Lambda-I (1975, 257).

---

la plupart des cas, tandis que parce que est suivi d'une proposition. Ce qui rapproche *du fait de* de l'autre opérateur de cause, *à cause de*, qui peut se substituer à lui sans que l'on n'ait une modification du contenu sémantique de la proposition et de la relation entre *p* et *q*.

On peut en proposer une configuration proche de celle de *car* dans la distribution des voix et des pdv.

Pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI (*p*))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI (*q* CAUS *X*))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI (*p*))

Pdv<sub>4</sub> : [L] (VRAI (*X=p*))

Voix : [L] (Du fait des changements climatiques, nous assistons presque impuissants au drame de son [le Lac Tchad] assèchement)

À travers cette configuration, on peut lire que l'essentiel de la construction de l'argumentation du locuteur repose sur des présupposés (faibles) qu'il établit lui-même et qui prennent la forme des pdv. Biya identifie la cause principale de l'assèchement dramatique du Lac Tchad. Le coupable est donc les changements climatiques. Ils sont responsables de tous les drames qui se jouent autour de la disparition progressive de cet espace naturel vital pour des millions de personnes. Des rapports estimaient en 2015 que 5 millions de personnes dans les régions autour du Lac Tchad souffraient de malnutrition aigüe.

#### 6.1.3.2. *La condition*

La condition énonce encore une proposition hypothétique dans ce discours. Elle prend la forme suivante :

**6.16. Si** rien n'est fait pour inverser cette tendance, l'humanité court le risque de perdre, d'ici 2020, ce riche patrimoine en termes de biodiversité.

Le marqueur polyphonique dans cet énoncé est la conjonction de subordination *si*. La configuration polyphonique est la même que celle des conditions précédemment analysées.

Posons comme préalable que :

$p$  = rien n'est fait pour inverser cette tendance

$q$  = l'humanité court le risque de perdre, d'ici 2020, ce riche patrimoine en termes de biodiversité

On obtient la configuration suivante :

$Pdv_1$  : [L] (POSSIBLE ( $p$ ))

$Pdv_2$  : [L] (POSSIBLE ( $q$ ))

$Pdv_3$  : [L] VRAI (R ( $p$ ,  $q$ ))

$Pdv_4$  : [ON] (TOP (*si*  $p$ , alors  $q$ ))

Voix : [L] (Si rien n'est fait pour inverser cette tendance, l'humanité court le risque de perdre, d'ici 2020, ce riche patrimoine en termes de biodiversité.)

Cette condition semble jouer une fonction de mise en garde de la part du locuteur sous la forme d'une hypothèse. En effet, on est dans une configuration où  $q$  n'est encore qu'une hypothèse qui peut se réaliser dans le cas où  $p$  se concrétise préalablement – condition.  $q$  est donc une conséquence possible que le locuteur brandit à son allocataire afin que, face à la laideur qu'elle représente, il puisse prendre conscience de ce qu'il est nécessaire et urgent de se mobiliser pour faire quelque chose allant dans le sens de la sauvegarde de cet espace. La date de 2020 qui est brandie par le locuteur, soit 8 ans à compter de l'année du discours, pourrait avoir pour but de montrer que le temps presse et qu'il faut agir. Cet argument se fonde sur l'état des lieux d'où il ressort des constats qui tendent à corroborer la thèse du locuteur. En 50 ans environ, le lac n'a plus

---

que 10% environ de sa superficie, passant de 260 000 km<sup>2</sup> à 2500 km<sup>2</sup> (Kabamba Mbambu 2015, 45). Ce qui a des conséquences certaines sur le vécu quotidien des populations environnantes.

### 6.1.3.3. *Le discours rapporté et la conséquence*

L'occurrence que nous allons analyser est une instance du discours rapporté et plus précisément du discours indirect. Le locuteur cite en effet une source dont il ne donne pas l'identité même si on peut en suggérer une au moment de l'interprétation. Soit l'énoncé suivant :

**6.17.** Déjà, **on note** que la diminution de la superficie du Lac, et partant la raréfaction de ses ressources, *entraîne* des mouvements migratoires centrifuges des populations à la recherche de nouvelles terres d'accueil.

Proposons que :

$p$  = La diminution de la superficie du Lac, et partant la raréfaction de ses ressources, **entraîne** des mouvements migratoires centrifuges des populations à la recherche de nouvelles terres d'accueil.

On peut en proposer la configuration suivante qui s'appuie sur le marqueur du discours rapporté – le verbe citant 'note' :

Voix<sub>1</sub> : [T] ( $p$ )

Voix<sub>2</sub> : [L] (On note  $p$ )

Le locuteur semble citer une source qui prend en charge  $p$ , lui-même ayant tout l'air d'un rapport scientifique qu'il convoquerait par conséquent. C'est la raison pour laquelle nous avons représenté *on* par  $T$  désignant un tiers qui, dans ce cas, peut être un expert ou un groupe d'experts dont les conclusions ou les observations sont citées par le locuteur. Cela est d'autant pertinent que  $p$  se structure d'une manière logique en établissant un rapport de conséquence entre deux arguments.



La conséquence permet au locuteur de poser d'autres constats et d'établir des liens entre des états et des actions – éventuellement, les uns dérivant des autres. Cela semble être le cas dans l'énonciation de *p* dans le discours rapporté analysé ci-haut.

L'autre marqueur polyphonique dans cet énoncé est l'opérateur de conséquence *entraîne*. En effet l'une des propriétés sémantiques de ce verbe est qu'il introduit la conséquence. Il faudrait rappeler avant toute analyse que nous sommes dans une énonciation antérieure à celle du présent discours. Dans la configuration que nous proposons pour la conséquence, il s'agit bien du tiers cité qui prend le rôle du locuteur. Identifions les arguments de l'énoncé :

*x* = Déjà, [on note que] la diminution de la superficie du Lac, et partant la raréfaction de ses ressources

*y* = des mouvements migratoires centrifuges des populations à la recherche de nouvelles terres d'accueil

On a une disposition syntaxique en *x ENTRAINE y*<sup>75</sup>. L'argument *p* peut se résumer en *la diminution de la superficie du lac et la raréfaction de ses ressources*. Il en découle la configuration polyphonique suivante.

Pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI (*x*))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI (*y*))

Pdv<sub>3</sub> : [ON] (VRAI (si *x* alors *y*))

---

<sup>75</sup> *x* et *y* sont utilisés pour désigner les arguments que nous avons souvent nommé *p* et *q*. Ayant utilisé *p* pour le discours rapporté, nous utilisons ces variables juste pour le besoin de bien distinguer les arguments en vue de faire ressortir ce dont nous parlons avec le moins d'ambiguïté possible. Ces variables sont donc valables pour cette instance seulement.

---

Voix : [L] (Déjà, on note que la diminution de la superficie du Lac, et partant la raréfaction de ses ressources, entraine des mouvements migratoires centrifuges des populations à la recherche de nouvelles terres d'accueil))

L'argument  $y$  est donc une conséquence de  $x$ . À travers ce lien, le locuteur veut d'abord lier un problème socio-politique, celui des migrations des hommes, à un phénomène géologique, celui de l'assèchement du lac en général. Cette situation que dépeint le locuteur s'ancre sur une logique admise par lui-même et l'allocutaire, les deux appartenant au topos. Ainsi, si l'on admet que sans eau, ni ressources alimentaires, il n'y a pas de vie possible, il est par conséquent valable que toute personne ou communauté se retrouvant dans une situation où elle ne peut plus garantir ni l'une, ni l'autre est contrainte de migrer vers des terres qu'il juge plus hospitalières. L'humanité a cependant en ses mains le pouvoir de changer le destin de cette étendue d'eau pour lui redonner son rôle de source de vie.

Le locuteur s'adresse à la partie raisonnable de son interlocuteur car il y a comme une dimension argumentative (Amossy 2018, 4) sous-tendue ici par le recours à la conséquence. La relation entre  $p$  et  $q$  semble plus logique encore si on sature sa source par un tiers qui est un expert dans le domaine du réchauffement climatique. Cette collocation<sup>76</sup> de marqueurs permet ainsi à Biya de structurer son raisonnement. En utilisant les arguments des experts, Biya montre sa culture et indique qu'il peut convaincre son audience d'aller vers l'action en faveur du sauvetage du Lac Tchad. On dira avec Rabatel (2018) qu'il y a argumentativité dans cette séquence. Non seulement celle-ci est « une propriété de toute parole et de tout discours » (p.2), mais aussi le besoin de convaincre du locuteur conforte sans doute cette lecture.

---

<sup>76</sup> Nölke (2017, 143) relève cette possibilité d'avoir dans un même énoncé plusieurs marqueurs. Cela peut mener à une analyse qui les prenne en compte mais il suggère qu'il serait plutôt judicieux de se concentrer sur les marqueurs essentiels. Toujours est-il que c'est une opération complexe que de combiner des marqueurs polyphoniques dans un schéma. Mais c'est possible.

#### 6.1.3.4. La concession et la finalité

La concession dans ce discours prend appui sur le connecteur *pourtant*. En effet, *pourtant* introduit un contraste entre un argument  $p$  et une conclusion  $q$ . Soit l'énoncé suivant :

**6.18.** Déjà, on note que la diminution de la superficie du lac, et partant la raréfaction de ses ressources, entraîne des mouvements migratoires centrifuges des populations à la recherche de nouvelles terres d'accueil. On peut entrevoir les conflits qui pourraient en résulter.

Il est **pourtant** possible de conjurer cette évolution et de restaurer le potentiel du Lac Tchad, pour en faire de nouveau une source de vie et de prospérité.

On peut proposer comme argument  $p$ , le cotexte à gauche du connecteur. Ainsi,

$p$ = Déjà, on note que la diminution de la superficie du lac, [...] On peut entrevoir les conflits qui pourraient en résulter.

$q$ = Il est possible de conjurer cette évolution et de restaurer le potentiel du Lac Tchad, pour en faire de nouveau une source de vie et de prospérité.

$r$ = Il n'est pas possible de conjurer cette évolution et de restaurer le potentiel du Lac Tchad et d'en faire de nouveau une source de vie et de prospérité

En fait, cet énoncé présente une organisation en syllogisme, c'est-à-dire qu'il a : une prémisses majeure (*si p alors r*), une prémisses mineure ( $p$ ), une conclusion implicite ( $r$ ), une réfutation de la conclusion du syllogisme ( $q = non-r$ ), et une prémisses majeure alternative implicite selon le modèle d'analyse sémantico-pragmatique que propose Ducrot (1980a) pour l'interprétation de « la conjonction mais » (p.11) que l'on peut extrapoler ici. Cette extrapolation est permise par le potentiel concessif essentiellement, que partagent les connecteurs *pourtant* et *mais*. Il est ainsi possible de s'inspirer de l'analyse polyphonique que propose Didriksen (2010) du connecteur concessif *bien que*.

Par conséquent, on aura pour le connecteur *pourtant* l'organisation suivante :

- 
1. Prémisse majeure : (pdv<sub>2</sub>) [Normalement quand ...]
  2. Prémisse mineure : (Pdv<sub>1</sub>)
  3. Conclusion : (r)
  4. Opposition à la conclusion du syllogisme : (Pdv<sub>3</sub>)
  5. Prémisse majeure alternative : (pdv<sub>4</sub>)

D'où la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (p))

Pdv<sub>2</sub> : [ON] (TOP (si p alors r))

Pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI (q))

Pdv<sub>4</sub> : [ON] (TOP (si q alors non-r))

Voix : [L] (Déjà, on note que la diminution (...)) Il est pourtant possible de conjurer (...)

Par cette concession dont la configuration est identique à celle de 'p mais q', Biya mêle encore réalisme et optimisme. De fait, il est conscient de la nature critique de l'état des lieux. Ce qui aurait dû le conduire à une conclusion pessimiste – ou du moins pas optimiste – que souligne *r* dans le topos. Pourtant, il choisit justement l'inverse sans doute parce que c'est par la conclusion *q* et non pas *r* qu'on peut prétendre à l'action qui pourra sauver cet espace naturel et les vies qui en dépendent. C'est d'ailleurs ce but qui guide son choix de l'une et non pas de l'autre conclusion admise dans les topoï. Cette finalité est de plus explicitement contenue dans le libellé de l'argument *q*.

La valeur polyphonique de la préposition *pour* comme opérateur de but a été démontrée dans le chapitre précédent (Section 5.4.). On se retrouve à nouveau avec le même type de configuration syntaxique dans le présent discours.

Il est *pourtant* possible de conjurer cette évolution et de restaurer le potentiel du Lac Tchad, **pour** en faire de nouveau une source de vie et de prospérité.

Les deux arguments dans le cas présent se répartissent ainsi qu'il suit :

$p$  = [Il est pourtant possible de] conjurer cette évolution et de restaurer le potentiel du Lac Tchad

$q$  = en faire de nouveau une source de vie et de prospérité

Ce qui produit le schéma suivant :

$Pdv_1$  : [L] (VRAI ( $p$ ))

$Pdv_2$  : [A] (VRAI ('la finalité de  $p$  est inconnue'))

$Pdv_3$  : [L] (VRAI ('la finalité de  $p$  est  $q$ '))

$Pdv_4$  : [L] (VRAI (' $q$  est possible'))

Voix : [L] (Il est pourtant possible de conjurer cette évolution (...) pour en faire de nouveau une source de vie et de prospérité)

Relevons pour commencer l'interprétation de cette occurrence que le contenu de l'argument  $p$  est « conjurer cette évolution et de restaurer le potentiel du Lac Tchad ». Dans ce cas, il est modalisé par la structure *il est possible de*. Cela fait de l'ensemble du contenu plus une projection que quelque chose qui s'est déjà réalisée ou même dont on est certain qu'elle va se réaliser. Il en va donc de même du but que l'argument  $p$  vise. En somme, cet argument est un vœu, un appel, un souhait qui, s'il est exaucé, devrait conduire à l'argument  $p$  dont on peut dire du contenu optimiste qu'il justifie la réalisation de  $q$ . Il n'est pas utile de rappeler dans ce cas à l'audience que cette relation ne reste pour l'instant au niveau du possible que parce qu'il ne s'est pas encore impliqué. Sa réalisation, sa concrétisation passe par son investissement dans le projet.

On a encore à faire à la même structure en toute fin du discours :

---

**6.19.** Me situant dans cette perspective, j'en appelle à une Coalition des partenaires publics et privés, sous l'égide des Nations Unies **pour** la mise en place d'un Plan de Sauvetage du Lac Tchad.

Cet énoncé émet une proposition en  $p$ , celle de la mise sur pied d'une coalition des partenaires publics et privés, sous l'égide des Nations Unies. Il en fixe l'objectif en donnant la finalité  $q$  : la mise en place d'un Plan de Sauvetage du Lac Tchad. Cela semble relever d'un besoin d'explication et de clarification de ses positions, comme on le voit souvent dans les démarches de pédagogue. Il convoque la raison de ses interlocuteurs car il a conscience que leur nécessaire engagement passe par leur conviction sur la nécessité de cet engagement même. La position de cet énoncé à la conclusion de l'ensemble du propos laisse l'impression que le but du discours est d'expliquer et de convaincre ou alors de convaincre en expliquant. Mais cette stratégie s'appuie aussi sur une modalité déontique répétée. Le Lac Tchad est d'autant important quant aux fonctions vitales qu'il a auprès des populations son sauvetage devient un devoir.

#### *6.1.3.5. La modalisation par devoir*

Dans la suite du discours, le locuteur fait un usage itératif du modal devoir. Prenons le cas des énoncés suivants :

**6.20.** Comme par le passé, l'humanité **doit** prendre conscience de la menace et de l'enjeu du Lac Tchad pour ses riverains, mais aussi de l'intérêt universel de cet écosystème.

Comme par le passé, également, cette prise de conscience **doit** se traduire par la volonté d'agir.

Comme par le passé, enfin, cette volonté et cette prise de conscience **doivent** conduire, dans le monde, à une forte mobilisation des intelligences et des moyens pour renforcer les capacités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

Ces trois énoncés qui se suivent dans le discours semblent former une séquence marquée par leur tonalité forte par rapport au reste du discours. Cette force est portée

par le modal devoir et la modalité déontique que son emploi sous-tend. La nécessité de faire être ainsi exprimée puise sa force des actions passées qui servent de point d'appui au locuteur. En effet, il semble s'appuyer sur le déjà vécu, le déjà fait comme un argument d'autorité pour poser cette modalité déontique. Ainsi, comment contester une logique qui a fait ses preuves par le passé et à laquelle les Etats ont participé ? C'est ce que suggère la répétition du syntagme adverbial de temps *comme par le passé*. Nous avons souligné la délicatesse de l'utilisation de ce modal dans un contexte diplomatique. Mais une fois encore, Biya se sert d'une stratégie qui lui permet de poser cette modalité déontique dans ses énoncés sans que cela ne soit perçu comme un diktat de sa part. Cette stratégie argumentative est récurrente dans le discours politique. Il s'agit d'après Charaudeau (2005, 79) d'« arguments par analogie ». L'auteur relève en effet qu'ils sont nombreux dans le discours politique et l'effet comparatif qu'ils produisent « est susceptible de produire un impact fort : analogie avec des faits qui ont eu lieu (comme s'il s'agissait d'une jurisprudence) ». C'est justement cet effet et cette fonction de jurisprudence qui semblent poser le fait passé dans ces contextes comme un argument d'autorité.

Cette stratégie qui consiste à entourer la modalité déontique d'arguments par analogie qui ont la fonction d'arguments d'autorité, est complétée dans le dernier énoncé par la finalité '*pour renforcer les capacités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)*' qui vient renforcer l'impression que ces nécessités de faire être qu'énonce Biya n'ont pas pour récipiendaire lui-même mais cet espace d'eau dont il a rappelé l'importance pour la région et même pour le monde. De plus, il ne s'exclut pas du champ d'application de cette modalité, lui-même faisant partie de cette humanité à qui il l'adresse.

#### 6.1.3.6. *Bilan du discours*

À la différence du précédent discours, le discours à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur la sauvegarde du Lac Tchad fait appel à la raison de l'allocutaire plus qu'à sa sensibilité. En fait, à travers la cause, la condition, le but, la modalité déontique, Biya entend s'adresser à la partie raisonnable de ses interlocuteurs au sujet des causes

---

de l'assèchement du Lac, des conséquences du phénomène si rien n'est fait. Il énonce certaines propositions en prenant soin d'en souligner le but. L'appel à l'action doit être vu comme un devoir qui, s'il n'est pas coercitif, engage ses partenaires à travers la référence au passé qu'il cite à trois reprises comme jurisprudence. La tonalité didactique de ce discours est telle que la polyphonie introduite par la cause, la condition, la finalité, la modalité déontique est prise en charge presque essentiellement par le locuteur. Contrairement aux discours précédents où il y avait une volonté manifeste d'embarquer l'allocutaire en l'intégrant dans la construction du raisonnement à partir du topos qu'ils partagent, on a à faire à une configuration où les deux sont clairement séparés. Cela permet au locuteur d'affirmer sa position et peut-être de mettre l'allocutaire face aux responsabilités qui sont les siennes dans le projet de sauvetage du Lac Tchad. Les rôles sont alors séparés dans le discours et ceci en raison de sa visée qui est plus de convaincre et moins de persuader. Pourtant, l'action que suggère cette prise de conscience souhaitée est commune et conjointe comme viendront le renchérir les discours de 2015.

#### **6.1.4 Tribune de Paul Biya dans le journal *Le Monde* 2015**

Cette tribune est publiée par le quotidien français *Le Monde* le 30 novembre 2015 au moment même où se déroulent les travaux de la COP21. Dans sa teneur, ce texte est en fait une reprise du discours que le Président prononça quelques heures plus tôt, le même jour à l'ouverture de la conférence. Discours qui a servi de matière première à nos analyses exemplaires (chapitre 5). Il y est rappelé l'urgence d'un compromis devant mener à un accord. Y sont également exprimés les espoirs portés par ce sommet qui doit marquer un nouveau départ dans la gestion de la crise du climat de manière globale. Les rendez-vous précédents : Kyoto, Bali, Copenhague, Cancun, Durban, Doha, Varsovie, Lima sont présentés comme des étapes devant mener à quelque chose de plus concret. Il ne s'agirait donc pas d'échecs mais de sessions d'apprentissage comme le locuteur tend à les présenter. Il règne un optimisme général dans ce texte où les mesures prises par le Cameroun pour s'arrimer aux exigences de la communauté internationale au sujet de la gestion du climat doivent aussi être retenues. Comme avec les textes



précédents, le locuteur a conscience de la nécessité d'engager son allocataire dans ce projet et cela transparaît dans le discours. La polyphonie prend les formes de la modalité déontique à travers le modal devoir, la concession, la négation, la finalité et la condition.

#### *6.1.4.1. La modalisation par devoir*

Le modal devoir revient dans ce texte et une fois de plus met en exergue la nécessité de faire être qui engage le locuteur et l'allocataire.

Soit l'énoncé suivant :

**6.21.** L'heure est à l'urgence. L'urgence climatique. La communauté internationale **doit**, à l'occasion de la conférence de Paris sur les changements climatiques, être au rendez-vous de l'Histoire et prendre des engagements à la hauteur des enjeux.

Le modal devoir, ici employé au présent de l'indicatif, semble poser la nécessité de faire de la Conférence de Paris un rendez-vous de l'Histoire. Cela passe alors par la prise des engagements à la hauteur des enjeux sur le climat. Le lectorat du journal mais surtout les partenaires du Cameroun dans les débats devraient lire à travers cette modalité d'abord l'engagement du Cameroun à ce que ce but énoncé soit atteint. Au-delà de cet engagement, il faut y lire l'urgente nécessité de leur part d'embarquer dans ce mouvement. Il y a comme une condition exprimée dans la structure de cette modalité. Cette interprétation est liée à l'usage itératif du vocable 'urgence'. De fait, on pourrait y lire aussi que si les partenaires dans les débats veulent faire de la Conférence de Paris un rendez-vous historique, ils n'ont pas d'autre choix que de prendre des engagements qui seront à la hauteur des enjeux.

La modalité déontique revient encore vers la fin du texte dans l'énoncé suivant :

**6.22.** Nous **devons** prendre la mesure du véritable enjeu de la COP21 qui n'est ni plus ni moins que d'assurer la survie de l'espèce humaine.

---

Cette fois, le sujet du modal *devoir* est clairement désigné. Il s'agit bien du *nous* qui engage le locuteur et l'allocutaire. Il trahit une fois de plus sa solidarité dans le devoir, de même que le fait de s'impliquer dans le champ de ceux qui doivent s'engager dans l'application de ce devoir peut avoir pour but de rassurer l'allocutaire sans l'adhésion duquel ce devoir ne peut être appliqué et le but qu'il vise ne sera donc pas atteint. Il en appelle à une prise de conscience une nouvelle fois. Il s'agit de prendre conscience de ce que c'est la survie de l'espèce humaine qui est en jeu. Le choix de l'espèce humaine d'ailleurs et non pas la planète entière comme bénéficiaire des engagements de la conférence de Paris peut être interprété comme visant à agir davantage sur l'allocutaire. De fait, il ne s'agit pas de reléguer la planète puisque la vie de l'homme est liée à cette planète. Il s'agit bien plus de tirer sur la fibre affective de l'allocutaire quitte à poser un refus éventuel de s'engager dans ces initiatives, comme suicidaire. En effet, si on ne s'engage pas dans un processus qui vise à sauver l'espèce humaine – le présupposé étant que l'espèce humaine est menacée – on risque de se laisser mourir soi-même en tant que membre de cette espèce. Ce rendez-vous est d'autant important que les précédents ont tous ou presque été des échecs.

#### 6.1.4.2. *La concession*

La concession s'appuie sur des connecteurs dits concessifs comme le rappelle Mossberg (2006) qui s'inspire des postulats de Morel (1996). Nous l'avons vu plus haut avec *bien que*, la concession est une stratégie argumentative qui consiste à éliminer un argument de manière élégante et de poser son propre argument dans une même structure syntaxique et logique. Elle s'appuie syntaxiquement sur deux propositions. Certains des connecteurs concessifs fonctionnent avec des annonceurs. C'est le cas de *mais*, souvent annoncé par *certes* comme l'illustre l'énoncé à analyser suivant :

**6.23.** L'heure est à l'urgence. L'urgence climatique. La communauté internationale doit, à l'occasion de la conférence de Paris sur les changements climatiques, être au rendez-vous de l'Histoire et prendre des engagements à la hauteur des enjeux. Nous devons prendre la mesure du véritable enjeu de la COP21 qui n'est ni plus ni moins que d'assurer la survie de l'espèce humaine.

**Certes**, le chemin a été long depuis Rio 1992. Nombre de conférences, à Kyoto, Bali, Copenhague, Cancun, Durban, Doha, Varsovie, Lima, ont jalonné ce parcours. **Mais** ces efforts n'ont pas été vains.

Il y a une relation logique entre trois arguments  $p$ ,  $q$  et  $r$  dans cet énoncé. Son analyse peut suivre le schéma de la concession déjà observé précédemment en raison des arguments qu'il met en jeu et de la distribution des rapports entre ceux-ci. On aura par conséquent les arguments suivants en rapports avec un topos qui permet la structure de la concession en syllogisme avec une prémisse majeure, une prémisse mineure et une conclusion (Nølke, Fløttum, et Norén 2004, 92) :

$p$ = le chemin a été long depuis Rio 1992

$q$ = ces efforts n'ont pas été vains

$r$ = ces efforts ont été vains

En fait, la logique voudrait que  $p$  entraîne la conclusion  $r$  (si  $p$  alors  $r$ ). C'est la prémisse majeure implicite qui est admise dans le topos. Ce qui implique que le locuteur et l'allocutaire admettent l'argument  $p$  qui est posé (prémisse mineure) et implicitement l'argument  $r$ .

Il faut lire dans cet énoncé que tout en admettant que les rendez-vous précédents, qui ont la particularité d'être des négociations au même niveau que celles qui doivent se tenir à Paris, se sont soldés par des échecs, il est possible d'envisager un destin différent et plus positif pour cette occasion-ci. Cet énoncé dégage un certain optimisme de la part du locuteur qui vraisemblablement veut regarder vers l'avant sans doute parce que les résultats se mesureront par rapport à ce qui se fera dans la présente conférence bien plus qu'à l'aune de ce qui aurait pu être fait au cours des rendez-vous précédents. Cet avenir qu'il faut préparer maintenant passe par la reconnaissance de la place importante des causes anthropiques des changements climatiques.

### 6.1.4.3. *Le discours rapporté*

Le discours rapporté est l'une des manifestations les plus évidentes de la polyphonie. Parmi toutes les formes qu'il peut prendre, on retrouve le discours indirect (Rosier 2008). Soit l'énoncé suivant :

**6.24.** Il est indiscutable que les changements climatiques sont imputables aux activités humaines **comme l'a démontré** le 5<sup>e</sup> rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC).

Tel que nous l'avons mis en évidence, le verbe citant dans ce cas est *démontrer*. Il y a dans cet énoncé un rapport du GIEC qui est cité. Par conséquent, nous considérerons cet organisme comme un tiers identifié (T<sub>id</sub>).

On peut en proposer le schéma suivant :

Voix<sub>1</sub> : [T<sub>id</sub>] (VRAI (Il est indiscutable que les changements climatiques sont imputables aux activités humaines)<sub>(p)</sub>)

Voix<sub>2</sub> : [L] (Le 5<sup>e</sup> rapport du GIEC a démontré (*p*))

Cette analyse prend pour postulat que le locuteur citant nommément le rapport, il n'en a pas modifié le contenu même si on ne peut vérifier que les termes sont les mêmes que ce rapport a employé. Le contenu sémantique du verbe *démontrer* peut cependant indiquer que le locuteur est entrain de résumer les conclusions de ce rapport. Dans ce cas, on aurait non pas une voix dans la première entrée mais un pdv. Cela peut avoir une incidence sur la prise en charge de la forme de l'énoncé mais certainement pas sur celle du contenu parce que la source est citée.

On peut proposer une interprétation qui se fonde sur le contenu. Dans ce cas, notons que le verbe citant (*démontrer*) marque l'adhésion du locuteur au contenu du propos du GIEC qu'il utilise d'ailleurs dans ce contexte comme un argument d'autorité pour dans un sens mettre fin au débat sur l'existence ou non de causes anthropiques des changements climatiques. Il tranche ce débat en soulignant qu'il est désormais

« indiscutable » que les hommes sont (aussi) responsables des changements climatiques. D'où la nécessité de passer à l'action.

#### 6.1.4.4. *La semi-négation*

La valeur polyphonique de la négation en général n'est plus à démontrer. Si la semi-négation s'en rapproche, elle présente cependant quelques caractéristiques qui lui sont propres.

Soit l'énoncé suivant :

**6.25.** L'heure **n'est plus** à la désignation des responsables, **mais** à l'action.

On peut en proposer l'analyse suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [T] (VRAI (L'heure est à la désignation des responsables))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>1</sub>))

Voix : [L] ([L'heure est] à l'action)

Cette négation est particulière dans le sens où elle ne réfute pas seulement un pdv mais elle affirme ce qu'elle pose comme étant le contraire de ce pdv même. Elle le fait par le truchement de l'adverbe de négation *ne... plus* qui est complété syntaxiquement par la conjonction de coordination *mais*. Biya, une fois de plus, semble vouloir clore un débat qu'il semble ne plus juger productif et veut mettre ce qui lui semble essentiel au cœur des discussions. Le rapport du GIEC qu'il citait précédemment a rendu possible cet énoncé. La stratégie du locuteur consiste à s'appuyer sur un rapport d'experts sur les questions du climat pour bâtir un ordre de priorité dans les débats. Cette stratégie peut être efficace en ce sens que l'on ne s' imagine pas un allocataire qui admet les conclusions du rapport du GIEC et en même temps adopte la position affirmée dans pdv<sub>1</sub>. Ce qui donne par conséquent un statut particulier à ce pdv qui sert en fait d'épouvantail pour mieux asséner l'argument principal contenu dans la voix. Cet

---

argument permet de monter l'évolution des négociations vers le point essentiel que devrait être Paris.

#### 6.1.4.5. *La finalité*

La finalité dans ce document prend la forme de l'énoncé suivant :

**6.26.** Tout le travail de préparation de la COP21, effectué à Lima, Bonn et Paris, montre que nous allons dans le sens d'un accord mondial et ambitieux **pour** contenir le réchauffement climatique en maintenant au-dessous de 2°C l'augmentation de la température moyenne à l'horizon 2100.

Il y a une relation de but entre un argument  $p$  et un argument  $q$  dans **6.26.** :

$p$  = nous allons dans le sens d'un accord mondial et ambitieux

$q$  = contenir le réchauffement climatique en maintenant au-dessous de 2°C l'augmentation de la température moyenne à l'horizon 2100

Le locuteur entend tout juste souligner l'objectif de l'accord mondial qu'il décrit comme ambitieux. On apprend ainsi que l'un des objectifs de la conférence de Paris est de contenir le réchauffement en dessous de 2°C l'augmentation de la température moyenne et cet objectif sera poursuivi dans les 85 ans à venir, c'est-à-dire jusqu'en 2100 à partir de l'année (2015) où s'est tenue la conférence.

La finalité prend aussi forme sous l'énoncé suivant :

**6.27. Pour** être crédibles, ces engagements devront être contraignants, surtout en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et prévoir la mise en place des mécanismes d'aide financière et technologique appropriés pour accompagner les pays pauvres dans leur lutte contre les bouleversements climatiques.

Cet énoncé a déjà été rencontré dans le discours à la COP21 qui a servi de support aux analyses exemplaires (Section 5.4.). Le seul ajout semble être les aspects sur lesquels la contrainte à laquelle il appelle devrait s'appliquer : la réduction des gaz à effet de

serre ; et le fait qu'il devra prévoir la mise en place de mécanismes d'aide financière et technologique appropriés pour accompagner les pays pauvres dans leur lutte contre les bouleversements climatiques. Ces ajouts ne semblent pas avoir une incidence sur la configuration polyphonique déjà proposée. Il ne semble par conséquent pas pertinent à ce niveau d'y revenir.

#### 6.1.4.6. *La condition*

La condition que nous allons analyser dans ce discours semble classique de par son marqueur qu'est la conjonction de subordination *si*. De plus, elle exprime une hypothèse au fond. Mais l'énoncé lui-même brille par la collocation de marqueurs polyphoniques au sein même des arguments de la condition et précisément *p*.

Soit l'énoncé :

**6.28. Si** les participants font preuve d'assez de courage politique pour prendre des décisions, certes difficiles mais indispensables, pour mobiliser les moyens appropriés et pour coordonner leurs efforts, **alors** la conférence de Paris aura atteint son but et marqué un tournant historique.

Posons que :

*p*= les participants font preuve d'assez de courage politique **pour** prendre des décisions, **certes** difficiles **mais** indispensables, **pour** mobiliser les moyens appropriés et **pour** coordonner leurs efforts

*q*= la conférence de Paris aura atteint son but et marqué un tournant historique

On peut voir qu'au sein de *p*, il y a un réseau complexe de relations polyphoniques où se mêlent la finalité et la concession. En fait, tout ceci peut être résumé comme une autre stratégie qui permet de montrer qu'il est lucide et pas naïf. La finalité porte sur la relation entre *p*<sub>1</sub> (les participants font preuve d'assez de courage politique) et *q*<sub>1</sub> qui englobe trois objectifs (prendre des décisions<sub>(1)</sub>, mobiliser les moyens appropriés<sub>(2)</sub> et

---

coordonner leurs efforts<sup>(3)</sup>). C'est à croire que la réalisation de ces trois objectifs passe par le courage politique plus qu'autre chose selon ce que suggère l'énoncé.

Par ailleurs, l'un de ces objectifs mêmes n'est pas simple mais complexe. C'est ce que suggère la concession dans 'prendre des décisions, **certes** difficiles **mais** indispensables'.

Soit les arguments  $p_2$ ,  $q_2$  et  $r_2$  impliqués dans cette concession ainsi qu'il suit :

$p_2$ = Les décisions à prendre sont difficiles

$q_2$ = Ces décisions sont indispensables

$r_2$ = Il ne vaut pas la peine de prendre ces décisions

De fait, en concédant l'argument  $p_2$  (Les décisions sont difficiles) auquel il oppose la conclusion  $q_2$  (Ces décisions sont indispensables) au lieu de  $r_2$  (Il ne vaut pas la peine de prendre ces décisions), le locuteur montre une certaine cohérence mais aussi une certaine résilience face à l'adversité. Il révèle aussi une certaine profondeur dans la connaissance des dossiers. Cela, Biya le doit certainement à son engagement dans les négociations sur le climat qui date déjà d'un certain nombre d'années. La nécessité est donc telle que l'on doit être prêt à faire face aux difficultés qui se présentent.

Ce déblayage fait, on peut envisager la condition elle-même. Il faut ainsi en retenir qu'il ne sera pas facile d'atteindre le but de tenir de la Conférence de Paris. Il y a un ensemble de buts (3) eux-mêmes complexes – comme la concession dans le libellé du premier le suggère – qui sont autant d'étapes pour que la condition se réalise. En résumé, il s'agit d'un objectif complexe mais très complet aussi. Cet énoncé souligne en même temps la complexité des négociations et la difficulté de parvenir à un accord véritable.



#### *6.1.4.7. Bilan du discours*

Cette tribune qui reprend en les complétant les idées du discours tenu à la tribune de la COP21 laisse une image d'engagement véritable du Cameroun dans l'objectif de la signature d'un accord au cours de la conférence de Paris. On peut lire toute la lucidité de Biya qui traduit en même temps une connaissance du sujet et des enjeux à travers les difficultés qui leur sont inhérentes. L'étude de la polyphonie nous révèle ainsi les compromis complexes qu'il est nécessaire de faire à travers les concessions. Mais, comme le locuteur règle sa boussole vers l'atteinte de l'objectif qui est de faire du rendez-vous de Paris un moment historique, il veut s'engager dans un mouvement dont les résultats doivent être perceptibles en 2100 au plus tard. Biya use ainsi de stratégies de conviction à travers le discours rapporté par exemple, en même temps que de la persuasion comme lorsqu'il pose le courage politique comme un défi lancé à ses pairs encore une fois. On remarque dans cette tribune qu'il ne fait pas beaucoup cas des difficultés propres au Cameroun mais s'insère dans le concert des nations où l'impulsion doit être donnée. Il n'oublie pas néanmoins la nécessité d'aider les pays pauvres – au rang desquels le Cameroun – dans les efforts qu'ils veulent et qu'ils doivent fournir pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques. La condition analysée ici résume l'ambiance générale de ce discours et peut-être celle des négociations sur le climat à la COP21. La tâche ne s'annonce donc pas facile étant donné la divergence des points de vue, des intérêts. On est en droit de se demander si cet accord n'est pas déjà compromis avant même d'être signé.

#### **6.1.5 Intervention à la COP22 (2016)**

Le Président de la République s'est fait représenter à la COP22 par son MINEPDED, Pierre Hele. Au cours de cette réunion qui se tint à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre 2016, Paul Biya à travers la voix de son représentant personnel se félicite de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Cette conférence est en effet la première après celle de Paris au cours de laquelle les Etats parvinrent à un accord. Cet accord ne signifie pourtant pas la fin des divergences comme la teneur de ce discours le révèle. En effet, après qu'il a rappelé l'engagement du Cameroun à travers les mesures que le

---

pays a prises après sa ratification de l'Accord de Paris le 16 avril 2016, il souligne les défis que l'Accord de Paris implique et insiste sur l'aide dont a besoin l'Afrique dans sa marche vers le développement. Le transfert de technologie est une autre proposition qui va en droite ligne avec la « justice climatique » qui se traduit globalement par le soutien des pays développés aux pays en développement. L'analyse de ce discours se fondera sur la justification, la conséquence, la finalité, le superlatif et le modal devoir.

#### 6.1.5.1. *La justification par car*

*Car* introduit la justification d'un argument (Section 6.1.2.5.). On retrouve ce morphème dans le même rôle dans le présent discours.

Soit l'énoncé suivant :

**6.29.** La présente Conférence des Parties qui se tient à Marrakech porte les espoirs du Cameroun et de la planète toute entière, **car** les populations ont placé leur confiance en nos travaux dans l'espoir de voir se concrétiser l'Accord de Paris.

On peut encore se servir des prémisses du Groupe Lambda-1 (1975) et proposer les arguments qui suivent :

$p$ = La présente Conférence des Parties qui se tient à Marrakech porte les espoirs du Cameroun et de la planète toute entière

$q$ = les populations ont placé leur confiance en nos travaux dans l'espoir de voir se concrétiser l'Accord de Paris

On a donc une structure en  $p$  *car*  $q$ . Ce qui rend possible la configuration suivante :

$Pdv_1$  : [L] (VRAI ( $p$ ))

$Pdv_2$  : [A] ('la raison d'être de  $p$  est inconnue')

$Pdv_3$  : [L] (VRAI ( $q$ ))

Voix : [L] (La présente Conférence des Parties (...), car les populations ont placé leur confiance en nos travaux (...))

Le locuteur justifie la raison pour laquelle ce rendez-vous de Marrakech porte les espoirs du Cameroun et de la planète. On peut y lire une manière de rappeler à l'audience la raison de leur présence à cette réunion d'après lui. En endossant le rôle de porte-parole du Cameroun et de la planète, il entend faire entendre cet argument qui vise à plaider afin que l'Accord de Paris qui n'a pas encore été signé par certains partenaires le soit à l'issue de cette réunion. Il se met donc au service non seulement des populations de son pays mais aussi à celui des populations du reste du monde. Il garde cette fonction de porte-parole qu'il s'octroie et qui le guide dans la construction de son raisonnement en faveur d'une planète plus propre.

#### 6.1.5.2. *La conséquence*

La conséquence dans ce discours se fonde sur le marqueur *donc*.

Soit l'énoncé suivant :

**6.30.** Les tâches auxquelles nous nous sommes engagés, exigent des moyens financiers et technologiques immenses.

Il est **donc** hautement souhaitable que les résultats de cette Conférence de Marrakech soient à la hauteur des attentes des populations dont les activités et la survie sont hypothéquées par les effets néfastes des changements climatiques.

Le connecteur *donc* a déjà fait l'objet d'une analyse (Section 6.1.1.2.) inspirée de celle proposée par la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, et Norén 2004). Il en est ressorti principalement que cette conjonction de coordination met en relation un argument *p* qui a pour conséquence *q*.

Observons que :

*p*= Les tâches auxquelles nous nous sommes engagés, exigent des moyens financiers et technologiques immenses

---

q= Il est hautement souhaitable que les résultats de cette Conférence de Marrakech soient à la hauteur des attentes des populations dont les activités et la survie sont hypothéquées par les effets néfastes des changements climatiques

On est dans une relation du type *si p alors q*. Le lien important qu'il convient de souligner et qui est fait entre le contenu de *p* et celui de *q*. En fait, c'est la réalisation de *q* qui, dans les faits, rendra possible *p*. À moins que ce ne soit l'état dénoté par le groupe nominal 'des moyens financiers et technologiques'. Mais sémantiquement, l'idée d'un *p* influence *q*. Autrement dit, c'est parce que la Conférence de Marrakech aura été à la hauteur des attentes des populations que les immenses efforts financiers et technologiques seront fournis afin que les objectifs derrière soient atteints. Le but visé ici semble être une motivation des acteurs en vue d'atteindre ces objectifs dont la difficulté est sous-jacente parce que pas explicitement exprimée. L'adjectif 'immenses' pour qualifier les moyens financiers et technologiques peut néanmoins permettre cette lecture.

La conséquence a une autre occurrence dans le discours et est une fois encore introduite par *donc*.

**6.31.** Après donc l'adoption euphorique de cet accord et son entrée en vigueur, l'heure est maintenant à l'action. Nous devons **donc** nous mobiliser pour faire progresser la mise en place de mécanismes qui facilitent cette action.

Les deux arguments seront répartis ainsi qu'il suit :

p= l'heure est à l'action

q= nous devons nous mobiliser pour faire progresser la mise en place des mécanismes qui facilitent cette action.

Par la relation *si p alors q* qu'il crée ainsi, le locuteur espère faire en sorte que ses interlocuteurs s'engagent dans un processus de mise en place de mécanismes qui facilitent l'action qui désigne dans le cas présent les mesures à appliquer en vue de la

réduction des émissions des gaz à effet de serre notamment. Le fait d'avoir ratifié l'Accord de Paris engage les uns et les autres à rentrer dans cette phase sans laquelle son application véritable ne sera pas effective. C'est sans doute ce qui justifie le modal *devoir* dans *q*. On obtient dès lors une structure proche de *si p alors (obligation) q*. Quiconque a signé l'accord de Paris ne devrait pas rejeter la nécessité de faire être les actions que celui-ci implique et le succès de celles-ci passe par une coopération plus effective et les Nations Unies ont par conséquent un rôle clé à jouer dans cette entreprise.

### 6.1.5.3. *Superlatif et présupposition*

Dans l'analyse d'un discours précédent, nous avons proposé que l'usage du superlatif se fonde sur une présupposition que l'on rangeait dans la catégorie des présupposés forts, c'est-à-dire ceux qui ont la particularité d'être partagés aussi bien par le locuteur que l'allocutaire. Tous deux les jugent vrais (Nølke 1994b).

Prenons l'énoncé suivant :

**6.32.** Ainsi, nous avons démontré que le multilatéralisme, le droit international, les principes des Nations Unies sont **les meilleures réponses** aux défis globaux que l'humanité affronte pour construire un monde plus juste et plus solidaire.

Son présupposé fort peut avoir la forme suivante :

PP= Il existe un ensemble X de réponses aux défis globaux que l'humanité affronte pour construire un monde plus juste et plus solidaire.

Ce présupposé est partagé, selon Nølke (1994b, 179), par le locuteur et l'allocutaire. Le superlatif véhiculerait par conséquent un présupposé fort (Nølke 1994b, 126).

À côté de lui, il y a un présupposé faible, c'est-à-dire celui que le locuteur seul juge comme vrai. On peut le libeller ainsi qu'il suit :

---

pp= Le multilatéralisme, le droit international, les principes des Nations Unies font partie de l'ensemble de bonnes réponses aux défis globaux que l'humanité affronte pour construire un monde plus juste.

Aussi, les bonnes réponses constituent un sous-ensemble de l'ensemble X des solutions. Par conséquent, le locuteur insère pp dans PP qui se trouve une échelle au-dessus.

On peut par conséquent répéter la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (PP))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI (pp))

Voix : [L] (Le multilatéralisme, le droit international, les principes des Nations Unies (...)) construire un monde plus juste et plus solidaire)

Le locuteur à travers ce superlatif veut mettre en avant trois points qui lui semblent plus importants que d'autres – éventuellement – lorsqu'il s'agit de trouver des solutions aux problèmes auxquels le monde est confronté. Ainsi, en respectant ces trois éléments qu'il liste – le multilatéralisme, le droit international, les principes des Nations Unies – on risque de résoudre ces problèmes plus rapidement et, certainement, plus efficacement ; mieux encore si chacun en fait un devoir.

#### *6.1.5.4. La modalisation par devoir*

Ce modal revient aussi dans ce discours où il exprime une modalité déontique encore une fois.

Soit l'énoncé :

**6.33.** Dans cette perspective, je voudrais rappeler qu'au-delà des financements, un effort particulier **devra** être fait pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles, surtout dans nos pays réputés les plus vulnérables.

Cet énoncé à travers le modal devoir voudrait exprimer l'impérieuse nécessité de compléter les efforts financiers avec des capacités humaines et institutionnelles renforcées. C'est une nécessité qui s'impose aux participants à la Conférence. Cette charge de nécessité de faire être ces capacités humaines et institutionnelles renforcées est rendue possible grâce à la modalité déontique (Kronning 2014). L'accent, comme l'énoncé le souligne, est mis sur les pays les plus vulnérables. Ce sont eux qui ont plus besoin de structures et de moyens humains pour mettre en œuvre certaines des dispositions de l'Accord de Paris. Il y a manifestement un appel à l'aide lancé par Biya. Il est plus direct dans le but. La voix passive 'être fait' soutient cette hypothèse de mise en retrait de soit en vue de demander de l'aide.

#### 6.1.5.5. *La finalité*

La finalité met en relation deux arguments  $p$  et  $q$ , le deuxième contenant le but visé par le contenu du premier. Ce semble être encore le cas dans l'énoncé suivant :

**6.34.** [Pour terminer, je voudrais une fois de plus ici remercier tous les partenaires pour le précieux soutien qu'ils apportent à l'Afrique dans le combat contre le réchauffement climatique et les prie de bien vouloir nous soutenir davantage dans les différents chantiers ouverts par l'Accord de Paris et qui demandent toujours plus de moyens financiers appuyés] du mécanisme de transferts de technologie nécessaire **pour** faire face à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques,

Cette instance qui clôt ce discours indique le point que le locuteur aimerait qu'il soit retenu de son allocution. Il explique en effet ce à quoi devraient servir les transferts de technologie qu'il demande à ses partenaires des pays développés. L'énoncé présente la structure  $p$  pour  $q$  ; avec :

$p$ = du mécanisme de transferts de technologie nécessaire

$q$ = faire face à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Le Cameroun à travers sa voix semble faire appel au bon sens, à la raison lorsque s'adressant à ses partenaires – qui ont plus de moyens financiers et technologiques –

---

qui peuvent l'aider à mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de Paris. Cela souligne la difficulté qu'il y a pour les pays en développement en général et l'ensemble des pays africains, de mettre en œuvre cet accord. On doit peut-être y lire qu'il ne suffit pas d'avoir la volonté pour lutter contre les changements climatiques. La situation est telle que cela nécessite la mobilisation de moyens coûteux dans des domaines divers.

### **6.1.6 Conclusion des discours du président sur le climat**

De Copenhague (2009) à Marrakech (2017), le discours de Paul Biya sur la thématique exclusive du climat a ceci de particulier qu'il est tenu à l'étranger et donc dans des contextes diplomatiques essentiellement. Que ce soit lors d'une réunion sous-régionale en vue de la sauvegarde du Lac Tchad ou alors à des rendez-vous plus larges, c'est-à-dire ceux où des partenaires issus des quatre coins du globe sont réunis, la logique du Cameroun reste la même. Il s'agit d'appeler à la mobilisation générale, de mettre en avant les efforts que fournissent le pays pour s'adapter aux changements climatiques de même que pour mettre en œuvre des résolutions issues des accords qui jalonnent les négociations sur le climat.

Biya – que ce soit à travers sa voix propre ou à travers celle de ses représentants personnels – adopte souvent des stratégies qui convoquent soit la raison, parfois l'affect de ses interlocuteurs dans les négociations. L'étude de la polyphonie nous révèle ainsi que le but, la cause, la conséquence servent ce dessein d'explication tandis que la condition, le modal *devoir* par exemple s'attaquent à l'affect, la persuasion.

La nature de la polyphonie est très régulière car on a à faire à sensiblement les mêmes phénomènes polyphoniques dans tous les discours. Il y en a parmi eux qui se répètent d'ailleurs dans le même discours. La nature de cette polyphonie est telle que l'on a l'impression que l'orientation globale du discours sur le climat n'est pas conflictuelle mais d'avantage consensuelle. En effet, on peut constater la rareté de la négation polémique qui est le marqueur polyphonique par excellence du désaccord ou du conflit. Si elle est présente au début et presque inexistante vers la fin, cela traduit une certaine évolution dans le discours. On est davantage dans l'explication du pourquoi, du



comment des choses. On justifie ses choix, ses décisions, ses besoins et ses doléances afin qu'ils soient compris et acceptés par les partenaires dans la discussion. Ce consensus recherché de manière répétée est ainsi posé comme le gage du succès des négociations et plus tard de la mise en application des accords. Il passe par la concession et, comme ces analyses le prouvent, le Cameroun en fait et est prêt à en faire pour le bien de la planète et des générations futures. Il sera intéressant de relever la perspective qui est présente dans des discours où le climat n'est qu'une thématique – parmi d'autres – avec une audience parfois différente.

## 6.2 Discours évoquant le climat

À côté des discours précédemment analysés et qui traitent exclusivement des thématiques liées au climat, et qui ont aussi la particularité d'avoir été produits dans le contexte d'un événement climatique, nous avons des discours qui ne font qu'évoquer cette thématique au milieu d'autres. D'une manière générale, on peut déjà penser que le fait d'y traiter du climat est indicateur de ce que cette thématique compte. Le temps accordé dans ces discours à la thématique climatique varie toutefois selon les discours. Le facteur qui influence cette taille variable est sans doute l'agenda du Président en rapport avec les événements climatiques internationaux qui lui servent donc de boussole dans le domaine. Il faut sans doute ajouter le fait que la plupart de ces discours, comme les précédents ont pour audience directe des personnalités internationales ou tout au moins non camerounaises. Nous y analyserons essentiellement les extraits qui mentionnent la thématique du climat. Et comme avec le groupe de discours précédent, nous procéderons du plus ancien au moins ancien.

Par ailleurs, nous avons remarqué que certains de ces passages traitant de la thématique du climat ne présentent aucun marqueur polyphonique. Par conséquent, ils ne devraient pas faire l'objet d'une analyse parce que ne rentrant pas dans le cadre retenu par l'étude. Il sera utile néanmoins de faire mention de ces discours au fur et à mesure. Seront donc exploités ici : le discours à la nation du nouvel an 2008 ; le discours devant le corps

---

diplomatique 2008 ; le discours au 13<sup>ème</sup> Sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie 2010 ; le discours à la réunion de haut niveau pour la sauvegarde du Lac Tchad 2012 ; le discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies 2012 ; le discours de vœux au corps diplomatique 2015 ; la déclaration à la presse de 2015 ; le toast offert en l'honneur de François Hollande 2015 ; le discours aux membres du corps diplomatique 2016 ; le discours aux membres du corps diplomatique 2017 ; l'intervention à l'Assemblée Générale des Nations Unies 2017.

### **6.2.1 Message présidentiel du nouvel an 2008**

Le discours présidentiel du nouvel an est une tradition au Cameroun. Ce discours s'adresse d'abord à ses compatriotes Camerounais. Souvent diffusé le 31 décembre de chaque année, ce discours est l'occasion pour le chef de l'Etat de dresser le bilan de l'année écoulée. Il s'agit d'un discours de politique générale aussi dans le sens où il lui permet de fixer les perspectives pour l'année ou les années à venir. Tout y passe : économie, sécurité, éducation, etc. C'est ainsi que le climat peut se révéler être un point de la politique de l'Etat. Ce discours lui consacre un petit paragraphe au sein duquel on peut relever un phénomène polyphonique.

Soit l'énoncé suivant :

**6.35.** Je **ne** verrais **que** des avantages à ce que nous étudions la possibilité de développer au Cameroun la production de bio-carburants à partir de certaines productions agricoles résiduelles, comme l'ont fait **semble-t-il** avec succès certains pays africains.

On peut y voir un cas de plus de collocation de marqueurs polyphoniques. En effet, dès le début, on remarque le marqueur restrictif *ne ... que*. Avant de parvenir à l'analyse de l'adverbe de restriction lui-même, il semble judicieux de noter la particularité de l'élément qu'il encadre. Il s'agit en effet d'un conditionnel. On aurait pu envisager une analyse qui tienne compte de ce conditionnel dans une combinatoire avec le restrictif. Son impact, certes pertinent, n'apporterait pas nécessairement un plus à la compréhension de cet énoncé. On peut néanmoins souligner qu'il apporte un effet

d'irréel dans l'énoncé. Effet qui permet au locuteur d'émettre une suggestion sans que toute sa responsabilité ne soit engagée dans son propos. On peut donc lui reconnaître une valeur épistémique certaine.

Le conditionnel épistémique (désormais CE) que nous étudierons ici est, plus précisément – c'est là l'hypothèse que nous défendons depuis un certain temps –, un marqueur grammatical mixte qui exprime la modalisation zéro – le refus du locuteur de prendre en charge le contenu cognitif de son énoncé – et un type particulier de la médiation épistémique : l'emprunt à autrui de ce contenu. Ces deux catégories sémantiques constitutives de la signification du CE concourent à réduire maximale-ment la responsabilité énonciative du locuteur. (Kronning 2012, 84)

Par ce conditionnel et d'après l'analyse de Kronning, le locuteur ne prend pas en charge le contenu cognitif de son énoncé et en plus, il indique emprunter ce contenu à autrui. Il y a par conséquent comme un discours rapporté qui s'en dégage.

Nous nous sommes précédemment inspiré de Nølke (1980) pour proposer une configuration discursive à quatre entrées pour la restriction introduite par *ne...que*. Nous pouvons répéter ce modèle ici :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L</sub>] (VRAI (La production de bio-carburants à partir de certaines productions agricoles résiduelles présente des avantages et des inconvénients))

Pdv<sub>2</sub> : [T/A] VRAI (pdv<sub>1</sub>)

Pdv<sub>3</sub>: [L] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>2</sub>))

Voix : [L] (Il y a (exclusivement) des avantages à développer la production de bio-carburants à partir de certaines productions agricoles résiduelles.)

Le locuteur exprime son optimisme en délaissant ainsi volontairement les conséquences négatives éventuelles liées au développement de la production des bio-carburants. Il révèle aussi son option manifeste en faveur des substances qui seront

---

moins nocives à l'environnement. Mais ce développement même reste quelque chose d'hypothétique comme en témoigne la prudence du locuteur vis-à-vis de cette information grâce au marquage épistémique de même que le conditionnel.

Le terme de marqueur épistémique est très utile en analyse énonciative. Il se place au-delà de celui de modalisateur et l'englobe. Dendale (1991, 23) le souligne lorsque notant que

Le terme de marqueur épistémique que nous avons utilisé au début de ce chapitre est plus large que celui de modalisateur ou de marqueur modal. Il a été choisi pour couvrir les marqueurs relevant des trois phénomènes cités : la modalité, la vérité et l'évidentialité.

Dendale propose une définition toute simple de ce qu'il entend par marqueur épistémique un an plus tard. Pour lui, 'un marqueur épistémique « est un élément linguistique qui indique (1) la fiabilité d'une information et/ou (2) le type de garanties (ou d'évidence) dont quelqu'un dispose pour étayer son affirmation ». Dendale (1992, 105) Plusieurs classes de mots peuvent remplir cette fonction, au premier rang desquels les adverbes, les verbes de communication, les locutions prépositionnelles de communication telles que *selon X*. Pour Dendale (1991, 22) la classe des marqueurs épistémiques

comporte des expressions aussi hétérogènes que les guillemets, les morphèmes du conditionnel d'ouï-dire ou du futur conjectural, des verbes comme pouvoir, devoir, dire, prétendre, assurer, voir, entendre, estimer, trouver, croire, penser, supposer, déduire, confirmer, etc., des adverbes ou locutions adverbiales comme peut-être, certainement, incontestablement, en effet, apparemment, visiblement, objectivement, honnêtement, environ, etc., des prépositions comme selon ou d'après, des expressions impersonnelles comme c'est vrai, possible, probable, certain, incertain, douteux, etc., voire des propositions entières telles que *Cette information est donnée sous toutes réserves*.

Dans le cas de l'énoncé ici analysé, il s'agit bien du verbe *sembler*. L'objectif de l'étude que mène Dendale (1992) est de « montrer que l'analyse épistémique permet de mieux saisir et d'illustrer un certain nombre de problèmes liés à l'application de la notion de polyphonie » (p. 106)

On peut ranger ce verbe dans la qualité du type de garantie de l'information. Et au sein même de cette qualité, Dendale trouve que « la classe Emprunt est de loin la plus importante des différentes classes de marqueurs épistémiques » (Dendale 1992, 110). C'est par elle que le locuteur indique ou signale l'emprunt de l'information à autrui. Il y a manifestement plus d'une voix dès lors qu'on signale ainsi que l'information qu'on utilise a été produite par une source autre que soi-même. Le rôle discursif de *sembler* dans cet énoncé laisse conclure qu'il est dans cette situation. Etant donné que ce verbe crée une instance de la monstration et non de véridiction, on peut en déduire que l'énoncé fait mention d'un point de vue qu'il reprend, plus qu'il ne laisse entendre une voix. De même, il ne s'agit pas d'un emprunt simple mais il trahit une certaine attitude que l'on pourrait qualifier de prudente par rapport au contenu emprunté.

Posons comme *p* le contenu emprunté :

*p* = Certains pays Africains ont développé avec succès la production de bio-carburants à partir de certaines productions agricoles résiduelles

L'on peut proposer la configuration suivante :

Pdv: [T] (VRAI (*p*))

Voix : [L] (Il semble que (*p*))

Pour Nølke (2017, 122) toutefois, *Il semble que* est un marqueur modal. Il se différencie de *il paraît que* – marqueur évidentiel – en ce qu'il introduit une polyphonie interne contrairement à ce dernier. Ainsi, « while *il paraît que* introduces strict external polyphony, *il semble que* obviously indicates some kind of internal polyphony » (Nølke 2017, 23). Selon son interprétation donc, on ne saurait avoir une voix ou un point de

---

vu externe dans la configuration. Les seuls êtres discursifs possibles étant le locuteur de l'énoncé et le locuteur textuel. Néanmoins, cette configuration, ajoute Nølke plus tard, que *il semble que* est un marqueur de polyphonie standard de type et dans les cas sur lesquels il s'appuie, la subordonnée contient un verbe au subjonctif présent. Ce mode, relève-t-il, « is also a marker of internal polyphony ». (p.127)

Si le postulat de Nølke se vérifie dans des cas tels que ceux qu'il décrit, la donnée que nous avons à analyser ici semble différente ou tout au moins particulière. Si nous procédons par la proximité sémantique et usuelle entre *X semble Y* et *Il semble que p*, c'est pour des besoins d'analyse et dans le but d'avoir un point de départ. Si l'on applique le test que propose l'auteur pour faire la différence entre l'interprétation de *il semble que* et celle de *il paraît que*, on pourrait ne pas parvenir aux mêmes résultats. Nølke (2017, 123) estime que l'énoncé avec *il paraît que*, peut être complété par un segment réfutant commençant par 'mais'. Ce qui démontrerait que dans ce cas précis, le locuteur n'est pas responsable du pdv<sub>1</sub>. Il est en effet possible de dire *Il paraît que Marie est malade. Mais en fait, je suis sûr qu'il n'en est rien. A contrario*, un énoncé du type *Il semble que Marie soit malade. Mais en fait, je suis sûr qu'il n'en est rien*<sup>77</sup> est pour le moins étrange.

Appliqué à l'énoncé ici analysé, le résultat ne semble pas pourtant si étrange. *Certains pays africains ont **semble-t-il** développé avec succès la production de bio-carburants à partir de certaines productions agricoles résiduelles. **Mais je sais qu'il n'en est rien***. Si la possibilité d'un tel enchaînement se vérifie, cela installe cet énoncé dans le cadre de la polyphonie externe et non pas interne, selon l'hypothèse de Nølke. Il est donc possible d'envisager une analyse de *semble-t-il* différente de celle de *il semble que*. C'est peut-être là et en raison de leur position dans la phrase que se joue l'interprétation.

---

<sup>77</sup> Exemples de Nølke (2017, 123) lui-même.

Par ce marqueur, le locuteur indique dans un premier temps qu'il emprunte le contenu de *p* à une autre voix. Mais laquelle ? Aucune indication n'est donnée quant à l'identité de cette voix. C'est ce que permet le verbe *sembler* qui introduit ce pdv dans l'énoncé. Grâce à lui, le locuteur n'est pas tenu de mentionner la source. Ce qui lui offre une certaine liberté par rapport à la responsabilité de ce qu'il cite. De fait, il y a une légère prise de distance par rapport à ce contenu, peut-être parce qu'il n'a pas eu le temps de le vérifier. En même temps, il lui sert dans deux sens : premièrement, si l'information n'est pas vérifiée, l'allocutaire ne pourra pas l'en tenir responsable. Il n'embrasse pas le contenu. D'autre part, si au contraire l'information se vérifie, il pourra en prendre le crédit du fait de l'avoir mentionnée.

Tout compte fait, sur le plan de l'information même, il semble que certains pays Africains aient commencé à développer des bio-carburants pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et Biya aimerait leur emboîter le pas en faisant de même. Il y a donc une volonté avouée de prendre cette mesure pratique en vue de contribuer aux efforts de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Bien que la prise de distance donne l'impression de questionner le succès de telles mesures.

### **6.2.2 Discours du Chef de l'Etat devant le corps diplomatique 2008**

Chaque année en janvier, la Présidence de la République organise une cérémonie de présentation de vœux entre le Président et les membres du corps diplomatique au rang desquels les ambassadeurs, les hauts commissaires, etc. C'est l'occasion pour ceux-ci de présenter leurs vœux au Président et cela se fait souvent par voie de discours lu par le Doyen de ce corps, c'est-à-dire le diplomate qui, au moment de la cérémonie a passé plus de temps en poste au Cameroun. En réponse au discours du Doyen, le Président prononce aussi un discours. Il y dresse souvent l'état des relations internationales vues du Cameroun. La position du pays dans les grands débats et défis internationaux. Il dresse aussi le bilan de l'année écoulée et présente un résumé de ce que sera la politique étrangère du pays.

---

Au cours du discours tenu dans ce contexte le 7 janvier 2008, Paul Biya présente le Cameroun sur la scène internationale et c'est d'ailleurs dans ce cadre qu'est évoquée la thématique du climat. Il présente aussi l'état des lieux de l'intégration en Afrique centrale et conclut par des échanges au sommet qu'il y a eu entre le Cameroun et d'autres pays en Afrique et dans le monde.

Le climat est évoqué dans le volet détaillant le Cameroun sur la scène internationale. Ce seul constat pourrait nous amener à conclure de ce que la chose est perçue comme un problème de coopération internationale. Le paragraphe qui traite du climat ne présente pas de marqueur polyphonique et n'est par conséquent pas pertinent pour cette étude étant donné le cadrage qui est le sien. Retenons néanmoins que Biya indique qu'il a pris part à la réunion de haut niveau sur les changements climatiques lors d'un séjour à New York. Il présente les difficultés auxquelles le Cameroun dans toute son étendue doit faire face pour cause des changements climatiques et promet d'élargir le champ des actions du Cameroun pour la protection de l'environnement avec notamment la promesse qu'il fait de créer « prochainement » un observatoire des changements climatiques<sup>78</sup>.

### **6.2.3 Discours à la cérémonie d'ouverture solennelle du 13e Sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) 2010**

Ce discours a été prononcé le 23 octobre 2010 à Montreux à l'occasion du sommet de l'OIF qui se tint au 40<sup>e</sup> anniversaire de l'institution. Au cours de ce discours, le Président rappelle l'histoire de la Francophonie, ses missions et son évolution. Il y est aussi question de la situation du français dans le monde. Mais il y est surtout question du climat. Et c'est cette partie qui nous intéresse particulièrement. Elle traite de la nécessité pour la Francophonie de s'investir dans les défis de la crise alimentaire et du réchauffement climatique, les deux étant liés. Elle décrit ensuite brièvement la situation du Cameroun face au phénomène du réchauffement de la planète avec notamment une augmentation des cycles de sécheresse, l'avancée du désert, etc. Biya y propose

---

<sup>78</sup> Cet observatoire fut créé plus tard tel qu'il le promet dans ce discours.



également des solutions pour répondre au réchauffement climatique et souligne l'investissement de son gouvernement au plan national et au plan sous-régional pour résoudre certaines crises telles que la crise alimentaire résultant des changements climatiques.

Lorsque traitant des changements climatiques, le locuteur a recours à deux structures linguistiques qui laissent entendre une voix – au moins – autre que la sienne. L'une et l'autre expriment un marquage épistémique qui a pour but de mettre l'accent sur un élément de la phrase, sur une information que le locuteur choisit de mettre en exergue pour des besoins communicationnels surtout.

#### *6.2.3.1. L'insertion dans un ensemble*

Le marquage épistémique peut cacher une situation d'hétérogénéité énonciative. C'est l'esprit des travaux de Dendale (1992). L'auteur voit la polyphonie comme une notion épistémique en même temps que le marquage épistémique est un marqueur de polyphonie en retour. Cette relation que l'on qualifierait de bidirectionnelle permet que l'on ait aussi le choix entre l'une et l'autre perspective. Nous choisissons de prendre le marquage épistémique comme marqueur polyphonique en raison de notre orientation.

Soit l'énoncé suivant :

**6.36.** De même, peut-on ignorer qu'une agriculture hautement productive, mais peu soucieuse de l'environnement, est **l'une des principales causes** du réchauffement de la planète.

Cet énoncé identifie une cause du réchauffement de la planète qu'il range au sein de celles qu'il juge de principales. Ce qui suppose l'existence de plus d'une cause au phénomène, certaines desquelles sont qualifiables de principales et d'autres l'étant moins. Posons les préalables suivants :

1. Soit  $X$ , l'ensemble des causes du réchauffement de la planète. Il est composé de sous-catégories  $(x_1, x_2, \dots, x_n)$  soulignant la catégorisation de ces causes selon leur ampleur.
2. Soit  $x_1$  la sous-catégorie des causes principales du réchauffement de la planète.

---

Une interprétation de l'énoncé permet de voir que la cause identifiée par le locuteur – une agriculture hautement productive, mais peu soucieuse de l'environnement – appartient au sous-ensemble  $x_I$ . Le choix de ranger cette cause dans cette sous-catégorie incombe donc essentiellement au locuteur tandis que la catégorie majeure des causes est partagée entre lui et l'allocutaire au sein d'un ON. Nommons cette cause  $p$  (une agriculture hautement productive, mais peu soucieuse de l'environnement).

Au vu de ceci, on peut proposer la configuration suivante :

Pd<sub>V1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Il existe un ensemble de causes du réchauffement de la planète))

Pd<sub>V2</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (Parmi ces causes, il y en a des principales))

Voix : [L] (Une agriculture hautement productive, mais peu soucieuse de l'environnement, est l'une des principales causes du réchauffement de la planète)

Cette insertion de l'agriculture hautement productive et peu soucieuse de l'environnement parmi les causes majeures du réchauffement de la planète est faite par le locuteur dans l'optique de pointer cette cause qui, peut-être d'après lui, a souvent été négligée. La stratégie consiste donc à y attirer aussi l'attention afin qu'on y consacre du temps.

### 6.2.3.2. *La réfutation/circonscription*

Outre l'insertion d'un élément dans un ensemble, le marquage épistémique peut aussi montrer l'adhésion à une idée et l'érection de celle-ci comme l'idée la plus importante parmi d'autres. On reste dans la configuration où il y a un ensemble préexistant.

Prenons l'énoncé suivant :

**6.37.** Pour sortir de ce cercle vicieux, il **n'est d'autre solution qu'une** politique responsable, axée sur le développement durable.

L'adverbe mis en gras dans cet énoncé indique une prise de position ferme et définitive. Si dans le précédent cas, on avait à faire à une inclusion d'un élément dans un ensemble en vue d'en accroître l'importance pour des raisons rhétoriques, le cas présent identifie un élément comme le seul et l'unique susceptible de mener à un but visé. C'est la raison pour laquelle, en plus de cette circonscription, on peut y lire un rejet sous-jacent de toute autre proposition de solution. Cette dernière lecture est favorisée par le dialogisme interdiscursif qui percevra cet énoncé comme une réponse à un discours précédent qui préconisait autre chose.

On peut alors en proposer l'analyse suivante.

Pdv<sub>1</sub> : [T] (VRAI (Il existe plusieurs solutions pour sortir de ce cercle vicieux))

Pdv<sub>2</sub> : [L] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>1</sub>))

Voix : [L] (Seule une politique responsable, axée sur le développement durable permet de sortir de ce cercle vicieux)

Le développement durable est présenté par le locuteur comme l'unique solution au réchauffement de la planète. En effet, face au discours selon lequel il n'y aurait pas de développement possible si l'on renonçait aux habitudes sur lesquelles se sont construites les sociétés développées, il y a la possibilité du développement durable. Cette option permet de se développer tout en respectant et en préservant la nature. Le locuteur en fait la promotion en excluant toute autre idée du développement ou alors de la préservation de la nature.

Ces deux instances de la polyphonie peuvent montrer où est l'intérêt de Biya dans le débat sur le réchauffement climatique à cette occasion. La solution passera donc entre autres par une agriculture plus soucieuse de l'environnement et elle-même faisant partie d'un ensemble d'options qui structurent le développement durable.

### 6.2.4 Déclaration à la 67<sup>e</sup> Assemblée Générale des Nations Unies 2012

Cette déclaration est lue à la tribune de l'ONU par le ministre des Relations Extérieures, représentant personnel du Président Biya. La thématique de l'environnement occupe la première place parmi les autres que le locuteur développe dans ce discours. Il la considère comme une thématique majeure et la voit sous le prisme des efforts de réflexion au sujet de l'avenir de « nos enfants ». Le développement durable paraît être encore une fois la solution. La deuxième est la thématique du développement et les efforts du Cameroun. Il continue avec la résolution des conflits internationaux et le terrorisme international. Il promeut les solutions pacifiques aux conflits que connaît le monde en même temps qu'il met en avant les valeurs humaines qui sont parmi les principes fondateurs de l'ONU.

Les propositions émises dans la partie traitant de l'environnement et du climat se structurent aussi autour de l'expression de la condition, de la présupposition et du modal *devoir*.

#### 6.2.4.1. La condition

Nous choisissons cette entrée comme la principale pour analyser l'occurrence que nous traiterons ici. Il s'agit en fait d'un énoncé complexe par le nombre de marqueurs polyphoniques qu'il compte.

Prenons l'occurrence suivante :

**6.38.** En effet, **si** nous voulons laisser aux générations futures un monde vivable, l'économie verte *me semble* la solution *la plus* efficace *pour* assurer un développement permettant à la fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement.

À la lecture de **6.38.**, on se rend compte de la collocation de marqueurs polyphoniques qui le caractérise. Les uns et les autres se combinent pour en exprimer le contenu. Le marqueur de la condition – *si*– que nous considérons comme le principal marqueur

polyphonique dans ce contexte de collocation de marqueurs polyphoniques est mis en gras. À côté de lui, en italique, sont les autres marqueurs qui seront analysés.

Comme nous l'avons vu précédemment au cours de l'analyse d'autres instances de la condition, elle organise l'énoncé en deux arguments *p* et *q* et exprime une hypothèse. Suggérons que :

*p*= Nous voulons laisser aux générations futures un monde vivable,

*q*=l'économie verte **me semble** la solution **la plus** efficace **pour** assurer un développement permettant à la fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement

Comme on peut s'en apercevoir, l'argument *q* à travers le marquage épistémique – *semble* et *la plus* – et la finalité – *pour* – laisse entendre au moins un pdv autre que celui du locuteur. Le verbe *sembler* que le locuteur emploie de manière réfléchie trahit une polyphonie interne *stricto sensu* (Nølke 2017). Cette polyphonie permet au locuteur de préciser son positionnement au sujet des solutions pour la protection de l'environnement. Cette même polyphonie ouvre d'ailleurs la voie au superlatif sur lequel il convient de marquer un arrêt en raison de sa pertinence dans la structuration de la condition qui est elle-même, rappelons-le, le phénomène majeur dans cet énoncé.

Comme des analyses faites de ce marqueur précédemment le montrent, le superlatif suppose l'existence d'un ensemble et d'un sous-ensemble que partagent le locuteur et l'allocutaire. Le locuteur intervient pour imposer à l'allocutaire l'appartenance de l'élément en jeu au sein du sous-ensemble restreint. Bien plus, il le suggère comme le plus important dans ce sous-ensemble même. C'est donc encore le cas de l'économie verte qui est ici brandie comme la meilleure des solutions en termes d'efficacité. Ce qui présuppose l'existence d'un ensemble de solutions et un sous-ensemble de solutions efficaces – éventuellement. Il s'agit d'après nous encore d'une stratégie de mise en avant de cette pratique parmi toutes les autres qui ont jusqu'ici été présentées en vue de laisser un environnement plus sain aux générations futures.

---

Cette instance analysée, on peut en revenir à la condition. Elle s'organise en quatre pdv et une voix. Les deux premiers pdv jugent que *p* et *q* sont possibles, un troisième valide la relation entre les deux arguments tandis qu'un quatrième pose la relation *si p, alors*<sup>79</sup> *q*. On peut dire à la suite de ceci que Biya semble lancer un autre défi à ses interlocuteurs au cours de ce discours. Il les embarque dans son discours à travers le *nous* qui les inclut donc et leur impose le souci désormais commun de laisser aux générations futures un monde vivable. Il renvoie un ethos que l'on pourrait décrire comme consciencieux et altruiste en raison de sa préoccupation pour les générations futures – et moins les présentes – comme il a eu à le faire déjà dans les discours précédemment analysés.

Du fait d'imposer à ses congénères et interlocuteurs ce commun objectif, il s'ouvre la voie pour imposer une solution comme étant la plus efficace. Cette condition en fin de compte se résume à un habillage qui permet à Biya de poser sur la table – à défaut d'imposer – une vision qui lui semble la meilleure.

#### 6.2.4.2. *La présupposition*

La présupposition apparaît dans ce discours pour traiter de la question du climat. Comme dans les cas analysés précédemment, elle est utilisée pour rendre compte de l'attitude et de l'engagement du Cameroun dans la lutte pour une planète plus propre.

**6.39.** Il [le Cameroun] entend **œuvrer davantage** en faveur de la préservation de son capital naturel et dans la recherche des solutions à faible intensité de carbone ainsi que pour la promotion des modes de production et de consommation durables.

La présupposition étale les actions décrites dans cet énoncé sur le temps. En effet, nous entendons l'expression 'œuvrer davantage' comme une poursuite et une intensification de quelque chose qui a commencé par le passé et est en cours au moment même où le locuteur parle. On parlera de présupposé faible dans ce cas parce qu'il est porté par le

---

<sup>79</sup> On peut remarquer dans le cas de cette condition que *alors* est remplacé par la virgule qui joue le rôle de l'élément marquant la frontière entre la subordonnée antéposée et la principale.

locuteur qui le valide. Cette interprétation s'appuie essentiellement sur le verbe 'entendre' employé comme auxiliaire modal dénotant une intention. Il est pourtant possible d'analyser un autre présupposé qui lui sera potentiellement fort. Il est introduit par 'œuvrer davantage' qui laisse présupposer que le Cameroun œuvre déjà. Cela soulève une problématique liée à la présupposition en elle-même et la probable nécessité d'un recours aux compétences interprétatives du sujet interprétant. C'est grâce à elles qu'il est capable d'opérer une sélection du présupposé et de l'étendue de celui-ci dans un segment tel que 'Il entend œuvrer davantage'. Ce segment semble réunir deux présupposés. Il y a d'une information transmise à l'allocutaire qui ne la possédait pas nécessairement avant le moment de l'énonciation. Il faut y lire le fait que le Cameroun œuvrait déjà, œuvre, et va œuvrer encore plus en faveur de la préservation de son capital naturel et dans la recherche des solutions à faible intensité de carbone ainsi que pour la promotion des modes de production et de consommation durables.

#### 6.2.4.3. *Le modal devoir*

La valeur déontique du modal devoir revient dans ce discours.

Soit l'énoncé suivant :

**6.40.** Pour ce qui nous concerne, le Cameroun a déjà initié des actions à cet égard. Il entend œuvrer davantage en faveur de la préservation de son capital naturel (...) et de consommation durables. **Selon nous**, la mutation vers l'économie verte **doit** être progressive et bénéficier du soutien de la communauté internationale.

Cet énoncé s'ouvre par un marqueur de polyphonie interne, le terme d'attribution du dire *selon X*. Cette préposition est connue pour introduire le discours rapporté surtout lorsqu'elle est suivie de la source vers qui elle pointe directement. Dans le cas présent, X est remplacé par 'nous', désignant un collectif duquel se réclame le locuteur qui s'octroie ainsi le statut de porte-parole. Le cotexte à gauche de ce marqueur nous indique que le 'nous' a pour référent le Cameroun : « Pour ce qui nous concerne, le Cameroun a déjà initié des actions à cet égard. Il entend œuvrer davantage en faveur

---

de la préservation de son capital naturel (...) et de consommation durables. »<sup>80</sup> La particularité de cette occurrence réside dans la difficulté à dissocier le locuteur entre le temps du discours cité et celui du discours citant. Les deux nous semblent en effet concomitants. Par conséquent, il ne serait pas incohérent de considérer cette formule comme introduisant le propos du Cameroun à travers son représentant qui l'emploie aux fins de préciser qu'il s'agit bien du positionnement du pays – et non pas celui d'un autre ou de la communauté des négociateurs. Il y est simplement exprimé la nécessité de faire que la mutation vers une économie verte soit progressive et soutenue par la communauté internationale. Il s'agit, bien plus qu'une proposition, d'un appel en vue de l'orientation des intérêts et des actions vers une économie verte.

La partie qui traite du climat et de l'environnement dans ce discours est axée sur ce qui peut, doit être fait en vue d'une planète plus vivable pour ces générations mais surtout les générations futures que le Président Biya garde comme moteur de ses engagements et de ses actions pour un environnement plus sain. Ces orientations sont résumées par les trois marqueurs polyphoniques que nous avons repérés : la condition, la présupposition et le modal devoir.

Ces préoccupations véhiculées par le Président à travers la voix de son représentant à ce sommet vont évoluer au fil des années. Surtout que l'on ne retrouve des parties consacrées à l'environnement et au climat qu'un peu plus de deux ans plus tard. Cela ne veut pas pour autant dire que rien n'a été dit ou fait dans ce sens-là. Nous n'en avons juste pas eu de document, de discours allant dans ce sens. On retrouve donc la thématique à nouveau dans des discours de 2015.

### **6.2.5 Discours en réponse aux vœux du corps diplomatique 2015**

Le discours en réponse aux vœux du corps diplomatique dont il s'agit ici est prononcé à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à ce corps. Elle s'est déroulée le 08 janvier 2015 au palais présidentiel comme d'habitude. Comme

---

<sup>80</sup> Ainsi commence et se clôt le paragraphe qui précède tout juste celui introduit par selon dans le discours.



c'est souvent le cas dans ses discours prononcés à cette occasion aussi, le Président Biya fait le point sur les grandes questions diplomatiques de l'heure ou du futur. Il évoque ainsi l'aggravation de la situation au Moyen-Orient avec l'Etat Islamique dont les offensives sèment la confusion dans la région. Le conflit israélo-palestinien n'est pas en reste. Il y est également question du combat contre la secte terroriste Boko Haram et la menace globale que constitue le terrorisme islamiste. Il propose par conséquent qu'il y ait une riposte globale, c'est-à-dire des actions communes entreprises par l'ensemble des membres de la Communauté Internationale.

Les questions de développement occupent aussi une place importante dans ce discours et la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement. C'est à la suite de ces thématiques qu'intervient celle du réchauffement climatique.

Au sujet du réchauffement climatique, Paul Biya cite les experts qui estimaient à l'occasion d'un sommet organisé à ce sujet en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies qu'il y avait urgence. Il cite le contexte du Cameroun comme illustratif de cette situation. Il commence à poser certaines des thématiques qui pour lui méritent de retenir l'attention du Sommet de Paris – encore à venir. C'est le cas de la situation des forêts du Bassin du Congo et celle du Lac Tchad. Nous avons recensé trois instances de polyphonie dans les cinq paragraphes qui traitent de ces questions.

#### *6.2.5.1. Le discours rapporté*

Le discours rapporté a deux occurrences dans la partie du discours traitant du réchauffement climatique.

**6.41.** Les experts **considéraient qu'**il y avait urgence. Les trois dernières décennies ont été plus chaudes que toutes les précédentes depuis 1850.

Dans cet énoncé, il y a une voix qui en reprend une autre. Proposons d'abord que :

p= Il y a urgence. Les trois dernières décennies ont été plus chaudes que toutes les précédentes depuis 1850.

---

Il peut être proposé la configuration polyphonique suivante :

Voix<sub>1</sub> : [T<sub>id</sub>] (VRAI (p))

Voix<sub>2</sub> : [L] (Les experts considéraient que (p))

Le recours à ce discours indirect est fait dans l'optique de citer une source qui est la plus crédible dans le discours sur l'effectivité du réchauffement climatique. Il s'en sert donc comme d'un argument d'autorité, surtout qu'il cite les experts. Le fait de s'appuyer ainsi sur eux est censé donner un certain poids à ses arguments mais surtout aux propositions qui seront faites par la suite. Ces propositions découlent de l'interprétation du discours des experts qui fait état de ce que le phénomène est réel. Au vu de ce constat, des décisions politiques notamment nécessitent d'être prises. Le locuteur s'adresse à la partie raisonnable de l'allocutaire qui, s'il est d'accord avec les conclusions des experts – l'honnêteté intellectuelle l'y contraint – doit pouvoir accepter de s'engager en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Celle-ci passe par l'implémentation de mesures proposées ou déjà prises par certains des participants.

**6.42. Comme je l'avais suggéré récemment à Dakar**, nous pensons que ce Sommet [le Sommet de Paris] pourrait œuvrer à la mise en place d'un plan de sauvetage du Lac Tchad.

Le locuteur cite un propos qu'il a eu à une occasion différente et antérieure. On peut poser que :

p= Nous pensons que ce Sommet [le Sommet de Paris] pourrait œuvrer à la mise en place d'un plan de sauvetage du Lac Tchad

Notons d'emblée que le 'nous' dans cette occurrence renvoie une fois de plus au Cameroun comme entité unique. Il ne saurait par conséquent inclure l'allocutaire. On peut aussi se servir du cotexte pour illustrer ce point. La configuration suivante peut être proposée :

Voix<sub>1</sub> : [L<sub>auto</sub>] (VRAI (p))

Voix<sub>2</sub> : [L] (J'avais suggéré (p))

Il apparaît ici que le locuteur s'auto-cite dans une proposition qu'il fit à Dakar à une occasion antérieure à celle au cours de laquelle il s'exprime ici. Au-delà du fait du simple fait de se reprendre par ailleurs, il y a une sorte de validation du contenu de *p* ainsi repris. C'est ce que suggère l'adverbe *comme* en ouverture de cet énoncé. En faisant ainsi référence à ce qu'il a eu à dire par le passé et en validant le contenu, le locuteur fait preuve de cohérence et de constance dans ce qu'il croit être important de faire pour sauver le Lac Tchad du péril auquel il est exposé.

#### 6.2.5.2. *Le marquage épistémique*

Le marquage épistémique dans cette partie traitant du climat permet au locuteur de prendre une position par rapport à un débat qui a cours.

Soit l'énoncé suivant :

**6.43.** Divers dérèglements du climat, y compris au Cameroun, le [il y a urgence] montrent **clairement**.

L'adverbe *clairement* dans cet énoncé est le marqueur épistémique qui fait entendre une voix autre que celle du locuteur. Il rappelle en effet le débat sur l'effectivité ou non du phénomène du réchauffement climatique.

Posons avant toute analyse que :

*p* = Divers dérèglements du climat, y compris au Cameroun, montrent qu'il y a urgence.

Il en dérive la configuration suivante :

Pdv : [T] (VRAI (p))

Voix : [L] (CLAIREMENT (p))

---

Cet adverbe montre le degré d'adhésion du locuteur au contenu de l'idée qu'il y aurait urgence. Il s'appuie d'ailleurs sur le Cameroun comme exemple pour illustrer ce fait. Le locuteur étant Biya et le Cameroun son pays, cela semble donner une charge de plus à son argument.

Par ailleurs, cette instance pourrait bien être traitée du point de vue du dialogisme. On y verrait donc une réfutation de l'argument selon lequel le réchauffement climatique ne serait pas une réalité ou alors que même s'il est une réalité, cela ne signifie pas nécessairement qu'il y ait urgence. Par ce marqueur, le locuteur ne fait pas qu'affirmer l'existence d'une urgence mais il rejette toute opinion contraire antérieure ou même ultérieure hypothétique. Il n'est cependant pas exclu qu'il soit la source du p.d.v.

### **6.2.6 Déclaration du Président face à la presse 2015**

Cette déclaration fut faite à l'occasion de la visite du Président français François Hollande au Cameroun, le 3 juillet 2015. Dans ce discours, Paul Biya évoque la thématique sécuritaire avec la question de la lutte contre la secte terroriste Boko Haram qui s'est rendue responsable d'exactions dans trois pays différents : le Cameroun, le Niger et le Nigéria principalement. Il loue les efforts de ces pays respectifs dans le combat contre les terroristes et plus particulièrement ceux de l'armée camerounaise. Il exprime sa gratitude à la France grâce à l'appui de laquelle les armées engagées dans le conflit ont pu enregistrer des avancées. Il renouvelle au Président français la détermination de son pays à poursuivre ses efforts dans les domaines de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, les détournements, etc. Il réaffirme par ailleurs son intention de faire du Cameroun un pays émergent et se félicite encore du soutien de la France dans cette optique.

C'est en toute fin de la déclaration que Paul Biya fait mention de la question du climat. Il faut rappeler qu'on est rendu à quatre mois avant le début de la COP21 qui devait se tenir à Paris en France, pays de son hôte. Il était donc important de mentionner cette thématique dans cette allocution pourtant courte. La polyphonie n'est pas pertinente dans le passage sur le climat que nous avons enregistré. Il dit juste à la presse que son

hôte et lui ont évoqué la COP21. Il indique se féliciter du leadership de François Hollande sur ces questions du climat qu'il juge « essentielles ». Il réitère la volonté du Cameroun de prendre sa part dans ce qu'il appelle le « combat pour la préservation de notre planète ».

### **6.2.7 Toast au diner offert à François Hollande et déclaration à la presse à l'occasion de la visite de F. Hollande 2015**

Ces deux prises de paroles se sont déroulées à l'occasion d'un même événement politique, celui de la visite de François Hollande, alors Président français, au Cameroun. Elles ont aussi en commun le fait de n'évoquer que brièvement le réchauffement climatique à travers la COP21 que la France justement se préparait à organiser plus tard cette année-là.

Dans le premier discours, Biya vante la relation particulière qui existe entre le Cameroun et la France. Il rappelle le rôle des Camerounais qui « ont versé leur sang » pour libérer la France pendant la Grande guerre. Il souligne l'aide qu'apporte la France au Cameroun dans sa marche vers la construction d'un Etat moderne. Les relations entre les deux pays seraient donc au beau fixe et la France continue à œuvrer auprès du Cameroun pour la sécurité du pays et de toute la région. C'est l'esprit de son engagement dans la lutte contre Boko Haram. C'est au vu de ces relations que Biya se réjouit que la France organise le sommet sur le réchauffement climatique.

L'esprit de la deuxième déclaration est quasiment le même que celui de la première. En effet à la suite de leurs échanges, les deux présidents vont faire une déclaration à la presse sur le contenu de ceux-ci. Au cours de son intervention, Biya rappelle l'amitié qui lie le Cameroun et la France, la lutte contre Boko Haram, l'engagement de la France auprès du Cameroun dans cette lutte, la promesse d'une évolution démocratique dans le pays, l'aide au développement qu'accorde la France au Cameroun. Il se félicite du leadership de la France dans la lutte contre le réchauffement climatique à travers l'organisation de la COP21 et promet que le Cameroun entend prendre sa place dans la lutte pour la préservation de la planète.

---

### **6.2.8 Discours en réponse des vœux au corps diplomatique 2016**

Ce discours intervient juste quelques semaines après la COP21 de Paris et l'année 2015 en général qui est particulière dans les multiples occasions au cours desquelles le climat a été évoqué lors de réunions diplomatiques ou même des discours de politique générale. Dans ce discours, le Président fait le bilan diplomatique du Cameroun au cours de l'année précédente. Comme d'habitude, l'état des lieux de la politique internationale est dressé. Le conflit au Moyen-Orient est l'un des sujets qui le préoccupent, de même que le terrorisme international et la situation en Irak et en Syrie. Le terrorisme, c'est aussi le Mali et Boko Haram et donc la guerre que le Cameroun mène contre cette secte. La sécurité financière est aussi un aspect important dans ce discours avec les efforts que les pays en développement doivent fournir pour y prétendre.

La partie relative au climat rend compte essentiellement des résultats de la COP21 et la participation du Cameroun à ce rendez-vous qui s'est soldé par un accord. Le Cameroun y a lancé un double appel pour le sauvetage du Lac Tchad et pour la préservation du Bassin du Congo. Il s'y est également engagé à réduire de 32% ses émissions de gaz à effet de serre. Deux phénomènes polyphoniques retiendront notre attention : la clivée et le discours narrativisé.

#### *6.2.8.1. Clivage et focalisation*

La structure de la clivée peut être utilisée comme marqueur de polyphonie (Gjerstad 2010) et même de dialogisme (Nowakowska 2004). Mais c'est la perspective de Nølke (1994b) que nous nous proposons de retenir en raison de son orientation à la fois linguistique et interprétative qui s'appuie essentiellement sur la focalisation. C'est la raison pour laquelle dès le titre de cette étape, le lien est fait entre la clivée et la focalisation. Cela dit, il importe peut-être de rappeler que la focalisation est le procédé linguistique et interprétatif par lequel un élément d'un ensemble est mis en exergue par rapport aux autres. C'est le foyer ou focus (Nølke 1994b, 127). Nølke estime que le foyer est le résultat de la focalisation. Cette manifestation de l'hétérogénéité

énonciative a déjà fait l'objet d'une attention dans le chapitre des analyses exemplaires (Section 5.10.). Le modèle de la clivée impose que nous y revenions sur le plan théorique un moment. Rappelons que pour Nølke, le foyer est le résultat de la focalisation et il est caractérisé par les propriétés syntagmatique, paradigmaticque et intentionnelle (Nølke 1994b, 129).

Divers éléments linguistiques permettent de créer un focus. De là naissent les divers types de focalisations que liste Nølke. L'important étant que le clivage fait partie de ces types de focalisations. Ce type de focalisation appartient à la catégorie dite de l'identification forte – par opposition à l'identification faible. Ce dernier type crée un sous-entendu concernant les autres éléments du paradigme tandis que l'identification forte « crée une véritable implication logique » (Nølke 1994b, 131).

Parlant du clivage, Nølke estime que :

Une fonction sémantique essentielle de cette structure est en effet d'identifier un élément pris dans un ensemble dont l'existence est présupposée (cf. Vikner 1972). L'énoncé de (44)<sup>81</sup> implique alors que la prédication est fautive pour les autres membres du paradigme à cause de la présupposition de cardinalité introduite par la structure clivée.

Deux choses essentielles ressortent de cette argumentation et qui peuvent permettre l'interprétation que nous proposerons pour la clivée dans ce discours. Il s'agit de la présupposition d'un ensemble et ensuite la négation des autres éléments de cet ensemble outre celui dans le foyer.

Posons l'énoncé suivant :

**6.44.** Dans ces conditions, seule une authentique solidarité économique internationale donnera quelques chances à toute politique de diversification des économies. Il en est de l'économie comme des autres grandes questions internationales de l'heure. La

---

<sup>81</sup> Ce nombre désigne l'énoncé « C'est la robe *blanche* que j'aimerais acheter. » C'est sur lui que l'auteur fonde son analyse de la clivée.

---

solidarité économique internationale devrait reposer sur deux piliers essentiels : la coprosperité et la coresponsabilité. **C'est** au nom de cette solidarité, et conscient de notre communauté de destin, **que** nous nous sommes rendus à Paris, pour la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties sur le changement climatique.

Le focus dans **6.44.** est encadré par *c'est... que*. Proposons un ensemble ou paradigme  $X$  des raisons de la participation à la COP21. Soit le sous-ensemble  $p$  constitué de deux de ces raisons. Notons que  $p$  a pour particularité d'être différent des autres sous-ensembles constituant l'ensemble  $X$  – constitué de  $p, q, r, s, t, \dots$ . Chacun ou plusieurs de ces sous-ensembles du paradigme  $X$  pourrai(en)t rentrer en distribution avec  $p$ , validant ainsi la propriété paradigmatique énoncée par Nølke ci-haut. On peut en proposer la configuration suivante :

Pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>L+A</sub>] (VRAI (On participe à la COP21 pour plusieurs différentes raisons))

Pdv<sub>2</sub> : [T] (VRAI ('la raison de votre participation est inconnue'))

Voix : [L] (C'est au nom de cette solidarité, et conscient de notre communauté de destin, que nous nous sommes rendus à Paris, (...))

En faisant de  $p$  son focus dans cet énoncé, le locuteur pointe les raisons de sa participation au Sommet de Paris. Il y a ici un rejet de toutes les autres raisons possibles qui auraient pu amener un sujet tel que lui à participer à une telle réunion. On pourrait le prendre autrement et dire que sans le principe de solidarité et la conscience de leur communauté de destin avec l'allocutaire, il n'y aurait pas pris part. Il faut y lire une mise en avant de ce qui semble essentiel aux yeux de Paul Biya. À travers ce focus en effet, Biya met en avant ce qui, d'après lui devrait être suffisant pour mobiliser les partenaires. Il en ressort aussi la nécessité de coopérer pour résoudre les enjeux du climat qui sont transnationaux. La communauté des destins face au climat est telle qu'on ne peut s'en sortir en procédant par autarcie. Cela serait contre-productif. De même, les éléments dans le focus sont davantage éthiques que stratégiques ou économiques – bien qu'il ne s'agisse que de stratégie et de communication politique.



Il convient d'y voir que Biya a un souci moral envers l'homme après le souci exprimé envers les générations futures. Il s'en dégage par conséquent un ethos de vertu.

#### 6.2.8.2. *Le discours narrativisé*

Il fait partie du discours rapporté en général (Rosier 2008) et présente la particularité de résumer le contenu d'une énonciation sans en reprendre les termes. Soit l'énoncé suivant :

**6.45. Ils [les pays industrialisés] ont renouvelé leur engagement d'accorder aux pays en développement une dotation de 100 milliards de dollars chaque année.**

Nous partons du postulat que l'on ne renouvèle pas un tel engagement en une simple phrase étant donné les enjeux. Le contexte permet de fait de croire qu'il s'agit de l'un des volets de l'Accord de Paris. L'article relatif au financement dans cet accord, dans l'alinéa 54 stipule ainsi que :

*Décide également* que, conformément au paragraphe 3 de l'article 9 de l'Accord, les pays développés entendent poursuivre leur objectif collectif actuel de mobilisation jusqu'en 2025 dans l'optique de mesures concrètes d'atténuation et d'une mise en œuvre transparente; avant 2025, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris fixe un nouvel objectif chiffré collectif à partir d'un niveau plancher de 100 milliards de dollars par an, en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement. (Conférence des Parties 2015, 9)

C'est la preuve que Biya dans son discours résume le contenu de cet article bien plus qu'il ne le reprend entièrement. Il s'agit donc d'un point de vue qu'il énonce dans le cas de cet énoncé. La source de ce point de vue est identifiée et désignée par le locuteur : les pays industrialisés.

Pdv : [T<sub>id</sub>] (VRAI (Nous allons accorder aux pays en développement une dotation de 100 milliards de dollars chaque année)<sub>(p)</sub>)

Voix : [L] (les pays industrialisés ont renouvelé leur ambition de *(p)*)

---

Paul Biya, dans une sorte de compte-rendu, donne à ses interlocuteurs présents la teneur des résolutions de l'Accord de Paris. Il choisit ce qui lui semble important, c'est-à-dire cette dotation qu'il salue comme une avancée dans le combat contre le réchauffement climatique selon le point de vue qui est le sien, c'est-à-dire celui d'un pays en voie de développement. De plus, il a eu à soulever ce besoin de soutien économique et financier des pays industrialisés à l'endroit des pays en voie de développement lors de prises de paroles comme l'une des solutions au problème.

Le thème du climat, comme peut le montrer l'étude de ces deux occurrences de la polyphonie, est abordé dans une perspective essentiellement optimiste. Cette note méliorative est sans doute due à la signature de l'Accord de Paris qui est une étape importante dans les négociations internationales sur le climat.

### **6.2.9 Réponse aux vœux du corps diplomatique 2017**

Un an après la cérémonie de 2016, la thématique du climat revient encore dans le discours du Président. En effet, au cours de ce discours il promet aux diplomates d'œuvrer pour le dialogue avec ses compatriotes en vue de préserver l'unité du pays. Il continue ensuite avec les grandes problématiques de la coopération internationale : le conflit au Moyen-Orient, les attentats en Europe, l'Etat Islamique, le terrorisme en Afrique, la Libye, la croissance mondiale et celle du Cameroun en particulier, la sécurité et l'économie. Le climat y occupe une petite place mais y figure tout de même. Nous relevons dans la partie traitant de cette thématique des marqueurs de la négation et de la présupposition.

#### *6.2.9.1. La négation*

La négation apparaît dans le fragment traitant du climat sous la forme suivante :

**6.46.** De la même façon, les avancées réalisées à Paris sur le changement climatique, **ne sont pas** restées lettre morte. Elles ont été reprises à Marrakech par la COP22.

La négation dans cet énoncé est utilisée dans le but de marquer une opposition par rapport à un point de vue qui laissait entendre que les avancées de la COP21 n'étaient

pas rentrées en vigueur. La suite précise, comme pour appuyer cette opinion, qu'elles ont été reprises par la COP22 qui s'est tenue un an plus tard. Le Cameroun a d'ailleurs pris part aux travaux de ce sommet. Lorsqu'on applique cet énoncé à un contexte marqué par le retrait de la nouvelle administration américaine de l'Accord, cela donne une connotation d'espoir et de résilience à cet énoncé. Biya veut en fait croire, à un moment où l'Accord de Paris est menacé, que quelque chose sera fait et l'accord produira les résultats escomptés.

### 6.2.9.2. *La présupposition*

La présupposition apparaît dans une formule qui exprime un espoir que communique le locuteur dans le discours.

**6.47.** Ce problème important, qui met en cause la survie de l'espèce humaine, **continuera**, je pense, à faire l'objet d'un suivi attentif, notamment pour vérifier que les engagements qui ont été pris seront tenus.

Le marqueur polyphonique dans cet énoncé est le verbe *continuer* dans sa forme au futur simple de l'indicatif. Il introduit un pdv présupposé à savoir le pdv indiquant que ce problème a déjà fait l'objet d'un suivi attentif et une voix qui formule le même état des choses mais dans le futur.

Dans ce discours, à travers la négation et la présupposition, la thématique du climat apparaît comme quelque chose qui suscite toujours le débat même s'il y a une histoire de décisions, des actions menées actuellement et des promesses pour l'avenir. Le combat est donc encore en cours et les polémiques ne sont pas finies presque deux ans après l'Accord de Paris. Alors, il ne suffisait peut-être pas de parvenir à un accord pour que les divergences de vues se taisent.

### 6.2.10 **Discours à la tribune des Nations Unies 2017**

La thématique majeure de ce discours est le développement international et la lutte contre la pauvreté. Biya y fait également état des mesures que les pays du Sud, dont le Cameroun, ont mis en œuvre pour consolider leur système démocratique et l'Etat de

---

droit. Par ailleurs, on peut y lire qu'il juge partielles les mesures que leurs partenaires au développement ont prises concernant la dette publique au développement. Biya se sert en outre de cette tribune pour plaider auprès des institutions financières internationales et des pays créanciers afin qu'ils puissent annuler plus rapidement les dettes accordées aux pays tels que le sien.

Le climat n'est pas en reste dans ce discours. Il s'agit principalement dans ce paragraphe de l'adoption par les pays du Bassin du Congo, dont le Cameroun, de politiques de gestion qui préservent durablement l'environnement et l'écosystème. Ces pays contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie sur la planète. Toutefois, ces efforts consentis mériteraient d'être (ré)compensés. C'est là qu'intervient la polyphonie à travers le connecteur concessif 'mais'.

Soit l'énoncé suivant :

**6.48.** Nos pays sont heureux de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie sur notre planète. **Mais** il serait, me semble-t-il, équitable que la perte considérable de revenus qu'ils ont consentie reçoive une juste compensation.

Il présente une organisation en *p MAIS q* (Nølke, Fløttum, et Norén 2004). D'après la ScaPoLine, ce connecteur met en relation trois arguments *p*, *q* et *r*. Identifions avant toute chose les arguments dans l'énoncé ci-dessus.

*p*= Nos pays sont heureux de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie sur notre planète

*q*= il serait, me semble-t-il, équitable que la perte considérable de revenus qu'ils ont consentie reçoive une juste compensation

*r*= la perte considérable de revenus qu'ils ont consentie ne mérite aucune compensation

On note déjà une relation tautologique entre l'argument  $q$  et l'argument  $non-r$  – leurs contenus expriment la même chose. Du reste, les relations entre ces arguments produisent la configuration suivante:

$Pdv_1$  : [T] (VRAI ( $p$ ))

$Pdv_2$  : [ON] (TOP (si  $p$  alors  $r$ ))

$Pdv_3$  : [L] (VRAI ( $q$ ))

$Pdv_4$  : [ON] (TOP (si  $q$  alors  $non-r$ ))

Voix : [L] (Nos pays sont heureux de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie sur notre planète. **Mais** il serait, me semble-t-il, équitable que la perte considérable de revenus qu'ils ont consentie reçoive une juste compensation.)

Biya impose la conclusion  $q$  dans le topos et ouvre la possibilité au fait que des pays tels que le sien méritent une compensation même s'ils contribuent volontairement aux efforts de lutte contre le changement climatique. L'argument  $p$  concédé est employé pour contrecarrer une éventuelle critique allant dans ce sens. Il semble par conséquent anticiper pour poser plus sereinement son argument principal qui dans ce cas est  $q$ . Il défend en fait le besoin de compensation pour le Cameroun. Cela est d'autant important que c'est ce que l'on peut retenir de la question du climat dans ce discours.

### **6.2.11 Conclusion sur les discours évoquant le climat**

La lecture des discours évoquant la thématique du climat et/ou de l'environnement nous inspire quelques remarques. Il en ressort en effet que depuis 2008, le climat revient souvent dans les discours d'ordre général. Le fait marquant étant que cette thématique est plus régulièrement évoquée lorsque le Président s'adresse à une audience internationale ou à l'occasion d'un événement international. Comme c'était le cas avec les discours traitant exclusivement de la thématique du climat, l'on ne peut s'empêcher de remarquer que l'année 2015 est la plus prolifique. Est-ce en raison de la

---

tenue de la COP21 en France, pays avec lequel le régime au Cameroun entretient des relations particulières (Section 2.7.) ?

Le deuxième commentaire que la lecture de ces discours peut inspirer est que seulement deux de ces discours évoquent la thématique sans intégrer linguistiquement une voix autre que celle du locuteur. L'ensemble des autres ont recours à de l'hétérogénéité énonciative pour communiquer les messages du Président. Très souvent, il est moins question de la polémique ou du rejet de l'autre voix que de l'explication de la position et des choix du Cameroun. Il plaide aussi souvent en faveur de l'aide dont a besoin son pays pour poursuivre sa contribution aux efforts menés en vue d'une planète plus propre.

### 6.3 Bilan des analyses des discours de Paul Biya

La thématique du réchauffement climatique est présente dans le discours de Paul Biya depuis 2008. Elle y apparaît dans des contextes différents en raison des enjeux. Nous avons fait le choix de répartir ces discours selon qu'ils traitent de cette thématique exclusivement d'une part ou alors qu'ils ne font que l'évoquer au milieu d'autres thématiques. D'une manière générale, la polyphonie occupe une place importante dans la mise en avant de ce qui semble utile à la voix du Cameroun. On remarque donc que la stratégie communicative s'appuie solidement sur la concession, la présupposition, le marquage épistémique, la focalisation ou encore le discours rapporté mais aussi – rarement – la négation. Il y a souvent une volonté de convaincre qui se traduit par l'interpellation du logos de l'interlocuteur à travers des instruments dont certains ressortissent à des stratégies de l'argumentation. Grâce à elles, Biya essaye « de faire partager des opinions, des vues, des questionnements, à travers des procédures discursives qui ne sont pas des arguments en forme » d'après le postulat de Amossy (2018, 2). On ne peut en effet perdre de vue le fait que l'intention de Biya est de convaincre et/ou de persuader son auditoire des positions du Cameroun et de ce qui devrait être fait – d'après lui – pour mieux gérer la crise du climat. Par conséquent, si

son discours dans l'ensemble n'est pas une argumentation dans le sens où il vise à démontrer des thèses de manière logique, on ne peut lui nier le recours à des stratégies qui s'appuient sur la raison, des exemples et même des citations comme arguments d'autorité. On peut en conclure qu'il conserve une visée argumentative selon l'observation de Rabatel (2018, 4) :

(...), il est légitime de considérer que l'argumentation ne se définit pas seulement par des discours comprenant des séquences argumentatives, avec un logos étayant la conclusion sur la base de prémisses/données et de topoï/garants dans une structure syllogistique de nature déductive (ce qu'Amossy 2012 [2000] nomme la visée argumentative), mais intègre aussi dans ses définitions l'analyse de discours qui argumentent par la « nature des choses », sans utiliser les marques de l'argumentation, ni apparaître dans des discours dits argumentatifs (ce qu'Amossy [2000] nomme la dimension argumentative).

À travers le recours à certaines stratégies logiques telles que le syllogisme ou l'enthymème qui sous-tendent la concession ou encore la conséquence et la condition, Biya interpelle le logos de ses interlocuteurs. Il fait par conséquent attention à ne pas proposer de conclusions contre-logiques par exemple. Par ailleurs, estime Rabatel (2018), cette argumentativité<sup>82</sup> du discours est souvent relevée par sa nature dialogique grâce à laquelle « il est souvent très aisé au lecteur ou au destinataire de faire le lien avec des situations antagonistes, des points de vue différents. » (p. 4) Car si l'on ne peut pas qualifier ce discours d'argumentation dans l'ensemble, il sert tout de même – certaines séquences tout au moins – une fonction argumentative.

---

<sup>82</sup> Concept que Rabatel emprunte à Plantin.

---

## 7. Conclusion générale

Ce chapitre épilogue résume l'ensemble du travail mené au cours de la présente recherche et l'ouvre vers des perspectives d'avenir. C'est en cela qu'il s'organise en quatre points qui dressent le bilan de la recherche toute entière. En effet, il revient sur les objectifs de la recherche et les étapes qui l'ont constituée. Il fait ensuite la synthèse des résultats et présente les limites de l'étude. Ce bilan se clôt avec des pistes pour des recherches ultérieures.

### 7.1 Rappel des objectifs et des étapes de la recherche

Ce projet poursuivait deux objectifs : un objectif empirique et un objectif théorique. L'objectif empirique consistait à révéler la position du Cameroun quant au débat sur et au défi du climat. Nous avons retenu le discours politique sur les défis du climat et plus précisément l'activité discursive du Président de la République du Cameroun, en tant que discours officiel du pays sur la question. En circonscrivant l'intervalle entre 2005 et 2017, nous ambitionnions de ressortir ce qui est propre au discours officiel du Cameroun sur le climat en termes de préoccupations, de stratégies et de positionnement notamment sur la scène internationale. De plus, il s'agissait de desceller une éventuelle évolution soit dans les stratégies, le positionnement ou même les préoccupations du Cameroun relativement aux défis du climat.

Pour élucider ces préoccupations, il fallait satisfaire une condition qui a pris la forme du deuxième objectif, c'est-à-dire l'objectif théorique. De fait, il importait de concevoir un modèle de polyphonie discursive qui s'appuierait sur la ScaPoLine et la praxématique. Ce modèle se revendique discursif parce qu'il voudrait intégrer les composantes linguistiques et les informations extralinguistiques qui composent le discours (Charaudeau 2002). Le modèle s'ancre par ailleurs sur la ScaPoLine dont il se propose de réviser la configuration polyphonique afin qu'elle intègre des données situationnelles. C'est ainsi que l'étude se revendique être à la suite des travaux de Gjerstad (2011) qui constituent l'une des premières réflexions allant dans ce sens à la



suite de la ScaPoLine étendue proposée par Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén (2004). Gjerstad prône et jette les bases d'un dialogisme ancré dans la langue et le discours et intégrant l'interaction. En résulte un schéma d'analyse ouvert parce qu'intégrant notamment l'altérité – allocutaire – dans le processus interprétatif entre autres avancées enregistrées.

Partant notamment des développements de Gjerstad (2011), il a été possible de penser une configuration qui puisse intégrer des paramètres dits discursifs, c'est-à-dire qui renvoient à la situation d'énonciation. Il en a résulté un schéma d'analyse qui reprend la configuration polyphonique de la ScaPoLine tout en l'adaptant aux informations qu'il intègre désormais. Si le schéma de Gjerstad nous a semblé fin, sophistiqué et même adapté pour le type d'analyses que nous avons à mener, il ne cadrait pas pour autant notre autre objectif de simplification. En fait, ce souci cachait le besoin de mettre au point un outil qui serait plus facilement opérationnel et non moins sophistiqué dans son agencement, et autonome dans son fonctionnement. C'est la raison principale qui a motivé le choix de deux théories : la ScaPoLine comme théorie linguistique pure et la praxématique en tant qu'approche discursive du phénomène polyphonique (dialogisme). Cette combinaison devait, d'après nos prédictions, permettre d'intégrer certains paramètres extralinguistiques dès le schéma d'analyse, de manière à parvenir à des résultats proches de la réalité discursive. L'application à des discours authentiques était quant à elle la manière la plus effective de vérifier l'applicabilité et l'opérationnalité d'un tel schéma.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons réparti le travail en sept étapes, chacune constituant un chapitre. À la suite de l'introduction générale, nous revenons dans le deuxième chapitre sur le contexte de l'étude qui est l'environnement sociopolitique camerounais principalement. Il s'agissait dans ce chapitre de proposer un décryptage de l'organisation et la distribution du pouvoir au sein de la machine étatique du Cameroun essentiellement. Il en ressort ainsi une hyper-présidentialisation du pouvoir avec un Président qui décide de tout et vers qui tous se tournent au sein de l'appareil étatique. Les institutions propres à une démocratie ont été créées mais leur

---

fonctionnement reste plombé par des pratiques qui semblent n'en faire qu'un simulacre de démocratie, une démocratie de façade. D'où le concept de démocrature pour décrire le régime du Cameroun (Section 2.4.). Il découlait de cette discussion la conclusion que dans un système où on n'entend pas de voix dissonante ou même complémentaire à celle du Président, il est possible de ne se concentrer que sur l'activité discursive – rare et peu constante au demeurant – de ce dernier pour avoir un aperçu de ce qu'il en est de la politique du pays proprement dit et précisément la politique du climat.

Le troisième chapitre était le lieu de débattre de la théorie qui allait guider notre démarche. De fait, il y a été question de présenter les deux modèles analytiques qui devaient être combinés pour produire le schéma d'analyse dont nous avons besoin. Aussi, nous avons présenté la ScaPoLine dans ses particularismes d'une part et la même considération a été accordée à la praxématique et ses propriétés. Une fois cela fait, il était utile de comparer ce qui est commun à ces deux modèles d'analyse moins que ce qui les oppose, bien que nous en ayons fait état (Dendale et Coltier 2006). L'important dans cette présentation était en effet de mettre l'emphase sur les points qui pouvaient permettre que la ScaPoLine et la praxématique rentrent en conjugaison de manière harmonieuse pour produire une démarche analytique susceptible d'intégrer aussi bien des instructions linguistiques que des paramètres non linguistiques. C'est dans cette mesure qu'il était important de penser l'étendu desdits paramètres extralinguistiques, car si les instructions linguistiques sont susceptibles d'être délimitées et limitées, les paramètres extralinguistiques présentent la spécificité de pouvoir s'étendre à l'infini. D'où le besoin de mener une discussion sur la notion de contexte et de comment celle-ci serait appliquée à l'étude.

Cette délimitation de l'étendu du contexte et le choix des éléments pertinents dans l'analyse d'une unité laissaient la porte ouverte à une implication de la subjectivité de l'analyste car c'est sur lui et parfois sur sa sensibilité que pourrait reposer la sélection de ces éléments. Néanmoins, il a été judicieux de retenir la perspective de Micheli (2006), lui-même reprenant des travaux de van Dijk, d'après laquelle le contexte et les

éléments pertinents pour l'analyse dans celui-ci doivent plus souvent être le choix du discours lui-même, bien plus que celui de l'analyste. De plus, la notion de subjectivité par opposition à l'objectivité était un autre moment important de ce chapitre. Notion philosophique et méthodologique en même temps, l'objectivité prend une place capitale dans la démarche scientifique propre car sa scientificité en dépend souvent. Pourtant, il n'est pas si aisé de la définir, d'en circonscrire les contours et de postuler les moyens et les méthodes de son implémentation. Toujours est-il que l'un des canons sur lesquels elle repose et à partir desquels on peut en prendre la mesure dans une recherche est justement l'outil d'analyse. Toutefois, à côté de cette quête dont les positivistes ont fait leur champ de bataille, il y a des courants de pensée qui y voient une obsession qui ne sert pas parfaitement les besoins de la recherche et surtout dans les sciences humaines. On peut en retenir que l'objectivité est un idéal vers lequel on tend, une quête perpétuelle tout au long de la conduite du projet. De même, la subjectivité ne doit plus constituer la menace à laquelle elle a parfois été assimilée. De fait, être conscient de ses propres préjugés vis-à-vis d'une situation, en faire part au lectorat pour lui permettre de les prendre en compte lorsqu'appréciant le résultat de la recherche est un moyen de la juguler.

Ces considérations ont rendu possible un schéma qui reprend la configuration polyphonique de la ScaPoLine, en l'ouvrant plus à des données extralinguistiques. Ceci a nécessité une redéfinition de nombre d'éléments selon les rôles qui leur ont été attribués dans la nouvelle configuration. Le schéma a notamment la particularité d'intégrer aussi bien les pdv que les voix. Ce qui nous rapproche des développements de Perrin (2006), même si l'approche de Perrin n'est pas similaire à celle de la ScaPoLine que nous reprenons surtout.

Le quatrième chapitre, la méthodologie, présente les données analysées dans la recherche. Il s'agit pour l'essentiel des discours du Président de la République du Cameroun sur la thématique du climat en général mais plus spécifiquement celle du réchauffement de la planète. Les préoccupations sur l'environnement – le tout étant lié – n'ont pas pour autant été laissées de côté. C'est donc l'occasion de rappeler que nous

---

avons recueilli 17 discours de Paul Biya que nous avons repartis en deux catégories selon qu'ils ont été produits à l'occasion d'un événement climatique ou non. Mais avant d'y parvenir, nous revenons sur la démarche retenue et nous concluons avec le point de vue d'Aubin-Auger et al. (2008) pour qui la démarche qualitative et la démarche quantitative peuvent se mêler selon les besoins de la recherche afin de produire des résultats plus probants.

De plus, ce chapitre revient sur trois notions centrales à cette recherche à savoir la notion de discours, de discours politique mais aussi d'analyse du discours, domaine avec lequel la présente recherche partage des points. Il en ressort ainsi que le discours en lui-même est une notion complexe qui a été abordée de manières différentes selon les écoles. Maingueneau (2002a) nous rappelle quelques traits qui peuvent servir de pistes pour aborder cette notion. De même, il est délicat voire complexe de déterminer avec exactitude ce qui fait qu'un discours soit politique et pas un autre. Le critère le plus simple en apparence semble être le fait que le discours dit politique est la production des professionnels de la politique comme le note Le Bart (1998). Pourtant, il ne faut pas être naïf et croire que chaque prise de parole d'un professionnel de la politique a à voir justement avec le fait politique. C'est dans cette mesure que le contexte revient jouer un rôle important pour faire le distinguo entre un discours politique et celui qui ne devrait pas être qualifié ainsi. Le discours politique a par ailleurs été décrit comme action. Nous reprenons ainsi notamment le point de vue de Deroubaix (1996) d'après qui le discours politique est inséparable de l'action politique.

Le chapitre traite également du discours politique sur le climat. On y apprend notamment que la thématique du climat peut servir des desseins politiques divers. Pour prendre l'exemple de la scène internationale, il en ressort avec l'exemple de la Chine, des USA et même du Cameroun maintenant que le climat peut être un puissant facteur de mobilisation et, par conséquent, de l'exercice d'un certain pouvoir et d'un positionnement sur le plan géopolitique. Ainsi, Rauchfleisch et Schäfer (2018) observent que c'est principalement dans ce sens que la Chine a récemment pris à bras

le corps la question du climat au point d'en assumer le leadership. Le Cameroun, bien qu'étant un pays à faible revenu, essaye aussi de faire entendre sa voix dans ce concert. C'est la raison pour laquelle l'analyse de ce discours en particulier peut être intéressante en ce qu'elle révèle des préoccupations et des intentions bien au-delà de la thématique du climat simplement. L'analyse du discours sur le climat en général a déjà fait l'objet de nombre de recherches et dans la perspective de l'utilisation de la langue notamment, celle dans laquelle nous nous inscrivons également. Il y va ainsi, outre le discours politique, le discours scientifique, les blogs, etc. Nerlich, Koteyko, et Brown (2010) et Fløttum et Dahl (2012) notamment démontrent l'intérêt qu'il y a de procéder par le matériau linguistique pour proposer un éclairage nouveau sur le discours (sur le climat).

Le cinquième chapitre se consacre aux analyses exemplaires. Il s'agissait concrètement de tester les émanations du chapitre théorique et notamment la configuration à laquelle nous sommes parvenu. Ces analyses se sont appuyées sur le discours du Président Biya à la COP21 de Paris en 2015. Il en ressort que certains phénomènes qui ne peuvent pas être qualifiables de polyphoniques par défaut sont néanmoins analysables selon le schéma proposé. C'est ce modèle d'analyse qui sera appliqué dans le sixième chapitre où nous analysons les 16 discours restants de Paul Biya sur la thématique du climat produits entre 2005 et 2017.

## 7.2 Synthèse des résultats

Cette étape est organisée en deux moments. En fait, nous avons fait le choix de présenter dans un premier temps les résultats sur le plan de la théorie, de l'analyse polyphonique et dans un deuxième temps, nous présenterons les résultats empiriques. Ces derniers sont liés aux questions de recherche formulées à l'introduction du travail.

### 7.2.1 Sur la polyphonie

La construction d'une configuration polyphonique discursive est une ambition complexe et nécessaire à la fois. Nous en avons souligné la nécessité plus haut et il est

---

temps de revenir sur la complexité. Nølke (2009b, 95) évoque la possibilité de passer de l'analyse du discours idéalisé à celle du discours authentique. Cette possibilité, nous l'avons reformulée en nécessité en raison surtout de la nature du discours. Pour lui, ce passage en implique un autre, c'est-à-dire de l'ancrage linguistique à l'ancrage extralinguistique, à l'intermédiaire de la référence. Ce projet a été envisagé par Gjerstad (2011). Pour ce qui est de la présente étude, il a été nécessaire de prendre en compte l'apport du contexte tout en relativisant son influence. Certains paramètres qui relèveraient de l'interprétation ont été incorporés dans le schéma d'analyse et c'est ainsi que nous distinguons la voix, c'est-à-dire l'énoncé tel qu'il est reçu par le sujet interprétant, du le pdv. De même, le paramètre interactionnel a été crucial pour permettre de retracer le cheminement polyphonique de l'énoncé. En incorporant l'allocutaire ainsi dans la configuration grâce au dialogisme interlocutif, on peut dégager les rôles des interlocuteurs et mieux déterminer pourquoi le locuteur choisit certaines formes d'expression. Cela était notamment en œuvre dans la finalité.

Par ailleurs, il était intéressant d'ouvrir la configuration aux paramètres qui relèvent de l'interprétation, c'est-à-dire à la compréhension que l'analyste a de la forme linguistique et par rapport aux informations venant aussi bien du cotexte que du contexte. Cela débouche sur des marqueurs de polyphonie inédits. C'est par exemple le cas de l'apposition ou incise, de certaines formes de focalisation ou encore le marquage typographique. Ceci est d'autant important que les discours ne se ressemblent pas toujours dans l'usage qui y est fait de la langue et par conséquent de la polyphonie. Cette ouverture aux paramètres interprétatifs dès le départ permet ainsi d'inclure des manifestations de la polyphonie qui auraient été laissées pour compte par une analyse polyphonique strictement linguistique. Aussi, est-il utile de procéder avec une certaine flexibilité qui, si elle peut apparaître comme une insuffisance, permet au moins d'analyser le discours pour ce qu'il est – un acte de parole unique jusque dans ses spécificités. On n'abordera donc plus le discours avec des schémas *a priori* mais chaque discours se laissera analyser selon les marqueurs sur lesquels il s'appuie. Ceci est rendu possible par l'ouverture, l'imprévisibilité en termes du marquage

polyphonique. Autrement dit, certaines formes peuvent introduire une autre voix dans un discours sans constituer des marqueurs polyphoniques par défaut. En résumé, il semble improbable de prédire les manifestations de la polyphonie dans un discours.

Pour satisfaire à cette nature discursive du matériau toujours, il a été nécessaire de réorganiser les éléments de la configuration en y introduisant la voix. La réorganisation passait également par la redéfinition des rôles de certains des êtres discursifs conservés. Il en a résulté une configuration qui a certes pour point de départ principal les outils de la langue mais qui s'ouvre aux données contextuelles issues de l'interprétation au même titre que la ScaPoLine. Toutefois et contrairement à la ScaPoLine, cette introduction des données issues de l'interprétation peut intervenir assez tôt à partir du repérage des marqueurs polyphoniques et de leur fonctionnement.

### 7.3 Sur le plan empirique

Le plan empirique est celui du discours officiel du Cameroun sur le climat proprement dit. Il est important de rappeler qu'il s'est agi de répondre aux questions : Quelles sont les manifestations de la polyphonie qui se dégagent du discours de Paul Biya sur le climat ? (1) Quels sont les points de vue majeurs qui émergent du discours officiel du Cameroun sur le climat et quels rapports discursifs existe-t-il entre le point de vue assumé dans ce discours et les autres ? (2) La position officielle du Cameroun a-t-elle évolué au fil des années ? (3)

Pour répondre à la première, relevons d'abord que le discours de Biya sur le climat s'appuie sur la polyphonie parce qu'il semble s'inscrire dans un continuum constitué par des discours, des décisions et des actes de la coopération internationale – principalement – sur la question de la crise du climat. On a pu y relever des phénomènes tels que la négation et la semi-négation, la finalité, la présupposition, la modalisation par 'devoir', la conséquence, la condition, l'incise/apposition, la focalisation, la typographie, le discours rapporté, la concession, le superlatif, la justification par 'car', la cause, l'insertion dans un ensemble, la réfutation/circonscription, le marquage

---

épistémique, le clivage et le discours narrativisé. Fait intéressant à relever, certaines de ces manifestations de la polyphonie pouvaient apparaître imbriquées au sein d'un même énoncé. On pourrait citer ainsi le superlatif et la présupposition, la concession et la finalité, le discours rapporté et la conséquence.

Toutes ces manifestations de la polyphonie traduisent globalement la nécessité d'intégrer de l'autre dans toute entreprise qui tend à penser, à réguler le climat de sa part et donc de celle du Cameroun. Outre des manifestations telles que la présupposition qui relèvent de la polyphonie interne et tendent à exprimer l'ethos du locuteur.

Les points de vue majeurs qui ressortent du discours de Biya sur le climat ont à voir avec la volonté d'une mondialisation véritable sur la base de cette crise qui n'épargne personne et s'étend au mépris des frontières culturelles, des clivages politiques et idéologiques, et du niveau de développement technologique et social. Il faut par conséquent s'y mettre à plusieurs si l'on veut juguler la crise du climat. Cette vision est d'ailleurs exprimée explicitement dans son discours de 2015 à la COP21. Si l'on ne s'en tient qu'à la nature de la polyphonie dans ces discours, l'on peut croire que Biya est continuellement à la recherche du consensus. Il a en effet compris que la crise du climat nécessite une coopération entre les partenaires qui ont des objectifs et des intérêts parfois différents et parfois même divergents. C'est ainsi qu'il importe d'adopter une démarche qui ne condamne pas sans toutefois se résigner non plus. Il mêle la fermeté à l'ouverture car en même temps, il a besoin d'aide bien plus que la plupart des partenaires auxquels il s'adresse souvent. C'est sans doute l'occasion de relever un autre constat qui émerge de cette lecture polyphonique des discours de Biya. On remarque en fait concernant les discours qui traitent spécifiquement de la question du climat que la nature de la polyphonie varie d'un discours à l'autre. En outre, si les phénomènes se répètent très souvent, certains discours comptent plus d'occurrences que d'autres. Le cas du discours de la COP21 en 2015 est en cela marquant en ce qu'il est l'un de ceux qui cumulent le nombre le plus élevé d'occurrences de phénomènes



polyphoniques. On peut justifier ce constat par la nature cruciale du rendez-vous qui devait se conclure par un accord.

Les rapports entre la voix de Biya et celles qu'il invite dans son discours sont souvent peu polémiques et régulièrement concessifs la plupart du temps. De fait, la polyphonie dans le discours politique du Cameroun sur le climat est souvent une polyphonie de confirmation, de consensus. Très souvent, Biya introduit des voix pour dialoguer avec elles sans s'y opposer et même lorsqu'il s'en éloigne, cela se fait souvent de manière concessive. C'est un point qui est quelque peu en contraste avec les conclusions de Manga (2018) dans une étude qui porte sur le discours politique de Paul Biya (1992-2015). Il faut préciser que Manga se concentre sur la scène politique camerounaise qu'il analyse en rapport avec l'exercice de la démocratie. Il conclut que « l'énoncé du chef de l'État [Paul Biya] s'achemine graduellement vers le consensus, l'irénisme » (Manga 2018, 258). Même s'il y a souvent recherche de consensus, il y a parfois opposition comme le témoigne le recours à la négation polémique. Il y a également une mise en avant du Cameroun et de ce qu'il a fait, ce qu'il fait et ce qu'il envisage de faire. Beaucoup de voix sont souvent invitées dans le discours de Biya sur le climat. Il lui arrive ainsi de désigner comme son vis-à-vis les pays dits développés, surtout lorsqu'il s'agit de l'aide pour la lutte contre le réchauffement climatique qu'il propose comme une solution. Il faut aussi en retenir que le Cameroun, d'après lui, reste constant dans la lutte qu'il mène contre la crise du climat. De plus, la problématique du climat est très souvent liée à celle du développement parce Biya propose comme solution, entre autres, le développement durable qui ne peut se réaliser que par des approches, des actions qui ne sont pas nocives à l'environnement comme cela est très souvent encore le cas. Cette perception qui lie le développement à la protection de l'environnement a sans doute été à l'origine de la création d'un ministère qui lie la protection de l'environnement au développement durable.

Par ailleurs, du point de vue des voix évoquées et avec lesquelles le locuteur entretient un 'dialogue' dans son discours, il s'agit de presque toujours les mêmes, c'est-à-dire celles des partenaires du Cameroun et parfois des pays en voie de développement mais

---

aussi les points de vue de l’Afrique Centrale – zone à laquelle le pays appartient – dans les négociations. En gros, il s’agit de pays développés – groupe auquel il ne propose pas de description. Cette distinction est souvent faite lorsque la question de l’aide et de la pollution sont évoquées. Pour le reste, le *nous* qui revient souvent dans le discours de Biya témoigne surtout d’une recherche de consensus et cet esprit traverse de bout en bout l’intervalle de temps que nous avons retenu.

Il existe en outre une certaine constance dans ce discours qui tourne autour de ce que le Cameroun fait pour contribuer à la lutte contre le réchauffement de la planète ; les difficultés auxquelles le pays est confronté sur l’étendue de son territoire mais surtout les deux points majeurs que sont l’assèchement du Lac Tchad et la déforestation dans le Bassin du Congo. Cette constance tourne aussi autour de la mise sur pied de mesures contraignantes en vue de la réduction des émissions des gaz à effet de serre. C’est ainsi que le Sommet de Paris se distingue par l’optimisme qu’il a suscité. Deux ans plus tard pourtant, on remarque que la signature d’un accord était certes un point important mais il faut encore que celui-ci rentre véritablement en vigueur. Ce qui n’est pas gagné. Dans l’ordre d’idées de ce que fait le pays, on pourrait rappeler la création du MINEPDED comme un acte marquant dans la lutte pour un environnement moins pollué et un climat moins détérioré.

Pour ce qui est de l’évolution éventuelle de la position du Cameroun par rapport aux questions liées au climat, il est à noter que le Cameroun à travers la voix de Paul Biya a déjà mené des actions, est en train de mener des actions et entend en mener dans l’avenir. L’avenir de ces actions passe néanmoins par une aide constante de la part des pays développés, plus pollueurs que les pays en voie de développement dont le Cameroun. De 2005 à 2017, les manières dont le Cameroun se positionne par rapport au défi du climat évoluent. Si l’on s’en tient à ces discours en effet, on remarque une petite évolution non pas dans les préoccupations en rapport avec le climat mais davantage dans les manières de les exprimer. De fait, au début de l’intervalle que nous avons retenu, c’est-à-dire entre 2008 et 2009 le ton semble ferme parce qu’il semble

rappeler les partenaires à leurs engagements. Là, Biya pointe souvent la responsabilité des uns et des autres, face à la crise. À côté, il place une Afrique et donc le Cameroun davantage comme victimes de la pollution. Il s'assagit au fur et à mesure dans la recherche d'un consensus mais surtout dans le but de trouver des solutions aux problèmes auxquels sa sous-région, qu'il met sans cesse en avant, est confrontée à cause du climat. De même, il existe une constance dans la mise en exergue de ce que le Cameroun fait et qui dénote sa volonté de participer au combat pour protéger la planète. La même constance demeure dans la conscience exprimée que la coopération internationale et les mesures consensuelles sont l'issue la plus efficace à la crise. Ce qui répond à notre dernière question.

#### 7.4 Limites de l'étude

Cette recherche s'inscrit dans une tradition de plusieurs décennies d'études de la polyphonie. Elle s'est d'ailleurs appuyée fondamentalement sur deux écoles de l'hétérogénéité énonciative qui peuvent se ressembler autant qu'elles peuvent s'opposer. Conjuguer la ScaPoLine à la praxématique n'est la tâche la plus aisée. Il est par conséquent envisageable que l'une des théories et notamment la ScaPoLine ait pris de l'ascendant sur l'autre. Il peut par conséquent apparaître au lectorat que la praxématique n'est pas représentée dans la configuration finale comme ou autant qu'elle aurait dû l'être.

En outre, la configuration polyphonique élaborée par la ScaPoLine est un outil d'analyse fin et systématique dans la manière dont il se déploie pour rendre compte de l'hétérogénéité énonciative dans un énoncé. Elle se déploie de manière régulière et propose des analyses régulières à des phénomènes précis. Il s'agit d'un outil dont l'application ne doit varier selon le sujet qui s'en sert. Cela permet la possibilité d'avoir une quasi uniformité des résultats de l'analyse d'un même énoncé par plusieurs sujets différents. C'est là que repose tout l'intérêt et la scientificité de cet outil d'analyse et donc sa fiabilité et partant celle des résultats auxquels il mène. Pourtant, ouvrir ce

---

schéma à l'interprétation dès le départ pourrait avoir pour conséquence de lever cette garantie de fiabilité. Une démarche qui vise à mêler des éléments de sémantique instructionnelle à des phénomènes d'écho est ambitieuse mais cette ambition peut cacher des risques auxquels elle s'expose. La question de la délimitation du champ des marqueurs par exemple est une question cruciale. Aussi demande-t-elle que l'on s'y intéresse car en effet, mêler une démarche sémantique pure proposée par la ScaPoLine et une démarche discursive qui s'assume en tant que telle présente le risque de faire sauter le verrou de la notion même de marqueur qui a une application sémantique essentiellement – l'écho n'est pas en fait marqué dans la langue même s'il peut l'être dans le discours à travers la dimension praxéologique. C'est la raison pour laquelle nous avons préféré limiter nos marqueurs aux phénomènes linguistiques. De même, il semble important de pousser davantage dans la redéfinition des concepts et notamment celle des êtres discursifs.

En outre, nous avons posé comme objectifs entre autres au départ, une simplification de la configuration polyphonique résultant des conclusions de Gjerstad (2011). Nous l'avons formulé en ayant en conscience que toute simplification est susceptible d'entraîner une perte d'informations. Ainsi, le travail robuste que fait Gjerstad pour décrire les logiques qui se confrontent pour créer des voix et comment ces voix fonctionnent théoriquement n'a pas été poursuivi par l'approche que nous avons retenue. Cela pose en outre tout le problème de l'application de modèles théoriques très sophistiqués mais également théoriquement complexes. Nous espérons tout au moins que le résultat permet une opérationnalité plus accrue. Tel était le but de cette simplification en tout cas.

## 7.5 Pistes pour des recherches ultérieures

La polyphonie discursive inspirée de la configuration polyphonique de la ScaPoLine est un champ nouveau et beaucoup peut encore être dit ou fait dans ce domaine. En effet, nous n'aurons pas la prétention de croire que nous avons entièrement répondu à

l'objectif de Nølke (2009b, 82) pour qui « [i]l y a donc tout lieu de penser que la polyphonie se crée par une combinaison, peut-être complexe, de phénomènes dont certains relèvent de la langue, d'autres de la (situation de) parole ». Une étude ultérieure pourrait se concentrer sur une éventuelle description systématique précisément des phénomènes de la situation de parole qui peuvent se combiner aux paramètres linguistiques pour produire le sens du discours. Par une telle étude, on se rapprochera de la référence et les êtres discursifs deviendront des images d'êtres en chair et en os comme le souhaite (Nølke 2009, 95).

En outre, une polyphonie discursive peut tout à fait s'inspirer exclusivement de la ScaPoLine et notamment son modèle étendu que propose Fløttum dans Nølke, Fløttum, et Norén (2004). Cela consistera concrètement pour l'interprétant d'instancier, à l'aide des instructions de la structure polyphonique, uniquement les variables que l'énoncé et le discours permettent d'instancier (configuration polyphonique sous-déterminée) ; dans une deuxième étape, l'interprétant a recours à toutes ses connaissances extralinguistiques sur le sujet parlant empirique. Une telle démarche aura le mérite de maintenir la finesse des analyses linguistiques tout en les confrontant aux données empiriques et contextuelles pour rendre compte de cette dualité constitutive du discours.

Par ailleurs, il serait sans doute intéressant de poursuivre une perspective qui analyse la polyphonie en rapport avec la narration. Cette approche déjà amorcée par Fløttum et Gjerstad (2017) est susceptible de pourvoir un nouvel éclairage sur la narration en la présentant comme un discours au sein duquel des visions du monde parfois différentes se confrontent au gré des voix évoquées pour produire du sens. Il est donc possible qu'une narration se structure sur une combinaison de perspectives par exemple qui n'apparaît pas de prime abord au lectorat et qui est pourtant productrice du sens du texte. En même temps, l'analyse narrative fait rentrer la polyphonie dans un spectre plus large que celui de l'énoncé simple et en dehors du discours idéalisé. Cela semble être un pas de plus vers une analyse discursive.

---

Enfin, le discours fonctionne grâce à son potentiel rhétorique et pragmatique ; les deux pouvant être liés d'ailleurs. Il serait intéressant de mener une étude qui montrerait concrètement comment la polyphonie peut concourir à l'atteinte d'un objectif rhétorique. Cela demandera que l'on définisse le cadre dans lequel les interactions entre voix au niveau linguistique pourront produire l'effet rhétorique identifié au niveau discursif.



---

## Références

- Adam, Jean-Michel. 2006. "Texte, contexte et discours en questions. Réponses de Jean-Michel Adam". *Pratiques* (129-130) :21-34.
- Amossy, Ruth. 2018. "Introduction : la dimension argumentative du discours - enjeux théoriques et pratiques". *Argumentation et analyse du discours* (20) :1-17. Doi : 10.4000/aad.2560.
- Arifon, Olivier. 2010. "Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente". *Hermès, La Revue* (3) :69.
- Aristote. 1991. *Rhétorique*. Traduction de C-E. Ruelle, revue par P. Vanhemelryck, commentaires de B. Timmermans. Paris : Les Classiques de la Philosophie.
- Armony, Victor, Nicolas Xanthos, Michelle Côté, et Mounia Benalil. 2010. "Le cas de la « société civile »". *Protée* 38 (3) :9-18. Doi : 10.7202/045612ar.
- Assiga-Ateba, Etienne M. 2001. "L'analyse économique de la corruption au Cameroun". *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement* 22 (3) :721-745. Doi : 10.1080/02255189.2001.9668841.
- Attruia, Francesco. 2014. "La polyphonie des discours institutionnels : le cas de la concession argumentative". *Ricerche Dottorali in Francesistica* (19) :11.
- Aubin-Auger, Isabelle, Alain Mercier, Laurence Baumann, Anne-Marie Lehr-Drylewicz, Patrick Imbert, Laurent Letrilliart, et Le groupe de recherche universitaire qualitative médicale francophone : GROUM-F. 2008. "Introduction à la recherche qualitative". *Exercer* 84 :142-145.
- Auer, Peter, and Aldo (eds) Di Luzio. 1994. *The contextualization of language*. John Benjamins.
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1984. "Hétérogénéité(s) énonciative(s)". *Langages* 73. Doi : 10.3406/lgge.1984.1167
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Vol. 2. Paris : Larousse.
- Awono, Cyprien. 2011. *Le néo-patrimonialisme au Cameroun : Les leçons sur le mal africain*. ProQuest Dissertations Publishing.
- Badiang Oloko, Francis. 2017. "Climate Change in Cameroon Political Discourse: A Case Study of Paul Biya's COP21 Speech". *Bergen Language and Linguistics Studies* 7. Doi: 10.15845/bells.v7i0.1080.



- Bakhtine, Michail. 1970. *La poétique de Dostoïevski*. Paris : Seuil.
- Banda, Fackson (coord.). 2014. *Le changement climatique en Afrique : guide à l'intention des journalistes*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
- Banyongen, Serge. 2007. *Les institutions de Bretton-Woods : Étude de cas de l'IPTE au Cameroun (la rencontre d'une logique de l'information stratégique avec les dynamiques socio-culturelles)*. ProQuest Dissertations Publishing.
- Barberis, Jeanne Marie, Jacques Bres, Françoise Gardes-Madray, Louis Francoeur, Hélène Gaudreault, et Gérard Deledalle. 1989. "La praxématique". *Études littéraires* 21 (3) :29-47. Doi : 10.7202/500868ar.
- Belanger, Andre, et Andy Van Drom. 2011. "Les apports de la linguistique à la théorie des contrats : panorama des principales théories du dialogisme et de la polyphonie à inscrire au sein du phénomène contractuel". *Canada : Les Cahiers de Droit* 52 (1) :37.
- Benveniste, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Bres, Jacques. 1999a. "Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français." In R. Delamotte Bres J., M. Madray & P. Siblot (éds). *L'autre en discours*. Montpellier : Université Paul Valéry.
- Bres, Jacques. 1999b. ""Vous les entendez ?" Analyse du discours et dialogisme". *Modèles linguistiques, Association Modèles linguistiques/Éditions des dauphins*, 10 (2) :71-86.
- Bres, Jacques. 2001. "Dialogique, Dialogisme, Dialogisme (Marqueurs de -)." In *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*. Edited by Catherine Détrie, Paul Siblot et Bertrand Vérine. Paris : Honoré Champion.
- Bres, Jacques. 2007. "Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé." In R. Therkelsen, N. M. Andersen et H. Nølke (éds). *Sproglig polyfoni: Tekster om Bachtin og ScaPoLine*. Århus : Aarhus universitetsforlag, 37-54.
- Bres, Jacques, et Aleksandra Nowakowska. 2010. "Sourires de chat sans chat : discours rapporté et dialogisme interlocutif anticipatif ". IV<sup>e</sup> Ci-Dit colloque international, Nice, 11-13 juin 2009.
- Bres, Jacques, et Françoise Dufour. 2014. "Du fonctionnement dialogique monologique des marqueurs dialogaux oui, non, si". *Arena Romanistica* 14 :56-70.

- 
- Bres, Jacques, et Sylvie Mellet. 2009. "Une approche dialogique des faits grammaticaux". *Langue française* 163 (3) :3. Doi : 10.3917/lf.163.0003.
- Bres, Jacques, et Aleksandra Nowakowska. 2006. "Dialogisme : du principe à la matérialité discursive". In Laurent Perrin (éd). *Le sens et ses voix : dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz : Université Paul Verlaine, 21-48.
- Bres, Jacques, et Aleksandra Nowakowska. 2009. "Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore...". *Cahiers De Praxématique* 49 :103-132.
- Bres, Jacques, Aleksandra Nowakowska, and Jean-Marc Sarale. 2016. "Anticipative interlocutive dialogism: Sequential patterns and linguistic markers in French." *Journal of Pragmatics* 96 :80-95.
- Burger, Marcel. 2013. "Qu'est-ce qu'un discours de communication publique ?" *Cahiers de l'ILSL* (34) :3-41.
- Charaudeau, Patrick. 2001. "Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle". In *Analyse des discours : types et genres*. Toulouse : Editions Universitaires du Sud.
- Charaudeau, Patrick. 2002. "À quoi sert d'analyse le discours politique \* ?" *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF.
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Chilton, Paul. 1994. "'La plaie qu'il convient de fermer ...» : Les métaphores du discours raciste". *Journal of Pragmatics* 21 (6) :583-619. Doi : 10.1016/0378-2166(94)90100-7.
- Ciss, Gorgui, Mathias Eric Owona Nguini, Pablo Stefanoni, et Jean-Bosco Talla. 2013. *L'impératif des alliances en démocratie*. Yaoundé : Presses Universitaires d'Afrique.
- Conférence des Parties. 2015. *Accord de Paris*. Edited by Nations Unies. Paris : Convention-cadre sur les changements climatiques.
- Constantin de Chanay, H. 2010. "La polyphonie au service de l'éthos : l'exemple du débat du 2 mai 2007 entre N. Sarkozy et S. Royal." *Recherches linguistiques* 31:299-320.
- Dahl, Trine, and Kjersti Fløttum. 2014. "A linguistic framework for studying voices and positions in the climate debate". *Text & Talk* 34 (4) :401-420. Doi : 10.1515/text-2014-0009.

- Demers-Labrousse, Nicolas. 2012. "La démocratie en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun " Maîtrise, Ecole de politique appliquée, Université de Sherbrooke.
- Dendale, Patrick. 1991. "Le marquage épistémique de l'énoncé : Esquisse d'une théorie avec applications au français". PhD, Romaanse Filologie, Universiteit Antwerpen.
- Dendale, Patrick. 1992. "La polyphonie comme notion épistémique." In Walter De Mulder, Franc Schuerewegen et Liliane Tasmowski (éds). *Énonciation et parti pris. Actes du colloque de l'Université d'Anvers*. Amsterdam/Atlanta : Rodopi, 105-120.
- Dendale, Patrick, et Danielle Coltier. 2006. "Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme". In Laurent Perrin (éd). *Le sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Université de Metz, 271-299.
- Deroubaix, Jean-Claude 1996. "Les déclarations gouvernementales en Belgique (1944-1992) : Étude de lexicométrie politique". Doctorat en Sciences du Langage, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- Desroches, Dominique. 2012. "Le temps politique chez Peter Sloterdijk : De la technique du climat à la climatologie politique". *Philosophis* :1-17.
- Didriksen, Anders A. 2010. "Une perspective polyphonique sur bien que et même si dans les articles de recherche en français". Colloque international Dialogisme : langue, discours, Montpellier.
- Dika Akwa. 1980. "La sacralité du pouvoir et le droit africain de la succession". In *Sacralité, pouvoir et droit en Afrique*, 37-142.
- Dilthey, Wilhelm, David Frisby, Wilhelm Dilthey, et David Frisby. 1991. Introduction to the human sciences - an attempt to lay a foundation for the study of society and history.
- Ducrot, O. 1969. "Pré-supposés et sous-entendus". *Langue française* 4 (1) :30-43. Doi : 10.3406/lfr.1969.5456.
- Ducrot, Oswald. 1980a. "Analyses pragmatiques". *Communications* (32) :11-60.
- Ducrot, Oswald. 1980b. "Texte et énonciation". In *Les mots du discours*. In O. Ducrot et al. (éds). Paris: Minuit, 7-56.
- Ducrot, Oswald. 1984. "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation". In *Le dire et le dit*, 171-233. Paris: Éditions de Minuit.

- 
- Dumez, Hervé. 2011. "Qu'est-ce que la recherche qualitative ?" *Le Libellio d'Aegis* 7 (4):47-58.
- Entman, Robert M. 1993. "Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm". *Journal of Communication* 43 (4):51-58. Doi: 10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x.
- Filliettaz, Laurent. 2002. *La parole en action. Eléments de pragmatique psycho-sociale*. Québec: Editions Nota bene.
- Fløttum, Kersti. 2016. "Linguistic Analysis in Climate Change Communication". *Oxford Research Encyclopedia of Climate Science*: 26. Doi: 10.1093/acrefore/9780190228620.013.488.
- Fløttum, Kjersti. 2010. "A Linguistic and Discursive View on Climate Change Discourse". *ASp: La Revue du GERAS* 58:19-37. Doi: 10.4000/asp.1793.
- Fløttum, Kjersti. 2017. *The role of language in the climate change debate*. Vol. 1, *Routledge research in language and communication*. New York: Routledge.
- Fløttum, Kjersti, and Trine Dahl. 2012. "Different contexts, different "stories"? A linguistic comparison of two development reports on climate change". *Language & Communication* 32 (1):14. Doi: 10.1016/j.langcom.2011.11.002.
- Fløttum, Kjersti, and Trine Dahl. 2014. "IPCC communicative practices: A linguistic comparison of the Summary for Policymakers 2007 and 2013". *Text & Talk* 34 (4):401-420.
- Fløttum, Kjersti, and Øyvind Gjerstad. 2013a. "Arguing for climate policy through the linguistic construction of narratives and voices: the case of the South-African green paper "National Climate Change Response"". *An Interdisciplinary, International Journal Devoted to the Description, Causes and Implications of Climatic Change* 118 (2):417-430. Doi: 10.1007/s10584-012-0654-7.
- Fløttum, Kjersti, et Øyvind Gjerstad. 2013b. "Voix citées dans le discours sur le changement climatique : comparaison de deux textes journalistiques français et anglais". *Arena Romanistica* 13:54-73.
- Fløttum, Kjersti, and Øyvind Gjerstad. 2017. "Narratives in climate change discourse". *WIREs Clim Change* 8 (429). Doi: 10.1002/wcc.429.
- Fløttum, Kjersti, Anje Muller Gjesdal, Øyvind Gjerstad, Nelya Koteyko, and Andrew Salway. 2014. "Representations of the future in English language blogs on climate change". *Global Environmental Change* 29:213-222.

- Fometeu, Joseph. 2001. "La répression comme moyen de lutte contre la corruption des agents publics au Cameroun". *Verfassung und Recht in Übersee / Law and Politics in Africa, Asia and Latin America* 34 (3):348-360. Doi: 10.5771/0506-7286-2001-3-348.
- Gadamer, Hans-Georg, Joel Weinsheimer, and Donald G. Marshall. 2013. *Truth and Method*. Revised second edition. Bloomsbury revelations. London: Bloomsbury Academic.
- Gettrup, Harald, et Henning Nølke. 1984. "Stratégies concessive: une étude de six adverbes français". *Revue Romane* 19 (1):3-47.
- Gimbel, Edward W. 2016. "Interpretation and Objectivity: A Gadamerian Reevaluation of Max Weber's Social Science". *Political Research Quarterly* 69 (1):72-82.
- Gjerstad, Øyvind. 2010. "La polyphonie discursive: les voix de la langue et de l'interaction." *Colloque international Dialogisme : langue, discours*, Montpellier.
- Gjerstad, Øyvind. 2011. "La polyphonie discursive : pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction". PhD, Department des langues étrangères, Université de Bergen.
- Grondin, Jean 2012. "Gadamer et l'expérience herméneutique du texte". 13th International Conference on Hermeneutic Study and Education of Textual Configuration, Graduate School of Letters, Nagoya University.
- Groupe Lambda-I. 1975. "Car, parce que, puisque". *Revue Romane* 10 (2):248-260.
- Guespin, Louis. 1971. "Problématique des travaux sur le discours politique". *Langages* (23).
- Guespin, Louis. 1976. "Introduction : types de discours ou fonctionnements discursifs ?" *Langages* 10 (41):3-12.
- Guillemot, Jean-Louis. 1998. "Le conflit des herméneutiques : Gadamer et Ricoeur en débat". PhD, Philosophie, Université d'Ottawa.
- Kabamba Mbambu, Félicien. 2015. "Les migrants climatiques en quête d'adaptation: les éleveurs Mbororos émigrent en Rd Congo". In Gian Carlos Delgado-Ramos (éd). *Inequality and climate change: perspectives from the South*. Dakar: CODESRIA, 31-46.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1986. *L'implicite*. Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2002a. "Contexte". In D. Maingueneau et P. Charaudeau (éds). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil, 467-469.

- 
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2002b. "Présupposé, présupposition". In D. Maingueneau et P. Charaudeau (éds). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil, 134-136.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2012. *L'Enonciation: de la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Kodia, Noal, et Emmanuel Martin. 2008. "Les raisons de l'absence d'alternance démocratique en Afrique". *Un Monde Libre*.
- Kronning, Hans. 1990. "Modalité et diachronie : du déontique à l'épistémique. L'évolution sémantique de *debere/devoir*". Onzième Congrès des Romanistes scandinaves, Trondheim.
- Kronning, Hans. 1996. *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis.
- Kronning, Hans. 2001. "Pour une tripartition des emplois du modal devoir". *Cahiers Chronos* 8:01-18.
- Kronning, Hans. 2009. "Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté". *Langue française* (4):97.
- Kronning, Hans. 2012. "Le conditionnel épistémique: propriétés et fonctions discursives". *Langue française* 1 (173):83-97. Doi: 10.3917/lf.173.0083.
- Kronning, Hans. 2013. "Monstration, véridiction et polyphonie: Pour une théorie modale de la polyphonie." In H. de Chanay, M. Colas-Blaise et O. Le Guern (éds). *Dire / Montrer: au coeur du sens*. Université de Savoie: Collection langages, 93-115.
- Kronning, Hans. 2014. "La théorie modale de la polyphonie et les constructions conditionnelles prédictives en si". *Langages* (1):17.
- LaFont, Robert. 1994. "La praxématique en son temps : deux propositions théoriques". *La Lingüística francesa*:29-39.
- Lamizet, Bernard. 2013. "Signification politique du climat". *Communication* 31 (2).
- Le Bart, Christian. 1998. *Le discours politique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Le Pourhiet, Anne-Marie. 2011. "Définir la démocratie". *Revue française de droit constitutionnel* (3):453.
- Leeman, Danielle. 2011. "Déturie, C.; Siblot, P. & B. Verine (2001) Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique". *Lingvisticae Investigationes* 34 (1):157-158. Doi: 10.1075/li.34.1.05lee.

- Lefebvre, Henri. 1976. *De L'Etat -1. L'Etat dans le monde moderne*. Paris: Union Générale d'Éditions.
- Maingueneau, Dominique. 2002a. "Discours". In D. Maingueneau et P. Charaudeau (éds). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil, 185-190.
- Maingueneau, Dominique. 2002b. "Énoncé". In D. Maingueneau et P. Charaudeau (éds). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil, 221-223.
- Maingueneau, Dominique. 2009. *Les termes de l'analyse du discours*. France: Éditions du Seuil.
- Maingueneau, Dominique et Patrick Charaudeau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Manga, Christian. 2018. "Analyse polyphonique du discours présidentiel au Cameroun 1992-2015". PhD, Department of foreign languages, University of Bergen.
- Masseron, Caroline 2004. "Les paradoxes de CAR, entre énoncés et discours – ou les difficultés d'un traitement didactique des connecteurs". *Linx* [En ligne] (51, mis en ligne le 27 janvier 2011, consulté le 13 février 2018). Doi: 10.4000/linx.194
- Mayaffre, Damon. 2012. *Le discours présidentiel sous la V<sup>e</sup> République: Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, de Gaulle*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Mbembe, Achille. 1985. "La palabre de l'indépendance: les ordres du discours nationaliste au Cameroun (1948-1958)". *Revue française de science politique* 35 (3):459-487. Doi: 10.3406/rfsp.1985.411327.
- Mbembe, Achille. 1993. "Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'État". In P. Geschiere and P. Konings (éds). *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*. Condé-sur-Noireau: ASC-Karthala, 345-374.
- Mellet, Sylvie, Michèle Biraud, Lucile Gaudin, Dominique Longrée, Véronique Montagne, Michèle Monte, Geneviève Salvan, et Nathalie Schnitzer. 2008. *Concession et dialogisme: les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus*. Berlin: Peter Lang.
- Micheli, Raphaël. 2006 "Contexte et contextualisation en analyse du discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk". *SEMEN*, Version mise en ligne le 28 avril 2007 (consultée le 28 septembre 2016) (21):1-17.
- Moirand, Sophie. 2004. "Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives". *Cahiers de praxématique* 43:28.

- 
- Moirand, Sophie. 2011. "Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours". *Cahiers de Praxématique* 57:69-100.
- Mokam, David. 2006. "Les associations regionales et le nationalisme camerounais 1945-1961". PhD, Histoire, Université de Yaoundé I.
- Molina, Mario, MCCARTHY James, Diana WALL, Richard ALLEY, Kim COBB, Julia Cole, Sarah Das, Noah Diffenbaugh, Kerry Emmanuel, Howard Frumkin, Katharine Hayhoe, Camille Parmesan, et Marshall Shepherd. 2017. *What we know: the reality, risks and response to climate change*. AAAS.
- Mongo Beti. 2010. *Main basse sur le Cameroun*. Paris: Editions La Découverte.
- Montagne, Véronique. 2005. "Concession et polyphonie dans L'Heptaméron (1559) de Marguerite de Navarre". *L'Information Grammaticale* (107):39-43.
- Morel, Mary-Annick. 1996. *La concession en français*. Paris: Orphys, Collection L'essentiel français.
- Morrison, Minion K. C. 1985. *The State Society Struggle: Zaire in Comparative Perspective*. By Callaghy Thomas. (New York: Columbia University Press, 1984. Pp. xviii + 515. \$45.00.) (Book review).
- Mossberg, Mari. 2006. "La relation de concession: étude contrastive de quelques connecteurs concessifs français et suédois". PhD, Växjö universitet.
- Mouiche, Ibrahim. 2011. "Autochtonie, Libéralisation Politique, et Construction d'une Sphère Publique Locale au Cameroun". *African Studies Review* 54 (3):71-99. Doi: 10.1353/arw.2011.0060.
- N'Guyen, F. 1983. "Concession et présupposition". *Modèles linguistiques* 1 (5):83-103.
- Nazarenko, Adeline. 2000. *La cause et son expression en français*. Paris: Ophrys.
- Nerlich, Brigitte, Nelya Koteyko, and Brian Brown. 2010. "Theory and language of climate change communication." *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change* 1 (1):97-110. Doi: 10.1002/wcc.2.
- Ngimbog, Laurent R. 2002. "La Justice administrative à l'épreuve du phénomène de la corruption au Cameroun". *Droit et société* (2):301.
- Nowakowska, Aleksandra. 2004. "Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, si z c'est y". *Cahiers de praxématique* (43):25-56.



- Nowakowska, Aleksandra, et Jean-Marc Sarale. 2011. "Le dialogisme : histoire, méthodologie et perspectives d'une notion fortement heuristique". *Cahiers de Praxématique* 57:9-20.
- Nugara, Silvia. 2014. "Présentation". In Silvia Nugara (éd). *Les discours institutionnels au prisme du « genre » : perspectives italo-françaises*. Italie: Synergies.
- Nølke, Henning. 1980. "Le champ comme notion linguistique et son utilisation illustrée par l'examen de ne...que". *Revue Romane* 15:14-36.
- Nølke, Henning. 1985. "Le subjonctif, fragments d'une théorie énonciative". *Langages* 20 (80):55-70. Doi: 10.3406/lgge.1985.1513.
- Nølke, Henning. 1990. "Formes et emplois des énoncés négatifs: Polyphonie et syntaxe de 'ne ... pas'". *Revue Romane* 25 (2):223-239.
- Nølke, Henning. 1992. "Ne ... pas: Négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation". *Langue Française* 94:48-67. Doi: 10.3406/lfr.1992.5802.
- Nølke, Henning. 1994a. "La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels il semble que et il paraît que". *Langue française* 102 (1):84-94. Doi: 10.3406/lfr.1994.5716.
- Nølke, Henning. 1994b. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Bibliothèque. Paris: Peeters.
- Nølke, Henning. 2002. "Polyphonie". In D. Maingueneau et P. Charaudeau (éds). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil, 444-448.
- Nølke, Henning. 2008. "La polyphonie linguistique avec un regard sur l'approche scandinave". *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris.
- Nølke, Henning. 2009a. "Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine". *Langue française* 4 (164):81-96.
- Nølke, Henning. 2013. "L'ancrage linguistique de la polyphonie". *Linha D'Água* 26 (2):135. Doi: 10.11606/issn.2236-4242.v26i2p135-158.
- Nølke, Henning. 2015. "The Logic and Pragmatics of Connectors". *HERMES - Journal of Language and Communication in Business* 3 (5):69. Doi: 10.7146/hjlc.v3i5.21439.
- Nølke, Henning. 2017. *Linguistic Polyphony: The Scandinavian Approach: ScaPoLine*. Boston: BRILL.

- 
- Nølke, Henning. 2006. "Pour une théorie linguistique de la polyphonie: problèmes, avantages, perspectives". In L. Perrin (éd). *Le sens et ses voix: dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine, 243-269.
- Nølke, Henning, Kjersti Fløttum, et Coco Norén. 2004. *ScaPoLine : la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Kimé.
- Perrin, Laurent. 2004. "La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage". *Questions de communication* 6:265-282.
- Perrin, Laurent. 2006. "Voix et points de vue dans le discours. De l'opacité linguistique à l'opacité référentielle des expressions". *Le Français moderne* 1 (74):22-31.
- Pires, Alvaro P. 2007. "Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique". In Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires (dir.). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Gaëtan Morin, 113-169.
- Rabatel, Alain. 2010. "Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs: des voix et des points de vue". *Recherches linguistiques* 31:357-373.
- Rabatel, Alain. 2014. "Quelques remarques sur la théorie argumentative de la polyphonie". *Arena Romanistica* 21:185-204.
- Rabatel, Alain. 2016. "L'Énonciation problématisante: En dialogue avec Le Royaume d'Emmanuel Carrère". *Arborescences: Revue d'Études Françaises* 6:13-38.
- Rabatel, Alain. 2018. "Pour une reconception de l'argumentation à la lumière de la dimension argumentative des discours". *Argumentation et analyse du discours* (20). Doi: 10.4000/aad.2493.
- Rabhi, Pierre. 2010. *Vers la sobriété heureuse*. Arles: Actes Sud.
- Rauchfleisch, Adrian, and Mike S. Schäfer. 2018. "Climate change politics and the role of China: a window of opportunity to gain soft power?" *International Communication of Chinese Culture*. Doi: 10.1007/s40636-018-0114-9.
- Ricœur, Paul. 1986. *Du texte à l'action: Essais d'herméneutique II*. Paris: Editions du Seuil.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, et René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français, Linguistique nouvelle*. Paris: Presses universitaires de France.
- Rosier, Laurence. 2008. *Le discours rapporté en français, L'essentiel français*. Paris: Ophrys.

- Ruppli, Mireille. 1990. "L'opposition Car/Parce que". *L'Information Grammaticale* (46):22-25. Doi: 10.3406/igram.1990.1937.
- Sanaker, John Kristian, Karin Holter, et Ingse Skattum. 2006. *La francophonie : une introduction critique*. Oslo: Unipub/Oslo Academic Press.
- Savoie-Zajc, Lorraine. 2007. "Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ?" *Recherches Qualitatives. Hors-série* (5):99-111.
- Schegloff, Emmanuel. 1992. "In another context." In Duranti and Goodwin (eds). *Rethinking Context*. Cambridge: CUP. 191-229.
- Siblot, P. 2001. "De la dénomination à la nomination: les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom". *Cahiers de praxématique* 36:26.
- Sindjoun, Luc. 1994. "La Cour Supême, la compétition électorale et la continuité politique au Cameroun: La construction de la démocratie passive". *Africa Development* 19 (2):21-69.
- Swift, Jamie. 1999. *Civil Society in Question*. Toronto: Between the Lines.
- Taylor, Charles. 1971. "Interpretation and the Sciences of Man". *The Review of Metaphysics* 25 (1):3-51.
- Taylor, Steven J., and Robert Bogdan. 1984. *Introduction to qualitative research methods: The search for meanings*. New York: John Wiley.
- Tvinnereim, Endre, and Kjersti Fløttum. 2015. "Explaining topic prevalence in answers to open-ended survey questions about climate change". *Nature Climate Change* 5 (8):744-747. Doi: 10.1038/nclimate2663.
- van Dijk, Teun. 1999. "Context models in discourse processing." In H. van Oostendrop and S. Goldman (eds). *The Construction of mental representations during reading*. London: Lawrence Erlbaum, 123-148.
- van Dijk, Teun A. 2004. *Text and Context of Parliamentary Debates, Discourse Approaches to Politics, Society and Culture*. Amsterdam, Netherlands: Benjamins.
- Vion, Robert. 2005. "Polyphonie énonciative et Modalisation, dialogisme et dialogisme". Colloque international Dialogisme: langue, discours, Montpellier, 14 Novembre 2005.
- World Meteorological Organization. 2017. *WMO Statement on the State of the Global Climate in 2016*. Geneva: WMO.

---

Wu, Fengshi. 2017. "Trump's Climate Exit' and the Future of Paris Agreement".  
International Public Policy Review. URL:  
<http://ippreview.com/index.php/Home/Blog/single/id/479.html>.

Zufferey, Sandrine. 2012. "'Car, parce que, puisque'' revisited: Three empirical studies on French causal connectives". *Journal of Pragmatics* (44):138–153.





Graphic design: Communication Division, UIB / Print: Skjipes Kommunikasjon AS



[uib.no](http://uib.no)

ISBN: 9788230846896 (print)  
9788230844939 (PDF)